Digitized by Google

Digitized by Google

109

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 681 694
Sala Grande
Scansia 8 Palchetto 4
N.° d'ord. 5

Digitized by Google

Digitized by Google

Pulet VIII . 15

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NICOLAS

(TRENTE ANNÉES DE RÈGNE).

TOME SECOND.

Digitized by Google

L'auteur et l'éditeur déclarent réserver leurs droits à l'égard de la traduction en Langues étrangères, notamment pour les Langues Russe, Allemande, Anglaise, Espagnole et Italienne.

Ce volume a été déposé au Ministère de l'Intérieur (Direction de la Librairie).

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON,

IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR,

8, RUE GARANCIÈRE.

Digitized by Google

568445

HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NICOLAS

(TRENTE ANNÉES DE RÈGNE)

PAR

ALPHONSE BALLEYDIER

AUTEUR DE

L'HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE DU PEUPLE DE LYON,
L'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE ROME,
L'HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS D'AUTRICHE,
L'HISTOIRE DES GUERRES DE HONGRIE,
ROME ET PIE IX, ETC., ETC.

TOME SECOND.

PARIS

HENRI PLON, ÉDITEUR,

8, RUE GARANCIÈRE

1857

L'auteur et l'éditeur se réservent le droit de traduction en toutes langues

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'EMPEREUR NICOLAS

(TRENTE ANNÉES DE RÈGNE)

CHAPITRE TREIZIÈME.

Nouvelle levée de boucliers en Pologne. — La Pologne est mise en état de siége. — Rigueurs de la répression. — Politique plus conciliatrice. — Congrès des souverains du Nord. — Disette et famine. — Leçon donnée par Nicolas à un accapareur. — Belle réparation. — L'acteur Vernot. — Un commis voyageur en contravention. — Une nièce improvisée. — Plan de vie de l'Empereur. — Sage économie. — Un cocher de drosky désintéressé. — Nombres fatals. — Le cabinet de l'empereur de toutes les Russies. — Parallèles. — Un fumeur malencontreux. — Portrait de l'empereur Nicolas à la plus belle époque de son règne. — Majorité du grand-duc héritier. — Mort du gouverneur du grand-duc héritier. — Augmentation du traitement des fonctionnaires publics. — Étrennes du propriétaire du palais d'hiver. — Politique nationale. — Entraves apportées aux voyages. — Situation politique de la Pologne. — Abus de pouvoir. — La statue de Sobieski. — Fameuse allocution de l'Empereur. — Impression produite en Europe par ce document. — Parades militaires de Kalisch. — Voyage de l'empereur Nicolas à l'étranger. — Question du Danube.

Tandis que l'attention de l'Europe se concentrait tout entière en Orient, la Pologne vaincue, mais non moralement pacifiée, favorisait en secret les imprudentes impatiences d'un certain nombre d'officiers revenus dans leur pays pour rêver de folles entreprises et se jeter de nouveau dans de funestes aventures.

Malgré les sanglantes leçons du passé, croyant que l'audace suffisait seule à la fortune des combats, ces

jeunes officiers s'élancèrent tout à coup des forêts où ils s'étaient organisés en bandes; ils soulevèrent quelques districts, surprirent et taillèrent en pièces quelques détachements isolés, et se proclamèrent les libérateurs de leur patrie. Ces premiers succès n'eurent pas une longue durée. Les Russes arrivèrent en force, et les insurgés furent tous ou dispersés ou faits prisonniers. Ce dénoûment était prévu, les conséquences en furent désastreuses. Les rigueurs dont le gouvernement impérial commençait à se relâcher reprirent une nouvelle intensité. Les mesures impitoyables remplacèrent celles de la clémence, et se façonnant à l'esprit révolutionnaire de la nation effervescente, elles devinrent, comme lui, systématiques.

A cette nouvelle et déplorable levée de boucliers l'empereur Nicolas répondit par une ordonnance impériale du 23 avril-5 mai, qui mettait la Pologne tout entière en état de siége, et renvoyait devant un conseil de guerre tous les insurgés pris les armes à la main. Ces conseils ne se contentèrent pas de sévir contre ceux qui avaient figuré dans les derniers mouvements, mais, dépassant comme toujours la pensée du maître, ils recherchèrent avec la plus grande sévérité les parents et les amis des individus compromis pour leur faire subir, en attendant un jugement, les rigueurs d'une détention préventive.

Cependant, au milieu de la consternation où ces folles entreprises avaient encore une fois jeté la malheureuse Pologne, Nicolas, adoptant un système que les exigences d'une politique inflexible avaient jusqu'à ce jour éloigné de son cœur, rendit à la liberté les généraux, les officiers et employés militaires de l'ancienne armée polonaise, retenus en Russie comme prisonniers de guerre. Quinze individus seulement furent exclus des bénéfices de cette

amnistie. Le trésor impérial pourvut aux frais du retour des autres dans leur patrie. Ce premier acte de clémence produisit une heureuse impression en Pologne, qui put dès lors entrevoir de la part de Nicolas l'intention de se concilier les affections du peuple polonais par une politique plus conciliatrice.

Sur ces entrefaites, un congrès des souverains du Nord, réunis mystérieusement en Autriche, réveilla de nouveau les susceptibilités de l'Europe occidentale en attirant son attention dans le domaine sans horizon des conjectures. Le roi de Prusse, quittant tout à coup sa capitale, se rendit à Tœplitz en Bohême, et se rencontra, le 14 août, avec l'empereur d'Autriche au château de Thérésienstadt. La présence du prince de Metternich, celle de M. Ancillon et de plusieurs diplomates étrangers, donnèrent à cette réunion de têtes couronnées la valeur d'un événement politique.

Quelques jours après, l'empereur Nicolas s'embarqua à Cronstadt dans le dessein d'aborder à Stettin; mais, surpris par une de ces affreuses tempêtes si fréquentes dans la Baltique, le vaisseau qu'il montait fut jeté dans un port voisin de Revel. Telle fut la violence de ce cataclysme maritime, dont les effets se firent ressentir jusqu'à Saint-Pétersbourg, que la capitale conçut les plus vives inquiétudes pour la vie de son empereur. Informé de ces bruits qui pouvaient avoir de graves résultats, Nicolas, retournant sur ses pas, revint immédiatement rassurer son peuple et sa famille plongés effectivement dans de cruelles appréhensions. Après avoir ainsi fait acte d'existence, il monta en voiture et franchit avec une surprenante rapidité les deux cent vingt lieues d'Allemagne qui le séparaient de Schwedt sur l'Oder, où il était attendu par le roi de Prusse. Il y resta quatre jours

en conférence; de là, précédé par le comte de Nesselrode, il repartit pour Munchen-Graetz, où l'empereur d'Autriche lui avait donné rendez-vous. Cette entrevue, à laquelle assista le prince royal de Prusse, dura huit jours; il en fallait moins pour donner matière aux suppositions les plus contradictoires.

Il était évident que ce mouvement extraordinaire de princes, de ministres, de diplomates, avait un but plus important que celui de simples visites d'étiquette. Les nuages qui, depuis le ciel de l'Orient, projetaient leurs ombres sur les affaires de la Belgique, de la Suisse, de l'Espagne, de la Pologne, de la Confédération germanique, travaillées par les tendances extra-libérales, ouvraient un vaste champ aux hypothèses. Les actes les plus importants qui transpirèrent hors du cercle des têtes couronnées et de leurs premiers ministres furent : premièrement, la résolution d'assembler à Vienne en 1834 un congrès de tous les ministres des divers États de la Confédération germanique, dans le but de délibérer sur les réformes et les modifications que l'expérience des dernières années avait fait juger indispensables aux cabinets de Vienne et de Berlin; secondement, la signature d'un traité par lequel les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse, prenant en considération leur intérêt égal au maintien de la tranquillité et de l'ordre existant dans les provinces polonaises soumises à leur souveraineté, s'engageaient réciproquement à se livrer les habitants de ces provinces qui seraient accusés de haute trahison, de lèse-majesté, de complot et de révolte à main armée contre la sûreté du trône et du gouvernement. Les stipulations de ce traité furent publiées simultanément dans les trois États.

Le choléra avait disparu du territoire de l'empire;

mais un autre fléau non moins terrible, celui de la disette, s'annonçait sous les apparences les plus sinistres. Ces apparences se réalisèrent d'une manière si déplorable que la famine éclata bientôt, même dans les contrées réputées les plus fertiles de la Russie. Les récoltes, brûlées par les sécheresses extraordinaires de l'été, étaient complétement anéanties. Dans cet état de choses, l'empereur Nicolas, dont l'âme forte semblait grandir encore dans les circonstances difficiles, mesurant froidement l'étendue du mal, s'apprêta à le combattre comme il avait combattu le choléra. Il commença par assigner des sommes considérables prélevées sur le trésor pour l'ensemencement des terres; puis, pour assurer le présent, ainsi qu'il venait de le faire pour l'avenir, il autorisa l'importation en franchise des grains par tous les ports et toutes les frontières de l'empire; il suspendit la levée des recrues et le recouvrement des impôts; il ajourna à trois années les payements dus sur les emprunts des particuliers à des établissements de crédit; il augmenta dans les provinces les plus ravagées la somme des travaux publics; enfin il ordonna de délivrer gratuitement des passe-ports à toutes les personnes qui voudraient aller chercher ailleurs des moyens d'existence, et de changer les cantonnements des troupes, afin de diminuer la consommation des subsistances là où elles se trouvaient.

A l'importance de ces mesures destinées à y remédier, on peut juger de la profondeur du mal. Les populations désespérées en étaient venues à disputer aux animaux les racines dont ils se nourrissaient. La faim, aussi terrible, quoique moins prompte dans ses colères, que le choléra, décimait les habitants et les bestiaux. Aux environs d'Odessa, le grenier de l'Occident, il y

avait des villages entiers abandonnés : à peine voyait-on çà et là sur le seuil d'une porte un vieillard au front livide, à l'œil terne, aux joues ravagées, plus encore par la souffrance que par l'âge, et attendant que Dieu mettant fin à ses jours le prît en pitié. Le lait tarit dans le sein desséché des mères faute de nourriture : aux sources de la vie les enfants étiolés trouvaient la mort. La faim, partout la faim, avec sa lugubre escorte de misère, se promenait sur la surface de l'empire : c'était un spectacle horrible à voir! On vit éclore alors de sublimes dévouements, d'immenses sacrifices, de pieuses abnégations. Les seigneurs ne voyant plus dans leurs serfs que des frères malheureux, partageaient généreusement avec eux la part du pain prélevé sur leur table en détresse. A défaut du pain matériel qui leur manquait à eux-mêmes, les prêtres de toutes les religions répandaient en abondance celui de la vie éternelle, ils consolaient du moins ceux qu'ils ne pouvaient sauver. Mais à côté de ces beaux exemples de charité, l'on vit aussi des actes d'une cupidité désespérante pour l'humanité. Des hommes sans cœur et sans nom spéculant sur la misère publique, convertirent en or dans le creuset des accaparements les larmes et le sang du peuple. Les grains avaient dépassé près de vingt fois le prix de leur valeur ordinaire.

L'empereur Nicolas, tout en respectant la liberté individuelle du commerce, donna dans ces circonstances plus d'une leçon sévère aux traficants des douleurs humaines. Ayant appris qu'un de ces avides spéculateurs avait taxé à des prix exorbitants les richesses alimentaires enfouies dans ses magasins par une prévoyance habilement calculée, il lui fit demander par un de ses aides de camp les motifs de l'exagération de sa taxe :

« Les grains que je possède m'ont coûté si cher, répondit le marchand accapareur, que je ne puis les livrer à moins sans perte.

— Dans ce cas, ajouta l'Empereur, je ne veux pas que ce brave homme se ruine. J'exige donc que pas une mesure de blé ne sorte de ses magasins à un prix inférieur à celui qu'il a fixé lui-même. »

Et au même instant, il donna l'ordre que les farines déposées en réserve dans les magasins de la couronne fussent vendues en détail au prix de leur acquisition. En moins d'un an, l'accapareur avait réalisé.... 420,000 francs de perte.

Pour faire diversion au triste tableau de deuil que nous avons esquissé au vol de notre plume, revenons au sujet principal de cette histoire. Examinons par des faits particuliers jusqu'à quel point se trouve justifié le prestige que l'empereur Nicolas exerçait sur ses sujets. Ce respect porté jusqu'à l'adoration faisait de cet empereur non pas seulement un maître, un père, mais un dieu.

De toutes les vertus qui constituent la véritable grandeur d'âme des hommes illustres immortalisés par l'histoire, il en est une qui se recommande plus particulièrement à l'admiration, c'est le sentiment de justice qui dicte aux natures d'élite l'aveu de leurs fautes et leur inspire le désir de la réparation. Ce sentiment si rare frappe davantage encore l'imagination, lorsqu'il se révèle chez un prince habitué à commander en maître absolu. Nicolas possédait cette vertu au suprême degré, elle faisait relief pour ainsi dire à son noble caractère et ajoutait une majesté morale à la majesté de sa figure, rehaussée par la force de volonté qu'il puisait dans la conviction des grandes destinées confiées à sa puissance souveraine. L'une des préoccupations constantes de sa

vie était de doter l'empire d'une forte armée, qui, par sa puissante organisation et son instruction, fût le digne dépositaire de l'honneur national et la représentation vivante des intérêts du pays; à cette pensée il rapportait toute la fougue de sa nature énergique. De là, ses impatiences et ses emportements, lorsque dans une manœuvre militaire une faute partielle, un faux mouvement venaient à en altérer l'ensemble.

Un jour, à l'époque des exercices annuels de la garde impériale dans les environs de Tsarskoé-Sélo, Nicolas envoya son aide de camp, le prince Radziwill, porter l'ordre au général Penchergewsky, chef de la deuxième division légère, de charger l'ennemi supposé, en dépassant avec ses troupes le flanc droit de l'artillerie en position. Le prince Radziwill, soit qu'il eût mal compris ou mal interprété cet ordre, le transmit à faux au général Penchergewsky, qui, contrairement aux intentions de l'Empereur, déploya sa division à la gauche de l'artillerie. Furieux, Nicolas lança son cheval dans la direction de ce général et lui reprocha en termes d'une violence extrême cette fausse manœuvre.

« Vous ne connaissez donc pas votre métier? lui dit-il. Vous devriez retourner à l'école. »

Le général, offensé publiquement, répondit qu'il s'était conformé aux ordres reçus.

« De qui tenez-vous ces ordres? » reprit l'Empereur, de plus en plus exaspéré.

Le général Penchergewsky ne voulant pas faire éclater sur le prince Radziwill l'orage qui grondait sur sa tête, répondit qu'il l'avait oublié.

« Comme votre métier, répliqua Nicolas. Vous devriez avoir honte de forfaire à la vérité. » Et il lui tourna brusquement le dos.

Le soir même le prince Radziwill se présenta devant l'Empereur, et lui dit :

« Je n'ai pu venir à vous plus tôt, Sire, pour remplir un devoir rigoureux auprès de Votre Majesté.

— De quoi s'agit-il?

— Le général que vous avez réprimandé ce matin n'est pas coupable.

— Qui donc l'est à sa place?

— Celui qui lui a mal transmis l'ordre de Votre Majesté. Le véritable coupable, Sire, c'est moi.

— J'apprécie votre loyale franchise, répliqua l'Empereur; mais une faute a été commise, elle doit être expiée : vous n'ignorez pas que vous méritez les arrêts. Demain matin vous ferez rassembler les chefs de corps devant ma tente, et vous aurez soin de vous trouver avec eux... Allez. »

Le lendemain, Nicolas, sortant à l'heure indiquée, trouva réunis devant sa tente tous les généraux et les officiers supérieurs de la garde. Son front était soucieux. « Je vous ai fait rassembler ici, messieurs, leur dit-il, pour remplir un devoir de loyale et bonne justice. On se plaît à dire que je suis un grand homme; les flatteurs et les courtisans me posent de mon vivant sur un piédestal que je ne mérite point. Malgré moi, je le sais, mais je n'en suis pas moins répréhensible, j'ai des mouvements d'irritation, des intempérances de caractère que j'aurais pu réprimer, si, dans ma première enfance, ma mère avait su modérer mon ardente nature. Souvent les impressions que je subis me rendent injuste; je l'ai été hier envers un brave officier que j'aime et que j'estime. Général Penchergewsky, approchez... »

Le général fit trois pas en avant. L'Empereur reprit :

« Hier, je vous ai offensé publiquement; je vous fais mes excuses devant tous, me pardonnez-vous? »

Penchergewsky, profondément ému, inclina sa tête pour dérober aux regards une larme peut-être.... « Sur mon cœur! » s'écria Nicolas; et, l'attirant dans ses bras, il le serra sur sa poitrine. Se tournant ensuite vers le prince Radziwill, il l'embrassa, disant : « Je n'oublierai jamais l'occasion que vous m'avez offerte d'avouer mes torts et de faire une juste réparation au brave et digne général Penchergewsky.

L'exécution du grand œuvre que Nicolas avait conçu dès son avénement au trône, et qui avec les années devenait toujours plus net à ses yeux, le maintenait dans cette activité dévorante qui de l'autocrate de Russie faisait l'homme le plus occupé de son empire. Afin de pouvoir porter dans tous ses détails l'immense fardeau des affaires de l'État, il observait rigoureusement le règlement de vie qu'il s'était tracé, et duquel il ne déviait jamais que sous le coup d'une force majeure.

Il se levait régulièrement à sept heures en toute saison, et prenait une douche d'eau froide au moyen d'un appareil dressé dans une armoire de son appartement. Après cette opération, il jetait sur ses épaules un vieux pardessus militaire qui lui servait de robe de chambre, et préparait le travail du jour; puis il prenait une tasse de café noir. De huit à neuf heures, en été comme en hiver, par tous les temps et toujours en habit militaire, il faisait une promenade autour du palais. Il ne quittait jamais l'uniforme. Tout ce qu'il se permettait dans son cabinet ou dans l'intérieur de sa famille, c'était d'en ôter les lourdes épaulettes et de dégrafer le col. A neuf heures il recevait ses ministres; à dix heures il allait saluer l'Impératrice, embrasser ses enfants et passer

quelques minutes dans le cercle de sa famille. Fidèle à cette maxime des rois de France, « l'exactitude est la politesse des princes, » il ne se faisait jamais attendre, même d'une minute, quand il avait assigné un rendez-vous; mais, plus indulgent pour les autres que pour lui-même, il accordait cinq minutes en cas de retard. A deux heures, lorsque toutes les affaires courantes étaient expédiées dans le palais, il sortait en drosky l'été, en traîneau l'hiver, le plus souvent à pied. Sa première visite était d'ordinaire, dans les dernières années de son règne, pour la grande-duchesse Marie, sa fille de prédilection. Il marchait presque toujours seul, coiffé habituellement du casque de sa garde et enveloppé du vaste manteau gris porté par les officiers. Il marchait droit devant lui, mais son regard perçant ne perdait rien de ce qui se passait autour de lui sur les chaussées ou sur les trottoirs. Tous les promeneurs le saluaient, et il rendait le salut à tous, mais il préférait que l'on passât son chemin sans faire attention à lui. Nul n'avait le droit, sous peine d'être mis en prison, d'aborder l'Empereur et de lui présenter un placet dans la rue. Quelquefois il prenait lui-même une initiative qui n'était pas toujours sans danger pour le privilégié.

Un jour, rencontrant sur la perspective l'acteur Vernet, attaché au théâtre français de la place Michel, il l'aborda, se mit à causer sans façon avec lui pendant cinq minutes, et le quitta pour continuer sa promenade. Vernet se disposait à poursuivre la sienne, lorsque des agents de police l'arrêtèrent, et le conduisirent, malgré ses protestations, en prison pour avoir parlé à Sa Majesté.

Il y avait ce soir-là une représentation à bénéfice au théâtre Michel; suivant son habitude, la cour devait y

assister, et Vernet était chargé d'un rôle principal dans la première pièce. L'heure du spectacle arrive, la chambrée est complète; l'Empereur est depuis cinq minutes dans sa loge, il regarde sa montre qui marche, puis le rideau qui ne se lève pas. Dix minutes s'écoulent encore. L'impatience du public, calculée sur celle de Nicolas, se traduit par des signes non équivoques, enfin la toile se lève.... Le régisseur s'approche de la rampe, et déclare que la première pièce ne peut être jouée, attendu que l'acteur Vernet n'a point paru au théâtre.

Qu'est-il donc devenu? A cette question que chacun se fait tout bas, l'Empereur mande auprès de lui le grand maître de la police, et lui dit quelques mots à l'oreille. Celui-ci part aussitôt, et revient un quart d'heure après avec le prisonnier libéré. Jamais l'artiste ne joua avec plus d'entrain. Le public, qui ignorait encore sa mésaventure, le couvrit d'applaudissements, dont Nicolas le premier donna le signal.

Quelques jours après, Nicolas rencontrant dans son chemin Vernet et se disposant à l'aborder, celui-ci le retint à distance par ces mots : « Sire, ne m'approchez pas; vous allez me compromettre. »

Cependant il est des cas où les prévenances impériales sont loin d'avoir des résultats aussi fâcheux. Le trait suivant en est une preuve. Il est expressément défendu de fumer dans les rues de Saint-Pétersbourg. L'empereur Nicolas avait une telle aversion pour les fumeurs, que la fumée d'un cigare lui semblait un crime de lèse-odorat.

Un jeune Français, récemment débarqué des bords de la Garonne sur les rives de la Néva, se promenait un jour de grand matin sur la perspective en compagnie d'un panatella, qui avait pour lui tous les attraits du

fruit défendu. La perspective de Nevsky était déserte et silencieuse : à cette heure matinale notre flâneur ne craignait point d'être surpris en contravention, lorsque tout à coup il fut abordé par un officier qui lui dit :

« Il paraît, monsieur, que vous ignorez les règlements de la police au sujet des fumeurs.

— J'ai trop de respect pour la vérité pour vous répondre affirmativement, répliqua le fumeur en envoyant une vigoureuse bouffée de tabac au nez de son interlocuteur.

— Alors pourquoi fumez-vous? répondit à son tour l'officier.

— Pour me désennuyer et passer le temps, qui dans *votre chien de pays,* soit dit sans vous offenser, me paraît passablement long.

— Sans commettre une indiscrétion, pourrait-on savoir alors ce qui vous retient?

— Ce sont mes affaires.

— Monsieur est négociant sans doute?

— En vin ou en *vain,* comme vous le désirerez, car les temps sont durs : vos grands seigneurs ont le mauvais goût de ne boire que du champagne, et je n'ai que du bordeaux à leur offrir, aussi depuis mon arrivée jusqu'à ce jour j'ai fait *chou blanc,* quoique ce légume, cher à tout bon estomac russe, ne figure pas sur la carte de mes.... prix courants. »

Devisant ainsi, le commis voyageur et l'officier cheminaient l'un près de l'autre sur le trottoir de la perspective de Nevsky dans la direction du palais d'hiver.

« Vous me faites l'effet d'un bon diable, mon officier, lui dit le voyageur; me permettrez-vous, pour faire plus ample connaissance, de vous offrir un cigare? je vous préviens qu'ils sont excellents : de vrais *chicocandars.*

— Je vous remercie mille fois ; je ne fume jamais.

— Ah çà ! mon brave, seriez-vous par hasard un grenadier de la vierge Marie ?... Fameux régiment, sur mon honneur, si tous les camarades vous ressemblent.

— En ma qualité d'officier, je ne puis enfreindre les ordres de Sa Majesté. L'empereur Nicolas est sévère sur le chapitre de la discipline.

— Sa Majesté ! s'écria le voyageur en riant ; Sa Majesté se fiche pas mal de vous et de moi ; elle dort encore à cette heure. Allons, acceptez ce havane, enflammez-vous, fumez, et l'empereur Nicolas n'en saura rien ; d'ailleurs je prends tout sur moi. »

L'officier persista dans son refus.

« A propos, mon brave, reprit le Bordelais, connaissez-vous Nicolas ?

— Qui ne le connaît pas ?

— Le voyez-vous souvent ?

— Tous les jours, pour affaires de service.

— Tous les jours ?

— Sans doute, puisque la nature de mes fonctions m'attache on ne peut plus près de sa personne.

— Et chaque jour vous pouvez lui parler ?

— Comme je vous parle en ce moment.

— Ah çà, mon capitaine, ne *blaguons* pas ; ce que vous me dites là n'est pas une *balançoire?*

— Un officier qui se respecte ne ment jamais.

— Eh bien, puisque vous connaissez Nicolas, dites-le-moi franchement, est-ce un bon *zig?*

— Voilà un mot que je ne comprends pas.

— Un bon zig signifie un bon enfant ; or, je vous le demande, votre empereur mérite-t-il l'application ? »

L'officier, que la gaieté toute française du voyageur amusait, répondit :

« L'Empereur est d'une telle sévérité pour moi, que je ne puis répondre à votre question.

— Je comprends. Vous l'aimez peu, vous ne l'aimez guère, vous ne l'aimez pas, comme dit la chanson.... Tant pis, car je vous aurais prié de me rendre un service.

— Lequel?

— Celui de lui faire parvenir la carte de mes prix courants. Mes crus sont excellents, mes prix modérés, deux excellentes recommandations qui remplacent avec avantage celles que je n'ai point.

— Je puis faire mieux encore pour vous.

— Serait-ce possible, *mon colonel?*

— Je puis vous présenter au maître d'hôtel de Sa Majesté.

— Quand cela?

— Demain matin, si vous le désirez.

— A quelle heure?

— A dix heures précises.

— Où?

— Au palais d'hiver; je vous attendrai devant la grande porte, mais soyez exact.

— C'est convenu, *mon général,* j'apporterai des échantillons, et si j'obtiens une commande, comme je l'espère, nous nous *flanquerons une culotte soignée* au restaurant Dussaut, nous nous griserons à la santé de l'Empereur. »

Sur ces entrefaites, les deux promeneurs étaient arrivés sur la place du palais d'hiver.

« Faites-moi le plaisir de jeter votre cigare, dit l'officier au Bordelais, car les hommes de garde au palais pourraient nous voir et me considérer comme complice de votre contravention.

— Bien volontiers, » répondit le fumeur; et joignant le geste à la parole, il lança dans l'espace le bout de son cigare enflammé.

L'officier regarda sa montre; elle marquait huit heures.

« Pardonnez-moi, dit-il, si je suis forcé de vous quitter; mon service me réclame. Nous nous reverrons demain, si vous n'oubliez pas notre rendez-vous.

— Je serai exact; vous pouvez y compter. Adieu, *mon général.* »

L'officier disparut dans la cour du palais, et le voyageur rentra à son hôtel en disant : « Quel honneur, si je pouvais écrire sur mon carnet d'ordres le nom de Sa Majesté l'empereur Nicolas, autocrate de Russie, roi de Pologne, etc. »

Le lendemain à dix heures il trouva sa connaissance de la veille se promenant de long en large devant la porte du palais.

« Eh bien, mon brave, lui demanda-t-il après avoir échangé une cordiale poignée de main, que dois-je espérer?

— La commande que je vous ai promise hier, répondit l'officier. Venez; Sa Majesté, prévenue de votre visite, vous recevra elle-même. »

Un instant après le Bordelais se trouva dans une pièce modestement meublée et n'indiquant en rien la magnificence d'une demeure impériale.

« Cet appartement, s'écria-t-il, est donc le *bazar* de celui qui tient dans ses mains les destinées de soixante millions d'hommes? ma foi, mon brave, vous conviendrez avec moi que votre empereur n'est pas difficile. »

L'officier sourit et lui demanda s'il avait apporté son carnet.

Digitized by Google

« Le voici, » répondit le voyageur.

L'officier le prit, le feuilleta pour la forme, et écrivit sur une page vierge encore une importante commande, au bas de laquelle il signa : *Nicolas.*

— Que vois-je, ô mon Dieu! s'écria le commis voyageur en s'inclinant devant l'officier,... vous... Votre Majesté serait...

— L'Empereur, heureux d'avoir pu vous rendre le service que vous avez demandé hier au capitaine Nicolas.

— Cette signature, ajouta le voyageur en la portant à ses lèvres, fera ma fortune...

— A mon tour, répliqua l'Empereur, j'ai une grâce à vous demander, monsieur.

— Oh! parlez, Sire.

— La première, de ne plus fumer dans les rues de Saint-Pétersbourg. — Les Français ne doivent donner que de bons exemples. . . . . .
. . . . . »

Un autre jour, c'était pendant le carnaval, l'immense place qui s'étend du palais d'hiver à celui du sénat était couverte, selon l'usage traditionnel à cette époque de l'année, de montagnes russes, de baraques de saltimbanques, de théâtres forains, de tout ce qui forme les *katchélis* si chers au peuple de Saint-Pétersbourg. Aussi le peuple tout entier se trouvait-il sur cette place, frottant ses peaux de mouton aux riches fourrures de la noblesse et de la cour, qui, elles aussi, étaient venues prendre leur part de la liesse populaire. La foule était si compacte, que les traîneaux, dont la marche est si rapide d'ordinaire, semblaient paralysés par la crainte des accidents... L'un d'entre eux venait de sortir du palais d'hiver : — tous les fronts se découvraient à son passage,

car il portait la fortune de la Russie : l'empereur Nicolas venait se réjouir à la joie de son peuple. — Tous les traîneaux lui faisant place, le traîneau impérial se trouva bientôt à la tête de la file... Il avait à peine dépassé l'église de Saint-Isaac, qu'une petite fille de huit à dix ans, perçant la foule au risque de se faire écraser, s'élança de son côté et se cramponna derrière le traîneau en disant : « Je t'en prie, mon oncle, fais-moi voir les katchélis.

— Volontiers, mon enfant, » lui répondit l'Empereur; et la soulevant dans ses bras, il la déposa près de lui, sur un riche tapis de fourrure. L'enfant était aux anges.... « Oh! que tu es bon, mon oncle, disait-elle, grâce à toi, je verrai donc les katchélis que Batauschka (mon père) n'a jamais voulu montrer à sa petite fille.

— Comment t'appelles-tu?

— Nadine...

— C'est un nom joli comme toi... » La petite fille en effet était charmante de visage et d'esprit; c'était un plaisir de la voir s'entretenir familièrement avec l'Empereur, qui se plaisait à l'accabler de questions auxquelles celle-ci répondait par de fines saillies. Tous les promeneurs étaient ravis : — les hommes applaudissaient, les mères enviaient pour les leurs le sort de la petite fille, qui ne comprenait nullement le bonheur du sien.

Après avoir bien montré à Nadine les katchélis tant désirés, l'Empereur lui dit : « Maintenant que tu connais ton oncle, veux-tu faire la connaissance de ta tante?

— Je ne demande pas mieux, si elle est aussi bonne que vous êtes bon...

— Tu en jugeras, viens... » Et il se dirigea avec elle vers le palais. « Où me conduisez-vous donc ainsi?

lui demanda Nadine en passant sous la porte cochère du palais.

— Chez ta tante... Regardez, dit l'Empereur à l'Impératrice en lui présentant l'enfant... je vous amène une nièce que vous ne connaissez pas. » Alexandra, enchantée de l'aventure, mit l'enfant sur ses genoux et la questionna : c'était l'aînée des filles d'un modeste employé. L'Impératrice, ravie de ses heureuses dispositions, l'adopta et la fit placer aussitôt dans un établissement de la couronne pour y être élevée à ses frais. Son bon oncle l'Empereur s'est chargé de son avenir.

Tel était l'empereur Nicolas : merveilleux contraste de tendresse et de sévérité, doux parfois comme la miséricorde de Dieu, et implacable d'autres fois comme la fatalité antique, un père et en même temps un juge inexorable, un cœur de jeune fille dans une poitrine de lion, un composé d'Ajax et d'Agamemnon, un arc-en-ciel dans une tempête, magnifique antithèse; le maître du plus vaste empire du monde et l'esclave de ses devoirs; — devant qui tout tremblait, et qui tremblait lui-même devant l'ombre d'une mauvaise pensée; cœur d'or, bras de fer, Iliade vivante, figure monumentale placée par Dieu entre l'Europe et l'Asie comme un jalon entre la barbarie qui s'en va et la civilisation qui vient.

A quatre heures, il dînait en famille; rarement quelques élus se trouvaient conviés à sa table, toujours modestement servie. Comme tous les Russes, il mangeait très-vite, avec un excellent appétit, et préférait à des mets succulents une nourriture maigre quoique substantielle. Il buvait de l'eau pure, quelquefois un seul petit verre de vin, jamais de liqueurs et de boissons fortes. Il observait rigoureusement les quatre carêmes

et les jours d'abstinence prescrits par la religion russe. Chef de la religion, il en donnait en tout et partout l'exemple. Les frais de sa table comme ceux de sa maison étaient calculés avec un ordre et une économie qui auraient fait honneur à la meilleure ménagère. Le livre de ses dépenses était tenu comme celui d'un négociant retiré des affaires. — Longtemps avant son avénement au trône, il s'était fait à ces habitudes de sage économie qui, tout en rendant difficiles les pertes acceptées dans les grandes maisons, ne l'empêchaient pas de suivre à l'occasion ses instincts généreux. Il se contentait de peu pour lui, afin de pouvoir beaucoup pour les autres... N'étant encore que grand-duc, il avait alloué pour le service de sa table une somme de cinquante roubles par mois; c'était laisser peu de prise à la rapine de ses maîtres d'hôtel, aussi lorsqu'il fut proclamé empereur cherchaient-ils à obtenir un crédit supplémentaire... L'un d'eux, un Français qui a fait une belle fortune à son service, lui demanda un jour avec cette audace qui caractérise la valetaille des maisons princières, de combien de roubles il pouvait disposer par mois pour la table de Sa Majesté.

« Cinquante roubles me suffisent comme par le passé, lui répondit l'Empereur.

— Mais, Sire, votre prédécesseur dépensait mille roubles pour sa table.

— C'est que sans doute il avait un meilleur appétit que le mien.

— Votre Majesté me permettra de lui faire observer que cinquante roubles sont insuffisants pour le menu de l'Empereur.

— Tu crois donc que l'estomac de Ma Majesté a pris dix fois plus de développement depuis qu'elle a quitté

le palais d'Anitschkoff?... Il me semble que l'Empereur ne mange pas davantage que ne mangeait le grand-duc...

— Mais, Sire, vos enfants grandissent, et...

— Leur appétit aussi, c'est possible. Alors, ajoute cinquante roubles à ton budget, mais pas un kopek de plus. »

Nicolas procédait avec la même économie à tous les frais de son entretien personnel. Il ne quittait ses uniformes que lorsque ses uniformes menaçaient de le quitter. « La prodigalité, disait-il, est un vol fait aux pauvres, et le luxe exagéré est la toilette des sots. » Le même tapis lui a servi de descente de lit pendant trente ans; il est mort pour ainsi dire dans les pantoufles que lui avait brodées sa femme à l'époque de son mariage. « Sire, lui dit un jour son valet de chambre, votre pardessus est déchiré.

— Eh bien! fais-le raccommoder.

— Mais il est si vieux, si usé, qu'il demande un remplaçant.

— Fais-le raccommoder d'abord, nous verrons plus tard... je n'ai pas d'argent. »

Le fait est que Nicolas n'avait jamais un kopek sur lui, jamais il n'a connu l'usage d'une bourse; cette habitude l'a mis plus d'une fois dans l'embarras. Un jour entre autres qu'il avait pris à l'extrémité de la ville un drosky pour le ramener au palais d'hiver, l'Empereur, que le cocher n'avait pas reconnu, se trouvant dans l'impossibilité de payer le prix de sa course, lui dit : « Attends un instant, je vais t'envoyer ce qui t'est dû.

— Je comprends, répliqua le cocher, vous ferez comme vos camarades, vous ne reviendrez pas... et j'en serai pour mes frais : il me faut un gage. » Disant ainsi, il enleva le manteau qui couvrait les épaules de l'Empereur : « Et maintenant, ajouta-t-il, j'attendrai tant que

vous voudrez. » Un instant après, un valet de pied lui apporta cinq roubles pour sa course et le pourboire.

Mais le cocher, qui avait le cœur plus haut placé que son siége, refusa cette libéralité. « Je n'ai droit qu'à vingt kopeks, dit-il.

— Prends les cinq roubles, répondit le valet de pied, c'est de la part de l'Empereur!

— Raison de plus pour ne pas l'*écorcher*. »

Il y eut alors entre ces deux hommes un combat de générosité d'où le cocher sortit victorieux en n'acceptant que le prix rigoureusement fixé par le tarif des courses ordinaires. Nicolas, charmé de cet acte de désintéressement si rare dans la condition de celui qui en avait le mérite, ordonna qu'on en recherchât l'auteur, et qu'on prît des renseignements sur son compte lorsqu'on l'aurait trouvé. Ces deux formalités remplies, il se fit amener le cocher et lui dit :

« Me reconnais-tu, *batuschka*[1]?

— Oui, c'est toi[2] que j'ai *mené* dernièrement.

— Sais-tu qui je suis?

— Je l'ai su trop tard... sans cela je ne t'aurais pas pris ton manteau pour caution de vingt kopeks.

— Je sais aussi qui tu es, toi; tu es un brave homme, et je veux te récompenser.... Que désires-tu?

— Que le bon Dieu t'accorde une bonne santé et une longue vie.

— C'est un vœu pour moi, batuschka, et c'est de toi qu'il s'agit en ce moment... Que veux-tu?

— Eh bien! père, puisque c'est ainsi, je serais le plus heureux de tes enfants si j'avais un cheval et un drosky pour mon compte.

[1] Petit père. — [2] L'homme du peuple tutoie toujours l'Empereur, de même que Dieu dans ses prières.

— Tu auras deux chevaux et deux droskys, les uns pour la semaine, les autres pour les dimanches; de plus, tu auras la liberté pour toute ta vie; j'indemniserai ton seigneur, je le connais. »

Après son dîner, dont la durée ne dépassait jamais une demi-heure, il jouait avec ses enfants, puis il rentrait dans son cabinet pour s'occuper des affaires de l'État. Les seules distractions qu'il se permettait, c'était, l'hiver, le spectacle, et surtout la mascarade (bal masqué), qu'il aimait à ce point de n'en manquer pas une; c'était, pendant l'été, des promenades en famille, ou bien une de ses occupations favorites, comme la peinture, dans laquelle il excellait à la manière de Wouwermans. Rarement il prenait part aux causeries ordinaires de salon; cependant, il était charmant de bonne humeur et d'entrain dans l'intimité. Quelquefois même, lorsqu'il se trouvait sous une impression heureuse, il prenait l'initiative des jeux d'esprit, qu'il aimait autant qu'il détestait ceux de hasard. Un soir, cherchant un nombre qui, par l'arrangement des chiffres, devait produire des dates fatales et mystérieuses, il trouva le résultat suivant au moyen de simples additions :

	1794	chute de Robespierre.
	1	
	7	
	9	
	4	
Addition :	1815	chute de Napoléon.
	1	
	8	
	1	
	5	

Addition : 1830 chute de Charles X.
1
8
3
0
Addition : 1842 chute et mort du duc d'Orléans.
1 Poursuivant le problème, l'Empereur,
8 au lieu d'écrire en colonne sous ce
4 dernier total les chiffres qui l'avaient
0 produit, traça, par une étrange er-
Addition : 1855 reur, 1840 pour 1842, et obtint, en additionnant, le nombre 1855.

Il datait ainsi de sa propre main l'année de sa mort. A la vue de ce nombre, il ne put se défendre d'un sentiment d'effroi. « Je ne sais, dit-il à la personne qui se trouvait dans ce moment près de lui, la pensée qui m'a fait écrire 1840, cette erreur n'est pas naturelle. Dieu veuille que l'année 1855 ne me soit pas fatale.... » Il reprit l'opération sur la base de 1842, et obtint l'addition de 1857 :

1
8
4
2
Addition : 1857

Résultat encore inconnu.

Il se couchait à onze heures; mais tant qu'il y avait sur sa table un papier qu'il n'avait pas lu, il ne s'accordait pas le repos du sommeil. Souvent même, par les plus grands froids de l'hiver, il se relevait la nuit pour aller inspecter lui-même soit les corps de garde, soit quelque autre établissement public. La crainte d'être surpris en défaut entretenait ainsi de la part des administrateurs une

surveillance active et de tous les instants. Le premier regard de Nicolas dans ces visites nocturnes se portait sur le thermomètre; malheur alors s'il n'indiquait pas les quatorze degrés prescrits par le règlement! Dans les choses de l'ordre le plus élevé comme dans les détails les plus infimes, il apportait un esprit d'observation qu'on aurait pu taxer de faiblesse d'esprit, mais qui n'était chez lui que l'accomplissement du devoir porté jusqu'au dernier scrupule.

Nous aimons généralement à connaître les lieux où s'est écoulée la vie des hommes dont nous lisons l'histoire, la scène où ils ont conçu, médité et exécuté leurs grands projets. Cette connaissance, au point de vue psychologique, est d'un grand intérêt pour le poëte et pour le penseur. L'appartement où l'empereur Nicolas a vécu la plus grande partie de sa vie est l'un des plus simples du palais d'hiver.

Une antichambre de dix pieds carrés où les ministres attendaient chaque matin à tour de rôle l'audience du maître, un cabinet de travail modestement meublé, une chambre à coucher servant à la fois de salon et de salle d'audience, rien de plus, rien de moins : voilà tout ce qui formait l'appartement de celui qui trouvait son peuple trop à l'étroit dans le plus vaste empire du monde. Un lit de fer garni d'un matelas de crin, d'un oreiller bourré de foin, d'un manteau militaire pour couverture, quelques chaises, deux ou trois fauteuils, une table couverte d'un tapis de drap vert, un guéridon, un divan fort simple, quelques tableaux représentant des batailles ou des portraits de famille, une seule statuette, celle du maréchal Radetzky : voilà tout l'ameublement, toute l'ornementation de l'autocrate des Russies.

Autant dans la vie officielle Nicolas était grand et

superbe, autant dans la vie privée il devenait abordable et simple. Dans le premier cas, on ne pouvait se défendre d'un sentiment d'admiration; dans le second, d'un sentiment d'amour. Dans cette grande personnalité, il y avait trois natures bien distinctes qui rappelaient instinctivement trois grandes figures de la monarchie française, celles de François Ier, d'Henri IV et de Louis XIV.

Le glorieux vaincu de Pavie a dit : « Tout est perdu, fors l'honneur; » le glorieux vaincu de Sébastopol a dit : « Je dépenserai jusqu'à mon dernier homme, jusqu'à mon dernier écu. » Pour le bonheur de l'humanité, la mort seule a pu le dégager d'une parole qu'il aurait tenue. Il voyait courbés sous le talon de sa botte les plus grands seigneurs de sa cour; mais, comme Henri IV, il portait avec amour sur son dos les fils de son impériale progéniture. Enfin, comme Louis XIV disait : « L'État, c'est moi, » il pouvait dire : « Moi, c'est la Russie. »

Nicolas, nous l'avons dit, ne fumait pas, et il détestait les fumeurs. Un soir, traversant un salon du palais d'hiver, il dit à son aide de camp de service : « Je t'emmène au spectacle. » Celui-ci, qui ne s'attendait pas à cette préférence, venait d'achever un cigare, il n'eut que le temps de se purifier la bouche et de suivre l'Empereur, qui lui fit une place dans sa voiture.

« Connais-tu la pièce qu'on donne ce soir? lui demanda l'Empereur.

— Oui, Sire, répondit laconiquement l'aide de camp en desserrant les lèvres, qu'il tenait fermées avec soin.

— Tu as fumé.... Est-elle jolie?

— Oui, Sire.

— Pourquoi as-tu fumé?... Vernet est-il bien dans son rôle?

— Oui, Sire.

— Tu m'empestes... va-t'en au diable! » Et ouvrant lui-même la portière, il jeta loin de lui le malencontreux fumeur. Le soir même, en rentrant au palais, il lui tendit la main.

A cette époque de sa vie Nicolas était dans toute la splendeur de sa beauté; il passait à juste titre pour le plus bel homme de son empire. Un écrivain a dit qu'il y avait en lui de l'Apollon et du Jupiter. Sans chercher une comparaison dans la mythologie, nous dirons qu'il était l'image parfaite de l'Agamemnon d'Homère. Sa taille dépassait six pieds; il avait le front large, légèrement déprimé au sommet, le regard plein d'éclairs magnétiques, les sourcils arqués et bien fournis; sa moustache fièrement relevée couronnait ses lèvres, se prêtant avec une égale facilité au commandement suprême et aux grâces du sourire; le tonnerre de sa voix mâle répondait aux éclairs de ses yeux. Le galbe de son visage était robuste et harmonieux, sa bouche fort belle, les muscles de ses joues mobiles comme la pensée qui les faisait agir. Sa démarche était imposante, majestueuse : nul ne marchait comme lui, soit qu'il figurât dans une cérémonie religieuse, soit qu'il passât devant le front de ses troupes. Mais de cette beauté typique il ne tirait aucune vanité, il semblait l'ignorer lui-même, et il repoussait avec dédain les illusions de la flatterie, qui se transformait en miroir sous ses yeux. Par une joyeuse nuit de bal masqué à la salle de la noblesse, il répondit brusquement à un domino qui lui disait : « Savez-vous, Sire, que vous êtes le plus bel homme de toutes les Russies?

— Je l'ignore, madame; mais vous devriez savoir, vous, que c'est une affaire qui concerne uniquement l'Impératrice. »

Cependant, dans les dernières années de son règne,

Nicolas, séduit par les prestiges d'une puissance qui, comme empereur et chef de son Église, le plaçait de son vivant sur le piédestal de l'immortalité, finit par prendre au sérieux son rôle d'autocrate et de pontife grec. Comme l'autocrate de la religion catholique et le pontife dont le siége est à Rome, il se crut infaillible, et sans l'autorité d'un sacré collége, il prêta l'oreille aux paroles que prononçaient ses lèvres, comme si elles fussent tombées de la bouche de l'Esprit saint. Il se crut son propre oracle. Travailleur infatigable, chevaleresque et franc comme son épée, ennemi du mensonge, ne comprenant même pas qu'un homme pût mentir, esclave de sa parole, il était animé des meilleures intentions; mais ne sachant à qui se fier, car il connaissait son entourage, il était fatalement amené à les traduire, à les développer par lui-même.

A son génie seul appartient cette faculté de l'âme qui permet au créateur d'embrasser dans un même regard la conception et l'exécution d'un grand œuvre. Le temps seul, habilement dirigé par les maîtres de la nation russe, peut vivifier la séve de civilisation que Pierre le Grand a greffée sur la barbarie moscovite. L'empereur Nicolas était une magnifique nature, une nature d'élite, mais ce n'était point un génie. Ses vues, inspirées par l'amour du bien, étaient bornées par des horizons limités. Les grands aperçus échappaient à son regard, car souvent il négligeait le fond pour la forme et sacrifiait l'ensemble aux détails; il s'inquiétait plus du bouton d'un uniforme que du cœur qui battait sous cet uniforme; en un mot, il mesurait les hommes plutôt d'après les règles de la statuaire que d'après celles de l'intelligence. Cependant il voulait le bien, il le voulait sincèrement, loyalement, mais il le voulait dans les limites

du possible et du raisonnable. Il l'aurait obtenu sans secousse et sans tourmente, si les obstacles qui surgissaient sans cesse au-devant de sa volonté n'eussent paralysé sa pensée. De là ces colères violentes auxquelles il se livrait parfois, de là ces emportements olympiens qu'il déplorait trop tard, de là cette roideur de rocher de Sisyphe qui pesait sur la poitrine de l'empire. Tel était Nicolas, mais dans la situation que lui avaient faite les insurrections des hommes et des choses, les révoltes intérieures et étrangères, les guerres civiles et extérieures, la révolution des nationalités, le caractère de sa cour et de son peuple, pouvait-il être autre chose, devait-il adopter une autre politique? C'est une question immense que l'avenir seul résoudra.

Le grand-duc héritier Alexandre venait d'atteindre l'époque de sa majorité, fixée par les lois fondamentales de l'empire à l'âge de seize ans. Afin de lui donner une plus grande pompe, l'empereur Nicolas avait choisi le jour de Pâques 22 avril-4 mai 1834 pour la célébration de cette fête. Ce jour-là, quelques instants avant la cérémonie, les insignes impériaux furent apportés dans la chapelle du palais d'hiver avec les honneurs prescrits, savoir : le globe, par le grand chambellan comte Golovkine; le sceptre, par l'amiral Mordvinoff; la couronne, par le chancelier de l'empire prince Kotchoubey. Des détachements de tous les régiments de la garde avec leurs drapeaux étaient placés dans les salles du palais depuis celle des concerts jusqu'à la salle blanche. Avant la sortie de Leurs Majestés Impériales, le grand maître des cérémonies introduisit dans la chapelle tous les hauts dignitaires civils et militaires de la ville, le corps diplomatique, les membres du conseil de l'empire, les sénateurs, les officiers généraux des armées

de terre et de mer, toutes les dames de distinction ayant leurs entrées à la cour ou munies de billets de faveur.

A deux heures et demie, Leurs Majestés et la famille impériale, précédées de la cour et suivies des dames et demoiselles d'honneur, firent leur entrée dans la chapelle. Aussitôt les membres du saint synode commencèrent les prières composées pour cette solennité. Au moment où ces oraisons approchaient de leur fin, l'Empereur conduisit le grand-duc héritier devant un pupitre sur lequel on avait déposé la croix et l'Évangile. Là, conformément à la pragmatique sanction concernant la famille impériale, le Césaréwitsch prononça à haute voix le serment suivant :

« Au nom de Dieu tout-puissant, devant son saint Évangile, je jure et je promets de servir fidèlement et loyalement Sa Majesté Impériale mon très-gracieux souverain et père, et de lui obéir en toutes choses, sans épargner ma vie et jusqu'à la dernière goutte de mon sang ; de garantir et de défendre de toutes mes facultés et de toutes mes forces, et de tous mes moyens les droits et priviléges de l'autocratie souveraine, de la puissance et de l'autorité de Sa Majesté Impériale établis ou à établir par les lois, en coopérant à tout ce qui peut concourir au service de Sa Majesté et au bien de l'empire, en ma qualité d'héritier du trône de toutes les Russies, ainsi que du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande réunis à cet empire.

» Je jure et je promets d'observer dans toute leur force et leur inviolabilité tous les règlements pour l'ordre de la succession au trône et les dispositions de la pragmatique sanction concernant la famille impériale tels qu'ils sont établis par les lois fondamentales de l'empire, comme je puis en répondre devant Dieu et son jugement

dernier. Seigneur Dieu de nos pères et Roi des rois, enseigne, éclaire et dirige-moi dans la grande tâche qui m'est réservée, que la haute sagesse qui siége sur ton trône m'accompagne; fais-la descendre des cieux, pour que je puisse discerner ce qui est agréable à tes yeux et ce qui est juste selon tes lois. Que mon cœur soit dans tes mains. Ainsi soit-il. »

Après le prononcé de ce serment, le clergé a entonné le *Te Deum*, accompagné d'une salve de trois cent un coups de canon tirée de la forteresse et de la flottille rangée devant le palais. A l'issue des prières récitées ensuite pour la famille impériale, le vice-chancelier comte de Nesselrode reçut la formule du serment revêtue de la signature du Césaréwitsch pour la réunir, conformément aux lois fondamentales de l'empire, aux autres actes concernant la famille impériale et déposés dans la section spéciale des archives de l'Empereur.

D'abondants secours distribués aux indigents de la ville, une brillante illumination, couronnèrent dignement cette journée, qui promettait un règne heureux à l'avenir de la Russie.

Les joies de cette solennité furent assombries par une triste nouvelle; une voix de deuil se mêla au chant des cantiques composés pour la majorité d'Alexandre. Un courrier venu de Rome apporta la nouvelle de la mort du gouverneur de l'héritier du trône. En l'apprenant, la douleur d'Alexandre fut immense comme la perte qu'il venait de faire : les larmes qu'il donna à sa mémoire chérie furent le plus beau panégyrique du maître et le plus bel éloge de l'élève... Ses regrets furent d'autant plus sincères qu'il n'ignorait point qu'il était en quelque sorte la cause involontaire de la mort de son gouverneur. Dans les derniers jours de l'année

précédente, Alexandre, accompagné du général de Merdec qui ne le quittait jamais, faisait une promenade à cheval dans le Champ de Mars : tout à coup, une corde tendue à l'extrémité de ce terrain de manœuvres lui barra le passage, il voulut le franchir, mais son cheval, rebelle à sa volonté ou mal lancé, se renversa sur son cavalier, qui resta quelques instants sans connaissance. L'épaulette du grand-duc, amortissant le coup, lui sauva la vie; mais le sentiment d'effroi, de désespoir, qui s'empara du général de Merdec fut si grand qu'il ressentit à l'instant même une violente commotion au cœur, à la suite de laquelle une maladie organique se déclara instantanément.

Dans les mois qui suivirent cet événement, les symptômes les plus alarmants se manifestèrent à plusieurs reprises; il dut interrompre ses fonctions, et se résoudre à se séparer de son élève pour aller chercher sous le ciel de Rome une guérison que les médecins n'osaient plus espérer sous l'âpre climat de la Russie; leurs prévisions ne devaient que trop tôt se justifier. Jusqu'à son dernier soupir, le souvenir du jeune prince à qui il avait consacré sa vie n'a cessé d'occuper sa pensée, son nom est le dernier qui se soit échappé de ses lèvres mourantes, il l'a emporté dans le linceul de son tombeau, et Alexandre a apporté le souvenir du sien sur le trône.

Depuis longtemps Nicolas avait reconnu que l'insuffisance des traitements affectés aux employés militaires et civils était l'une des principales causes de l'esprit vénal, si généralement répandu, admis et accepté dans toutes les branches de l'administration russe. Il avait compris que pour corriger ces abus, justifiés en quelque sorte par les nécessités de la vie matérielle, il fallait

améliorer le sort des employés participant au budget; il prescrivit avec résolution une mesure si utile et en même temps si conforme à la saine morale; mais les circonstances difficiles dans lesquelles l'État s'était trouvé jusqu'à ce jour l'avaient empêché d'accomplir l'un des plus chers désirs de son cœur. Ce ne fut que dans les derniers jours du mois d'août 1834 qu'il entrevit la possibilité de mettre à exécution ce projet mûri dans sa sagesse. En conséquence, il décida, par un oukase adressé au Sénat dirigeant, sous la date du 29 août-10 septembre, qu'il serait alloué annuellement à partir de l'année 1835 une somme provisoire de deux millions cinq cent mille roubles pour accorder des traitements supplémentaires aux employés dépendant des ministères de la justice et de l'intérieur, qui en avaient le plus pressant besoin. Cette allocation, répartie entre les deux départements, devait être encore augmentée dès la première année pour peu que la possibilité s'en présentât, et graduellement accrue par la suite, jusqu'à ce que la position des employés fût garantie d'une manière solide et correspondante à leurs besoins. En même temps il assigna une allocation égale pour l'armée de terre.

Tout en poursuivant les abus avec une rare persévérance et en cherchant à les détruire au sein d'une société où ils avaient jeté de si profondes racines, Nicolas faisait une juste distinction entre la probité réelle et un désintéressement affecté. Entre mille, en voici un exemple.

Un matin qu'il faisait sa promenade habituelle aux environs du palais, il rencontra un agent de police et lui demanda d'un ton bref qui il était et ce qu'il faisait là. L'agent sans se laisser déconcerter par une interpellation si imprévue, lui répondit qu'il était le chef du quartier

de la ville auquel appartenait le palais, et qu'il faisait son inspection de chaque jour.

« Quel est le chiffre de tes appointements de l'année?

— Une vingtaine de roubles-argent, Sire.

— Et combien dépenses-tu annuellement?

— Trois cents roubles, au moins.

— As-tu de la fortune?

— Je suis pauvre comme Job, Sire...

— Comment fais-tu donc pour trouver le moyen de dépenser plus que tu ne gagnes?

— Les propriétaires, les marchands, les habitants des maisons de mon quartier, ont l'habitude de me donner des étrennes à Noël, à Pâques, et aux jours de grandes fêtes.

— C'est donc par des moyens illicites que tu les y forces?

— Non, Sire; c'est uniquement pour récompenser les soins que j'apporte à la surveillance des dvoriks (portiers) et à la sûreté du quartier.

— Et quelle somme chacun d'eux te donne-t-il?

— Cela dépend de leur fortune ou de leur générosité.

— C'est bien, » lui répondit l'Empereur, et il continua sa promenade.

Le lendemain, l'agent de police, au retour de son inspection, trouva chez lui un ordre qui lui enjoignait de se rendre immédiatement dans les bureaux du grand maître de la police de Saint-Pétersbourg. Introduit auprès du général, celui-ci lui demanda s'il avait parlé à l'Empereur.

« C'est l'Empereur qui m'a parlé, répliqua l'agent, je me suis contenté de lui répondre.

— Quel a été le sujet de votre conversation? »

L'officier de police raconta alors dans tous ses détails son entrevue de la veille avec l'Empereur.

« Je comprends, maintenant, » dit le général; et lui remettant un pli cacheté à son adresse, il ajouta : « Voici ce que je suis chargé de vous remettre de la part de Sa Majesté. »

L'agent rompit aussitôt l'enveloppe scellée aux armes impériales. Elle contenait une somme de cinq cents roubles, avec l'inscription suivante : « *Étrennes du propriétaire du palais d'hiver.* »

Dans ce temps-là l'Empereur, occupé sérieusement de l'éducation de la jeunesse, comprit la nécessité de lui imprimer une direction plus nationale. La passion prononcée des voyages à l'étranger, qui se faisait remarquer presque partout, tendait à dénaturer l'esprit public : les jeunes Russes élevés en France, en Angleterre ou en Allemagne apprenaient superficiellement toutes choses, excepté ce qu'il leur importait le plus de connaître, l'histoire, la géographie, la langue même de leur pays! Trop inexpérimentés pour bien analyser le fond des choses, ils ne rapportaient en Russie des bancs de l'école ou des salons du grand monde que les fleurs étiolées et les fruits tarés de la civilisation occidentale. La passion ruineuse du jeu, l'amour effréné du luxe et des plaisirs, des vues et des idées fausses, les fatales désillusions d'une jeunesse vieillie avant le temps, des besoins nouveaux pour une vieillesse anticipée. Toute la science pour eux consistait à parler correctement plusieurs langues, à s'habiller d'après les règles du tailleur le plus à la mode, à se présenter d'une manière irréprochable dans un salon, à connaître les romans du jour et à savoir faire à propos un peu d'opposition.

Pour remédier à cet état de choses, Nicolas défendit

d'envoyer des jeunes gens à l'étranger, sauf quelques exceptions, pour lesquelles des autorisations spéciales devenaient nécessaires. Les règlements de l'instruction publique prescrivaient en outre d'enseigner la langue, la littérature, l'histoire et la statistique nationales.

Les institutions particulières, soumises à une sévère surveillance, furent menacées de suppression dans le cas où elles n'auraient point satisfait aux conditions de leur existence. Il fut aussi interdit aux parents et tuteurs de prendre des instituteurs et des institutrices dont la moralité et la capacité n'auraient pas été préalablement constatées par une des universités de l'empire, sous peine d'une amende de 250 roubles, et, en cas de récidive, de l'expulsion hors du pays pour les étrangers et de poursuites judiciaires pour les Russes.

Le même esprit qui avait présidé à ces règlements inspira l'oukase du 22 avril-3 mai, apportant de nouvelles entraves à la liberté des voyages et du séjour à l'étranger, fixant en outre le terme de séjour autorisé à l'étranger avec des passe-ports légaux à cinq années pour la noblesse, à trois années pour les individus des autres professions. Aux termes de cet oukase, quiconque muni d'un passe-port en règle demeurerait à l'étranger au delà du terme fixé, devait être considéré comme absent et ses biens mis en tutelle, sauf les droits de la femme et des enfants. Si l'absent invité par la voie des journaux à revenir dans sa patrie persistait à vivre dans l'émigration, ses biens resteraient en tutelle jusqu'à sa mort pour être transmis ensuite à ses héritiers. Cependant, si à son retour en Russie l'absent pouvait prouver que des obstacles insurmontables l'avaient empêché de rentrer dans les délais fixés, ses biens devraient lui être restitués avec les revenus perçus.

Cet oukase, diversement interprété, fut considéré par les uns comme une gêne infligée despotiquement à la liberté d'action des Russes, et par les autres comme la volonté de rejeter ou de réglementer la politique de Pierre le Grand et de Catherine II, dont tous les efforts, favorisant l'émigration des nobles russes, tendaient à *occidentaliser* l'esprit de la nation; d'autres enfin blâmaient sévèrement une mesure qui inspirait à la majorité de la noblesse active des sacrifices et des privations, tandis que la minorité résiderait à l'étranger dans les plaisirs et l'oisiveté.

Dans le but de concilier les intérêts de l'agriculture avec les besoins de l'armée, l'empire, d'après un nouveau système de recrutement, fut désormais divisé en deux régions d'une population à peu près égale, celle du nord et celle du sud, et le recrutement ne devait s'exécuter chaque année que dans l'une de ces deux régions. Enfin, un oukase mis en vigueur le 1er-12 août, fit remise entière du recrutement arriéré aux gouvernements qui en avaient été exemptés provisoirement l'année précédente, en raison de la disette qu'ils avaient éprouvée.

Tandis que d'une main Nicolas répandait ainsi ses bienfaits sur une partie de son peuple, de l'autre il continuait à frapper sans pitié la Pologne sanglante et mutilée. Des conseils de guerre en permanence, des condamnations sans nombre, des confiscations, des cachots encombrés, la route de la Sibérie devenue le grand chemin de la déportation, des scènes de désolation et de désespoir; le dégoût de la vie, le désir de la mort : tel était l'affligeant tableau que présentait la Pologne trois années après son insurrection. Durant ces trois années, pas une voix généreuse n'avait osé faire entendre une parole de miséricorde sérieuse.

Cependant voulant enfin s'assurer par lui-même de l'état des esprits, l'Empereur se décida à entreprendre le voyage de Varsovie. Il s'y rendit dans les derniers jours du mois de novembre, de Berlin par le chemin direct de Posen. En entrant dans cette ville, où chaque regard d'homme semblait devoir darder pour lui un éclair de haine et de vengeance, Nicolas fournit une preuve de plus de cette intrépidité stoïque dont seul il possédait le secret. Devant les flots de la foule qui se pressait sur son passage, ses généraux craignant que le fanatisme polonais stimulé par l'exaspération ne se traduisît par un crime, lui avaient fait un rempart de leurs poitrines; mais d'un geste majestueux répété à droite et à gauche, il avait dispersé son escorte, et, trois pas en avant, il marcha résolûment au milieu du peuple, effrayé lui-même de tant de courage.

Soldat plutôt qu'administrateur, Paskevitch, faisant sentir sous la poignée de son sabre la dictature absolue dont il était investi, avait laissé jusqu'à ce jour le champ libre aux abus de pouvoir, aux exactions de toute nature, dont la responsabilité morale portait sur l'Empereur qui les ignorait. Varsovie, abandonnée à la cupidité des fonctionnaires russes, était devenue la proie et le repaire d'une bande de voleurs titrés. Rien de plus monstrueux que les moyens auxquels ces hommes avaient recours pour faire suer l'or et le sang du peuple. La manière dont ils procédaient habituellement était celle-ci : un juif, agent habile et mystérieux de leurs crimes, allait trouver les victimes désignées à son action, et leur annonçait avec l'accent d'une sympathie simulée que, compromises dans une conspiration récemment découverte, elles allaient être arrêtées et mises en jugement. Or, la mise en jugement c'était invariablement l'exil, la confiscation des biens et

la déportation en Sibérie. « Pour vous éviter la ruine et la déportation, disait le juif aux innocents compromis, je ne vois que deux moyens : la fuite ou l'offre d'une somme d'argent que je me charge de faire accepter aux agents, qui à ce prix fermeront leurs yeux et leurs mains prêtes à vous arrêter. » Les victimes, qui connaissaient la valeur de la justice moscovite, s'empressaient de remettre au juif la somme demandée, sur laquelle il prélevait ensuite d'énormes intérêts.

Cependant il advint un jour que cet homme, pressuré à son tour par le poids du remords, alla trouver ses complices et leur déclara qu'il était décidé à renoncer au métier infâme qu'il exerçait depuis longtemps avec eux. Le jour même, il fut arrêté et jeté dans les prisons de Varsovie, jusqu'au jour où l'amnistie décrétée à l'occasion du couronnement d'Alexandre II est venue le trouver pour lui rendre la liberté.

Le maréchal Paskevitch adressait aux personnes qu'il désirait avoir à ses fêtes d'hiver des billets d'invitation semblables à des requêtes d'huissier ou à des billets envoyés au domicile des gardes nationaux pour affaires de service. L'abstention devenait un péril pour le récalcitrant, qui pouvait seulement l'éviter en justifiant des motifs de santé par une déclaration du médecin.

Le jour même de son arrivée à Varsovie, Nicolas passant avec le comte Orloff devant la statue de Sobieski, élevée dans un des jardins publics de la ville, la contempla quelques instants en silence et dit au comte : « Regarde, et tu verras en ce moment devant toi deux grands imbéciles.

— Lesquels, Sire? répondit Orloff.

— Sobieski et l'empereur Nicolas.

— Pourquoi, Sire?

— Sobieski pour avoir sauvé Vienne, l'empereur Nicolas pour avoir sauvé l'Autriche. »

Après quatre années de cruelles expiations, il était permis d'espérer que le courroux du monarque serait affaibli, sinon entièrement apaisé. Son arrivée à Varsovie semblait à tous un premier pas vers la réconciliation du souverain avec la Pologne. La municipalité, voulant faire le second, résolut de porter à l'Empereur les respectueux hommages de la nation. Cette démarche devait amener, sans aucun doute, des paroles de paix et d'oubli.... Vain espoir! Le maréchal Paskevitch présenta la députation à Nicolas; mais celui-ci, sans attendre le discours qui devait lui être adressé, le prévint par cette fameuse allocution :

« Je sais, messieurs, que vous avez voulu me parler, je connais même le contenu de votre discours, et c'est pour vous éviter un mensonge.... (A ces mots la rougeur de l'indignation parut sur le front de plusieurs membres de la députation). Oui, messieurs, répéta l'Empereur, c'est pour vous éviter un mensonge que je désire ne pas entendre ce discours, car je sais que vos sentiments ne sont pas ceux que vous aviez l'intention de me manifester.

» Et comment pourrais-je y ajouter foi quand vous m'avez tenu ce même langage la veille de la révolution? N'est-ce pas vous-mêmes qui me parliez, il y a cinq ans, de fidélité, de dévouement, et qui me faisiez les plus belles protestations? Quelques jours après vous avez violé vos serments, vous avez commis des actions horribles.

» L'empereur Alexandre, qui a fait pour vous plus qu'un empereur de Russie n'aurait dû faire, qui vous a comblés de bienfaits, qui vous a favorisés plus que ses propres sujets, et qui vous a rendus la nation la plus

heureuse et la plus florissante, a été payé par la plus noire ingratitude.

» Vous n'avez jamais pu vous contenter de la position la plus avantageuse et vous avez fini par briser vous-mêmes votre bonheur. Je vous dis ici la vérité pour éclairer notre position respective et pour que vous sachiez bien à quoi vous en tenir, car je vous vois et je vous parle pour la première fois depuis votre révolte.

» Ce qu'il me faut, messieurs, ce sont des actions et non des paroles; ce que je veux, c'est que le repentir vous vienne du cœur. Je vous parle sans colère, vous voyez que je suis calme; je n'ai point de rancune : j'ai pardonné les offenses dirigées contre moi et ma famille. Mon désir est de rendre le bien pour le mal et de faire votre bonheur malgré vous; je l'ai promis devant Dieu, et je ne trahis pas mes serments. Le maréchal que voici remplit mes intentions, il me seconde dans mes projets et pense aussi à votre bien-être. »

A ce passage, les membres de la députation saluèrent le maréchal Paskevitch.

« Eh bien, messieurs, s'écria le Czar, que signifient ces saluts? Avant tout, il faut remplir ses devoirs, il faut se conduire en honnêtes gens. Vous avez à choisir, messieurs, entre deux partis, ou persister dans vos illusions d'une Pologne indépendante, ou vivre tranquillement et en sujets fidèles sous mon gouvernement.

» Si vous vous entêtez à conserver vos rêves de nationalité distincte, de Pologne indépendante et de toutes ces chimères, vous ne pouvez attirer sur vous que de grands malheurs. J'ai fait élever ici la citadelle, et je vous déclare qu'à la moindre émeute *je ferai foudroyer la ville, je détruirai Varsovie, et certes ce ne sera pas moi qui la rebâtirai.*

» Il m'est très-pénible de vous parler ainsi, il est pénible à un souverain de traiter ainsi ses sujets, mais j'agis ainsi pour votre propre bien. C'est à vous, messieurs, de mériter l'oubli du passé; ce n'est que par votre conduite et votre dévouement à mon gouvernement que vous pourrez y parvenir.

» Je sais qu'il y a des correspondances avec l'étranger, qu'on fait parvenir ici de mauvais écrits, et que l'on tâche de pervertir les esprits; mais la meilleure police du monde, avec une frontière comme la vôtre, ne peut empêcher les rapports clandestins; c'est à vous-mêmes à faire la police et à écarter le mal.

» C'est en élevant bien vos enfants, en leur inculquant des principes de religion et de fidélité à leur souverain, que vous pourrez rester dans la bonne voie. Et au milieu de tous ces troubles qui agitent l'Europe et de toutes ces doctrines qui ébranlent l'édifice social, il n'y a que la Russie qui reste forte et intacte.

» Croyez-moi, messieurs, c'est un vrai bonheur d'appartenir à ce pays et de jouir de sa protection. Si vous vous conduisez bien, si vous remplissez tous vos devoirs, ma sollicitude paternelle s'étendra sur vous tous, et malgré tout ce qui s'est passé mon gouvernement pensera toujours à votre bien-être. Rappelez-vous bien ce que je vous ai dit. »

Ce discours, auquel manquait pour geste la non moins fameuse cravache de Louis XIV, fut jugé sévèrement en Europe, trop sévèrement peut-être. Du reste, l'empereur Nicolas, en le prononçant, fut le premier à le sentir et à l'exprimer : « Il m'est très-pénible de vous parler ainsi, il est pénible à un souverain de traiter ainsi ses sujets, etc. » Les publicistes qui l'ont attaqué avec une égale violence, M. Saint-Marc Girardin entre

autres, n'ont pas assez tenu compte de la position de Nicolas comme empereur de Russie et roi de Pologne. Avant de prononcer l'anathème, une critique sage et non passionnée se serait adressé cette question : Lequel des deux de l'empire ou du royaume a le premier rompu le pacte qui les liait l'un à l'autre? lequel des deux a le premier tiré l'épée et répandu le sang? Quoi qu'il en soit, le journal officiel de Saint-Pétersbourg publia, par ordre, le discours dans tout son contenu, ainsi que les commentaires dont le rédacteur du journal l'avait accompagné, afin que la Russie pût juger en pleine connaissance de cause.

« Une telle publicité, disait le journal franco-russe, est la seule réponse que méritent ces articles, en même temps qu'elle en est la critique la plus amère, car elle prouvera le peu de valeur qu'on attache aux attaques qu'une haine impuissante dirige contre les actes ou les paroles de l'Empereur. Le langage tenu par Sa Majesté à Varsovie sera accueilli, comme il le fut toujours en Russie, par un sentiment unanime de fidélité et de dévouement national, et dans le royaume de Pologne comme l'expression d'une conviction intime et d'une vérité sévère sans doute, mais salutaire. Ce n'est pas en flattant les passions des peuples qu'on assure leur repos.

» Pour garantir d'une manière durable la paix et la prospérité de ses sujets dans ce royaume, l'Empereur a dû leur dire tout haut : « Demeurez fidèles à vos devoirs, » et vous ferez oublier ce qui s'est passé; veillez vous-» mêmes à la tranquillité de votre pays, garantissez-le de » la publication d'écrits séditieux, et vous assurerez » votre bonheur. Élevez vos enfants suivant les principes de » la religion et de la fidélité envers leur souverain, et vous » leur préparerez un bel avenir. Soyez les gardiens du

» repos intérieur de votre ville, et la citadelle d'Alexandre » n'existera que pour vous protéger, sinon vous attirerez » sur vous et sur votre patrie des maux incalculables. » Telles sont les vérités que l'Empereur et Roi a dû faire entendre aux députés de Varsovie; mais il a encore ajouté ces paroles mémorables que le *Journal des Débats* a évité avec soin de reproduire : « Depuis longtemps j'ai » pardonné les offenses dirigées contre moi et contre ma » famille; mon seul désir est de rendre le bien pour » le mal et de faire votre bonheur malgré vous : je l'ai » promis devant Dieu, et je ne trahis pas mes serments. »

» Ces paroles de paix et d'oubli ont été hautement prononcées : elles retentiront dans le cœur de tous les Polonais fidèles à leur souverain et véritablement amis de leur pays; elles seront aussi, nous en avons l'espoir, un nouveau gage de la prospérité renaissante du royaume. Les ennemis de son repos pourraient seuls les dénaturer ou les taire. »

Immédiatement après le discours qu'il venait de prononcer, Nicolas, seul en avant de son escorte, défiant, pour ainsi dire, le danger qui pouvait menacer sa personne, se rendit à la citadelle. Pendant ce temps, le peuple de Varsovie, calme et silencieux dans les rues, murmurait tout bas : « *Voici notre père qui examine ses canons.* » Cette citadelle, intervenue d'une manière si menaçante dans la mise en scène du discours impérial, domine la ville; elle est vaste et communique, par un pont qui la dessert, avec la rive droite du fleuve. Nul doute que la voix de ses canons, en cas d'émeute, ne fût assez puissante pour couvrir celle du peuple faisant un appel aux armes.

Les conjectures qui avaient précédé et suivi les congrès des souverains réunis à Theresienstadt et Munchen-Graetz se renouvelèrent cette année au sujet de grandes

parades militaires qui eurent lieu à Kalisch de concert avec les troupes russes et prussiennes.

Tout avait été calculé pour donner à ces fêtes, présidées par les souverains du Nord, un caractère magnifique et imposant. Rien ne fut épargné, on ne recula même pas devant les dépenses énormes occasionnées par la mise en campagne de deux armées fortes d'environ quatre-vingt mille hommes, au nombre desquels on remarquait, outre dix mille soldats de la garde impériale amenés par mer de Saint-Pétersbourg à Dantzick, des régiments de cavalerie composés d'Asiatiques musulmans et cosaques. Les manœuvres commencèrent le 12 septembre en présence de l'empereur de Russie, du roi de Prusse, des princes et des princesses de leurs familles, de deux archiducs d'Autriche et d'une foule de personnages éminents des deux cours. Elles durèrent huit jours. L'impératrice de Russie y prit plus d'une fois une part active : revêtue d'un brillant costume enrichi de diamants, montée sur un cheval superbe, elle fit défiler son régiment, à la satisfaction de son père et de son époux.

Soixante-dix bataillons d'infanterie, quatre-vingts escadrons de cavalerie réunis sur ce point sous la protection de deux cent soixante bouches à feu représentèrent en grand le simulacre de la guerre avec une irréprochable précision.

Ces jeux guerriers furent entremêlés de cérémonies religieuses, de bals, de concerts, de festins, de représentations théâtrales, de feux d'artifice, d'échange d'uniformes et de décorations entre les princes russes et prussiens. Mais, au grand désappointement des oracles qui avaient prédit une démonstration plus décisive, tout se borna à du bruit et à de la fumée. Le véritable but des

manœuvres de Kalisch n'était autre que celui de consolider l'alliance de la Russie avec la Prusse, et d'éveiller un esprit de fraternité entre les troupes des deux nations.

Immédiatement après la levée du camp, les deux monarques se rendirent à Tœplitz, où ils rencontrèrent le nouvel empereur d'Autriche, Ferdinand, qui venait de succéder à François, atteint subitement le 24 février d'une pleurésie à laquelle il succomba le 2 mars.

De Tœplitz, les empereurs de Russie et d'Autriche se rendirent à Prague avec leurs cours. Enfin une rapide excursion de Nicolas à Vienne, où personne ne l'attendait, pas même son ambassadeur, fut le dernier incident de son voyage à l'étranger.

Toutes les tentatives faites pour renouer le faisceau de la sainte alliance et le former devant le libéralisme en marche échouèrent en partie, car l'Autriche redoutait moins à cette heure la contagion des idées révolutionnaires que les progrès envahissants de la Russie en Orient. Plusieurs causes de difficultés avaient déjà surgi entre ces deux États.

Les récents traités d'Andrinople et de Kounkiar-Skelessi étaient de puissants motifs donnés à l'Autriche pour surveiller plutôt que pour seconder les plans de la Russie, à qui l'article 3 du traité d'Andrinople concédant la possession militaire des îles qui forment le delta du Danube, plaçait désormais sous le contrôle de cette puissance les embouchures de ce grand fleuve. Le Danube n'était plus libre. La douane russe prélevait maintenant des droits sur les bâtiments autrichiens à l'entrée et à la sortie d'un fleuve que l'empereur Napoléon considérait comme le premier de l'Europe, en raison de ses cinq cents lieues de parcours et de ses cent vingt affluents navigables.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Le jugement dernier. — Affreux sinistre. — Le canot de Pierre le Grand. — Fête séculaire. — Guerre du Caucase. — Accident de l'Empereur. — Mort du roi Charles X. — Regrets de Nicolas. — Capture de Vixeu. — Tournée d'inspection. — Fêtes militaires. — Faveurs accordées à l'Église catholique. — Incendie du palais d'hiver. — Action de courage et de dévouement. — Générosité du peuple russe. — Oukase de l'Empereur. — Rescrit de l'Impératrice. — Un sac de roubles. — Première pierre de la reconstruction du palais d'hiver. — Revers des armes russes dans le Caucase. — Énergique politique de Nicolas. — Réformes, progrès, améliorations. — Question des Indes. — Défiances de l'Angleterre. — Deux nouveaux sinistres. — Une femme forte. — Fiançailles de la grande-duchesse Marie. — Efforts des Russes dans le Caucase. — Harangue emphatique. — Énergique réponse. — Supplique à l'Angleterre. — Opposition de Schamyl. — Nicolas déclare la guerre au khan de Khiva. — Apostasie des Grecs unis. — Manœuvres perfides. — Attitude du saint siége. — Protestation de Grégoire XVI. — Échange de notes entre la cour de Rome et le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Persécutions religieuses. — Prospérité de la Russie.

L'année 1837 commença sous de tristes auspices. Un épouvantable sinistre éclatant tout à coup au milieu des fêtes du carnaval répandit le deuil et la consternation au sein de la population de Saint-Pétersbourg. C'était le 2-14 février sur les quatre heures de l'après-midi. Une affluence considérable de spectateurs désireux d'assister à la première représentation d'une pièce intitulée *le Jugement dernier,* se pressait dans une vaste baraque élevée sur la place de l'Amirauté par les soins d'un nommé Lehmann, directeur d'une troupe de comédiens fort aimés du public. Le clergé s'était d'abord opposé à ce que cette représentation eût lieu un dimanche, par anticipation sur les fêtes du carnaval, qui ne devaient commencer que le lendemain lundi; mais l'autorité laïque en avait décidé autrement. Quelques instants avant le lever du rideau, le directeur Lehmann, sous le

costume de paillasse, se présenta tout effaré devant la rampe, et s'écria : « *Sauvez-vous, le feu est au théâtre.* » Le public, croyant que cet avertissement était un lazzi du comédien, se mit à l'applaudir sans quitter les places qu'il avait eu tant de peine à se procurer. « *Sauvez-vous,* » répéta Lehmann; et pour donner plus de poids à ses cris de détresse, il fit lever le rideau et ouvrir huit larges portes. Au même instant de longs jets de flammes se répandirent dans la salle. Un cri d'effroi retentit au sein de la foule, qui se précipita dans toutes les directions pour trouver un salut devenu impossible. Il était trop tard : quelques personnes seulement purent échapper au sinistre. Les autres, entassées, culbutées aux portes de sortie, formèrent une barricade humaine infranchissable. L'Empereur, qui dans ce moment se trouvait à l'une des fenêtres du palais, aperçut l'un des premiers les clartés de l'incendie, et l'un des premiers il apparut sur la scène du sinistre pour diriger en personne les secours.

Pendant ce temps, les pompes des divers quartiers étaient arrivées : des détachements des régiments de la garde les plus rapprochés, gardes à cheval Préobrajensky et Pavlosky, vinrent en toute hâte leur prêter secours. Tout ce que l'on pouvait tenter pour sauver les victimes fut entrepris; l'Empereur, dominant de sa haute taille cet affreux spectacle, animait du geste et de la voix les travailleurs. Des actes d'un courage inouï se firent sous ses yeux. Un simple paysan nommé Tikhon Savelieff, appartenant à une terre de la princesse Galitzin dans le gouvernement de Saratoff, se précipitant dans cet océan de feu, retira huit personnes sous les yeux de Nicolas, qui le récompensa généreusement plus tard. Toutes les classes de la société rivalisaient de dé-

voucment et d'intrépidité. Vains efforts; les flammes, entourant de toutes parts la baraque, en avaient fait une fournaise ardente où pour huit cents personnes dévorées vivantes le titre de la pièce annoncée allait devenir une affreuse vérité. Malgré l'héroïsme et le zèle déployés pour arracher à la mort quelques victimes, la toiture s'écroulant avec fracas écrasa sous ses décombres les malheureux que les flammes avaient épargnés.

Nicolas, en proie à un sombre désespoir, ne quitta la scène du sinistre qu'après avoir vu retirer jusqu'au dernier des cadavres de ces ruines fumantes. Les morts furent transportés en masses informes, calcinées, sans nom, à l'hôpital d'Oboukhoff. Les blessés respirant encore et transportés dans les salles de l'Amirauté furent confiés aux soins des médecins accourus de tous les quartiers de la capitale. Le peuple, couvrant la place au nombre d'environ cinquante mille hommes, montra dans cette circonstance tout ce que peut exercer de salutaire influence sur les masses russes la présence du souverain et le sentiment d'un grand malheur. Sans aucun frein qui pût le retenir, on le vit observer le plus grand ordre et un religieux silence, ouvrant une large voie au passage des pompes, ainsi qu'aux traineaux qui transportaient les morts et les blessés, de sorte qu'avant la nuit toutes les mesures que nécessitait ce malheureux événement avaient été exécutées avec le succès qu'on pouvait espérer en de pareilles circonstances.

Le même jour il devait y avoir un bal à l'assemblée de la noblesse. L'heure avancée à laquelle avait eu lieu le sinistre de la place de l'Amirauté n'ayant pas permis de contremander cette fête, la noblesse du gouvernement de Saint-Pétersbourg, sur la proposition du grand écuyer prince Dolgorouky, son maréchal, s'empressa

de convertir le bal en une assemblée de charité. Une souscription ouverte en faveur des blessés, des veuves et des orphelins produisit en quelques instants une somme de 12,000 roubles. Cette somme ne tarda pas à s'élever au chiffre de 43,804 roubles, provenant en grande partie des dons de Leurs Majestés Impériales et des membres de leur famille. L'Empereur accorda en outre plusieurs pensions, exemptions d'impôts et autres faveurs aux parents de quelques victimes. Sur son ordre, un assez grand nombre d'orphelins furent placés dans divers établissements de la couronne. Pendant plusieurs jours, ce déplorable événement répandit une teinte sombre sur l'aspect général de Saint-Pétersbourg.

Le souvenir de ce sinistre n'était point encore effacé, que les habitants de la capitale furent conviés à une cérémonie qui ne s'était pas renouvelée depuis cent treize ans, et dont le canot de Pierre le Grand devait avoir tous les honneurs. L'histoire de ce canot est intéressante. Construit en Angleterre pour le boyard Nikita Romanoff, aïeul de Pierre le Grand, il avait servi dans la suite aux promenades nautiques du czar Alexis Mikhaïlovitch, et avait été retrouvé par Pierre sous un hangar du village d'Yzmaïlovo. D'après le désir de ce souverain, un Hollandais, nommé Brandt, contre-maître des constructions navales, répara cette embarcation, y adapta une voile et la lança sur la Yaouze et les lacs environnant Moscou.

De cette simple barque naquit dans le cœur de Pierre la pensée de créer une marine russe. A la voix de ce grand homme, les eaux de la mer Blanche furent bientôt sillonnées par de nombreux vaisseaux, et de jeunes marins formés d'abord à l'école des revers ne tardèrent pas à reparaître avec succès sur les eaux de la Baltique.

Un jour, Pierre le Grand se rappelant qu'il devait à ce frêle vaisseau la pensée première et féconde de la création d'une flotte, résolut de lui rendre de pompeux honneurs. En conséquence, par une belle matinée du printemps de 1723, le canot fut transporté de Moscou à Schlusselbourg, et le 28 mai-9 juin l'Empereur s'y embarqua pour descendre la Néva jusqu'à Saint-Pétersbourg, où l'Impératrice avec la flotte des galères l'attendait au lieu où s'élève aujourd'hui le monastère de Smolnoï : de là, il continua sa marche solennelle jusqu'à l'église de la Trinité. Alors mettant pied à terre, Pierre, l'Impératrice et leur suite se rendirent dans cette cathédrale, où ils entendirent la messe et assistèrent à un *Te Deum*, accompagné des salves de l'artillerie. Puis, à la suite d'un splendide repas et d'un brillant feu d'artifice, le canot fut mis à couvert près de l'église et reçut une garde d'honneur.

Le 11 août de la même année, Pierre passant en revue la flotte de la Baltique, fit conduire le canot, qu'il avait baptisé du nom de l'*Aïeul de la flotte russe*, au milieu des bâtiments qui lui devaient leur naissance. Il ordonna ensuite que le 30 août de chaque année, l'*Aïeul* de la flotte russe, accompagné de tous les vaisseaux à l'ancre dans le port, serait conduit en grande pompe de la forteresse au monastère de Nevsky. A la fin de la messe, un archevêque en habits pontificaux et assisté de son clergé devait sortir processionnellement du monastère pour donner la bénédiction au canot. Tant que vécut Pierre, cette cérémonie fut rigoureusement observée; mais après sa mort elle tomba en désuétude, se renouvela sous le règne d'Élisabeth Petrovna et fut supprimée en 1750.

Depuis lors cette mémorable embarcation resta dé-

posée sous un hangar dans la forteresse, jusqu'au printemps de 1803, époque à laquelle Alexandre voulant célébrer l'anniversaire séculaire de la fondation de Saint-Pétersbourg, fit transporter solennellement le canot sur le vaisseau de guerre *le Gabriel*, à l'ancre au milieu de la Néva.

Lorsque Pierre célébra dans un repas la translation de l'*Aïeul* sur les bords du fleuve qui caressait de ses flots dans le berceau d'une grande ville la naissance d'une grande flotte, trois toasts furent portés : le premier à la santé de l'Empereur, le second en l'honneur de l'*Aïeul*, le troisième à la gloire de sa postérité. Or, la postérité ayant répondu aux espérances de Pierre le Grand, et son arrière-petit-fils, l'empereur Nicolas, voulant rendre un nouvel hommage à la mémoire du créateur de la marine russe, fit conduire en grande pompe le canot de Pierre le Grand devant la flotte qui, par le nombre de ses voiles, la force et l'armement de ses vaisseaux, ne s'était jamais présentée avec autant d'éclat dans la rade de Cronstadt.

Le 28 juin, le capitaine du principal port des galères, parti de l'Amirauté dans une chaloupe sur laquelle il avait arboré son pavillon, se dirigea vers la forteresse, suivi des conseils de l'Amirauté dont le pavillon était également déployé. Ce dernier fut salué par quinze coups de canon, et répondit à ce salut par un nombre égal de coups. A leur arrivée, les membres du conseil reçurent le canot des mains du commandant de la forteresse et lui en délivrèrent une reconnaissance. Le canot alors fut mis à l'eau par des marins de l'équipage de la garde décorés de l'ordre militaire, et reçut en nageant vers le palais de l'Amirauté un salut de trente et un coups de canon. Là, un pyroscaphe à bord duquel s'embarqua le con-

seil de l'Amirauté, le prit à la remorque et le conduisit jusqu'à Cronstadt où l'attendaient tous les honneurs militaires.

Le 2-14 juillet, placé à bord du pyroscaphe *l'Hercule*, sur une estrade recouverte en drap rouge, l'*Aïeul* reçut une garde d'honneur composée de marins de la garde commandée par un officier. Deux sous-officiers et deux gardes-marine furent placés en faction près du canot. Le 3-15, un détachement de la compagnie des grenadiers du palais, commandé par un colonel, vint doubler cette garde d'honneur. La flotte de la Baltique était rangée sur trois lignes au milieu de la rade de Cronstadt. Celle du centre se composait de vingt-six vaisseaux de ligne, entre la ligne du centre et celle de gauche, trois corvettes dans la ligne de gauche, treize frégates dans la ligne de droite, cinq frégates, huit bricks et plusieurs autres bâtiments formant en tout soixante-cinq voiles. La flotte était commandée par le vénérable amiral Crown, âgé de quatre-vingt-quatre ans; il avait sous ses ordres le vice-amiral Bellingshausen et les contre-amiraux Von Plater, Soustchoff, Koulitchine, Dourassoff, Lazareff, Papachristo, Povalischine et Kordukoff. Jamais la marine russe n'avait déployé sur un même échiquier une flotte militaire aussi considérable.

Dans la matinée du 3-15 juillet, l'*Hercule* ayant à bord l'*Aïeul de la flotte*, s'avança par un temps magnifique dans la petite rade. Une légère brise soufflant de l'ouest ondulait mollement la surface de la mer et faisait flotter les pavillons, les flammes, les banderoles des vaisseaux. A midi, le pyroscaphe *l'Ijora*, monté par l'Empereur et la famille impériale, accompagnés des ambassadeurs de France, d'Autriche et d'Angleterre, doubla l'angle du port militaire et salua de trente et un

coups de canon. Alors, sur un signal donné, le pyroscaphe *l'Hercule*, porteur du canot de Pierre le Grand, s'avança dans la grande rade de conserve avec l'*Ijora*, portant pavillon du grand amiral. Lorsque les deux pyroscaphes défilèrent devant le port marchand, les troupes rangées sur le parapet présentèrent les armes, les tambours battirent au champ, et les hourras des soldats se mêlèrent aux acclamations des marins étrangers, qui, du haut des hunes et des vergnes de leurs navires pavoisés, rendaient hommage à la mémoire du grand homme qui avait ouvert au commerce les portes de son empire.

Quand l'*Hercule* arriva par le travers de la flotte tous les vaisseaux lui rendirent les honneurs militaires, et les équipages l'accueillirent par cinq hourras, se succédant sur son passage comme une traînée électrique à mesure qu'il parcourait la ligne des bâtiments. Accosté plus tard par l'*Ijora*, le pavillon impérial fut arboré sur le canot, et au même instant le tonnerre de l'artillerie de toute la flotte et de la forteresse se fit entendre. Ce fut à la fois un magnifique et touchant spectacle que celui de cette flotte manifestant par ses salves l'expression de sa reconnaissance pour la mémoire de son fondateur et la présence du petit-fils de Pierre le Grand, debout près du canot, semblant dire à son aïeul : « Regarde, tes plans ont été suivis et exécutés. » Tous les vaisseaux s'étaient pavoisés simultanément.

Dans la soirée, le canot de Pierre le Grand fut ramené à Saint-Pétersbourg et remis au commandant de la forteresse avec le même cérémonial et par les mêmes personnes qui étaient venues l'y chercher.

On se rappelle qu'en vertu d'une convention conclue à Constantinople, la Porte, après avoir obtenu une ré-

duction importante sur la dette qu'elle avait contractée envers la Russie, à titre d'indemnité de guerre, s'était engagée à lui payer dans les cinq mois suivants la somme de 80 millions de piastres turques; que la Russie s'était également engagée, lorsque cette somme aurait été intégralement payée, à évacuer la forteresse de Silistrie, mise entre ses mains par le traité d'Andrinople comme un gage, jusqu'à l'entière extinction de la dette ottomane. C'est sur l'article 4 de ce traité que la Russie établissait ses droits à la possession du pays des Circassiens; mais ceux-ci, ne reconnaissant point cette nouvelle domination, avaient pris les armes pour la combattre. Une guerre mêlée de succès et de revers, guerre de surprises, d'escarmouches sans résultats décisifs, avait éclaté entre les deux partis et s'était signalée du côté des peuplades belliqueuses de la Circassie par une tactique militaire qui rappelait la régularité des troupes européennes.

Quoi qu'il en soit, les Russes parvinrent à remporter vers le milieu de l'année une victoire importante. Au nombre de quinze mille hommes, ils attaquèrent simultanément par terre et par mer Soudjouk-Kalé, place forte de la côte, située entre Anapa et Ghelendjeck. Les pertes qu'ils éprouvèrent en s'emparant de la forteresse furent amplement compensées par les avantages de la position conquise, qui les rendant maîtres de ce point de la côte, leur permettait de couper à l'ennemi les convois qui le ravitaillaient par mer.

La nouvelle d'un voyage que l'empereur Nicolas projetait sur ces entrefaites dans la Bessarabie et en Crimée, vint corroborer les conjectures qu'une levée extraordinaire de cinq hommes sur mille, ordonnée par un oukase du 31 juillet-12 août, autorisait à former sur les intentions

du cabinet russe pour la soumission complète des Circassiens. Mais un accident imprévu empêcha l'exécution complète de ce voyage. Le Czar se rendait en calèche couverte de Penza à Camboff, lorsqu'à cinq kilomètres de la ville de Tchembar la calèche versa, et l'Empereur tombant sur le côté gauche se cassa la clavicule. Malgré la gravité de cet accident, arrivé dans la nuit du 26 août-5 septembre, Nicolas eut le courage de se rendre à pied jusqu'à la ville pour se faire poser le premier appareil et expédier un courrier à l'Impératrice. Après avoir pris quelque repos, il fit partir un second courrier porteur comme le premier de lettres dans lesquelles il traça de sa main tous les détails de l'accident qui lui était arrivé.

Cette fracture, quoique simple et sans complication, et tout en faisant espérer une prompte et complète guérison, n'en força pas moins l'Empereur à renoncer à ses projets de tournée, de revue, et à séjourner plusieurs semaines dans la ville de Tchembar. Malgré ce repos imposé à son activité, il n'en surveilla pas moins attentivement le cours des affaires de l'État.

Six ans s'étaient écoulés depuis la révolution de juillet sans que les répugnances de l'autocrate de Russie contre l'*usurpation de famille* se fussent modifiées. A toutes les avances de Louis-Philippe, il répondait par la froideur, sinon le mépris. Aux idées qui avaient préparé le chemin du trône des Tuileries au duc d'Orléans, Nicolas attribuait toutes les agitations qui avaient bouleversé une partie de ses États, et les commotions dont l'Espagne, le Portugal et l'Italie ressentaient encore le contre-coup. Les droits légitimes de dom Miguel et de Charles V mis en question et repoussés, les guerres civiles, les émeutes, les attentats

monstrueux, l'audace des mauvaises passions, les espérances et les menaces des sociétés secrètes, tout cela n'était point fait pour le rapprocher de la France, que parfois dans son langage familier il appelait l'outre d'Éole. Aussi son antipathie pour la famille d'Orléans se traduisait-elle à chaque occasion par les marques d'un dépit mal contenu. Il avait accueilli tout récemment le nouvel ambassadeur de Louis-Philippe par des mots flatteurs qui se rapportaient uniquement à l'homme chargé de représenter le roi des Français. « Monsieur de Barante, lui avait-il dit, je suis charmé de recevoir en vous l'ambassadeur... des ducs de Bourgogne. » Cet éloge, accordé avec infiniment d'esprit à l'historien, renfermait un trait acéré contre l'ambassadeur.

La nouvelle de la mort du roi Charles X, qui parvint à Nicolas vers la fin du mois de novembre, augmenta, s'il est possible, les sentiments hostiles qu'il professait pour un ordre de choses né dans le travail des barricades. Par contre, les regrets qu'il donna à la mémoire du vieux roi mort dans l'exil furent sincères; il les manifesta publiquement et à haute voix comme un pieux hommage rendu au malheur et aux vertus chevaleresques du roi de France.... Il voulut que la cour impériale prît le deuil pour vingt-quatre jours, et se fit raconter en détail les derniers moments de l'illustre mort.

Le roi Charles X avait quitté Lintz pour se rendre à Goritz, sous le coup d'un sombre pressentiment. Plusieurs fois pendant ce voyage qui le conduisait vers une tombe, il témoigna le regret d'avoir quitté Lintz; il voulait même y retourner, mais les instances de la duchesse d'Angoulême, à laquelle il n'avait jamais rien refusé, le déterminèrent à continuer sa route; il arriva

sans accident à Goritz. Le 4 novembre, jour de sa fête, fut célébré en famille par les rares courtisans du malheur. Malgré les tristesses de l'exil, le Roi montra même de la gaieté pendant le repas; sa santé n'avait jamais paru meilleure. Cependant vers le soir il se plaignit d'un malaise et rentra dans son appartement. Plus tard, dans la nuit, des vomissements accompagnés de crampes annoncèrent tous les symptômes du choléra. « J'en ai fini avec les choses de ce monde, dit le Roi; le malheur comme la gloire, tout passe en ce monde. » L'évêque d'Hermopolis consola le monarque, mais il ne put lui administrer la sainte communion en raison de la fréquence des vomissements. Les symptômes du choléra avaient cessé devant l'énergie des remèdes appliqués à temps, mais l'affaiblissement qui succéda à cette violente attaque fut tel, que l'âge avancé du Roi dut céder à ce dernier mal. L'évêque administra l'extrême onction à Sa Majesté, qui répondit d'une voix distincte aux prières des agonisants. Ses dernières paroles furent pour le bonheur de la France, qu'il avait tant aimée. Il expira à une heure du matin, dans les bras de la duchesse d'Angoulême, sublime holocauste de toutes les douleurs humaines. Le nom de cette infortunée princesse se trouva plus d'une fois sur les lèvres de l'empereur Nicolas, uni à celui du roi Charles X.

Un incident dont les conséquences auraient pu devenir graves eut lieu à cette époque dans les eaux de la mer Noire : les vaisseaux de la marine russe capturèrent le schooner anglais *le Vixen*, le capitaine du bâtiment et le propriétaire de la cargaison qui se composait de sel, au moment qu'ils étaient venus dans ces parages pour débiter cette denrée aux habitants; mais le *Vixen*, que des journaux de Londres avaient accusé de porter des

munitions de guerre aux Circassiens, avait été trente-six heures en communication avec la côte, et n'avait plus que deux canons au lieu des quatre qu'il devait porter. Le fait de livraison de munitions de guerre aux Circassiens était patent; il était également prouvé que le schooner avait violé les règlements de douane et de quarantaine de la Russie, sur la côte d'Abasie. Aussi fut-il déclaré de bonne prise et conduit comme tel dans le port de Sébastopol. Cependant le gouvernement russe n'appliqua point toute la rigueur des lois à l'équipage, qui fut mis en liberté.

Le voyage d'inspection dans les provinces méridionales, que l'accident arrivé à l'Empereur avait interrompu au mois de septembre dernier, fut repris cette année sur de plus larges proportions. En effet, l'Impératrice, le grand-duc héritier, le grand-duc Michel et les principaux dignitaires de la couronne accompagnèrent Nicolas, pour assister à de grandes manœuvres militaires qui devaient avoir lieu dans la plaine de Vosnesensk, située sur le Boug, à cent trente-cinq kilomètres d'Odessa. Comme au temps de Catherine II, où les courtisans faisaient jaillir sur son passage au milieu des steppes des villes de bois ou de carton peint, des palais, des jardins, des salles de concert et de bal avaient été improvisés dans cette plaine pour les fêtes auxquelles l'Empereur avait convié un grand nombre de princes et de généraux étrangers. Les troupes, réunies sous le commandement en chef du comte de Witt, formaient un effectif de quarante mille cavaliers, vingt mille fantassins et cent quatre-vingts bouches à feu, environ quatre-vingt mille hommes. L'infanterie avait assis son camp sur les hauteurs qui dominent le village de Boug, la cavalerie avait dressé ses tentes sur les bords du fleuve; ses lignes, coupées par

des bouquets de verdure, occupaient un espace de seize kilomètres et formaient un coup d'œil des plus pittoresques. Toute la mise en scène des jeux guerriers, si chers aux princes de la famille Romanoff, fut déployée en cette circonstance : les prises d'armes, les alertes inopinées, les charges des escadrons faisant trembler le sol, les tonnerres de l'artillerie foudroyant des ennemis imaginaires, le bruit du canon le jour, l'harmonie de la musique le soir, les plaisirs du bal après le simulacre de la guerre, tel fut le programme des fêtes qui pendant quinze jours firent une diversion aux graves soucis de la politique.

Du camp de Vosnesensk, la famille impériale se rendit à Odessa, d'où elle s'embarqua pour la Crimée. L'intention du Czar était de visiter les ports de Nicolaïeff, de Sébastopol, et d'assister aux évolutions de la flotte dans la mer Noire; mais l'amiral russe allégua les tempêtes de l'équinoxe et le peu de sûreté de la rade pour ajourner cette partie du programme de la tournée impériale. Nicolas dut renoncer pour les mêmes motifs à son projet de traverser le Caucase, de se rendre à Tiflis, et de pousser jusqu'à l'extrême frontière orientale de ses États. A Érivan, l'une de ses dernières conquêtes, il se borna à visiter le camp de Ghelendjeck et la forteresse d'Anapa. Le 25 octobre-7 novembre, la famille impériale fit son entrée à Moscou, où elle comptait passer quelques jours.

Le voyage de l'Empereur en Crimée redoubla l'attention publique éveillée sur cette guerre de Circassie dont la Grande-Bretagne, inquiète pour son commerce dans la mer Noire et pour ses possessions dans les Indes, se préoccupait si vivement.

De l'issue de la lutte engagée par la Russie contre les

tribus caucasiennes dépendait la sécurité des possessions anglaises; car, maîtresses des défilés par lesquels l'empire moscovite communique avec la Géorgie, ces tribus couvraient la route qui, par les grandes étapes de Tiflis, Bagdad et Téhéran, conduit à Calcutta. Aussi un instant avait-on cru que le cabinet de Saint-James aurait profité de la prise du *Vixen* pour se prononcer ouvertement contre les prétentions de la Russie sur l'Abasie et en faveur de l'indépendance circassienne, mais il n'en fut rien; l'Angleterre passa condamnation sur le fait du navire capturé, et n'accorda aux efforts des Circassiens combattant pour leur indépendance, que le concours stérile d'une sympathie négative.

Au reste, cette lutte avec la Circassie, école militaire de la Russie, était une question qui remontait à plusieurs années : Pierre le Grand, le premier, l'avait soulevée. Ses projets de domination, conçus dès 1723, sur les provinces de la mer Caspienne et du Caucase, avaient été repris en 1783, époque à laquelle le souverain de la Géorgie, se déclarant lui-même vassal des Romanoff, prépara la réunion de ses États à l'empire russe. Le traité de 1806, qui sanctionna cette annexion, a cela de remarquable qu'il abandonne à la Russie non-seulement les provinces constituant la Géorgie, mais encore toutes celles qui en avaient fait partie autrefois et qualifiées par ces mots : *Possessions à reprendre.*

Malgré son importance, la Géorgie proprement dite n'était point la conquête que l'ambition russe convoitait le plus; ce qu'elle revendiquait en vertu du traité d'Andrinople, c'était le territoire des Abases placé entre la mer Noire et la chaîne de montagnes qui sépare l'Europe de l'Asie. Elle en comprenait l'importance pour établir une sorte de plain-pied entre ses possessions d'en deçà

et d'au delà du Caucase. Pour aller en Géorgie et en Mingrélie, l'Abasie offre une route plus sûre que les gorges profondes habitées par les Circassiens et où quelques braves pourraient défier une armée entière, de telle sorte que les marches des Russes dans le Caucase sont toujours des expéditions militaires et souvent des opérations malheureuses. D'un autre côté, la Russie n'ignore point que la puissance qui s'établirait solidement sur cette ligne d'âpres sommets, fermée de chaque côté par une mer, en ferait un boulevard inexpugnable d'où elle commanderait à l'Asie centrale. De là cette continuité de persévérance dans ses projets qui tôt ou tard donnera raison à ses armes.

Quoi qu'il en soit et malgré les succès des Russes, les Circassiens et les Abases offraient dans ce temps l'exemple des prodiges que peuvent faire des gens déterminés à mourir pour conserver leur indépendance. Les Russes arrivèrent encore au terme de cette année sans avoir fait des progrès sensibles dans la soumission de ces rudes contrées. Chaque succès pour eux était acheté par des pertes cruelles, car dans cette guerre de montagnes ils avaient tout contre eux, l'âpreté du climat, les obstacles du terrain, les surprises imprévues, les embuscades habilement dressées et le courage indomptable des peuplades insoumises.

Depuis quelque temps l'empereur Nicolas semblait vouloir faire oublier les rigueurs que son gouvernement exerçait contre les populations catholiques de la Pologne par des actes de générosité en faveur de l'Église romaine établie en Russie. Indépendamment de dépenses considérables faites dans diverses parties de l'empire pour la réparation et l'entretien des temples appartenant à cette communion, il assigna sur le trésor impérial une

somme de 200,000 roubles pour la construction d'une église catholique en pierre à Cronstadt, où les catholiques romains, étrangers pour la plupart à ce port, la réclamaient depuis de longues années. La petite église construite en bois dans cette ville tombait en ruines et ne répondait plus aux besoins de la population catholique, augmentée par l'affluence des voyageurs arrivant chaque année, à l'époque de la navigation, de divers pays, et trouvant de plus en plus difficile l'accomplissement de leurs devoirs religieux. La première pierre de cette nouvelle église, placée sous l'invocation des saints apôtres Pierre et Paul, fut posée solennellement, le 28 août-9 septembre, par l'évêque Ignace Pavloski, président du collége ecclésiastique catholique romain, en présence de l'aide de camp général Kolzakoff, général de l'état-major général de la marine, du vice-amiral Bellingshausen, remplissant les fonctions de gouverneur militaire de Cronstadt, du général-major Buhrmeister, commandant de place, et d'une nombreuse réunion d'officiers supérieurs de la marine, du génie et d'employés civils.

Cette même année, à la demande du prieur de la paroisse de Sainte-Catherine à Saint-Pétersbourg, Nicolas lui accorda, sur la banque d'emprunt, un prêt de 500,000 roubles, sans intérêts, pour quatre ans, afin de faire reconstruire sur une plus vaste échelle la vieille maison dépendant de cette église. Au bout des quatre années, ce prêt pouvait être atermoyé à vingt-six ans, sans prime, au profit de la banque.

Cependant la Providence ménageait à l'Empereur une nouvelle épreuve qui devait mettre une fois encore en relief toute l'énergie de son courage et toute la force de sa volonté. Dans la soirée du 17-29 décembre la cour

assistait à une représentation du théâtre français, lorsqu'au milieu d'une pièce on vit entrer dans la loge impériale un adjudant qui, s'approchant du ministre de la maison de l'Empereur, lui dit quelques mots à l'oreille et se retira avec précipitation. Le prince Wolkonsky continua à regarder la représentation avec une distraction qui n'échappa à personne; il était inquiet, préoccupé. Une demi-heure à peine s'était écoulée que l'adjudant revint et lui adressa quelques mots à voix basse. Le prince aussitôt les transmit à l'Empereur, que l'on vit se lever précipitamment, et sortir de la loge sans prévenir l'Impératrice du motif de son absence. Il s'élança sur un cheval qu'on lui avait amené devant la porte du théâtre, et partit au galop dans la direction du palais d'hiver. Une foule immense se pressait dans les rues et marchait du même côté. Il était neuf heures et demie, et cependant la nuit resplendissait comme si elle eût été éclairée par une immense aurore boréale; de longues gerbes de flammes s'élançaient dans les airs, et répandaient au loin de sinistres lueurs. Le palais d'hiver était tout en feu.

Le tableau qui s'offrit aux regards de Nicolas lorsqu'il arriva devant ce vaste foyer d'incendie était effrayant. De toutes les fenêtres des colonnes de feu, se dessinant en courbes ardentes, jaillissaient avec un sifflement aigu comme doit l'être le râle d'un damné, et semblaient lécher en montant vers le ciel les pieds des statues symboliques qui ornent la partie supérieure du palais, et qui devaient résister à cet immense naufrage. Nicolas fit aussitôt prévenir l'Impératrice de ce qui se passait, en l'engageant à se rendre au palais d'Anitschkoff, où ses augustes enfants avaient été transportés. L'Impératrice se disposait en effet à les rejoindre, lorsqu'elle se rap-

pela qu'une de ses demoiselles d'honneur, la comtesse S. Golénisteheff-Koutousoff, se trouvait gravement malade au palais. Craignant alors qu'on ne l'oubliât dans le trouble et le désordre de l'incendie, elle se rendit immédiatement sur le théâtre du sinistre, et ne le quitta qu'après s'être assurée que la malade se trouvait en sûreté.

Pendant ce temps, l'Empereur, conservant un admirable sang-froid au milieu du tumulte général, faisait le tour du palais pour relever les sentinelles, qui, refusant de se retirer sans les ordres de leurs chefs, attendaient l'arme au bras avec une héroïque résignation, malgré l'épouvantable chaleur qui les dévorait. Plusieurs déjà, victimes de la discipline militaire, avaient péri au poste du devoir. Nicolas, pénétrant ensuite dans l'intérieur du palais, reconnut au premier coup d'œil le danger d'un prochain écroulement. Il se rendit aussitôt dans les salles les plus menacées pour en éloigner les hommes occupés à arracher à l'incendie les meubles précieux; il dut employer la violence pour accomplir cette œuvre de salut. Quatre travailleurs occupés à détacher une magnifique glace ne voulaient pas se retirer avant d'avoir exécuté leur mission; alors Nicolas tira son épée, et de la poignée il frappa la glace avec tant de violence, qu'elle tomba en éclats sur ces hommes dévoués. Ils avaient à peine franchi la salle, que le plafond s'écroula derrière eux avec un fracas épouvantable.

Dans ce moment on vint avertir l'Empereur que sur un autre point de la ville, à l'extrémité de Wassili-Ostroff, le feu s'était manifesté au port des galères. A la nouvelle de ce nouveau désastre, Nicolas ordonne au grand-duc héritier de se rendre sur les lieux pour diriger les secours. Le jeune prince se jette dans le premier

traîneau qu'il rencontre, puis, passant à fond de train devant les casernes du régiment des gardes de Finlande, il envoie sur-le-champ le premier bataillon au secours des incendiés. Quelques instants après son traîneau verse, il s'élance sur le cheval d'un gendarme qui passait et poursuit sa course précipitée. Son arrivée inattendue au port des galères fit rentrer l'espoir dans le cœur des habitants menacés d'une conflagration générale. Son exemple, ses paroles ranimèrent le zèle des travailleurs. En peu d'instants leurs efforts habilement dirigés se rendirent maîtres de l'incendie.

Rassuré sur ce point, le grand-duc héritier revint rendre compte au Czar du succès de la mission qu'il lui avait confiée, et partager avec lui les angoisses de cette nuit terrible. De son côté, le grand-duc Michel, à la tête de la garde dont il était le commandant en chef, disputait le palais de l'Ermitage, contigu au palais d'hiver, aux flammes qui le menaçaient. Les soldats, stimulés par l'exemple de l'intrépidité et du dévouement que leur donnait le frère de l'Empereur, rivalisaient de zèle et d'empressement à exécuter ses ordres. Plus d'une fois Michel dut ralentir le courage de ces braves gens, qui se précipitaient sans les calculs de la prudence au milieu du plus grand danger. C'est ainsi que, par le concours unanime de tous les efforts et de toutes les volontés, le prince parvint à poser des bornes à l'action dévastatrice du feu sans exposer le bien le plus précieux des souverains, la vie de leurs sujets.

A minuit, l'on dut renoncer à l'espoir de sauver le palais d'hiver; tout ce que le courage et le dévouement peuvent inspirer avait été vainement employé; l'incendie, se jouant des efforts qui s'épuisaient à le combattre, dévorait avec une rapidité effrayante toutes les parties de

l'édifice : il semblait braver les eaux de la Néva, paralysée sous ses pieds par l'hiver. Telle était son intensité, que sous l'action pénétrante de l'atmosphère embrasée en quelque sorte, on voyait fondre les glaces du fleuve, et cependant le thermomètre marquait vingt-cinq degrés au-dessous de zéro. L'eau gelait dans les airs, malgré la précaution qu'on avait eue d'employer les pompes à fourneau, dans lesquelles l'eau se maintient tiède et liquide.

Pendant que l'œuvre de destruction se consommait, les efforts des travailleurs, changeant de nature, ne tendirent plus qu'à mettre en sûreté les objets précieux menacés par les progrès irrésistibles de l'incendie, et à les transporter à l'hôtel de l'état-major général et au palais voisin de l'Amirauté. On réussit à sauver de cette manière les insignes et les diamants de la couronne, ainsi que les diamants de l'Impératrice et des grandes-duchesses. Mille objets précieux, tels que les portraits et les tableaux qui rappelaient les époques les plus glorieuses de la Russie, le meuble chinois qui décorait l'appartement de Catherine II, tous les trésors que renfermait celui de l'Impératrice, les vases précieux, les statues de prix, les riches candélabres, les bronzes, les pièces d'or et d'argenterie, les étoffes rares furent également déposés en lieu de sûreté. L'Empereur ne songea qu'à dérober aux flammes la correspondance intime de l'impératrice Alexandra, le trésor le plus cher à son cœur.

A ces actes de dévouement se mêlaient les scènes les plus étranges. Malgré la gravité de la circonstance, Nicolas ne put s'empêcher de sourire à la vue d'un troupeau de vaches et de chèvres que les serviteurs du palais, disputant aux ravages de l'incendie, faisaient descendre des combles de l'édifice, où, pour l'exploita-

tion d'une industrie cupide, les pauvres bêtes se trouvaient secrètement détenues [1].

Les prêtres attachés au service religieux du palais, oubliant dans la terreur panique qui les faisait fuir les devoirs de leur ministère, refusaient aux prières des sentinelles résolues à ne point abandonner leur poste périlleux une bénédiction suprême qu'ils leur lançaient en courant.

Malgré la rigueur du froid, cent mille curieux, debout sur la place, immobiles, consternés, contemplaient en silence ce lugubre spectacle. A minuit moins quelques minutes le timbre de l'horloge se mit à sonner comme un glas funèbre la dernière heure du palais impérial. Chaque coup frappé sur l'airain rendait une vibration stridente précipitée. La foule en compta jusqu'à onze; mais au moment où le timbre allait frapper le douzième, l'horloge, se détachant avec un sifflement aigu, roula du faite de l'édifice sur les débris enflammés des splendeurs souveraines. Après avoir assisté à cette dernière scène du drame qui venait de se dérouler sous ses yeux, le peuple consterné se retira en silence, mais l'empereur Nicolas ne quitta le lieu du sinistre qu'après avoir vu la magnifique résidence de ses prédécesseurs entièrement consumée.

« Dieu soit béni, dit-il en rejoignant sa famille au palais d'Anitschkoff, personne n'aura péri, je l'espère. » Tout le cœur de Nicolas se trouve dans cette pieuse action de grâces rendue à Dieu. Que lui importaient les splendeurs d'un palais auprès de la vie d'un homme!

[1] Une partie des combles du palais était transformée à l'insu de la famille impériale en une véritable vacherie. Le bétail nourri avec les débris des cuisines, procurait en fait de crème, de lait et de beurre, d'abondants bénéfices aux gens qui avaient eu l'idée de cette exploitation.

Cet immense désastre n'avait pu s'effectuer cependant sans faire des victimes ; treize hommes avaient péri : les uns, victimes de la foi militaire, n'avaient point voulu abandonner leur poste sans en être relevés par leurs chefs; les autres avaient succombé victimes de leur dévouement et de leur zèle.

Dans les premiers moments de l'effroi causé par la nouvelle du sinistre, et tandis que l'impératrice Alexandra, n'écoutant que la voix de son cœur, s'exposait elle-même au danger pour sauver une de ses dames malade, son secrétaire particulier, le conseiller intime Chambeau, se rendait dans le boudoir de cette princesse avec une douzaine de fidèles serviteurs, et faisait emporter au palais d'Anitschkoff tous les objets à l'usage de l'Impératrice; il les fit ensuite disposer avec une habileté si parfaite, que lorsque Alexandra entra dans son nouvel appartement pour se reposer, elle ne trouva rien de changé que les quatre murs. Tout ce qu'elle aimait était à sa place accoutumée : ses montres, ses vases, ses écrins, ses toilettes, les mille indispensables futilités du boudoir d'une femme de goût, rien n'avait été oublié. A ces mots : « Laissez passer, ceci appartient à l'Impératrice, » le peuple s'était rangé respectueusement devant le passage de ce précieux dépôt.

De ce vaste palais, le plus vaste du monde[1], il ne restait debout que les murailles, dont les énormes épaisseurs, formées de briques, s'étaient durcies au feu. Le reste n'offrait plus qu'un aspect de ruines fumantes. L'Empereur ordonna qu'une commission fût formée pour rechercher les causes de l'incendie. Les explications fournies de vive voix par les personnes le mieux en état de donner des renseignements exacts n'étant point satisfai-

[1] Voyez les Documents historiques, n° 21.

santes, les membres de cette commission, assistés par des architectes, acquirent la certitude que la véritable cause de l'incendie provenait d'un tuyau de chaleur qu'on avait oublié de boucher lors des dernières réparations faites à la salle des feld-maréchaux. Ce tuyau de chaleur se trouvait dans un grand tube de conduite qui s'étendait entre les salles des chœurs et la voûte en bois de la salle de Pierre le Grand, attenant à celle des feld-maréchaux. C'est de ce conducteur que le feu s'était échappé et qu'il s'était communiqué à la boiserie des salles et de la voûte de celle de Pierre le Grand. Des clôtures boisées offraient sur ce point un riche élément à l'incendie; aussi les flammes s'étendirent-elles avec une rapidité effrayante jusqu'à la charpente de la toiture. Une fumée épaisse se répandit aussitôt dans les greniers et se déploya avec une rapidité qui devait rendre impuissantes toutes les tentatives de secours.

Les jours qui suivirent ce sinistre virent éclater dans toute leur élévation de cœur les sentiments d'amour et de dévouement que le peuple russe professait pour son souverain : toutes les classes de la société, depuis le prince jusqu'au mougik, comprenant que la destruction du palais d'hiver était une perte publique, un désastre national, résolurent de concourir à la réédification de ce monument par des offrandes spontanées proportionnées à la position des fortunes, et tel fut l'empressement général à donner suite à cette idée, que l'empereur Nicolas crut devoir le modérer par l'oukase suivant adressé au ministre de l'intérieur secrétaire d'État Bloudoff :

« L'incendie qui a détruit en partie Notre palais d'hiver a été pour Nos fidèles sujets une occasion de nouvelles manifestations de leur zèle. D'après les rapports qui Nous parviennent de toutes parts, toutes les classes

de la population rivalisent d'empressement à concourir à la reconstruction de cet édifice par des offrandes spontanées et proportionnées à leurs moyens. Ces sacrifices ne seront pas nécessaires : Nous ne les acceptons point; mais Notre cœur est vivement touché des sentiments qui les ont inspirés, sentiments de dévouement profond et fidèle à Notre personne et au trône qui se révèlent avec une nouvelle force à chaque événement plus ou moins important de Notre règne.

» Désirant le témoigner hautement, Nous vous ordonnons de faire parvenir à Nos fidèles et bien-aimés sujets de toutes conditions, par l'organe des administrateurs en chef des gouvernements et par celui des maréchaux de la noblesse, l'expression de Notre gratitude impériale pour ces marques de leur attachement. Nous remercions cette noblesse, qui, dans les circonstances actuelles comme en toute occasion, a prouvé comment elle savait se montrer fidèle au but de son institution, ainsi qu'à ses principes, en étant toujours la première à servir d'exemple et de modèle de dévouement.

» Ce dévouement Nous est plus cher que les trésors les plus précieux et les productions de l'art les plus parfaites. La pensée de l'amour franc et loyal de Nos fidèles sujets, de cet amour inaltérable, quelles que soient les circonstances, Nous allége le poids des soucis et des soins inséparables du gouvernement, puisqu'il est pour nous le gage de la prospérité future et de la gloire de Notre patrie bien-aimée.

» *Signé* NICOLAS. »

Le même jour, l'impératrice Alexandra adressa au grand-duc Michel un rescrit pour remercier, dans la personne de son commandant en chef, le corps de la garde

qui, par un héroïque dévouement, était parvenu à sauver de l'incendie tous les objets précieux appartenant à elle, ainsi qu'aux autres membres de la famille impériale.

« Sa Majesté l'Empereur, disait-elle en terminant, a su pleinement apprécier une si belle action, et moi, guidée par le sentiment le plus vrai, j'offre à Votre Altesse Impériale l'expression de ma gratitude sincère pour sa coopération personnelle dans cette circonstance. Je la prie instamment de vouloir bien exprimer ma reconnaissance à tous les généraux et officiers du corps de la garde, et de faire remercier en mon nom tous les sous-officiers et soldats qui ont déployé en cette occasion un zèle si louable et si exemplaire. »

Quelques jours après l'incendie du palais d'hiver, l'Empereur faisait sa promenade accoutumée sur la perspective de Nevsky; un instant son traîneau, dont la simplicité bourgeoise faisait contraste avec la foule des somptueux équipages, se trouva arrêté par un embarras imprévu. Tout à coup un paysan, perçant la foule, s'approcha rapidement de Nicolas, qu'il s'était fait désigner, et jeta un gros sac sur la fourrure du traîneau impérial, puis il disparut derrière un groupe de mougiks. Cette action avait été si rapide que l'Empereur avait à peine eu le temps de voir la personne qui l'avait commise. Le sac, rempli de roubles, contenait le billet suivant :

« Sire,

» Nous ne sommes pas riches, mais nous sommes reconnaissants.... Il y a deux ans, lorsque le feu du ciel eut détruit notre pauvre village, tu as relevé nos maisons : tu nous permettras de t'aider à *relever la tienne*. Ce que nous t'offrons est bien peu de chose, nous le savons, mais notre amour pour toi est bien grand :

nous t'aimons comme notre père et notre empereur. Nos biens, notre sang, tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes t'appartient.... Que Dieu t'accorde bonheur et santé! »

Toutes les recherches faites pour retrouver les traces des donateurs anonymes ayant été infructueuses, Nicolas, se résignant à accepter leur offrande, ordonna que cette somme fût consacrée aux frais des premiers travaux, afin que la première pierre de son palais reconstruit reposât sur l'amour du peuple.

« L'immobilité du monde, a dit un grand poëte égaré dans l'histoire après l'avoir été dans la politique, a été le caractère général du règne de l'empereur Nicolas. » Nous ne pensons pas que cette opinion soit fondée; à notre avis, il est peu de règnes qui aient été plus tourmentés, plus mouvementés que celui dont nous écrivons l'histoire. Il présente, depuis le 14-26 décembre jusqu'au jour de la mort du successeur d'Alexandre, une série d'événements dont la mobilisation se manifeste dans les nombreuses guerres que la Russie eut à soutenir non-seulement en Europe, mais en Asie, guerres civiles, guerres étrangères, guerres de principes, guerres d'intérêts.

La guerre que Nicolas soutenait depuis deux années contre les Circassiens ne fut pas heureuse dans les commencements de cette année (1838). Protégés par les accidents de leur pays, qui leur permettent de combattre en partisans et de suppléer à l'avantage du nombre par celui des surprises et des embuscades, ces guerriers indomptables attaquèrent les Russes dans le mois de février, et leur firent subir de sérieux échecs. Ces revers parurent assez graves à Saint-Pétersbourg pour que l'Empereur crut devoir, en remplacement du général

en chef, nommer le général Golovine au commandement suprême de l'armée du Caucase, et confier au contre-amiral Krouchoff la surveillance rigoureuse du blocus de l'Abasie : l'activité, l'énergie de ces deux hommes, justifiant le choix de Nicolas, prouvaient l'importance qu'il attachait à cette guerre. L'apparition parmi les Tartares-Avariens, belliqueuse nation alors insurgée contre l'empire moscovite, d'un membre de la famille de Girops, autrefois souveraine de la Crimée, vint ajouter aux embarras de la situation. L'Empereur s'efforça d'étouffer promptement cette révolte, qui aurait pu propager l'insurrection au sein des peuplades soumises.

Cependant les hostilités ne perdaient point de leur intensité à Shushen; les Circassiens avaient obtenu de nouveaux avantages; les Russes, dont la flotte était composée de vingt vaisseaux de guerre, avaient effectué un débarquement sur la côte, mais les Circassiens, temporisant, appelaient tous leurs guerriers aux armes, faisant à la fois appel à leur courage, à leur zèle et à leur fanatisme religieux. Tous jurèrent sur le livre du Coran qu'ils ne déposeraient les armes qu'après avoir chassé les ennemis du territoire. Leur armée, forte de sept mille hommes commandés par les chefs Ubesh-Hadjie, Berseck-Islam et Zelka, remporta une victoire signalée.

Tout concourut à rendre complète la défaite des Russes, car la mer qui devait les protéger, prêta une de ses plus violentes tempêtes aux guerriers de la Circassie. Plusieurs de leurs vaisseaux, entre autres deux corvettes et un vaisseau à deux ponts, furent jetés à la côte, deux vaisseaux de ligne et deux bateaux à vapeur périrent corps et biens; enfin on évalue à trente le nombre des bâtiments désemparés dans ce sinistre maritime.

La garnison du fort de Stocka, qui avait fait une sortie pour défendre les épaves des corvettes naufragées, fut taillée en pièces, et perdit mille hommes sur onze cents. Ces pertes successives n'empêchèrent pas le général russe d'adresser aux Circassiens des propositions qu'un vainqueur seul aurait eu le droit d'imposer, savoir : 1° de cesser toute hostilité; 2° de fournir des otages qui seraient renouvelés tous les quatre ans; 3° de ne recevoir des étrangers qu'avec l'autorisation du gouvernement; 4° d'accepter un gouverneur nommé par l'Empereur. Les Circassiens répondirent à ces avances par le refus formel de se soumettre à l'autorité impériale, et par l'intention de combattre jusqu'à la dernière extrémité pour l'indépendance de leur territoire.

D'un autre côté la Russie, craignant qu'une collision menaçante pour les intérêts européens déjà compromis par la question d'Orient n'éclatât entre elle et la Grande-Bretagne, prêtait une sérieuse attention aux affaires de l'Inde.

Dans les premiers jours de l'année, l'Angleterre n'avait pu voir sans inquiétude Mohammed-Mirza mettre le siége devant Hérat, ville importante de la province de Khorassan, située sur les frontières de l'Afghanistan, reliant la Tartarie à l'Hindoustan. Dans ce mouvement militaire, dont le but apparent était d'obtenir par la force un tribut réclamé vainement par le Schah, l'Angleterre crut voir quelque intention secrète de la Russie. Aussi, voulant à tout prix empêcher la prise d'une ville influente dans l'Afghanistan, dont la population lui était hostile, elle dépêcha M. Marc-Niel auprès du Schah pour le sommer d'avoir à lever le siége d'Hérat, pendant que le gouvernement de l'Inde se préparait à soutenir par la force des armes les réclamations de son délégué.

Mais la Russie déclara à son tour que la démarche de M. Marc-Niel cachait, sous un prétexte que rien de sérieux ne justifiait, l'intention bien arrêtée d'accaparer au bénéfice de l'Angleterre le monopole du commerce de cette contrée; qu'elle ne souffrirait pas que l'on portât atteinte aux droits de son allié. Ces démêlés dont les suites pouvaient être fort graves pour le repos de l'Europe, fixèrent l'attention des puissances occidentales sur cette question qui depuis si longtemps portait dans son sein les éléments d'une conflagration générale.... Il était évident que tôt ou tard elle devait embraser l'Europe.

Au milieu de ces grandes préoccupations, l'empereur Nicolas multipliait au cœur de son empire les moyens de communication si nécessaires à la prospérité de ses peuples. Il faisait reprendre le travail de canalisation du Wolga et du Don, il fondait un établissement maritime à Odessa, il améliorait la navigation du Dnieper, il reliait par un vaste chemin de fer ses deux capitales de Saint-Pétersbourg et de Moscou, il relevait de ses ruines, avec une rapidité qui tenait de la magie, son palais dévoré par l'incendie du mois de décembre; enfin il encourageait de tout son pouvoir les tendances de sa noblesse vers les idées d'émancipation, et applaudissait à l'initiative de quelques seigneurs qui, cette année, accordèrent la liberté à leurs esclaves, moyennant une faible redevance pour les terres qui leur étaient concédées.

Cette haute protection accordée aux essais préparatoires de l'affranchissement général des serfs, ces travaux d'utilité publique, exécutés simultanément, prouvaient que l'Empereur, même dans les circonstances difficiles, marchant dans la voie du progrès, ne

négligeait rien pour assurer à l'intérieur la prospérité morale et matérielle de la Russie, ainsi que pour fonder sa prépondérance au dehors.

Deux nouveaux sinistres terminèrent la série des catastrophes qui avaient signalé le cours de cette année, inaugurée, comme nous l'avons vu, sous de tristes présages : l'incendie d'un paquebot à vapeur en pleine mer, le naufrage d'un navire de commerce, tous les deux accompagnés des circonstances les plus dramatiques. Le premier surtout produisit d'autant plus d'impression sur l'esprit superstitieux du peuple russe, que le paquebot portait le nom du souverain qui venait de voir engloutir son palais dans les flammes. Le peuple crut voir dans ces deux événements un terrible et mystérieux rapprochement.

Le bateau à vapeur *le Nicolas Ier*, capitaine Stahl, ayant à son bord cent trente-deux passagers et trente-trois hommes d'équipage, effectuait sa traversée ordinaire de Saint-Pétersbourg à Stettin. Le ciel était magnifique comme la mer, tous les passagers, au terme de leur voyage, se félicitaient du temps qui les avait favorisés, lorsqu'à un mille de Travemunde, entre onze heures et minuit, au moment où les femmes venaient de descendre dans leurs cabines pour se coucher, et où les hommes se trouvaient réunis autour des tables de jeu, le cri : *Le feu est à bord!* se fit entendre. Les passagers se précipitèrent aussitôt sur le pont; une épaisse fumée, traversée par de larges étincelles, sortait de l'emplacement où est située la chambre à chauffer... Le capitaine, conservant son sang-froid au milieu des cris de détresse des voyageurs, et reconnaissant l'imminence du danger, profita de la force encore agissante de la machine pour gouverner vers la terre; puis,

d'une voix de tonnerre, il recommanda le calme et le silence nécessaires au salut de tous. L'incendie fit en quelques instants des progrès si rapides, que bientôt il ne sembla plus rester aux voyageurs et à l'équipage que le choix d'une tombe, entre le feu qui s'élevait en longues spirales au-dessus de leurs têtes, et les flots de la mer qui s'entr'ouvraient sous leurs pieds. Il n'y avait pas un instant à perdre; le capitaine Stahl fit échouer le paquebot à trois cents mètres de la côte, près de Klütz.

La terreur et le trouble étaient à leur comble; chacun voulait être sauvé le premier : « *Les femmes d'abord et les enfants !* » s'écria le capitaine avec une sombre énergie. Plusieurs passagers s'élancèrent dans la mer, d'autres voulurent détacher le canot, qui se brisa sous leurs efforts désespérés. Le capitaine dut recourir à la violence pour rétablir un peu d'ordre dans le travail du sauvetage. A l'exception de trois passagers et de deux hommes de l'équipage, tout le monde fut préservé du péril. Le brave capitaine, uniquement occupé du salut commun, ne songea pas même à mettre en sûreté ses papiers et ses effets; il ne quitta le bâtiment que le dernier.

A la première nouvelle de ce sinistre, l'Empereur fit immédiatement partir son aide de camp, le colonel Vassiltchikoff, avec des fonds pour secourir les passagers, qui, pour la plupart, étaient arrivés à Travemunde sans coiffure, sans souliers, et dans le plus affreux dénûment.

L'autre sinistre offre des circonstances plus émouvantes encore, avec toutes les horreurs des drames trop fréquents de la mer. Un navire de commerce russe, le *Peslevon*, commandé par le capitaine Sicardupolo, se rendant d'Odessa à Galacz, fut surpris, vis-à-vis de Karvareug, par une violente tempête qui le brisa sur un banc de sable. L'équipage et les passagers, formant un

personnel de cinquante-trois personnes, parmi lesquelles étaient douze femmes, dont une, âgée de dix-neuf ans à peine, allaitait son enfant, se trouvèrent exposés sur ce banc de sable à toute la fureur des flots et des vents, ainsi qu'à toutes les horreurs de la faim. Un sombre désespoir ne tarda pas à s'emparer d'eux; mais la jeune mère, dont le courage et la résignation relevaient encore les séductions d'une grande beauté, prit assez d'empire sur ses compagnons d'infortune pour les décider à mettre tout leur espoir en Dieu. « Dieu seul peut nous sauver, dit-elle, invoquons sa miséricorde. » Et levant son enfant entre ses bras pour toucher le cœur de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, » elle prononça une prière répétée avec recueillement par tous les naufragés agenouillés près d'elle. Cette femme, priant ainsi et grandissant la faiblesse de son sexe au-dessus du courage des hommes les plus forts, semblait l'ange qui sauve des naufrages. La prière fut sans doute agréable à Dieu, car un instant après, la mer apporta sur le banc de sable, parmi quelques débris du navire perdu, une futaille de harengs et une barrique d'eau-de-vie. Il y avait vingt-huit heures que les naufragés souffraient de la soif et de la faim.

Ces faibles provisions furent bientôt épuisées, et avec elles disparurent les dernières espérances qu'elles avaient apportées au cœur de ces malheureux. Les angoisses de la faim se firent de nouveau sentir implacables, désespérées. « Il faut, s'écria après quatre jours d'horribles souffrances un jeune homme, le second officier du navire, il faut qu'un de nous serve de pâture aux autres ! » Cette proposition, repoussée d'abord avec un sentiment d'horreur, fut acceptée le lendemain comme une indispensable nécessité. Les hommes se décidèrent alors à

demander au sort le nom de celui d'entre eux qui devait par sa mort conserver la vie des autres. Par une de ces bizarreries dont seule la Providence connaît le secret, le sort désigna pour victime le jeune homme qui le premier avait eu la pensée de cette ressource de cannibales. « Le sort est juste, s'écria l'officier, et je m'y soumets avec résignation.... Je suis prêt à mourir.... » Ses camarades d'infortune lui demandèrent quel genre de mort il préférait.

« Je désire être étranglé, répondit-il avec fermeté; on prétend que cette mort ne fait pas souffrir. » Aussitôt il se mit à genoux, se recueillit, murmura à voix basse une courte prière, détacha sa cravate, en fit une espèce de cordage, et la remit au matelot que le sort avait également désigné pour remplir le rôle de bourreau. Déjà celui-ci s'était mis en mesure d'accomplir sa triste mission; la tête pâle de sa victime reposait sur son genou, sous l'étreinte d'une main convulsive, lorsque la jeune mère, quoique épuisée elle-même plus que les autres par l'allaitement de son enfant, se jeta au milieu d'eux, et s'écria, d'une voix inspirée comme son cœur, que jamais elle ne permettrait un semblable meurtre. « Si vous êtes réellement chrétiens, continua-t-elle, vous n'éloignerez pas de nous par un crime la miséricorde que Dieu nous prépare peut-être; vous aurez foi comme je l'ai moi-même dans sa bonté divine; vous ne voudrez pas qu'au jour du jugement dernier il nous demande, comme autrefois à Caïn, ce que nous avons fait de notre frère. Regardez-moi, je ne suis qu'une pauvre femme, qu'une pauvre mère, je dois vivre pour deux: eh bien! mille fois la mort plutôt que la prolongation de mon existence par un crime abominable.... Je vous demande la vie de cet homme, et si vous la refusez à la mère, vous l'accor-

derez à son enfant.... » En parlant ainsi, elle leur présenta son enfant. Ils tombèrent une seconde fois à genoux pour implorer Dieu, et une pieuse résignation succéda à un violent désespoir.

Le lendemain matin, au moment où le soleil se levait à l'horizon, un cri de joie retentit sur le rivage : la silhouette d'un navire se dessinait au loin dans les teintes dorées du soleil. « Nous sommes sauvés ! » s'écrièrent les naufragés avec l'expression d'une joie qui semblait du délire. Le bâtiment en vue faisait force de voiles pour arriver à eux ; vingt minutes après, ils étaient à bord d'un navire de Corfou, commandé par le capitaine Dendovia. Ils lui présentèrent la jeune mère comme étant leur libératrice première après Dieu : ils lui devaient non-seulement la vie peut-être, mais encore leur dignité d'hommes et de chrétiens.

Informé de cet événement, l'empereur Nicolas, saisi d'admiration pour le beau caractère de cette femme, ordonna une enquête à son sujet. Plus tard, il lui accorda la décoration du Mérite civil, une pension pour elle et son enfant, et la cita publiquement comme un modèle de courage et de vertu. Cette héroïne s'appelait Feodora Laringsky.

Plus heureuse que la fin de l'année précédente, la fin de cette année vit célébrer les fiançailles de la grande-duchesse Marie Nicolaïevna avec le duc Maximilien de Leuchtenberg. Cette cérémonie, qui devait précéder de six mois celle du mariage, se fit avec une grande pompe en présence de l'Empereur, de l'Impératrice et des membres de la famille impériale. La grande-duchesse Marie se trouvait alors dans toute la fleur de sa beauté. Elle n'aurait pas trouvé son berceau sur les marches du trône, qu'on aurait deviné sur son charmant visage

toutes les grâces qu'on aime à rencontrer dans les élus choisis de Dieu pour exercer la souveraine puissance. C'était une ravissante princesse, qu'on ne pouvait voir sans ressentir au cœur une de ces impressions qui commandent le respect, l'amour et l'admiration. Les lignes de son blanc visage étaient d'une pureté séraphique ; le regard de son grand œil bleu était doux comme celui d'un ange en prière. Le ciseau de Pradier ou de Canova aurait trouvé tout un poëme dans l'harmonie de ces formes modèles de la beauté typique. Son pied, comme sa main, moins grand que les ailes d'une mésange, semblait fait pour marcher sur des fleurs. Le duc de Leuchtenberg lui-même paraissait digne de posséder un pareil trésor par les qualités morales et les grâces distinctives dont la nature l'avait doté. Cette union eût été parfaite sous tous les rapports sans la différence qui existait entre la religion des deux fiancés. Le prince Maximilien était catholique, et sa mère n'avait consenti à ce mariage qu'à la condition expresse que les enfants qui en naîtraient seraient élevés dans le catholicisme.

. . . . . .

Nous voyons, au commencement de l'année 1839, le Czar persévérant plus que jamais dans la politique de la grande Catherine. La conduite de son gouvernement dans la question qui se débattait sur les rives de l'Euphrate, le système d'hostilités qu'il suivait contre les peuplades du Caucase, l'influence qu'il s'efforçait de prendre dans les affaires de l'Afghanistan, tout mettait en relief la marche ascendante de la puissance moscovite. Fatiguées des horizons sans fin et marécageux des steppes moscovites, les aigles de la Russie dirigeaient leur vol vers les sommets des montagnes graniteuses; mais, devant ce vol, des tribus fières et indépendantes se dres-

saient les armes à la main, lui disputant à chaque pas le soleil et l'espace : victorieuses parfois, vaincues souvent, mais debout toujours.

Nous avons vu comment les Circassiens avaient repoussé les propositions que leur avait adressées le nouveau général en chef de l'armée russe. Ce refus de soumission soutenu par la révolte de la province de Grusie, l'une des conquêtes du maréchal Paskevitch, décida l'Empereur à lancer de nouvelles troupes pour assaillir sur une plus vaste échelle toutes les frontières du Caucase. Malgré ce déploiement de forces, les Circassiens attaquèrent cinq mille Russes qui débarquaient, protégés par le feu meurtrier de dix vaisseaux de ligne. Quoique habilement commandés par le célèbre Anglais Bell, ils durent après un combat acharné céder le champ de bataille aux troupes de débarquement, qui s'empressèrent de construire plusieurs forts, seul moyen pour elles de se maintenir dans un pays où des armées toujours nouvelles seraient nécessaires pour conserver les terrains conquis.

Le général Rajewski, commandant de Semez en Abasie, voulant essayer une dernière tentative pour désarmer ces tribus indomptables, adressa aux princes, aux nobles et aux habitants de Notkuhatch cette emphatique proclamation :

« Notre sublime empereur, dont les armées sont innombrables, m'a ordonné de prendre possession de Toaps, Shapligna et Semez; je m'en suis emparé. Il m'a ordonné de construire un fort à Semez et un arsenal pour sa flotte. Je dois aussi construire une route pour Anapa, d'Anapa à Apson par le Bachan, et d'Apson à Pyadogg.

» Que les habitants qui se trouvent dans cette direc-

tion se retirent, et que ceux qui demeurent sur la gauche du côté de la mer restent tranquilles, s'ils veulent vivre en paix avec nous comme la tribu de Kaburda.

» Notre sublime, miséricordieux et très-puissant empereur nous a ordonné, malgré sa force, de recourir d'abord aux voies de la conciliation et de la douceur. Si donc vous voulez rester en paix, envoyez-moi des hommes de savoir et de talent à qui je puisse communiquer les ordres de mon maître, sinon préparez-vous à combattre et à recevoir une rigoureuse leçon. Des déserteurs et des émigrés flattent en vain depuis quatre ans le peuple de Notkuhatch de l'espoir de secours promis au nom de la reine d'Angleterre, du roi de France et du Sultan, avec qui notre empereur est en paix. S'ils étaient en guerre avec nous, ils ne pourraient pas davantage pour vous.

» Quand notre sublime empereur a pu prendre Anapa, Erzeroum et Khalish, pourquoi n'a-t-on pas secouru le Sultan? Si les Anglais et la France n'ont pas alors secouru le Sultan, croit-on qu'ils donneront plus d'assistance aujourd'hui au peuple de Notkuhatch? Les juifs faibles et crédules croient à l'apparition d'un géant sur la terre. Ce colosse, disent-ils, doit détruire les chrétiens et les musulmans. Depuis deux cents ans leur espoir est déçu, et cependant ils y croient encore. De faux prophètes en ont imposé à la crédulité des juifs : des ambassadeurs ou plutôt des transfuges ont surpris de même la bonne foi du peuple de Notkuhatch. Des gens suspects se sont dits nos interprètes auprès de vous; ne croyez pas plus à la parole de ces faux frères, que je ne crois moi-même aux insinuations de ceux qui viennent auprès de moi en se disant envoyés par vous.

» Envoyez-moi des hommes d'intelligence et de talent, je traiterai avec eux. Si vous désirez la paix, je vous traiterai en amis; si vous préférez la guerre, je vous la ferai vigoureusement, et si vous avez à vous en repentir, vous ne pourrez accuser que vous. La paix deviendra entre nous chaque jour plus étroite, la guerre plus acharnée... Choisissez... »

« Depuis douze ans, répondirent fièrement à cette excentrique harangue les princes, les nobles et les habitants de Notkuhateh, depuis douze ans, vous vous vantez d'être les maîtres et les conquérants de ce pays. Vous mentez depuis douze ans.

» Général Rajewski, vous ne l'ignorez point, tous vos forts ne sont pour nous ni plus ni moins que les vieilles tombes dans nos bois : ils ne nous font ni bien ni mal. Dieu sait que jamais, quoi que vous fassiez ou disiez, nous ne deviendrons vos sujets. Avec l'aide du Roi des rois, nous saurons résister à votre sublime empereur. S'il le faut, nous passerons tous jusqu'au dernier dans cette guerre à mort.

» Vous nous comparez aux juifs, et il vous plaît de nous dire que depuis quatre ans nous sommes le jouet du peuple anglais; nous n'en espérons pas moins dans l'Angleterre... Voulez-vous savoir ce que nous pensons? Marchez seulement à une heure de distance de votre forteresse, et nous vous le dirons...

» Si sincèrement vous désirez devenir nos amis, écrivez à votre empereur, engagez-le à rappeler ses armées, à démanteler ses forts de Sookoom à Anapa, et d'Anapa à Karotchas. Alors nous pourrons arranger nos affaires, sans cela rien n'est fait. »

Ces hommes énergiques réclamaient en même temps avec de vives instances les secours de la Grande-Bre-

tagne. A cet effet, soixante-cinq magistrats choisis parmi les plus âgés lui adressèrent la supplique suivante :

« Depuis douze ans nous sommes en guerre avec la Russie. Tous les ans nous avons à nous défendre contre l'invasion d'une nouvelle armée. Notre résistance est opiniâtre, bien qu'au sein de l'hiver nous soyons forcés d'envoyer nos femmes et nos enfants au loin dans les forêts, où ils n'ont d'autre protection que des feux immenses contre les intempéries de l'air. Mais nous nous résignons à la volonté de Celui qui règne sur tous les souverains de la terre; il veut que nous souffrions pour la défense du pays. Il faut que l'Angleterre le sache, nous sommes sans cesse en guerre avec la Russie... Nous vous conjurons de nous prêter secours... »

La résolution des Circassiens de s'ensevelir au besoin dans le linceul de leur indépendance et de ne jamais transiger avec la Russie était si bien arrêtée, que dans le courant du mois de juin un chef des Avares, le bey Ocly-Kiseljar s'étant soumis à l'autorité moscovite, ils l'attaquèrent avec fureur, le décapitèrent avec trente-deux personnes de sa famille et envoyèrent ces têtes sanglantes aux autres chefs des Avares, les menaçant du même sort s'ils persistaient à pactiser avec les ennemis.

Dans ce temps, un de ces hommes supérieurs que suscite le fanatisme religieux parut tout à coup au milieu de cette guerre acharnée. Schamyl, acclamé comme le représentant du prophète, possédait tout ce qu'il faut pour exercer une grande influence sur les masses. Une figure sévère, une taille imposante, un courage à toute épreuve, une réputation de sainteté justifiée par une foi sans bornes dans son étoile, une activité incessante, un coup d'œil rapide et sûr, un sang-froid imperturbable dans le danger, un profond mépris de la mort, lui donnè-

rent bientôt un ascendant dont il profita pour s'emparer du pouvoir religieux et militaire. Une fois maître de la position, il comprit la nécessité d'établir une autorité solide en agissant sur le peuple plutôt par la crainte des châtiments et l'espoir des récompenses que par des discours. Il s'entoura dès lors d'un appareil menaçant. Pour aides de camp il avait deux bourreaux, dont la hache était toujours prête à faire tomber une tête désignée par un seul geste. Le gouvernement de Schamyl devint bientôt une théocratie militaire vigoureusement établie.

Ses débuts dans la guerre ne furent pas heureux; les généraux russes Rajewski et Grabbe, informés de ses incursions au nord de la ligne, se mirent en marche au commencement de septembre, pour l'attaquer dans un lieu fortifié nommé Aschulge, qui lui servait de quartier général. Schamyl se défendit avec acharnement; mais ne pouvant tenir devant le courage et la discipline de l'attaque, il parvint avec quelques milliers de combattants à franchir les hauteurs escarpées du Caucase et à se jeter dans la province de Dscher, d'où bientôt après il fut refoulé dans les montagnes par le colonel Bésobrasoff, commandant sous le général Feshi.

De son côté, le général Grabbe, repoussant au loin les peuplades établies le long du Kouban et dans le Daghestan septentrional, les avait repoussées dans leurs retraites inaccessibles des montagnes, et manœuvrait de manière à les cerner de toutes parts. Cette opération habilement exécutée annonçait de nouveaux succès, lorsque les Circassiens, commandés par le chef Szamboli et dirigés par plusieurs officiers anglais et polonais, se jetèrent inopinément sur tous les postes de la cavalerie moscovite établis le long de la ligne de

Sundscha et dans les plaines d'Alaron. Ils les battirent si complétement, qu'après avoir perdu trois mille six cents hommes, parmi lesquels comptaient plusieurs officiers d'un mérite incontestable, les débris de ces corps furent obligés de se réfugier sous le canon de leurs places fortes. Ce fut à la suite de cet échec que le général Grabbe, laissant le pays ouvert aux Circassiens, évacua le Daghestan, à l'exception de quelques forteresses.

Sur ces entrefaites, l'empereur Nicolas, dans le secret dessein de contre-balancer l'influence de l'Angleterre en Asie, déclara la guerre au khan de Khiva, sous prétexte de mettre un terme aux exactions des habitants du khanat de Khiva contre les caravanes des négociants russes, et afin d'obtenir des garanties qui fussent de nature à assurer la vie, la liberté et les biens des sujets moscovites établis dans ces régions.

A côté de ces complications étrangères, il s'accomplissait à l'intérieur de la Russie un fait qui, préparé dès longtemps par les promesses et les séductions de l'orthodoxie gréco-russe, devait donner un lamentable scandale au monde catholique. Près de trois millions d'âmes, égarées par l'exemple d'indignes évêques, étaient précipitées dans le schisme que depuis près de trois siècles leurs pères avaient abjuré. Ces évêques appartenant à l'Église grecque unie de Russie, se détachant de l'Église catholique romaine à l'aide de moyens iniques mis en œuvre pour l'accomplissement de cet événement déplorable, passèrent avec une partie du clergé et du peuple qui leur était confié dans le camp des schismatiques.

Ce fait, que la liberté de conscience ne saurait trop reprocher au despotisme *religionnaire* de l'orgueil russe, s'accomplit le 12-24 février à Polotzk, dans une réunion où les évêques de l'union grecque habitant la Russie,

se prévalant de treize cents signatures *sincères* comme la leur, adressèrent à l'Empereur la très-humble supplique suivante :

« A une époque de troubles, lorsque la Lithuanie a détaché de la Russie ses provinces occidentales, et depuis leur annexion à la Pologne, le peuple russe a dû supporter une épreuve difficile par suite des efforts constants du gouvernement polonais et de la cour de Rome pour l'arracher à l'Église catholique orthodoxe d'Orient et le faire entrer dans celle d'Occident. Les personnes des classes élevées de la société, opprimées dans leurs droits par tous les moyens imaginables, se sont converties à la foi romaine et ont oublié leur véritable origine et leur nationalité.

» Les bourgeois des villes et les habitants des campagnes ont été soustraits à l'Église d'Orient au sujet de l'union *imaginée* à la fin du seizième siècle. Depuis lors ce peuple se sépara de la Russie, qui est sa mère patrie; des intrigues continuelles tendaient à le rendre tout à fait étranger à son ancienne patrie, et les unitaires subirent dans toute l'acception du mot le joug étranger.

» Lorsque la Russie eut recouvré son ancien territoire, une grande partie des unitaires rentrèrent dans le giron de l'Église de leurs pères, où tous trouvèrent asile et protection contre la domination du clergé romain.

» Maintenant, sous le règne béni de Votre Majesté Impériale et grâce à votre constante sollicitude, Sire, la liturgie et les institutions de l'Église d'Orient se trouvent rétablies en grande partie dans toute leur pureté. Les enfants du clergé reçoivent une éducation conforme à leur condition; ils ont maintenant le droit de se proclamer fils de la Russie.

» Mais l'Église de l'union grecque, isolée au milieu

de plusieurs autres sectes, ne pourra jamais atteindre entièrement le degré de bien-être et de tranquillité si nécessaires à sa prospérité, et ses nombreux enfants habitants des provinces occidentales de l'empire, Russes par leur langue et leur origine, courent le danger de rester dans une situation critique, exposés à tout le dangers des événements et étrangers en quelque sorte à leurs frères en religion.

» Toutes ces raisons, Sire, mais surtout le soin du salut éternel des troupeaux qui nous sont confiés, nous engagent, nous, profondément convaincus de la vérité des dogmes de la sainte, apostolique et orthodoxe Église d'Orient, *à nous prosterner au pied* du trône de Votre Majesté Impériale *pour la supplier très-humblement d'assurer la destinée future* des unitaires, en leur accordant la permission de rentrer dans le giron de l'Église de leurs pères.

» Pour preuve de l'unanimité de notre vœu, nous avons le bonheur de présenter, Sire, nous évêques et chefs du clergé de l'Église de l'union grecque, l'acte rédigé par nous au concile de Polotzk, auquel nous joignons les déclarations autographes de treize cent cinq autres membres du clergé de l'union. »

L'Empereur ayant appris avec une vive satisfaction une nouvelle qu'il connaissait dans les plus grands détails, puisque le conseil de Polotzk n'avait pu s'assembler, d'une part, sans son autorisation, et de l'autre, sans lui avoir soumis le but de cette réunion, ordonna que l'acte qui lui était présenté avec les annexes fût porté au saint synode pour y être examiné et être statué conformément aux règles de l'Église.

Le saint synode, après avoir consenti à recevoir sans restriction les évêques, prêtres et les ouailles de l'Église

de l'union grecque unie au sein de l'Église orthodoxe gréco-russe, adressa à ce sujet un rapport à l'Empereur, qui le 25 mars-6 avril, en réponse à ce rapport, rendit le décret suivant : « *Je rends grâce à Dieu et j'accepte.* » Ce décret laconique est une nouvelle preuve de la répulsion instinctive que son cœur loyal et franc éprouvait pour tout ce qui déviait de la ligne droite pour abonder même dans le sens de son système religieux et politique. Cinq jours après, le principal instigateur et instrument de cette défection, l'évêque de la Lithuanie, Joseph, reçut en récompense de son infamie le titre d'archevêque, mais l'univers entier lui décerna celui de traître et d'apostat.

Avant cet événement, la Russie et le saint-siége se trouvaient déjà divisés par des questions religieuses de la plus haute importance. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, dans ses rapports avec la Pologne, ne s'était pas contenté d'imposer pour condition de validité aux bulles pontificales la sanction d'un rescrit souverain, il avait interdit au clergé catholique toute communication directe avec le saint-siége.

Mais se relevant dans toute sa majesté de véritable représentant de Dieu sur la terre devant cet abus de l'omnipotence autocratique, le successeur de saint Pierre, dominant de dix-huit siècles une puissance formidable quoique née d'hier, répondit par un ultimatum menaçant la Russie de faire un appel au monde catholique au nom du suprême pontificat, dans le cas où ses justes demandes ne seraient pas accueillies.

Plus tard, et pour répondre au rapport adressé par le saint synode russe à l'Empereur, le souverain pontife, le cœur brisé par les persécutions de l'Église catholique en Russie et par la défection des Grecs unis au saint-siége,

prononça, dans le consistoire secret du 22 novembre, une allocution qui, à raison de son importance, doit être citée textuellement.

« Vénérables frères,

» Depuis le commencement de nos fonctions apostoliques, nous avons déjà été contraint par le malheur des temps de vous annoncer ici beaucoup de choses tristes et pénibles; mais ce que nous avons à vous apprendre dans l'assemblée de ce jour, et au milieu du deuil de toute l'Église, dépasse de beaucoup en amertume tous les maux sur lesquels nous gémissions depuis longtemps.

» Personne de vous n'ignore que les évêques russes, et cette nation si célèbre qui, après avoir embrassé l'unité catholique conjointement avec la loi chrétienne, l'a malheureusement abandonnée, et en conservant leur langue propre et le rite grec, suivant le douloureux schisme des Grecs, avaient plus d'une fois aspiré par la grâce divine à un retour sérieux et sincère à l'Église romaine. Ce qui fit que dans le synode général de Florence l'archevêque de Kieff, métropolitain de toute la Russie, signa d'abord, en même temps que les Grecs, le rapport, le décret de l'union devenu si fameux. Quoique cette résolution fût bientôt annulée par les troubles qui eurent lieu et à la suite des efforts hostiles de ceux qui, luttant contre la lumière, ne s'attachèrent qu'avec plus d'opiniâtreté au schisme, jamais les exhortations et les encouragements des évêques n'ont cessé, et le jour heureux apparut enfin où, grâce aux miséricordes divines, il fut donné au peuple russe de rentrer dans le sein de la mère abandonnée et de rentrer dans la cité fondée par le Tout-Puissant, et là seulement où l'on peut trouver le salut.

» Mais, ô changement lamentable et infortuné des

choses! ô destinée cruelle et éternellement douloureuse de la nation russe! ceux qui dans les temps récents lui furent donnés comme pères et pasteurs, et dans lesquels elle aurait dû trouver des chefs et des apôtres, afin qu'elle restât dans une union chaque jour plus intime avec le corps du Christ, qui est l'Église, ce sont précisément ceux-là qui se sont érigés, pour son malheur, les principaux auteurs de la nouvelle abjuration.

» Voilà, vénérables frères, ce qui nous cause des peines et des angoisses mortelles; voilà ce qui se joint encore à toutes les amertumes qui nous arrivent de toutes parts, et qui pourrait se traduire par des larmes plutôt que par des paroles.

» Nous avouons cependant que d'abord nous ne pouvions aucunement nous prêter à croire tout ce qui nous a été rapporté sur ce triste événement, surtout en considérant la grande distance des lieux et la difficulté énorme de se mettre en rapport avec les catholiques de ces contrées lointaines. Voici la cause pour laquelle nous avons tardé jusqu'à présent d'élever notre voix et nos plaintes au niveau de la grandeur du mal. Mais depuis que nous avons reçu des informations certaines et que l'événement a été déjà répandu suffisamment par les feuilles publiques, il n'est plus permis de douter, à notre grand regret, que plusieurs évêques des Russies unies, en Lithuanie et dans la Russie blanche, ont passé avec une partie du clergé dans le camp des schismatiques après avoir renoncé à la communauté catholique, d'où naquit l'unité sacerdotale. Voici comment ils ont exécuté leur acte impie : d'abord, ils ont introduit frauduleusement dans la célébration du culte des livres qu'ils avaient reçus des Russes et des Grecs non unis, et ils ont adopté presque toute la forme de la célébration de la liturgie

selon leur usage, par laquelle le peuple ignorant a été séduit par la ressemblance du rite, qui formait une transition inaperçue au schisme. Alors, à plusieurs reprises, ils ont convoqué les curés, et en même temps ils leur ont adressé des lettres dans lesquelles il leur fut déclaré, au milieu des tromperies impudentes, que chacun devait confesser son attachement à l'Église grecque-russe d'après la formule spécialement rédigée. Les récalcitrants furent en même temps menacés de perdre leur cure, tandis que ceux qui imiteraient leur exemple seraient cités devant l'autorité supérieure. Enfin, après avoir eu recours à des moyens non moins déplorables, ils poussèrent la perversité jusqu'au point de déclarer publiquement leur intention de se réunir à l'Église susdite, et d'ajouter, en outre, des prières au nom du troupeau qui leur était soumis pour obtenir à cette fin l'autorisation impériale.

» Et leurs vœux ont été remplis! Après que tout fut convenu et sanctionné par le synode schismatique établi à Saint-Pétersbourg, la conversion des évêques et du peuple à l'Église grecque-russe, jusqu'à présent unis à l'Église romaine, fut reconnue et célébrée avec solennité.

» Il nous répugne de répéter ici tout ce que présageait déjà depuis longtemps cet événement malheureux, et par quels moyens de séduction ces pasteurs dénaturés se sont laissé entraîner dans un si profond abîme d'erreur et de corruption; mais jetant un regard sur une si triste chute, nous voulons plutôt nous écrier avec les paroles des saintes Écritures : « *Les jugements de Dieu* » *sont un profond abîme.* » Vous voyez, d'ailleurs, vénérables frères, par cette blessure terrible faite à l'Église catholique, ce que nous devons éprouver, et de quel chagrin intérieur nous sommes dévoré. Nous regrettons

et nous soupirons du plus profond de notre cœur que tant d'âmes que le Christ a rachetées de son sang soient exposées au danger de perdre leur salut éternel; nous regrettons que cette foi ait été si honteusement violée par ces évêques transfuges qui d'abord avaient juré fidélité à l'Église romaine; nous regrettons que le caractère sacré dont l'autorité du saint-siége les a revêtus ait été si ignominieusement renié par eux. Mais notre inquiétude devient sans bornes quand nous songeons à nos chers enfants de cette nation que les intrigues n'ont pu tromper, que les menaces n'ont pu effrayer, ni les mauvais exemples séduire, et qui ont persisté à demeurer attachés au giron de la communauté catholique; car il ne saurait nous échapper combien est grand pour eux le désavantage de l'abjuration des autres, et combien ils auront à souffrir pour leur attachement persévérant à la sainte unité. Hélas! si malgré notre éloignement nous pouvions les consoler par nos exhortations paternelles et leur communiquer quelque chose de la grâce spirituelle pour les fortifier!

» Cependant, et nous rappelant la mission que nous remplissons ici-bas, et croyant que nous pouvons nous appliquer ce qui a été dit jadis au prophète: « Appelez, et » ne cessez pas; élevez la voix comme une trompette et » annoncez à mon peuple ses vices et ses péchés; » nous déplorons continuellement du haut de notre apostolat suprême, en face de tout l'univers chrétien, la défection des Russes, et surtout celle de leurs évêques, et nous leur reprochons de la manière la plus sévère l'outrage fait par un pareil forfait à l'Église catholique.

» Cependant, comme nous tenons sur la terre la place de Celui qui est riche en miséricorde, qui n'a que des desseins de paix, et qui est venu chercher ce qui péris-

sait, et pour ne pas nous dépouiller de tout amour apostolique envers eux, nous exhortons de la manière la plus ardente chacun d'eux à réfléchir sur ce qu'ils ont perdu, et dans quelles peines terribles ils sont tombés d'après les saints canons; qu'ils réfléchissent bien sur la route où ils se sont engagés pour aller à leur perte éternelle; qu'ils redoutent le premier des pasteurs leur redemandant le sang des brebis perdues; et salutairement ébranlés par l'attente du terrible jugement, qu'ils ramènent dans la voie de la justice et de la vérité, dont ils se sont éloignés, eux-mêmes et le troupeau si lamentablement dispersé!

» Nous ne pouvons vous cacher, vénérables frères, que la cause de notre douleur au sujet de la situation du catholicisme dans les vastes limites de l'empire russe est encore plus étendue, car nous savons combien notre sainte religion est opprimée dans ce pays. Nous n'avons épargné aucun effort de notre sollicitude pastorale pour remédier à cet état de choses, et à l'avenir nous ferons toutes les démarches nécessaires auprès du puissant empereur, parce que nous espérons encore que dans son impartialité et dans sa noble manière de penser il accédera à nos exigences et à nos vœux.

» Dans ce but, nous nous approchons avec une prière commune et en pleine confiance du trône de la grâce, et nous supplions humblement le Père des miséricordes et le Dieu des consolations de vouloir bien jeter un regard favorable sur l'Église, son épouse, et de la consoler par un secours opportun de la perte des fils qu'elle déplore amèrement, afin de lui rendre la paix si ardemment désirée au milieu de si grandes calamités. »

A la suite de cette protestation, quelques notes

furent échangées entre le saint-siége et le cabinet de Saint-Pétersbourg; mais celui-ci répondit qu'il considérait comme un acte spontané et alors très-louable la conversion des évêques russes et celle de leurs troupeaux à la communion grecque. D'ailleurs, cette affaire étant un fait accompli, ne pouvait plus, selon lui, donner matière à une négociation. Quant aux représentations relatives à la situation douloureuse du catholicisme en Pologne, le gouvernement russe se montrait peu disposé à en tenir compte. Ainsi s'élevait entre la Pologne catholique et la Russie une barrière insurmontable.

Les évêques parjures et rebelles à la voix du souverain pontife, s'enfonçant chaque jour davantage dans les voies de leur apostasie, et outre-passant les volontés de l'empereur Nicolas, se mirent eux-mêmes à la tête d'une persécution violente qui fit ressortir dans toute sa splendeur l'héroïsme des croyants restés fidèles à la foi de l'Église catholique. L'évêque Joseph se signalant entre tous ar une impiété brutale et féroce, vouait son nom à l'exécration des siècles.

La persécution religieuse ne s'arrêta point seulement à l'Église catholique, elle enveloppa dans un déplorable système la religion réformée existante dans les provinces protestantes de l'Empire. Là, comme en Pologne, des actes odieux firent reculer d'un siècle l'humanité en Russie.

Cependant, la politique du gouvernement prouvait une certaine tendance vers des idées de progrès et d'émancipation. Tandis que les Églises catholique et protestante étaient mises en dehors du droit commun, le pouvoir se relâchait du système de rigueurs qui jusqu'à ce jour avait pesé sur les israélites. Dans aucun cas, le titre de

citoyen noble ne pouvait leur être accordé : par un rescrit adressé au ministre de l'intérieur, Nicolas ordonna qu'à l'avenir cette distinction pourrait être donnée aux juifs qui s'en montreraient dignes, soit par leur mérite personnel, soit par des services importants rendus à l'État.

D'un autre côté, les généreux exemples donnés l'année précédente pour l'affranchissement des esclaves trouvèrent de nombreux imitateurs. La comtesse Orloff-Tschemenski, dame d'honneur de l'Impératrice, accorda la liberté à cinq mille cinq cent dix-huit serfs de ses domaines, dans le gouvernement de Moscou. Sous l'heureuse initiative d'une administration ferme autant qu'éclairée, le même mouvement vers les réformes se faisait remarquer surtout dans les lettres, les sciences et les arts. Les ciseaux de la censure devenaient moins sévères, les feuilles périodiques plus nombreuses; de nouvelles bibliothèques s'ouvrirent au public; une brillante exposition signala les progrès réels de l'industrie russe. Afin de leur donner une impulsion plus grande encore, l'Empereur envoya des hommes spéciaux dans toutes les capitales, avec la mission d'y étudier les inventions les plus remarquables. D'autre part, l'achat des usines de M. Cockerel, riche industriel belge, permettait à la Russie de confectionner des machines pour le filage des laines et la fabrication des draps, que jusqu'alors elle faisait construire à Birmingham et à Manchester. Enfin, à aucune époque l'agriculture, le commerce, la navigation intérieure, n'avaient eu plus d'activité et de développement; jamais la situation de l'État n'avait été plus prospère.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Question d'Orient. — Graves difficultés. — Traité du 15 juillet. — La France de 1830 souffletée sur la joue de Louis-Philippe. — Paix avec le khan de Khiva. — Succès des Circassiens. — Action héroïque d'une garnison russe. — Le soldat Archix Ossipof. — Le convoi d'un pauvre employé. — Sévère leçon de discipline. — Reconstruction merveilleuse du palais d'hiver. — Le dentiste breveté de la cour at un charlatan. — Un faux mariage. — Punition terrible. — Mariage de la grande-duchesse Marie. — Sombres présages. — Double jeu. — Progrès de la politique russe en Chine. — Question de l'opium. — Attaque du fort d'Abinsky. — Belle défense. — Mariage du grand-duc héritier. — Amnistie. — Voyage de l'Empereur et des nouveaux mariés à Moscou. — Continuation des difficultés entre Rome et Saint-Pétersbourg. — Allocution de Grégoire XVI. — Nouvelles persécutions contre les catholiques. — Beau trait de Nicolas. — Question du servage et de la traite des noirs. — Réduction de l'armée. — Kleinmichel. — Sauvage exécution.

Nous retrouvons encore au commencement de l'année 1830 la question d'Orient grossie d'orages et pleine de difficultés. La note du 27 juillet, qui faisait de cette question une question européenne, et substituait au protectorat exclusif de la Russie le protectorat collectif des grandes puissances, avait pu contrarier les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg sur l'empire ottoman. Les conséquences qui paraissaient primitivement devoir découler du traité de Kounkiar-Skelessi étaient retardées dans leur développement, car les points importants que la Russie occupe sur la mer Noire, son ascendant politique en Moldavie, en Valachie, en Servie et en Grèce, semblaient lui assurer un agrandissement plus ou moins prochain, même après l'expiration du traité. De son côté, l'Angleterre, dont les intérêts si puissants en Orient devaient s'accroître encore si elle parvenait à établir son influence sur la Syrie ou l'Égypte et à se

ménager un passage vers ses colonies des Indes, soit par l'Euphrate, soit par la mer Rouge, entrevoyait dans ce moment, comme la Russie, de sérieux obstacles à ses projets. Mais la puissance dans les conseils de laquelle avait été élaborée l'idée de ce concert européen, la France se montrait également disposée à résister aux empiétements de l'Angleterre et aux prétentions ambitieuses du cabinet de Saint-Pétersbourg sur l'empire ottoman. Il était évident que de nombreuses difficultés surgiraient au sein des conférences qui allaient s'ouvrir entre les signataires de la note du 27 juillet, pour régler le différend. Ce fut sous l'empire de ces circonstances qu'un ministre plénipotentiaire fut envoyé de Saint-Pétersbourg à Londres.

La première proposition de ce diplomate, M. de Brunow, l'un des plus fins limiers de la politique, suivant l'expression du prince de Metternich, le lion de la diplomatie, avait pour objet de faire consacrer par la sanction de l'Europe la position exceptionnelle que le traité de Kounkiar-Skelessi avait faite à la Russie vis-à-vis de la Porte. Il demanda que, dans le cas d'une guerre nécessaire pour imposer au pacha d'Égypte la situation que lui feraient les puissances, la flotte moscovite eût seule le droit d'entrer dans le Bosphore; par compensation il concédait à la France et à l'Angleterre celui de porter leurs armes sur les côtes de la Syrie.

Le cabinet des Tuileries, entraînant dans ses vues celui de Saint-James, repoussa formellement ce plan. Le ministre russe, transigeant alors, consentit à l'admission des flottes française et anglaise dans le Bosphore. Le point le plus difficile restait encore à régler, la délimitation des frontières entre les territoires ottoman et égyptien.

Deux motifs d'action étaient alors à considérer : d'une part le cabinet russe, envisageant l'avenir, pouvait craindre que Méhémet-Ali, le représentant actif de l'islamisme, ne vînt un jour à s'emparer de Constantinople et ne rendît à la vie ce cadavre politique, se soutenant à peine sous le galvanisme de l'enthousiasme religieux. D'autre part les périls dont sans cesse l'Égypte menaçait l'empire turc étaient pour la Russie une occasion heureuse d'imposer au Sultan sa pesante protection; la politique du Czar avait donc pu tenir en de certaines limites au maintien de cette puissance; mais les mobiles de cette politique n'avaient plus leur raison d'être, depuis le jour où l'Europe s'était réunie pour mettre un frein à l'ambition envahissante du Pacha.

D'accord sur ces deux points, la Russie et l'Angleterre, également intéressées à affaiblir Méhémet-Ali en séparant la Syrie de l'Égypte, se donnèrent la main pardessus l'épaule de la France, veillant à la fois à Constantinople contre la première et au Caire contre la seconde. Puis, par une politique plus habile peut-être que loyale, isolant la France au milieu des intérêts européens, elles amenèrent l'Autriche et la Prusse à signer le fameux traité du 15 juillet. C'était une grande insulte faite à la dignité de la nation dont Frédéric le Grand disait : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. »

La France n'était pas habituée à ce que l'on comptât sans elle, aussi dévora-t-elle amèrement cet affront en espérant des jours meilleurs; les aigles de Wagram dormaient sur les lis de Fontenoy jetés au vent des révolutions. L'empereur Nicolas triomphait dans ses rancunes; car il avait atteint, sans l'avoir cherché peut-être, un résultat moral qui donnait gain de cause à sa politique,

qui consistait à souffleter la France de 1830 sur la joue de Louis-Philippe, le représentant du principe révolutionnaire en Europe.

L'autocrate ne laissait échapper aucune occasion de témoigner son mauvais vouloir et ses antipathies pour l'élu des barricades de juillet; il ne dédaignait même point d'imprimer à l'action passive de ses agents diplomatiques en France des allures taquines dont la forme cadrait peu avec la grandeur de sa puissance. Dans ce temps-là, un incident de cette nature faillit compromettre l'entente problématique qui régnait à la surface entre les deux pays.

Quelques jours avant le 1er janvier, le comte de Pahlen, remplissant provisoirement pour la Russie les fonctions de chargé d'affaires à Paris, et devant, d'après les règles de la hiérarchie, présider le corps diplomatique aux réceptions officielles des Tuileries en l'absence du président habituel, le nonce du saint-siége, demanda des instructions à la cour de Russie. « Simulez une maladie et abstenez-vous, » lui répondit l'empereur Nicolas. En effet, le comte de Pahlen, se conformant aux ordres de son maître, prétexta une indisposition subite, et parvint par ce moyen à éluder le compliment officiel qu'il devait au représentant de la France. Louis-Philippe dévora cet affront; mais il promit de s'en venger. La fête de l'empereur Nicolas devait lui en fournir bientôt l'occasion.

A cette époque, M. Casimir Périer, fils du célèbre ministre mort sur la brèche en 1832, remplissait à Saint-Pétersbourg les fonctions de ministre plénipotentiaire. Nicolas l'honorait d'une distinction toute particulière, et il lui avait donné récemment une preuve éclatante de ses sympathies en se faisant présenter,

contre l'usage, au milieu d'un bal donné par la comtesse Woronzoff, à madame Casimir Périer, qui ne lui avait pas encore été présentée officiellement. Ce fut sur lui que M. Guizot jeta les yeux pour venger l'injure du 1er janvier. A cet effet, il lui intima par une dépêche l'ordre de simuler à son tour, mais *ostensiblement*, une indisposition dont il lui indiqua la forme et le caractère. « La veille de la fête de l'Empereur, lui manda-t-il, vous aurez soin de vous montrer avec tout votre personnel dans votre loge au théâtre Michel; le jour de la fête vous serez malade, et vous vous excuserez de ne pouvoir paraître au palais d'hiver. Le même jour, à l'heure de la promenade, vous aurez soin de vous faire voir sur la perspective Nevsky, et la France insultée dans la personne de Louis-Philippe sera vengée dans celle de Nicolas. »

Croire que M. Guizot, peu soucieux des intérêts et de l'honneur de la France, ait sacrifié sa dignité pendant le cours de son pouvoir, est une erreur systématique et de parti pris. M. Guizot, menacé à l'étranger par un mauvais vouloir parfaitement accentué, à l'intérieur par les divers partis qui se disputaient l'avenir, se trouvait placé dans un milieu négatif, dans une position passive dont il a dû subir toutes les exigences. D'un autre côté, Louis-Philippe ne se dissimulait point que les taquineries dirigées contre sa personne étaient autant d'atteintes portées à la dignité de la France; aussi disait-il souvent à son ministre : « Je ne veux pas d'une question personnelle faire une question d'intérêt général et compromettre la sécurité du pays pour la satisfaction d'un vain sentiment d'amour-propre. »

Quoi qu'il en soit, M. Casimir Périer, se conformant aux instructions qu'il avait reçues, assista la veille de la

fête du Czar à la représentation du théâtre Michel; mais prenant sur lui de modifier une partie du programme de M. Guizot, il se retira au milieu du spectacle. Le lendemain il n'accompagna point le corps diplomatique au palais d'hiver, et se promena dans la journée sur la perspective Nevsky.

Le coup monté par M. Guizot parvint droit au cœur de Nicolas; il était touché dans la partie la plus sensible de sa nature ardente et passionnée, son amour-propre. Cependant, trop fin pour montrer un côté vulnérable, il dissimula son ressentiment. La cour et la noblesse seules prirent fait et cause pour lui. De ce jour le vide se fit instantanément autour de M. Casimir Périer; les fêtes où il avait été invité furent décommandées, les deux loges qui avoisinaient la sienne au théâtre Français furent abandonnées, les salons où naguère, conjointement avec sa femme, il assurait à la France son incontestable supériorité en matière d'esprit, de verve, d'élégance et de goût, se fermèrent devant lui. Ses meilleurs amis, ses courtisans, car tout homme de valeur a des courtisans en Russie, l'évitèrent comme un pestiféré; il n'obtint même pas sa grâce le jour où Nicolas lui ayant dit : « Je vois avec plaisir, monsieur, que vous n'êtes plus malade; » Casimir Périer lui avait répondu : « Sire, ma maladie n'a duré juste que vingt-quatre heures, comme celle du comte de Pahlen. » Il se vengeait de cette espèce de quarantaine établie autour de lui par des traits d'esprit qui charmaient le corps diplomatique resté fidèle à sa disgrâce. Un jour que la foule s'écartait sur son passage, il dit à son secrétaire : « Les Russes auront beau faire, ils seront toujours à l'ombre des Français. »

Cependant cette position devenait intolérable. M. Casimir Périer demanda son rappel à M. Guizot. Le ministre

de Louis-Philippe lui répondit par la poste que le Roi appréciait trop l'importance de ses services pour en priver son gouvernement, tout en ne comprenant pas que l'empereur Nicolas, si grand par son caractère et par sa personne, s'abaissât à des taquineries d'enfant. Il l'engageait à continuer le rôle qu'il avait adopté devant le servilisme rancunier de la société russe jusqu'au jour où sa position ne serait plus tenable. « La France, ajoutait-il, peut bien fermer les yeux à des taquineries d'enfant, mais elle n'abdiquera jamais devant des questions de principe. »

Le soir même du jour où cette lettre était arrivée à Saint-Pétersbourg, un membre du corps diplomatique alla voir M. Casimir Périer, et lui fit part en substance du contenu de cette lettre, qui ne devait lui être remise que le lendemain matin. Une personne intime de l'empereur Nicolas, à qui elle avait été communiquée après avoir été ouverte à la poste, lui en avait donné connaissance. Ce fait insignifiant en lui-même répondait aux prévisions de M. Guizot. Le timbre de la poste avait servi ses intentions, de donner une leçon indirecte à l'empereur Nicolas. Ce ne fut pas la seule qui lui parvint de cette manière.

Le comte de Nesselrode et lord Palmerston avaient joué les principaux rôles de la comédie jouée au détriment de la France sur le théâtre où se débattait la question d'Orient. Sur une autre scène, dans les steppes de l'Asie, entre la mer Caspienne et le lac d'Aral, le gouvernement russe déployait un autre genre d'activité. Là, vingt races nomades, tribus autrefois puissantes, mêlées à toutes les révolutions qui avaient remué le continent asiatique, les Turcomans, les Khirgis, les Tartares, les Usbeks, les Mongols, etc., etc., avaient dressé leurs

tentes dans ces régions, d'où à diverses époques étaient sortis les conquérants de la Chine et les Turcs. Aujourd'hui déchues, quelques-unes avaient plié sous les armes du Céleste Empire, les autres avaient accepté la domination des aigles russes; les plus belliqueuses, telles que les Khiviens et les Turcomans, étaient restées debout et fermes dans leur indépendance. La guerre et le pillage étaient les seules occupations de ces nomades, qui, dans leurs incursions sur le territoire russe, faisaient souvent des captifs, qu'ils vendaient aux Persans et aux Boukhares; parfois même ils arrêtaient, pillaient, rançonnaient ou mettaient en esclavage les caravanes qui partent chaque année de Semipalatinsk pour le Thibet et les frontières de l'Inde britannique.

Ainsi que nous l'avons vu l'année précédente, cet état de choses avait provoqué des mesures sévères de la part du gouvernement russe, qui avait déclaré la guerre au khan de Khiva. Le corps d'armée entré en campagne sous les ordres du général Berowski s'était mis en marche au cœur de l'hiver, pour suppléer par la neige à l'eau, que l'on rencontre si difficilement dans ces contrées insalubres; mais l'intensité de la saison força l'armée à se replier sur la Emba, après avoir toutefois taillé en pièces un fort détachement ennemi. Les nomades vaincus portèrent à Khiva la nouvelle de leur défaite, et y répandirent la consternation. On songea sérieusement alors aux moyens d'empêcher une invasion du territoire. Un officier prisonnier des Khirgis fut immédiatement appelé au palais du Khan pour y délibérer sur des propositions de paix. D'accord avec les réclamations du gouvernement russe, un firman proclama que tout Khivien qui oserait attenter à la vie ou à la liberté d'un voyageur moscovite serait mis à mort sans autre forme de

procès. Quatre cent quinze Russes captifs à Khiva recouvrèrent aussitôt leur liberté.

Cette paix, en accordant satisfaction pleine et entière au cabinet de Saint-Pétersbourg, assurait la tranquillité des frontières de l'est et ouvrait aux caravanes le passage du centre de l'Asie.

Dans les montagnes du Caucase, les Circassiens, n'espérant plus un secours actif des sympathies britanniques, n'en continuèrent pas moins leur héroïque résistance. Mancour-Bey, Tengouse le Loup et Hadji-Tuz-Bey, surnommé le Lion du désert, ayant rassemblé sept mille guerriers, surprirent une forteresse défendue par deux mille cinq cents Russes, qu'ils passèrent en partie au fil de l'épée. Les forts d'Abocn, de Nicolaï, de Mazgah, etc., furent également pris et rasés. Ces succès inespérés augmentèrent encore le courage indomptable de ces patriotes montagnards.

Cependant un héroïque fait d'armes couvrit de gloire le drapeau moscovite : cinq cents soldats, assiégés dans Mikhaïloff par onze cents Circassiens, repoussèrent tous les efforts de l'attaque; mais épuisés par leur propre succès, ils se virent réduits à la dernière extrémité. Cette poignée de braves, réunis en conseil de guerre, cherchèrent les moyens de prolonger la défense, reconnue bientôt impossible. Pas une voix cependant ne prononça le mot de reddition. Tous résolurent de mourir plutôt que de céder; un simple soldat du régiment d'infanterie Tengenski, demandant alors la parole, s'écria : « Puisque nous sommes décidés à mourir, il faut que nous emportions avec nous la vengeance de notre mort! Je vous propose de mettre moi-même le feu à la poudrière lorsque les ennemis seront assez près de nos baïonnettes pour faire avec nous le *saut périlleux* dans

l'autre monde !... » Cette proposition, faite en un moment si grave sous la forme pittoresque habituelle à l'esprit militaire de toutes les nations, fut accueillie avec enthousiasme.

« Comment t'appelles-tu? demanda au simple soldat l'officier remplissant les fonctions de commandant en chef.

— Archix Ossipoff, pour vous servir, mon commandant.

— Eh bien, Archix Ossipoff, tu es un brave !... » Et le prenant par la main, il le pressa sur sa poitrine.

« — Comme tous les camarades, qui sauteront aussi bien que nous, soyez-en sûr. »

Dès lors la garnison se prépara à cet héroïque holocauste, ainsi que l'avait proposé celui qui s'était volontairement chargé du rôle de sacrificateur. Les assiégés laissèrent les Circassiens s'engager assez avant sous la torche d'Ossipoff, qui, debout au poste de la mort, attendait le moment favorable pour mettre le feu aux poudres. Tout à coup une épouvantable détonation se fit entendre, et vainqueurs et vaincus, subissant un sort commun, disparurent dans un immense tourbillon de flammes.

Pour conserver le souvenir de l'immolation glorieuse du soldat Archix Ossipoff, mort sans laisser de parents, l'empereur Nicolas, ne pouvant le récompenser dans sa famille, ordonna que son nom fût toujours maintenu en tête de la liste de sa compagnie. Depuis ce jour, chaque fois que ce nom est prononcé, le plus ancien sous-officier de la compagnie répond à l'appel : « Mort pour la gloire des armes russes dans le fort de Mikhaïloff. »

Dans les plus grandes comme dans les plus petites occasions, l'empereur Nicolas savait rendre justice aux

actes de courage et de dévouement : pour punir, il avait toujours une main levée sur le front du coupable, mais il en avait une toujours ouverte pour récompenser le mérite, sans distinction de classes et de rangs. Chef de la noblesse héréditaire, il disait souvent que les titres de la meilleure aristocratie se trouvaient plutôt dans les sentiments élevés du cœur que dans l'illustration souvent menteuse des vieux parchemins. « Je préfère aux œuvres tièdes et négatives d'un grand seigneur le dévouement infime mais efficace du dernier employé. » Il avait le pouvoir d'intimider les masses par un seul regard, mais il possédait celui d'enlever les cœurs par un de ces actes simples et généreux où le souverain s'effaçait devant le père de famille. C'est à ce titre que sa mémoire est doublement chère au peuple russe.

Un jour, parcourant les rues de la capitale, il rencontra un modeste convoi conduisant au champ du repos éternel un cercueil de bois peint en noir[1]. Un seul cheval maigre et efflanqué le traînait lentement. Sur le cercueil on avait déposé un chapeau tricorne et une épée d'officier de l'administration civile de la maison impériale. Un seul domestique, aussi maigre que le cheval et aussi pauvrement couvert que le cercueil, suivait le convoi du maître qu'il accompagnait à sa dernière demeure, et dont le passage sur cette terre ne laissait après lui ni une larme amie ni une pensée de regret.

Nicolas, profondément ému à la vue de l'isolement de cette bière, qui passait en étrangère au milieu des brillants équipages des heureux de ce monde, ainsi que

[1] Les cercueils en Russie étalent ordinairement un grand luxe de couleurs et d'ornementations d'or ou d'argent. On dirait plutôt une châsse de saint qu'une bière de mort. Le cortége des morts en Russie n'a pas l'aspect lugubre dont on l'entoure ailleurs.

s'était écoulée au milieu des honneurs et de la fortune sans y prendre part la vie du pauvre défunt, s'approcha du serviteur fidèle et lui dit :

« Quel est celui dont tu suis pieusement ainsi les dépouilles mortelles ?

— Un employé de Sa Majesté, mort dans la misère après avoir servi loyalement pendant vingt-cinq années sa patrie et son souverain....

— Puisqu'il était si pauvre, pourquoi ne s'est-il pas adressé à l'Empereur ?

— Parce qu'il y avait, disait-il, des employés plus pauvres que lui qui ne demandaient rien ; parce qu'il était fier dans sa détresse....

— Mais il n'avait donc point de parents ?

— Il était orphelin.

— Point d'amis dans le nombre de ses camarades qui aient eu la pensée de lui rendre les derniers honneurs ?

— C'est aujourd'hui jour de travail, et tous les camarades de mon pauvre maître sont occupés à leur service.

— Ce n'est pas une raison, répliqua Nicolas ; n'importe, je les remplacerai. » Alors, se découvrant, il se mit au premier rang derrière le convoi, et il le suivit tête nue, dans l'attitude d'un recueillement profondément senti.

A la vue du chef de l'État donnant ainsi l'exemple du respect dû aux morts et rendant hommage à la mémoire d'un serviteur infime, le bruit de la perspective Nevski, où se trouvait alors le convoi du pauvre, sembla faire place à une muette admiration. Des riches équipages arrêtés sur le passage funèbre on vit descendre des seigneurs, des fonctionnaires civils, des généraux, qui se

rangèrent avec un pieux empressement derrière l'Empereur. En moins de cinq minutes, plus de dix mille personnes appartenant à toutes les classes de la société formèrent au cadavre du pauvre employé un immense cortége, où se confondaient sans distinction les riches uniformes des officiers, les cafetans des travailleurs, les traditionnelles peaux de moutons des mougiks, la noblesse et le peuple, le sabre et la hache [1], la fortune et la pauvreté, la tête, le cœur et le bras de l'empire. Jamais un cortége plus imposant, plus solennel n'avait suivi un convoi de deuil.

Devant cet humble cercueil isolé naguère, entouré à cette heure par toutes les forces vitales de la nation, tous les fronts se découvraient avec respect, les femmes se signaient au front, et chacun se demandait quel pouvait être celui qui recueillait après sa mort des hommages qu'envierait un prince pour ses funérailles. Tous ignoraient encore la généreuse initiative de l'Empereur et les tristes phases qui avaient accompagné la carrière obscure mais loyale du trépassé.

Lorsque le convoi, grossissant à chaque minute, parvint à la hauteur de la cathédrale de Casan, Nicolas, se tournant vers la foule, prononça d'une voix pleine d'émotion ces paroles : « La mémoire des morts est l'éloge des vivants ; elle est aussi un culte agréable à Dieu. J'ai été profondément affligé à la vue de l'isolement où j'ai trouvé le cercueil d'un employé qui a fidèlement consacré sa vie au service de l'Empereur et de la patrie ; voilà pourquoi le premier j'ai voulu rendre hommage à ses dépouilles mortelles : les graves affaires de l'empire réclament ma présence, je suis obligé de me retirer.

[1] L'ouvrier russe porte généralement une hache fixée à la ceinture de son cafetan.

Quant à vous, mes enfants, je vous prie tous d'accompagner le corps d'un loyal serviteur à sa dernière demeure : je vous en remercie d'avance, et Dieu vous bénira. »

L'empereur Nicolas, nous l'avons dit et prouvé par des exemples, par l'éloquence logique des faits, possédait au suprême degré la passion du droit et les instincts d'une justice à laquelle, si haut placé qu'il fût, nul ne pouvait se soustraire... Quelque temps après ces hommages rendus à la mémoire d'un serviteur mort à la peine, le Czar, faisant manœuvrer les troupes de la garde dans les plaines de Tsarskoé-Sélo, aperçut à une grande distance du point où il se trouvait, un officier général remonter dans sa voiture, alors que lui-même se trouvait encore à cheval sur le terrain. L'éloignement ne lui avait point permis de distinguer ses traits : ne voulant point, cependant, laisser impunie une action répréhensible au point de vue de la discipline militaire, il mit son cheval au galop et rejoignit la voiture au moment où elle s'apprêtait à quitter le champ de manœuvres. Elle renfermait l'un de ses officiers le mieux aimés et le plus en faveur, le général Benkendorff. Malgré ces titres, Nicolas l'apostropha durement et lui reprocha en termes sévères, devant toute une division de cavalerie, une action qui constituait à ses yeux non-seulement un délit contre les convenances et l'étiquette, mais encore une faute grave contre la discipline. « Monsieur, lui dit-il en terminant, votre conduite est indigne d'un général. »

Le soir même, regrettant la forme sévère qu'il avait donnée à sa leçon, Nicolas dit au comte Orloff : « J'ai eu tort d'humilier ce matin ce pauvre Benkendorff; aussi quelle mauvaise idée a-t-il eue de remonter en voiture

avant la fin des exercices? Ce n'est pas toi qui aurais commis cette faute?

— J'aurais eu trop peur d'être aperçu de Votre Majesté, Sire, répondit le comte; c'est pour cela que je me suis si bien caché au fond de la voiture, que Votre Majesté n'a pu m'y découvrir...

— Comment! toi aussi, tu étais là? répliqua Nicolas en fronçant le sourcil.

— Hélas, oui, Sire; j'étais si fatigué, et j'avais un si grand besoin de repos!...

— Oui, je le sais, le repos chez toi est une maladie incurable[1]... Je te pardonne en raison de ta franchise; mais que cela ne t'arrive plus. »

Le lendemain du jour où Nicolas, visitant les ruines du palais de ses ancêtres, que l'incendie venait de dévorer en quelques heures, avait dit : « Je désire, le jour de Pâques de l'année 1839, entendre ici la messe de la Résurrection, » les hommes du métier, même les courtisans, avaient considéré comme une chose impossible la réalisation d'un désir qui, dans le cœur de l'Empereur, équivalait à l'ordre d'une volonté immuable. Dans l'entourage de l'Empereur il se trouvait alors un général employé au département des voies et communications : Nicolas l'avait depuis longtemps distingué, autant pour sa probité exceptionnelle, son désintéressement chevaleresque, son dévouement à toute épreuve, que pour son esprit élevé et les mérites de ses connaissances pratiques. Le général de Gottman, cet homme de bien et de savoir s'appelle ainsi, étudia la question, l'examina sous toutes ses faces, et reconnut possible

[1] Le goût du comte Orloff pour le *dolce far niente* est si prononcé et si généralement reconnu en Russie, que l'Empereur disait : « Il y a deux natures chez cet homme, celle du lion et celle de la marmotte. »

l'exécution d'une œuvre devant laquelle le servilisme de l'ambition avait reculé. Il soumit son plan et ses projets, toute son œuvre enfin, à son chef-immédiat, le général Kleinmichel, aide de camp de l'Empereur. Ce personnage, doué d'une force de volonté peu commune et d'une activité dévorante, trouvant dans le travail présenté la source d'une fortune qui, sous plus d'un rapport, devait être fatale à la Russie, se présenta devant le Czar et lui dit :

« Sire, Votre Majesté entendra la messe de la Résurrection dans son palais d'hiver, le 26 mars-7 avril 1839.

— A cette époque, répliqua l'Empereur, le palais d'hiver sera entièrement reconstruit?

— Oui, Sire.

— Vous me le promettez?

— J'en prends l'engagement sacré!...

— C'est bien; mettez-vous à l'œuvre.

Et Kleinmichel, fort de l'autorisation impériale, savant de la pensée d'un autre, se mit à l'œuvre le jour même. Les décombres fumants encore couvraient une surface de cent soixante mètres de longueur sur cent vingt mètres de largeur. Quelques jours suffirent pour les déblayer. Une toiture jetée comme par enchantement sur les murailles restées intactes et debout, permit aux ouvriers de travailler nuit et jour et dans toutes les saisons : vingt mille hommes furent employés aux labeurs incessants de la reconstruction, exécutée, sauf quelques légères modifications, d'après le plan primitif. Les ouvriers, se relayant sans cesse, ne perdaient pas une minute; les heures de repas même ne restaient point inactives... La volonté du Czar passant pour ainsi dire dans l'âme des travailleurs russes, naturellement enclins à la paresse, établissait entre les différents corps

de métier une lutte de zèle, d'émulation et de dévouement. Les tailleurs de pierre, les maçons, les charpentiers, les menuisiers, les peintres, les décorateurs, tous concouraient simultanément à l'accomplissement rapide, merveilleux, de l'œuvre du général de Gottman, dont Kleinmichel se préparait déjà à recueillir la gloire, les honneurs et les bénéfices. C'était une chose admirable à voir que ce concours de volontés hétérogènes, mais convergeant toutes vers le même but, pétrissant en quelque sorte dans de puissantes mains, le marbre, le granit et le bronze.

On a singulièrement exagéré le nombre des ouvriers morts sous les ardeurs volcaniques entretenues dans les salles, à l'aide d'immenses fourneaux, pour sécher plus vite les plâtres et les ciments. Les colporteurs des listes mortuaires répandues à cette occasion ont abusé de la crédulité publique à l'étranger. Des hommes qui, une ou deux fois par semaine, ne craignent pas, à la sortie de leurs bains de vapeur, de se rouler sur la neige glacée, par un froid de trente degrés, pouvaient sans grand danger affronter la transition subite du séchoir à la rue. Sans doute la mort, qui a toujours plus de prise sur les agglomérations d'hommes, a fait de nombreuses victimes, mais à ces victimes les romanciers se sont trop hâtés d'accorder les honneurs du sacrifice et du martyre.

Quoi qu'il en soit, le palais d'hiver, relevé de ses ruines, fut prêt à recevoir la famille impériale à l'époque désirée par l'Empereur. Le 25 mars-6 avril, jour du samedi saint, le Czar, la Czarine, les membres de la famille impériale et tous les hauts dignitaires de la cour, assistèrent à la consécration de la grande chapelle du palais par le métropolitain de Kieff, assisté du clergé de la cour. Dans la nuit qui suivit cette cérémonie,

l'Empereur, conformément à ses désirs, assista selon le rite russe à la messe de la Résurrection.

Il avait fallu huit ans à l'impératrice Élisabeth pour construire le palais d'hiver; la volonté de Nicolas le rebâtit en quinze mois.

De grandes et nombreuses récompenses furent accordées à cette occasion aux personnes qui avaient le plus contribué à la réédification de ce somptueux monument. Le général Kleinmichel reçut le titre de comte; mais l'opinion publique, et l'histoire doit en prendre note, accordait au général de Gottman la gloire qui lui revenait, à défaut des honneurs, égarés sur la route de l'intrigue et de l'ambition...

L'empereur Nicolas, accoutumé à voir ses désirs exaucés avant leur manifestation, ne croyait pas au mot *impossible*. Il n'admettait même pas qu'on le prononçât devant lui, quand une de ses demandes semblait devoir obtenir une affirmation.

Surpris à la suite d'une longue promenade en traîneau par une violente douleur de dents, il envoya chercher le dentiste de la cour. Le docteur breveté, après avoir attentivement examiné la molaire malade, déclara que les progrès de la carie ne laissaient aucun espoir de guérison.

« Il faut recourir alors à ce que vous appelez, je crois, le *baume d'acier?* répondit l'Empereur.

— Ce serait mon opinion, Sire.

— Dans ce cas, il n'y a pas à hésiter. Opérez-moi. »

Mais le docteur, soit que l'extraction lui parût difficile en raison de la cavité dentaire, soit qu'il éprouvât un sentiment de crainte respectueuse, déclara qu'il n'osait prendre sur lui la responsabilité d'une semblable opération. Nicolas, maîtrisant un premier mouvement de colère, le congédia, et fit appeler l'aide de camp de service.

« Ne connaîtrais-tu pas à Saint-Pétersbourg, lui demanda-t-il, un charlatan quelconque habile à déraciner les dents *sans douleur?*

— Pardonnez-moi, Sire, je connais à Vassili-Ostroff un mougik qui se flatte de posséder ce talent.

— Prends un traîneau et va me le chercher au plus vite, sans lui dire le nom du patient qui doit passer par ses mains. »

Une demi-heure après, l'aide de camp présenta le charlatan à l'Empereur. C'était un homme de haute taille et d'une grande assurance. Nicolas lui montrant la dent malade, lui demanda ce qu'il en pensait.

« Je pense qu'elle doit être arrachée, répondit le mougik.

— Te sens-tu de force à l'extraire?

— J'en ai arraché de bien plus difficiles.

— Ainsi tu crois qu'il n'y a pas de danger?

— *Que je la rate?* vous allez voir. »

S'armant alors d'une clef préparée d'avance, il pratiqua l'opération avec beaucoup de dextérité.

Nicolas le récompensa impérialement, et fit enlever le titre de dentiste de la cour à l'artiste timoré qui avait reculé devant les exigences de sa profession.

La scène suivante se passe à Moscou. Le prince G. faisait une cour assidue à la fille d'un marchand français établi dans cette ville. L'audace du prince était égale à la beauté de la jeune fille, qui à beaucoup d'esprit joignait beaucoup de vertu. Le père, justement alarmé sur les suites d'une affection qui ne pouvait être légitimée, à cause de la différence des positions, pria le prince de cesser ses visites. Celui-ci, plus fortement épris encore, écrivit secrètement à la jeune fille pour l'engager à se rendre chez lui. Mais la jeune fille, inébranlable dans sa

sagesse, lui répondit qu'elle ne s'estimait pas assez pour oser prétendre au bonheur d'être sa femme, et qu'elle s'estimait trop pour se décider jamais à devenir sa maîtresse.

Le prince, irrité par ce refus, et voulant à tout prix arriver à la possession du trésor qu'il ambitionnait, lui fit dire par un de ses amis que de son côté il la respectait trop pour lui offrir une position contraire à l'honneur. C'est donc à titre d'épouse qu'il la recevrait dans sa demeure, le jour où leur mariage aurait été béni devant Dieu par les mains d'un prêtre. Seulement il demandait, pour éviter les interprétations malveillantes du public, que la cérémonie religieuse se fît à huis clos dans son hôtel. Le père de la jeune fille, dont la tendresse pour elle répondait à celle du prince, accepta ces conditions.

Trois semaines après l'enfant du peuple changeait au pied d'un autel improvisé et dans les mains d'un ministre du Seigneur, son nom vulgaire contre celui de princesse de G...

Mais elle avait été la dupe d'une horrible machination; la cérémonie du mariage avait été simulée par un faux prêtre, imprudent ami du prince. Aussi la pauvre femme, trompée dans son honneur de jeune fille, ne tarda-t-elle pas à être abandonnée par son indigne suborneur. Le père adressa sa plainte au gouverneur général de Moscou, qui en référa aussitôt à l'Empereur. En apprenant cet odieux guet-apens, Nicolas entra dans une si violente colère que l'Impératrice en fut effrayée. Il se promenait à grands pas dans son cabinet en disant : « Et voilà l'exemple que ces mougiks blasonnés, qui se croient nobles parce qu'ils portent le titre de princes ou de comtes, donnent à mon peuple cent fois plus noble

qu'eux! Plats courtisans, laquais de cour, faisant métier et marchandise de l'honneur et de la vertu, humbles devant les forts, insolents et superbes devant les faibles... Je les briserai sous le talon de ma botte. » L'Impératrice eut mille peines à le calmer; il se trouvait sous l'influence d'une de ces colères qui le rendaient si redoutable à tout ce qui l'entourait. « Si le crime a été grand, l'expiation sera terrible, » continua-t-il. Alors, prenant une plume, il écrivit lui-même le rescrit suivant au gouverneur général de Moscou :

« Dans les vingt-quatre heures le prince G... épousera la jeune fille qu'il a odieusement trompée. Immédiatement après la cérémonie religieuse, il sera dégradé de ses titres et dignités, et envoyé au Caucase pour y servir dans nos armées en qualité de simple soldat. La princesse sa femme touchera en sa qualité de *veuve* le septième des revenus de la fortune matrimoniale; enfin, le complice qui s'est prêté à jouer le rôle de prêtre sera jusqu'à la fin de ses jours enfermé comme moine dans un couvent. » Ce rescrit fut rigoureusement exécuté.

L'empereur Nicolas ne transigeait jamais avec l'accomplissement d'un devoir rigoureux, mais il savait discerner et résoudre avec un profond sentiment de justice les cas les plus difficiles.

Un jeune lieutenant de cavalerie avait obtenu une permission spéciale et un congé d'un mois pour aller assister à ses derniers moments sa mère mourante. Il devait parcourir une distance de sept cents verstes avant d'arriver au lieu de sa destination : aussi, pour l'abréger, payait-il généreusement les chevaux de poste. Au moment de quitter l'un des derniers relais qui lui restaient à faire, un général se présente à la poste, et de sa

propre autorité ordonne aux postillons de dételer les chevaux de la voiture du jeune officier pour les mettre à la sienne. L'officier proteste contre cet abus d'autorité, et déclare qu'il ne le permettra pas. Le général s'emporte, menace, et finit par donner un soufflet à son inférieur. Celui-ci, tirant aussitôt un pistolet de sa ceinture, renverse mort à ses pieds d'un coup de feu le général qui venait de l'outrager d'une manière si odieuse.

Condamné à la déportation en Sibérie par un conseil de guerre, l'officier en appela à la justice de l'Empereur. Après s'être rendu compte de cette affaire, Nicolas fit appeler devant lui le malheureux jeune homme, qui, la joue chaude encore du soufflet qu'il avait reçu, n'était arrivé auprès de sa mère que pour embrasser un cadavre.

« Où se trouvaient tes pistolets quand tu as été souffleté? lui demanda Nicolas.

— Dans ma ceinture, répondit le condamné.

— Combien de temps as-tu mis pour faire feu?

— Celui de tirer mes armes de ma ceinture, deux secondes.

— Ta vengeance alors n'a pas eu la liberté de la réflexion?

— Non, Sire.

— Dans ce cas, moi l'Empereur, je te condamne à rejoindre ton régiment avec les épaulettes de capitaine. »

Le mariage de la grande-duchesse Marie avec le duc Maximilien de Leuchtenberg fut célébré avec un pompeux cérémonial, le 2-14 juillet, au palais d'hiver, en présence de toute la famille impériale, à deux heures de l'après-midi. Le canon de la forteresse et le son des cloches de toutes les églises annoncèrent aux habitants de la capitale le *Te Deum* solennel chanté à cette occasion.

On raconte qu'avant la célébration de cette cérémonie

religieuse, une scène solennelle avait eu lieu au palais d'hiver entre l'empereur Nicolas et le duc de Leuchtenberg. Celui-ci n'avait accepté la main de la grande-duchesse Marie qu'à la condition expresse que les enfants issus de ce mariage seraient élevés dans la foi catholique. Cette question, ramenée au dernier moment par les exigences de la politique russe, venait de soulever entre le Czar et son gendre une orageuse discussion.

« Ma mère me maudira, disait le prince, si, infidèle à la promesse que je lui ai faite, je consens à ce que mes enfants soient élevés dans la religion de leur mère. » Prières, menaces de rupture même, tout échoua devant la nature indomptable de Nicolas. Enfin, ce que le prince aurait refusé aux exigences de l'autocrate, il l'accorda aux larmes de sa fiancée priant à ses genoux. Le duc de Leuchtenberg recula devant les conséquences d'un immense scandale public. Il crut qu'il était trop avancé pour dénouer ce qui était fait, il consentit à tout. Mais les traces de l'orage que cet incident avait soulevé dans son cœur justement froissé restèrent longtemps sur son visage.

A trois heures et demie un somptueux banquet réunit les deux époux, les membres de la famille impériale et les hauts dignitaires de la couronne à la table de l'Empereur. Jamais la beauté de la grande-duchesse Marie épanouie par le bonheur n'avait paru plus étincelante. Le ciel comme son front était pur et serein. Cependant sur les quatre heures le ciel se teignit en noir, de sombres nuages enveloppèrent l'atmosphère, éclairée seulement à de fréquents intervalles par de larges éclairs. Les eaux de la Néva, soulevées par la tempête, mugissaient au pied du palais. Les présages d'une grande catastrophe couraient dans les airs. Toutes les physionomies,

de riantes qu'elles étaient quelques instants auparavant, s'étaient assombries. A quatre heures un quart, au moment où Nicolas se leva pour porter la santé des époux, une longue gerbe de feu éclaira la salle du banquet, et un violent coup de tonnerre étouffa sa voix prononçant des paroles de bonheur. Le mariage de la grande-duchesse Marie ne devait pas être heureux pendant, il ne le fut pas après.

Malgré ces détails insignifiants dans le mouvement d'un grand corps constitué, l'ensemble de la situation était heureux pour l'empereur Nicolas. Sous l'action intelligente de sa politique, il avait vu trois grandes puissances se réunir à lui pour régler en dehors de la France les affaires de l'Orient d'une manière conforme à ses intérêts; plus encore, il était parvenu à briser l'alliance de l'Angleterre avec la France, cette alliance que Louis-Philippe avait eu tant de peine à cimenter et qu'on se plaisait à considérer comme la plus sûre garantie de la paix européenne. Il est vrai que par une convention signée le 13 juillet, la France, un instant humiliée et rentrant dans le concert des grandes puissances, enlevait à la Russie les droits que lui assurait le traité de Kounkiar-Skelessi; mais la diplomatie souple et rusée de la Russie, toujours prête à sacrifier le présent à l'avenir, ne pouvait considérer cet ordre de choses comme un véritable échec. La force de l'empire moscovite existait moins dans les termes d'un traité à la veille d'expirer, que dans sa position avancée et l'influence politique qu'il avait conquise sur la mer Noire et sur les frontières de la Turquie. Plus que jamais le cabinet de Saint-Pétersbourg, fidèle au mot d'ordre donné par Pierre le Grand, caressait le rêve de l'historien Karamsin apercevant dans les mirages de l'avenir les coupoles dorées de

Sainte-Sophie et les clefs du Bosphore au pouvoir des Russes.

En même temps qu'elle croyait humilier la France, trop grande encore, malgré son sommeil, pour ressentir l'insulte dirigée contre la personne de son chef provisoire, la Russie ne négligeait rien pour ménager en Perse de nouvelles difficultés à l'Angleterre, son alliée à Constantinople, sa rivale en Asie. Rien de plus perfidement habile que le traité de commerce préparé par ses soins entre la reine Victoria et le schah de Perse. En effet, le cabinet de Saint-Pétersbourg, exploitant les inquiétudes jalouses des Persans à l'endroit de l'établissement des Anglais à Therreh, persuada à la cour de Téhéran qu'elle aurait raison de l'Angleterre par la concession d'un traité de commerce qu'elle pourrait déchirer à son gré. En même temps, il insinua au cabinet de Saint-James qu'il lui obtiendrait des conventions favorables à son commerce le jour où il consentirait à évacuer Therreh. Ce double jeu lui devait réussir au delà de ses espérances : les Anglais, une fois maîtres du traité, refusèrent d'exécuter les clauses stipulées. De là une profonde irritation de la part de la Perse contre la duplicité britannique, et pour la Russie le fruit des germes de haine qu'elle avait semés entre les deux nations.

D'autre part, fidèle au système adopté pendant les dernières années par la politique du Czar, la Russie augmentait ses relations avec la Chine. Déjà, par un traité conclu en 1827, elle s'était ouvert une entrée dans le Céleste Empire, fermé, pour ainsi dire, aux autres puissances de l'Europe. Depuis cette époque, jouissant librement de ce privilége exceptionnel, elle entretenait à Pékin une maison d'éducation de jeunes gens destinés à s'instruire dans la langue chinoise et à étudier les

usages de ces contrées inaccessibles; aussi dès qu'il eut connaissance du décret prohibitif de l'opium, Nicolas s'empressa-t-il de publier un oukase défendant qu'aucun opium passât par les frontières russes en Chine.... « Afin de consolider l'union qui existe entre la Russie et le Céleste Empire, disait l'oukase, et dans l'intérêt du commerce et des frontières des deux pays, la prohibition n'étant pas encore publiée, mais voulant qu'elle soit connue de tout l'empire, nous confions au Sénat dirigeant le soin de pourvoir à ce que notre volonté soit faite. »

Pendant ce temps, la guerre en Circassie se poursuivait avec des chances diverses : d'un côté, résistance héroïque, désespérée; de l'autre, une persistance et une énergie semblant attendre plus du temps que de ses propres forces; dans les deux camps, la lutte soutenue avec une égale vigueur de la part des tribus insoumises et du gouvernement envahisseur. Au milieu de nombreux échecs, les annales militaires de la Russie offrent un grand nombre de glorieux faits d'armes et d'actions qui rappellent les héros d'Homère.

Le 26 mai-7 juin, le fort d'Abinsky, situé entre le Kouban et le rivage de la mer Noire, fut entouré, à deux heures du matin, par douze mille montagnards, qui, à travers une vive fusillade, s'élancèrent à l'assaut en poussant de grands cris. La grêle de balles, de grenades et de mitraille qui les accueillit, n'arrêta point leur ardeur. Se faisant d'un monceau de cadavres un point d'appui, ils se mirent à escalader les murailles avec une telle ardeur que leurs guerriers, couverts de cottes de mailles, pénétrèrent à plusieurs reprises dans les retranchements, d'où plusieurs fois ils furent repoussés. Enfin, malgré les efforts opiniâtres des assiégés, une forte co-

lonne se fraya, l'épée à la main, un passage dans les brèches d'un bastion, et s'élança résolûment, enseignes déployées, vers l'intérieur du fort. Mais dans ce moment critique, le colonel Vesselovsky, conservant sa présence d'esprit, se précipita à la baïonnette avec une réserve de quarante hommes d'élite sur l'ennemi, et le rejeta hors des retranchements après lui avoir enlevé deux drapeaux. Cette action d'éclat, arrêtant l'audace des assaillants, enflamma au plus haut degré le courage de la garnison.

Le révérend père Ivanoff, au milieu des troupes dont il était l'aumônier, assistait, la croix à la main, aux diverses péripéties de ce drame sanglant. De chaque soldat sa voix retentissant au milieu de la fusillade faisait un héros ou un martyr. Un tambour du bataillon n° 1 des Cosaques de la ligne frontière de la mer Noire, debout à ses côtés quoique grièvement blessé, resta jusqu'à la fin du combat à son poste. L'ennemi, battu sur tous les points, prit la fuite en emportant une partie de ses morts, suivant l'usage des guerriers asiatiques. Cependant, ils laissèrent six cent quatre-vingt-cinq cadavres tant dans l'intérieur de la place que dans les fossés.

Au moment de l'attaque du fort Abinsky, la garnison se composait d'un officier supérieur, de quinze officiers et de huit cent dix sous-officiers et soldats. Chaque homme reçut en récompense de sa belle conduite une année de solde; trente croix de l'ordre militaire de Saint-Georges furent accordées à ceux qui s'étaient le plus distingués. L'empereur accorda au révérend père Ivanoff une année d'appointements et une croix pectorale attachée au ruban de l'ordre de Saint-Georges.

Nicolas ne négligeait rien pour stimuler le zèle et le dévouement de son armée. Non content de récompenser le mérite des illustrations vivantes, il voulut fouiller

dans les tombeaux pour honorer celui des illustres morts : c'est ainsi qu'il ordonna de faire graver sur des tables de marbre noir et de placer dans les chapelles des écoles militaires où ils avaient été formés, les noms de tous les élèves morts au champ d'honneur ou à la suite de leurs blessures, quel que fût le grade dont ils étaient revêtus. Il voulut, en outre, et dans le cas où l'officier aurait été frappé à mort dans l'accomplissement d'un fait d'armes remarquable signalant une haute abnégation dans l'intérêt du service du souverain et de la gloire des armes russes, qu'une inscription destinée à en rappeler le souvenir fût gravée sur la table de marbre.

La Providence réservait cette année une grande joie au cœur du Czar, au double point de vue du chef de l'empire et du chef de famille : son fils, le césaréwitsch grand-duc héritier Alexandre Nicolaiéwitsch, unit ses destinées à une jeune princesse de Hesse-Darmstadt, nommée Marie. Par l'éducation parfaite qu'elle avait reçue, par les qualités morales qui, jointes à une rare distinction d'esprit et de grâces, en faisaient une princesse accomplie, la fiancée du Césaréwitsch était digne du rang suprême qu'elle devait occuper un jour.

La cérémonie du mariage fut célébrée le 16-28 avril dans la chapelle du palais d'hiver, en présence de l'Empereur, de l'Impératrice, de tous les membres de la famille impériale, des princes étrangers, des ambassadeurs, des hauts dignitaires de la couronne, des officiers généraux des armées de terre et de mer, et des négociants russes appartenant aux deux premières guildes. Les dames étaient en costume russe et les cavaliers en grand uniforme. L'auguste fiancée portait une couronne au front et un manteau de velours ponceau doublé d'hermine sur les épaules.

Au milieu du jour eut lieu un grand banquet, auquel furent invitées les personnes des deux sexes appartenant aux trois premières classes. Dans la soirée, quelques instants avant la fin du bal, le grand-duc Michel, frère de l'Empereur, et la grande-duchesse Hélène Pavlovna se rendirent dans les appartements des nouveaux époux pour y recevoir Leurs Altesses Impériales, qui y furent conduites par Leurs Majestés, précédées de la cour et suivies des dames d'honneur. A leur entrée dans les appartements, les époux, reçus suivant le cérémonial prescrit, se rendirent dans les appartements intérieurs, où seule se tenait une dame d'honneur pour présider à la toilette de la grande-duchesse héritière. Les autres dames et demoiselles d'honneur, ainsi que les gentilshommes de la cour, qui s'étaient arrêtés dans le grand salon du Césaréwitsch, quittèrent alors le palais.

A cette occasion, l'empereur Nicolas, cédant aux impulsions de son cœur, comme il le déclarait lui-même, publia un décret d'amnistie dans lequel on remarque le passage suivant :

« Dès le commencement de Notre règne, Nous avons proclamé Notre ferme volonté d'user de clémence et de générosité sans affaiblir les lois, mais en employant pour le bien général les droits que Nous tenons de Dieu.

» En amnistiant aujourd'hui les coupables dont les crimes ne sont pas de la dernière gravité et en allégeant les châtiments infligés aux autres, Nous espérons que les grâces qui leur sont accordées réveilleront en eux le sentiment du remords, et que par leur conduite à venir ils justifieront Notre indulgence pour leurs erreurs passées.

» Les immunités que Nous concédons en même temps aux débiteurs à divers titres de l'État ont principalement

pour objet ceux dont l'inexactitude a été occasionnée par la pauvreté ou par des besoins temporaires, et Nous ne doutons pas que cet adoucissement ne soit pour les autres un nouveau motif de redoubler d'efforts pour remplir les obligations qui leur sont imposées.

» Dans ces vues bienfaisantes, Nous ordonnons ce qui suit, etc., etc., etc. »

Le mois suivant, l'Empereur, jaloux de faire partager aux habitants de l'ancienne capitale de la Russie le bonheur que la Providence avait accordé à son cœur de père, se rendit à Moscou avec le grand-duc héritier et la césarevna grande-duchesse Marie Alexandrovna. Son voyage fut un véritable triomphe; l'amour de ses peuples lui servit d'escorte. La population de Moscou rivalisa de respect et de dévouement. Suivis par une foule immense jusqu'à la cathédrale de l'Assomption, l'Empereur et ses augustes enfants furent reçus avec la croix et l'eau bénite par le métropolitain assisté de trois évêques. L'éloquent prélat prononça l'allocution suivante :

« Très-orthodoxe monarque,

» Déjà les entrailles de la Russie avaient tressailli de joie à la nouvelle de la félicité départie à ton cœur paternel et à ces deux cœurs unis pour le bonheur du pays. Ton premier-né, après avoir répondu par lui-même aux hautes espérances que la patrie avait mises en lui, la remplit des plus douces attentes en choisissant et unissant à lui par des liens sacrés une digne cohéritière des bénédictions répandues par le ciel sur ton auguste famille.

» Mais à présent, dans l'amour paternel que tu portes aussi à tes fidèles sujets, tu as voulu récompen-

ser et accroître encore le dévouement de ton antique capitale en lui procurant la satisfaction de te contempler, ainsi que les auteurs de ton bonheur, si bien partagé par nous.

» La sainte Église s'émeut d'une pieuse joie lorsqu'au sein de la félicité de ta maison, rappelant à ta mémoire la sainteté de cet ancien temple du Seigneur, tu viens dans cet asile sacré des czars faire hommage, par tes actions de grâces et par la prière, de ton bonheur et de celui de tes enfants aux pieds de Dieu qui te l'a donné.

» Que le Roi des rois daigne accomplir tes vues bienfaisantes, et que ses abondantes bénédictions descendent sur Alexandre, Marie et leur postérité, comme elles sont descendues sur Nicolas et Alexandra. »

Tandis que l'ancienne capitale des czars acclamait ainsi par la voix du peuple et de l'orthodoxie russe l'empereur Nicolas, le Souverain Pontife à Rome versait des larmes amères sur les malheurs de la religion catholique en Pologne, et ne cessait de réclamer la tolérance pour ses ouailles et la reconnaissance de son autorité spirituelle méconnue. La sévérité croissante de la censure ne permettant aux prêtres catholiques que des discours autorisés par elle; l'injonction intimée au clergé d'accorder le sacrement du mariage, dont le divorce était simplement prononcé par le synode grec; la transmutation des biens ecclésiastiques en domaines nationaux, la défense aux évêques de communiquer directement avec le chef de l'Église romaine, la persécution religieuse qui succédait à la suppression des institutions politiques, envenimaient de plus en plus les relations entre les cours de Rome et de Saint-Pétersbourg. Tous ces faits, accomplis pendant qu'un chargé d'affaires négociait à Rome pour concilier les différends et que le

Saint-Père attendait une réponse à ses propositions, produisaient une impression douloureuse en Pologne.

Le Souverain Pontife insistait spécialement pour avoir une légation à Saint-Pétersbourg, afin de surveiller les affaires religieuses dans l'empire russe; toutes ses demandes à ce sujet furent repoussées. Deux notes furent adressées au cabinet moscovite, qui y répondit tardivement par l'envoi d'un chargé d'affaires ayant pour mission de négocier avec le Saint-Père différentes questions que l'Empereur désirait voir terminées dans un *esprit sincère de conciliation et de convenance mutuelle :* tels étaient les termes de la lettre adressée au secrétaire d'État romain par le comte de Nesselrode, ministre des affaires étrangères. Nicolas écrivit lui-même dans ce sens au Souverain Pontife.

Cependant toute l'année s'écoula sans apporter la plus légère modification à la sévérité du gouvernement russe vis-à-vis des sujets catholiques. Loin de là, de nouveaux oukases ajoutés aux anciens convergèrent vers le même but de propagande en faveur de la communion grecque. Aussi les craintes et la douleur éclataient-elles au Vatican avec le caractère d'un profond abattement. Paralysée dans sa puissance morale, Rome se préparait à en appeler à l'opinion publique en Europe.

A cet effet le Saint-Père prononça, dans un consistoire tenu le 22 juillet 1842, une allocution dont nous donnons le texte, pour mieux faire comprendre les motifs et le caractère de cet acte à la fois politique et religieux :

« Vénérables frères,

» Déjà dans ce lieu même Nous avons épanché devant vous la douleur que dès longtemps a profondément en-

racinée dans Notre cœur la position lamentable de l'Église catholique au sein de l'empire russe. Celui dont Nous sommes, quoique indigne, le vicaire sur la terre, Nous est témoin que depuis le moment où Nous fûmes revêtu de la charge du souverain pontificat, Nous n'avons rien négligé de ce que commandent la sollicitude et le zèle pour remédier, autant que cela était possible, à de si grands maux toujours croissants. Mais quel a été le fruit de tous Nos soins? Les faits, et des faits très-récents, le disent assez. Combien Notre amertume toujours présente s'en est accrue! Vous le voyez mieux par la pensée qu'il ne Nous est possible à Nous de l'expliquer par des paroles. Mais il y a quelque chose qui met comme le comble à cette amertume intime, quelque chose qui, en raison de la sainteté du ministère apostolique, Nous tient outre mesure dans l'anxiété et l'affliction. Ce que Nous avons fait sans repos ni relâche pour protéger et défendre dans toutes les régions soumises à la domination russe les droits inviolables de la religion catholique, ce que Nous avons fait, on ne l'a point su et n'a pas été de notoriété publique dans ces régions surtout : alors il est arrivé, pour ajouter à Nos douleurs, que parmi les fidèles qui les habitent, les ennemis du saint-siége ont, par les menées frauduleuses qui leur sont habituelles, propagé le bruit qu'oublieux de Notre ministère sacré, Nous couvrions de Notre silence les maux si grands dont ils sont accablés, et qu'ainsi Nous avions presque abandonné la cause de la religion catholique; et la chose a été portée à ce point que Nous sommes presque devenu comme la pierre occasion de chute, comme la pierre de scandale pour une partie considérable du troupeau du Seigneur que Nous sommes divinement appelé à régir, et même pour l'Église universelle fondée comme

sur la pierre ferme, sur celui dont la dignité vénérable Nous a été transmise à Nous, son successeur.

» Les choses étant ainsi, Nous devons à Dieu, à la religion, à Nous-même, de repousser bien loin de Nous jusqu'au soupçon d'une faute si honteuse. Et telle est la raison pour laquelle toute la suite des efforts faits par Nous en faveur de la religion catholique dans l'empire de Russie a été par Notre ordre mise en lumière dans un exposé particulier qui sera adressé à chacun de vous, afin qu'il soit démontré à tout l'univers fidèle que Nous n'avons en aucune façon manqué aux devoirs que Nous impose la charge de l'apostolat.

» Du reste, que notre âme ne se laisse point abattre, vénérables frères; espérons que le très-puissant empereur de toutes les Russies et roi de Pologne, écoutant sa justice et l'esprit élevé qui le distingue, voudra bien se rendre à nos vœux instants et aux vœux des populations catholiques qui lui sont soumises. Soutenus par cette espérance, ne cessons pas cependant de lever, en priant avec confiance, les yeux et les mains vers la montagne d'où nous viendra le secours, et demandons avec instance et supplication au Dieu à la fois tout-puissant et tout miséricordieux d'accorder bientôt à son Église, depuis longtemps souffrante, l'assistance qu'elle attend. »

Cette allocution imposante, publiée ensuite avec l'exposition des faits et des documents à l'appui, produisit en Europe une sensation profonde, et excita en Russie un mécontentement qui devait se traduire par de nouvelles violences exercées non-seulement contre les catholiques, mais encore contre la volonté de l'Empereur lui-même, harcelé par les exigences orthodoxes de ses ministres et de son entourage plus gréco-russe que lui. Que de fois, tempérant le zèle des persécuteurs, il

chercha à glisser dans leur âme une partie de la modération qui régnait dans la sienne quand il n'écoutait que ses propres instincts.

Une veuve polonaise catholique avait été jetée dans les prisons pour avoir troublé dans une église les prières prononcées pour la conservation des jours de l'Empereur. Le scandale avait été grand, dirent les dénonciateurs, le châtiment devait être en rapport avec le scandale. L'Empereur, consulté à ce sujet, prit des informations sur la nature du délit. Le fils unique de la pauvre femme lui avait été enlevé arbitrairement pour être transporté en Sibérie, parce qu'il avait osé manifester publiquement son attachement à l'Église catholique, et traiter de bourreau l'évêque apostat Joseph.

« Qu'auriez-vous fait à la place de cette mère? demanda Nicolas à l'Impératrice.

— J'aurais fait comme elle, répondit la généreuse Alexandra.

— Et que feriez-vous à la mienne?

— Deux choses.

— La première?

— Je ferais mettre de suite en liberté la pauvre mère.

— La seconde?

— J'ordonnerais qu'on lui rendît son enfant.

— Qu'il soit fait ainsi! » s'écria l'Empereur. Et comme la Polonaise, appartenant à une honorable famille, avait été complétement ruinée par la révolution, il ordonna qu'on lui remît une somme de 5,000 roubles à titre de premier secours. En cette circonstance, Nicolas n'avait consulté que le cœur de sa femme, aussi plein de bonté que le sien.

D'une activité qui aurait dévoré rapidement dix natures moins robustes que la sienne, l'empereur Nicolas,

se faisant rendre un compte exact de tout ce qui se passait dans son empire, imprimait en dernier ressort sa volonté aux détails les plus infimes de la chose publique. Il ne se bâtissait pas une maison avant que le plan n'eût été soumis à son appréciation et approuvé par son paraphe; le dessin même d'une façade devait lui être soumis. Il n'y avait pas dans l'armée russe un seul soldat qui, à l'état de recrue, n'eût passé sous ses yeux et appris de sa bouche le numéro du régiment et l'arme dans lesquels il devait servir. Aussi tout ce que son regard pouvait embrasser et sa main atteindre se trouvait-il dans un ordre parfait : — l'armée, les hôpitaux, les écoles, ne laissaient rien désirer en fait d'organisation.

Il n'en était pas de même de l'administration civile, de la justice surtout, la plus déréglée de toutes les institutions russes. L'œil du maître ne pouvait descendre dans l'intérieur des bureaux et des tribunaux, véritable repaire du vol et de l'iniquité.

Nicolas, sans professer un culte exclusif pour les arts, aimait et protégeait les artistes. Les grands maîtres de l'école française surtout étaient reçus à sa cour avec un empressement, une courtoisie, une générosité que presque tous ont payés par une déplorable ingratitude. Aussi leurs noms, chose triste à dire, ont-ils laissé peu d'écho sympathique dans le cœur des princes qui les ont accueillis dans leur intimité. De là vient sans doute le sentiment de répulsion qui règne aujourd'hui à Saint-Pétersbourg pour tout ce qui vient de la France avec une réputation plus ou moins méritée dans les arts et la littérature; de là cette espèce de quarantaine établie autour de ceux qui se rendent en Russie dans un but d'études quelconque. Le premier entre tous, Balzac a subi le contre-coup de cette fâcheuse influence. « Sur la

joue de Balzac, nous ont dit des Russes, nous avons souffleté le marquis de Custine. »

Depuis longtemps occupé de la question du servage, terrain brûlant sur lequel ses prédécesseurs avaient craint de s'aventurer, Nicolas la dirigeait habilement dans la voie du progrès.

Par un oukase adressé au Sénat dirigeant sous la date du 2-14 avril 1842, il autorisait les seigneurs terriers à convertir leurs serfs en agriculteurs libres, en leur cédant une partie de leurs terres en propriété, moyennant un dédommagement convenu de gré à gré. Désirant, dans un but d'utilité générale, que ces propriétés seigneuriales ne sortissent point de la possession des familles nobles par de semblables conventions, il accordait aux seigneurs l'autorisation de conclure avec leurs paysans des arrangements sur des bases telles, que sans avoir égard aux dispositions législatives concernant les agriculteurs libres, ils conservassent le droit de propriété seigneuriale pleine et entière, avec tous ses accessoires et ses richesses, tant à la superficie que dans son sein.

En concluant des contrats avec les paysans, les seigneurs pouvaient arrêter à l'amiable les dispositions ultérieures d'après des bases principales examinées en conseil de l'empire, et sanctionnées par l'Empereur.

1° Les redevances des paysans libres au profit des seigneurs pouvaient être fixées soit en argent, soit en produits, soit en travaux consacrés à la terre du seigneur, soit en travaux d'un autre genre.

2° La police territoriale, sous la direction des maréchaux de la noblesse des districts, devait veiller à ce que les paysans remplissent exactement les obligations contractées.

3° Les paysans prenaient le titre de tenanciers, après

la sanction légale des contrats conclus entre eux et les seigneurs.

Cet oukase apportait de nouvelles facilités au développement de la liberté, et en même temps il intervenait dans l'acte d'émancipation pour le légaliser. La pensée impériale comprenait l'intérêt immense qu'il y avait pour le pouvoir dans la création d'une classe nouvelle qui lui servit de point d'appui pour résister au besoin à la noblesse et conquérir une plus grande liberté d'action. Quoi qu'il en soit, la noblesse se croyant frappée dans ses prérogatives, laissa éclater un si vif mécontentement que le gouvernement crut devoir la rassurer par un ordre du ministre de l'intérieur au grand maître de la police.

« Le but de cet oukase, disait le ministre, est, qu'en déterminant la nature des redevances des paysans selon la volonté des seigneurs, les terres sur lesquelles ces paysans seront établis, restent, comme par le passé, une propriété nobiliaire. De là doit résulter clairement que les rapports qui existent entre les seigneurs et les paysans avec lesquels il ne sera pas conclu de contrats d'après les règles fixées par le présent oukase, ne doivent éprouver aucun changement. La situation des paysans dépend de la teneur des contrats, après qu'ils auront été sanctionnés par le gouvernement. Tout ceci est parfaitement expliqué par les termes de l'oukase, et on ne doit pas l'interpréter autrement. Chercher dans l'oukase et porter les autres à croire qu'il s'y trouve une signification contraire, serait un crime, puisque ce serait agir contre la volonté du souverain. »

Le ministre insistait sur cette pensée et terminait par ces paroles significatives :

« Sa Majesté, en m'ordonnant de communiquer ces

explications à messieurs les gouverneurs militaires et civils, leur impose en même temps les obligations suivantes :

» 1° De veiller avec soin à ce qu'il ne soit fait à l'occasion du présent oukase aucune fausse interprétation, comme par exemple celle de l'affranchissement des paysans; et si parmi eux ou parmi les personnes d'un autre rang, il s'en trouvait qui, contre toute vraisemblance, cherchant à répandre des bruits faux et dangereux, trompassent le peuple, d'arrêter ces coupables et de les livrer à toutes les rigueurs de la loi.

» 2° De veiller également à ce que les paysans demeurent dans l'obéissance et sous le pouvoir légitime de leurs seigneurs, et s'il s'en trouvait d'insoumis, de les rappeler sur-le-champ à leurs devoirs, autant que possible par des moyens de douceur, et au besoin par toute la sévérité que la loi accorde. »

Cette seconde pièce tempéra les inquiétudes des seigneurs, et donna à l'acte d'émancipation un caractère public mieux défini. En même temps qu'il acquérait plus de solennité, il laissait moins de prise à l'arbitraire.

A la même époque, le Czar, inspiré par un sentiment d'humanité, publiait un oukase relatif à la suppression de la traite des nègres, considérée comme également contraire aux principes de l'humanité et aux lois de la morale publique. Par un traité spécial conclu entre l'empereur de Russie, le roi des Français, l'empereur d'Autriche, la reine d'Angleterre et le roi de Prusse, il fut expressément défendu aux sujets des puissances contractantes de continuer et d'exercer le trafic des nègres, soit dans les possessions soit sous le pavillon de ces puissances; toute tentative de contravention à ce traité devait

être assimilée au crime de piraterie et soumise aux peines prescrites par les lois.

Aux conditions essentielles de grandeur et de force pour tout pouvoir franchement absolu, Nicolas joignant l'adresse et l'activité politique, ne laissait échapper aucune occasion de mettre en relief l'intelligence de ses plans, et son habileté pratique, soit à l'intérieur soit à l'extérieur de ses États. Fidèle au principe d'une sage économie, il s'empressa de réduire l'effectif de son armée, que la paix assurée de l'Europe rendait désormais inutile. La situation des finances et l'impulsion réclamée par les grands travaux d'utilité publique avaient nécessité cette mesure. Pour accélérer les travaux du chemin de fer qui devait rattacher les deux capitales de l'empire, l'État déclara qu'il prenait à sa charge les frais de cette entreprise. Dans la pensée du Czar, cette détermination se reliait à l'idée politique qu'il avait reçue en héritage de ses ancêtres, mais qu'il a plus nettement formulée : la civilisation progressive de son pays. Dans l'établissement de cette voie ferrée qui devait être bientôt livrée au public, Nicolas voyait autre chose que les avantages du commerce et de l'industrie, il y voyait la réalisation de son vaste plan d'utilité publique et nationale, indispensable à la force de son empire. Il aurait marché plus rapidement encore dans cette voie, si parmi les ambitieux et les intrigants auxquels il avait accordé toute sa confiance et dont l'influence devait être fatale à l'empire, il ne s'en fût trouvé un surtout qui devait un jour voir son nom se changer en malédiction sur toutes les lèvres. En effet, le jour où cet homme, repoussé par l'opinion publique et par la justice d'un nouveau czar, est tombé en disgrâce, ce jour-là a été une grande fête pour Saint-Pétersbourg...

On s'embrassait dans les rues comme aux fêtes de Pâques; seulement au lieu de dire : Jésus-Christ est ressuscité, l'on répétait : Kleinmichel est mort... politiquement. Kleinmichel, petit-fils d'un simple mougik, était parvenu par un esprit de ruse féconde, par un grand zèle et une excessive activité, au titre de comte; mais sous son blason de fraîche date on retrouvait tous les défauts du serf affranchi : haineux, jaloux, personnel, vindicatif, froidement cruel, ne comptant pour rien le bonheur ou la vie de ses semblables, il aurait sacrifié l'empire à un caprice de son souverain, son honneur même à une complaisance honteuse. Un seul trait dépeindra mieux que toutes les paroles le caractère de cet homme.

Conjointement avec diverses fonctions, Kleinmichel cumulait le titre de directeur en chef de l'Institut des *voies et communications*, établissement correspondant à l'École polytechnique en France. Un jour, les élèves occupés à préparer leurs examens, prenant fait et cause pour un de leurs camarades brutalisé par l'officier de service, se livrèrent à des actes d'insubordination qui devaient se traduire, au réfectoire, à l'heure du souper, par des voies de fait contre l'officier. Le général de Gottman, qui, en qualité de sous-directeur de l'école, la commandait en l'absence de Kleinmichel alors en voyage, instruit de ces projets, fit battre la retraite avant l'heure et envoya les mutins se coucher sans passer par le réfectoire. Le lendemain, le général de Gottman adressa une verte réprimande aux élèves et les somma de lui désigner les principaux instigateurs; pas une voix ne se fit entendre. Le général, appréciant en homme de cœur la générosité de ce silence, mais forcé de sévir, déclara que, conformément aux règlements de l'institut, il serait

forcé de renvoyer les trois plus mal notés de l'établissement, si les coupables ne s'accusaient pas eux-mêmes.... Cinq jeunes gens sortirent alors des rangs et se présentèrent au général comme ayant dirigé le mouvement. « En vous dénonçant vous-mêmes, leur dit le général, vous remplissez dignement votre devoir; mais, dans l'intérêt de la discipline, je dois faire le mien en vous infligeant une punition. Mes amis, je vous félicite de votre loyale franchise, je vous punis pour votre faute : vous serez en retenue pendant un mois. »

Quelques jours après, le comte Kleinmichel revint à Saint-Pétersbourg; le sous-directeur lui rendit compte de ce qui s'était passé durant son absence, et reçut avec des éloges pour la répression de la mutinerie les plus belles protestations de tendresse et de dévouement. Une heure plus tard le directeur en chef se trouvait au palais d'hiver et disait à l'Empereur que l'Institut des voies et communications était infesté des principes révolutionnaires de la France : si la *Marseillaise* n'était pas sur leurs lèvres, elle chantait dans leur cœur. Pendant son absence, une révolte avait surgi et exigeait une punition exemplaire. Enfin, il terminait par l'offre de sa démission dans le cas où, pour sévir, il ne recevrait pas de Sa Majesté Impériale carte blanche. Nicolas, qui dans chaque syllabe de *Marseillaise* et de révolution voyait une tête de Méduse, ignorant, d'un autre côté, que justice avait déjà été faite, donna carte blanche à Kleinmichel.

Le soir même, le général de Gottman fut remplacé dans ses fonctions à l'école par le général Engelhardt, homme dur et sévère comme la consigne d'un caporal ivre, et le lendemain matin l'école entière fut réunie dans la cour pour assister au supplice des cinq élèves qui déjà avaient satisfait à la justice de la discipline.

Kleinmichel les avait condamnés à recevoir chacun cinq coups de verges. Ces malheureux jeunes gens subirent leur peine avec un courage de Spartiates, les exécuteurs l'infligèrent avec une cruauté de cannibales. Un des patients, mourant de soif pendant l'exécution, demanda un verre d'eau : on le lui refusa; un autre se vit brutalement arracher le mouchoir qu'il avait mis sur sa bouche pour comprimer les cris de la douleur; un troisième reçut au bas-ventre un coup qui lui arracha cette exclamation, réminiscence de la journée du 14-26 décembre : « Les maladroits ne savent pas même leur métier; » un quatrième, enfin, nommé Groschoff, mourut des suites de sa blessure et devint la cause involontaire de la mort de sa mère, qui ne put résister à la violence de son désespoir. Il ne nous appartient pas de lire dans les décrets de Dieu; mais qui sait si la mort subite d'un jeune fils du général Kleinmichel n'a pas été une providentielle expiation!

La nouvelle de cette sauvage exécution souleva dans la ville de Saint-Pétersbourg une tempête d'indignation contre celui qui l'avait ordonnée; aussi le soir même, lorsque le comte de Kleinmichel se présenta au théâtre, selon son habitude, y fut-il accueilli par le nom de bourreau jeté par les promeneurs du foyer sur son passage.

Soutenu par la protection de plus en plus intime de l'Empereur, cet homme ne connut bientôt plus de bornes à son orgueil et à son ambition. Se croyant assuré de l'impunité, il exerçait son influence haineuse jusque dans les zones les plus rapprochées du trône; plus d'une fois même, oubliant dans les faveurs du père le respect qu'il devait au fils, il osa mesurer son pouvoir à celui du Césaréwitsch, et un jour il poussa si loin vis-à-vis d'Alexandre l'audace de l'arrogance, que Nicolas, inter-

venant, lui dit : « Je t'aime beaucoup, tu le sais; mais si avant une heure tu n'as adressé des excuses à mon fils, je te chasserai, ponr ne pas être complice de tes insolences faites à mon propre sang et à l'héritier de ma couronne. »

Le favori de Nicolas n'hésita pas à faire amende honorable; mais depuis ce moment il voua au grand-duc héritier une haine sourde dont un jour il devait être la victime. La mort de Nicolas délivra la Russie de cette influence cruelle et pernicieuse. Kleinmichel ne trouva pas un regret dans sa disgrâce.

CHAPITRE SEIZIÈME.

Échecs de la politique russe en 1843. — Négociations avec la cour de Rome. — Mariage et mort de la grande-duchesse Alexandra. — Rupture et raccommodement avec la Grèce. — Note diplomatique. — Voyage de l'Empereur en Angleterre. — Singulière question adressée à Nicolas par Robert Peel. — Progrès militaires de Schamyl. — Décret au sujet des passe-ports à l'étranger. — Mesures contre les juifs. — Nouvelle division de la Pologne. — Exposition du capital monnayé de l'empire. — Stimulant offert à l'ambition des employés de l'État. — Nouvelle phase de la guerre du Caucase. — Voyage de Nicolas à Rome. — Entrevue solennelle avec Grégoire XVI. — Insurrection de Cracovie. — Jacquerie. — Manifeste du gouvernement provisoire de Cracovie. — Oukase de l'empereur de Russie. — Les puissances du Nord s'emparent de Cracovie. — Interpellation de M. de la Rochejaquelein. — Vaine protestation de la France et de l'Angleterre. — Mariage de la grande-duchesse Olga. — Mort de Grégoire XVI. — Pie IX. — Prospérité de la Russie. — Casimir Périer. — Le livre du marquis de Custine. — Le centenaire de Sibérie. — Effroyables colères de l'Empereur. — Le fils du garde-chasse. — La peine du talion. — Un ivrogne. — Un étudiant. — Le colonel Gretsch. — Respect de Nicolas pour la discipline. — Attentions délicates de Nicolas pour l'Impératrice. — Surprises ingénieuses.

Malgré son activité et son intelligence, la politique russe fut moins heureuse en 1843 que de coutume. Le cabinet de Saint-Pétersbourg trouva de nombreux obstacles à ses projets dans le rapprochement de la France et de l'Angleterre au sujet des grandes questions européennes, et particulièrement dans celles qui touchaient immédiatement aux intérêts de la Russie. Le gouvernement turc, cherchant à secouer la tutelle moscovite, opposa plus de fermeté aux suggestions et aux exigences russes; mais c'est principalement en Grèce que la diplomatie de Nicolas éprouva un échec dans ses combinaisons. Rien moins que spectatrice d'une émeute qui devait, suivant ses prévisions, affaiblir le pouvoir royal, et qui prit, au contraire, le caractère d'une révolution nationale, légitime, acceptée par le souverain lui-même,

elle s'efforça de cacher son désappointement en donnant le change à l'Europe. Elle blâma les auteurs d'une révolution à laquelle ses agents subalternes l'avaient mêlée; elle manifesta hautement son indignation contre la violence faite au roi Othon, menaça de retirer son ambassadeur, et refusa à la France et à l'Angleterre son concours pour l'établissement d'une nouvelle constitution. Le cabinet russe cherchait ainsi à contre-balancer et à exploiter à son profit un échec qu'il n'avait point prévu.

Sur d'autres points il obtint des compensations importantes aux défaites de sa diplomatie : le traité de navigation et de libre établissement conclu avec l'Angleterre devait avoir pour résultat d'attirer en Russie les capitaux anglais; le mariage d'une des filles de l'Empereur avec un prince de Hesse-Cassel lui procurait de nouvelles alliances en Allemagne; enfin, le Czar lui-même retrouvait dans un voyage à Berlin, sur l'esprit du souverain, l'influence qu'il avait en partie perdue en Prusse.

Cependant un incident déplorable signala ce voyage : un coup de feu fut tiré sur l'escorte impériale au moment où elle traversait le faubourg de Posen. Soit que cette tentative fût le fait isolé d'un mécontent ou celui d'un projet plus vaste se rattachant aux dispositions hostiles des esprits à l'intérieur de la Pologne, cet événement est resté plein d'ombre et de mystère. Il eut pour conséquence dans le duché de Posen un redoublement de surveillance, et des mesures plus sévères dans l'administration de Paskevitch à Varsovie.

En dehors de ces dangers extérieurs, le gouvernement russe continuait à poursuivre lentement les négociations entamées avec la cour de Rome au sujet de la situation du clergé catholique en Pologne. Un nouveau fait avait compliqué cette situation déjà si tendue : le transport à

Saint-Pétersbourg de l'Académie catholique de Vilna pouvait être considéré comme un nouveau coup porté à l'indépendance du catholicisme polonais. Pour justifier ce fait aux yeux du saint-siége, le cabinet moscovite le colora du prétexte d'une mesure purement administrative.

Le Souverain Pontife n'en ressentit pas moins profondément cette nouvelle atteinte portée aux droits de son Église, et ne réclama qu'avec plus d'énergie la destitution de plusieurs évêques, la restitution des biens du clergé et des temples catholiques concédés aux Grecs schismatiques. A la fin de cette année, les négociations n'avaient encore produit aucun résultat.

Sur ces entrefaites, les espérances que le Czar avait fondées sur le mariage de sa fille Alexandra avec le prince Frédéric de Hesse-Cassel furent brisées par la mort. Cette princesse, après avoir mis au monde un enfant qui ne survécut que quelques heures à sa naissance, le suivit de près dans la tombe. La douleur de Nicolas fut immense.... Le malheur commençait à menacer le seuil de son foyer domestique.

Les affaires de la Grèce changèrent la nature de ses regrets en de sérieuses préoccupations. Dans ce temps, le rappel de M. Katacasy, ministre russe à Athènes, rappel qui n'avait été qu'une menace, fut effectué avec une grande rigueur. Cette mesure était à la fois la punition d'un échec et une protestation contre un ordre de choses contraire aux intérêts moscovites. Cependant, ne voulant point trop prolonger la suspension des rapports diplomatiques avec un gouvernement dont la politique tendait de plus en plus à s'appuyer sur l'autorité de la France unie à la Grande-Bretagne contre la Russie, l'Empereur profita du vote d'une nouvelle constitution pour opérer un rapprochement avec la cour d'Athènes et

nomma un remplaçant à M. Kataeasy. Ce chargé d'affaires, muni d'une note du eomte de Nesselrode, se présenta à M. Tricoupis, ministre des affaires étrangères en Grèee. « C'était avec une vive satisfaction, disait le diplomate russe, que le Czar avait vu le eontrat intervenu entre la nation et le Roi, ainsi que la formation du premier ministère eonstitutionnel. Ce que Sa Majesté désirait en dehors d'une préférenee marquée pour les individus, c'était le maintien de la tranquillité, de l'ordre publie, et l'affermissement du trône hellénique, etc. » Mais à travers ees métieuleuses expressions de sympathie, la dépêehe ministérielle laissait percer d'autres préoeeupations.

« Avant tout, disait M. de Nesselrode, mon auguste maître tient à une eondition indispensable : e'est que les Grees ne s'éeartent point des prineipes qui ont présidé à la formation de leur royaume, tels que la base en a été posée par les trois puissanees proteetrices; e'est qu'en maintenant soigneusement le repos à l'intérieur, ils respeetent au dehors eelui des provinces voisines, et qu'ils ne songent point à sortir des limites territoriales qui leur ont été fixées; en un mot, qu'ils se tiennent en garde contre tout essai de propagande et de eonquête. Les puissanees sont fermement déeidées à exiger le respeet des prineipes et des limites eonsaerés solennellement par la transaetion qui a rappelé la Grèee à l'existenee.

» Sur ce point important, la pensée des trois eours est la même, toutes veulent également la tranquillité intérieure de la Grèee, eomme aussi la tranquillité et l'intégrité de l'empire ottoman. Telles étant les vues de l'Empereur en commun avec eelles de la Franee et de l'Angleterre, il est faeile de juger l'impression qu'ont dû faire sur son esprit les avis qui lui parviennent de

plusieurs côtés, concernant le redoublement d'activité de la part des sociétés secrètes en Grèce, des projets de soulèvement qu'elles méditent sur la Thessalie, l'Épire et la Macédoine, des préparatifs de tout genre qu'elles font en armes, soldats, munitions, et de la fatale incurie avec laquelle le gouvernement envisage leurs machinations clandestines.

» S'il est quelque chose de propre à compromettre la sûreté et l'indépendance des Grecs, ce serait bien certainement la mise à exécution de pareils desseins, car supposé qu'ils puissent entraîner la Turquie dans de réels dangers, la Grèce attirerait sur elle tout le poids de l'animadversion des puissances, qui sont décidées à mettre hors d'atteinte l'intégrité de la Turquie et la paix de l'Orient. »

C'était le langage du lion s'imposant à l'agneau, mais malgré la griffe suspendue sur sa tête, la presse hellénique protesta avec une certaine vigueur contre ce qu'elle crut apercevoir d'injuste et de fallacieux dans cette dépêche. Le lion retira ses griffes et fit patte de velours.

Dans cet état de choses, la nouvelle se répandit tout à coup en Europe que le Czar, quittant brusquement sa capitale, se rendait en Angleterre. En effet, Nicolas arriva à Londres dans les premiers jours du mois de juin 1844. Malgré les engagements de l'Angleterre avec la France, des paroles échangées au banquet annuel de la Compagnie russe de commerce, entre M. de Brunow et sir Robert Peel, avaient préparé les esprits à un rapprochement entre les deux pays. L'arrivée subite de l'empereur de Russie au palais de Saint-James confirma ces espérances en donnant à la visite de l'autocrate les apparences d'un événement politique. Quoi qu'il en soit, le but osten-

sible de cette démarche se réduisit aux proportions d'un simple témoignage de bon vouloir semblable à celui que la reine d'Angleterre avait donné l'année précédente à Louis-Philippe en se rendant au château d'Eu. Ces bons rapports de souverain à souverain n'empêchèrent pas l'opinion du peuple anglais de rester passivement froide et réservée pour celui qu'il considérait comme le représentant du principe absolu en Europe. Plein d'admiration pour les qualités personnelles et majestueuses de l'homme, il lui refusait ses sympathies pour les reporter tout entières sur les malheurs de la Pologne, dont à ses yeux Nicolas était la cause première.

Un illustre personnage, Robert Peel, lui ayant sur cette question adressé une parole au moins intempestive, Nicolas lui demanda sèchement ce qu'il préférait, de l'ale ou du porter. Mais Robert Peel, nullement intimidé, répondit aussitôt qu'il préférait le vin de Bordeaux. « Eh bien! à toutes ces boissons, répliqua à son tour l'autocrate, je préfère un bon verre de kvas [1]. » Quoi qu'il en soit, personne en Angleterre ne songea à refuser à l'autocrate les signes providentiels qui caractérisent la majesté des grands souverains.

Dès son retour en Russie, Nicolas, inquiet des progrès militaires de Schamyl, porta à deux cent mille hommes l'effectif de l'armée destinée à opérer au Caucase. Son gouvernement, redoublant d'activité, appuyait une note adressée au Divan, pour lui dénoncer la présence dans la mer Noire de quelques vaisseaux turcs chargés de munitions, du souvenir du navire *le Vixen* capturé; il prenait également des mesures pour resserrer le blocus des montagnes. Indépendamment de ces dispositions qui indiquaient un plan de campagne consistant à attaquer

[1] Boisson populaire de la Russie.

simultanément les montagnards du côté du Kouban, de la mer Noire et du Daghestan, le gouvernement accomplit plusieurs actes d'administration intérieure.

Un oukase imposait un droit de quatre cents francs aux passe-ports pour l'étranger. Une ordonnance impériale déclarait qu'il ne serait délivré aucun passe-port pour l'étranger aux Polonais au-dessous de vingt-cinq ans, à l'exception des marchands, des voituriers, des enfants et des femmes voyageant les uns avec leurs pères, les autres avec leurs femmes. Des mesures rigoureuses un instant adoucies, sinon suspendues, furent reprises sans pitié contre les juifs. Un ordre émané de l'administration leur défendit la résidence de Kieff. Le ministre de l'intérieur adressa une ordonnance plus tyrannique encore aux gouverneurs civils. En voici la teneur :

« J'ai appris, disait le ministre, que les israélites reçoivent des autorités sanitaires dans les résidences qui leur sont assignées, des certificats attestant la maladie de leurs enfants, et que, sur la présentation de ces certificats, les enfants sont admis dans les hôpitaux de Moscou. Les parents sollicitent ensuite et obtiennent aisément l'autorisation de rester près de leurs enfants pour leur préparer leur nourriture suivant l'usage juif. Nos lois prescrivent certains cas où il est permis aux israélites de voyager, mais il n'y est rien dit des voyages qu'ils peuvent faire à Moscou pour se rendre dans les hôpitaux de cette ville. Je prie donc Votre Excellence de ne plus autoriser à l'avenir la délivrance de ces permis aux juifs pour résider soit à Moscou soit dans les villes dont le séjour leur est interdit. »

L'esprit qui dictait toutes les mesures relatives à la Pologne inspira une nouvelle division de l'ancien royaume de Pologne en cinq gouvernements au lieu de

huit. D'après l'article 2 du protocole, cette division devait s'effectuer par la réunion du gouvernement de Sandomir avec celui de Kielce, sous le nom de gouvernement de Radom; du gouvernement de Podlachie avec celui de Lublin, sous la dénomination de gouvernement de Lublin; du gouvernement de Kalisz avec celui de Masovie, sous le nom de gouvernement de Varsovie.

Les gouvernements de Plock et d'Augustow devaient rester dans leur composition actuelle. Cette nouvelle division du royaume de Pologne devait entrer en vigueur le 20 décembre 1844. (1er janvier 1845.)

A la fin de cette année, un spectacle étrange, et que l'on chercha à entourer de solennité, fut donné pour la première fois à l'empire, représenté par des députés de l'industrie et du commerce appelés de tous les gouvernements; celui de l'exposition partielle du capital monnayé destiné à servir de garantie au crédit public. Malgré les difficultés matérielles que rencontre l'exercice du pouvoir dans un pays d'une si vaste étendue, si peu habité et vierge encore pour ainsi dire aux opérations de l'industrie, la situation financière s'était sensiblement améliorée; aussi Nicolas, voulant faire partager la confiance qu'il éprouvait lui-même dans l'avenir, profita de la translation des richesses du trésor public dans des caves creusées pour les recevoir sous la citadelle de Saint-Pétersbourg, pour les exposer en quelque sorte aux yeux de tout l'empire. Indépendamment des délégués choisis dans les gouvernements, les chefs des ministères, présidés par le ministre des finances, virent passer sous leurs yeux l'or, l'argent et les lingots qui composent le fonds d'amortissement et servent de base au papier de l'État. Le capital renfermé dans les caves de la citadelle s'élevait à près de 283 millions.

A la même époque, l'Empereur, comprenant que la vanité, l'un des principaux caractères du peuple russe, pouvait, habilement exploitée, servir à sa politique éminemment nationale, offrit un nouveau stimulant au zèle, au dévouement, à l'ambition des employés de l'État. Ne pouvant pourvoir par une augmentation indispensable, sous le rapport de la moralité, à l'insuffisance de leurs appointements, il escompta leurs services par l'échange des titres et des honneurs. En lisant le manifeste suivant, plus d'un tchinownik[1] se rêva comte ou prince :

« Par la grâce de Dieu, Nous Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, etc., etc.

» Depuis des temps très-reculés, la noblesse s'acquérait en Russie par le service; mais, suivant les circonstances, les conditions de l'anoblissement ont changé d'après les modifications introduites dans l'ordre du service militaire et civil. L'empereur Pierre Ier, en créant de nouveaux rangs dans l'État, leur accorda de nouveaux droits. Il ordonna que tous les officiers militaires, à partir du premier grade d'officier, et tous les fonctionnaires civils des huit premières classes, jouiraient des droits de la noblesse héréditaire. Cette disposition fut confirmée par l'impératrice Catherine seconde. Toutefois, non-seulement sous le règne de Pierre Ier, qui remonte à plus d'un siècle, mais encore sous celui de Catherine seconde, l'armée russe était moins nombreuse et l'administration civile exigeait beaucoup moins d'employés, de sorte que les fonctionnaires ayant rang de la huitième classe occupaient des emplois dont la sphère d'activité était considérable. Maintenant que l'accroissement du territoire de l'empire et de sa population, et l'introduction d'une meilleure organisation dans

[1] Petit employé du gouvernement.

toutes les branches de l'administration, ont rendu indispensable d'augmenter le nombre des fonctionnaires tant militaires que civils, l'accroissement extraordinaire qui en est résulté n'a pu échapper à Notre attention particulière.

» Ayant constamment pour but de maintenir la noblesse, qui a rendu tant de services au trône, dans le rang où l'ont placée les institutions de l'État, et ne voulant en même temps fermer à personne la route par laquelle les travaux et les talents conduisent aux priviléges de la noblesse, Nous avons jugé convenable, tout en ne privant personne des droits acquis par les lois en vigueur jusqu'ici, de transférer le droit d'acquérir la noblesse à des rangs plus élevés, qui permettent réellement de rendre des services dignes d'une si haute récompense.

» A ces causes, Nous ordonnons pour l'avenir ce qui suit :

» 1° Tout individu non noble à son entrée au service militaire, acquerra la noblesse personnelle dès sa promotion au premier grade d'officier en service actif; celui qui aura servi jusqu'au grade d'officier major, acquerra la noblesse héréditaire. Les individus non nobles de naissance qui recevront lesdits grades d'officier ou d'officier major, soit à l'occasion de leur admission à la retraite, soit en passant du service militaire au service civil, jouiront, les premiers des droits de bourgeoisie notable personnelle, et les derniers de ceux de la noblesse personnelle.

» 2° Les individus non nobles admis au service civil recevront le droit de bourgeoisie notable personnelle lorsqu'ils seront promus au rang de la quatorzième classe, et celui de la noblesse personnelle à leur promotion au rang de la neuvième classe. Ceux qui auront servi jus-

qu'au rang de la cinquième classe, acquerront la noblesse héréditaire. Les fonctionnaires qui recevront les rangs de la neuvième et de la cinquième classe, étant en retraite, conserveront les droits dont ils jouissaient d'après leur ancien rang au service actif. Ceux qui seront mis à la retraite avec le rang de la quatorzième classe, jouiront des droits de bourgeoisie notable personnelle.

» 3° Les individus ayant la noblesse personnelle en entrant au service militaire comme au service civil, acquerront la noblesse héréditaire en obtenant les mêmes grades et rangs spécifiés ci-dessus; toutefois, ils continueront à jouir dans les grades et rangs inférieurs des prérogatives attachées à leur qualité.

» 4° En outre, l'élévation à la noblesse personnelle et héréditaire de ceux des fonctionnaires qui, sans avoir atteint les grades et rangs fixés à cet effet, auront attiré l'attention du souverain par leurs talents, leurs services distingués, leur désintéressement et leur moralité, dépendra du jugement et de la volonté de l'Empereur.

» 5° Tous ceux qui, en vertu des lois jusqu'à présent en vigueur, auront acquis par le service la noblesse personnelle ou héréditaire, conserveront pour l'avenir la jouissance inviolable de leurs droits. De même, la noblesse personnelle ou héréditaire sera accordée à ceux qui, élevés au rang de la quatorzième et huitième classe après la promulgation du présent manifeste, auront obtenu lesdits rangs pour avoir accompli antérieurement la période de service donnant légalement droit à cet avancement et en avoir été dûment reconnus dignes par leurs chefs respectifs. En ce qui concerne l'acquisition de la noblesse héréditaire, cette règle sera également applicable aux sous-officiers promus au grade d'officier après la promulgation du présent manifeste,

mais avec l'approbation de leurs chefs, et pour avoir servi antérieurement le nombre d'années donnant droit à l'avancement.

» Donné à Péterhoff, le onzième jour du mois de juin de l'an de grâce mil huit cent quarante-cinq, et de Notre règne le vingtième.

» *Signé* NICOLAS. »

Dans ce temps, la guerre du Caucase entra dans une nouvelle phase, par la nomination du comte Worontzoff au commandement en chef de l'armée et de la province du Caucase. Ce général, jouissant d'une réputation de capacité administrative égale à celle que l'opinion publique lui accordait comme capitaine, reçut des pouvoirs exceptionnels, soit pour vaincre par la force des armes ces peuplades farouches, soit pour essayer sur leurs instincts avides autant que belliqueux, l'influence que pourraient exercer les relations pacifiques du commerce.

Parti d'Odessa pour Tiflis, dans le courant du mois de mars 1845, le général en chef se hâta de commencer ses opérations. Après avoir pris pour base la ligne du Terek et la ville de Kisliar, il pénétra par le nord du Daghestan dans les montagnes qui, servant de ceinture à ces contrées, descendent sur les rives de la mer Caspienne. Devant les forces supérieures dont Schamyl se vit tout à coup menacé, ce chef habile résolut d'éviter tout engagement régulier; à cet effet, après avoir abandonné sans combat la forte position de Metchikal et le passage des portes de Bourtsoukal, réputé infranchissable, il se retira avec six mille hommes sur les hauteurs qui dominent l'Audy, et qu'il dut bientôt abandonner, non sans avoir éprouvé des pertes sensibles.

Disposant de forces considérables, et adoptant un

système de prudence qui n'excluait pas la vigueur, le comte Worontzoff opérait méthodiquement, et ne voulait laisser aucune prise à l'ennemi. D'Audy, il se porta dans les contrées des Lezghis, occupant le versant oriental de la grande chaîne du Caucase, sur une étendue de quarante à cinquante lieues. Son avant-garde, après avoir battu Schamyl, le poussa, l'épée dans les reins, en remontant le cours du Gador, jusqu'à Dargo, où le chef montagnard, avec de nombreux combattants, s'arrêta pour lui disputer le passage. Dargo, l'un des refuges habituels de Schamyl, était défendu par des forêts immenses qui en rendaient l'accès difficile de tous les côtés; et Dargo avait résisté en 1842 aux efforts du général Grabbe, qui dans cet échec avait perdu son grade et sa réputation. Les Circassiens avaient barricadé les fortifications naturelles de cette position avec des blocs de rochers et des troncs d'arbres, et frappaient à coup sûr derrière ces retranchements improvisés les officiers qu'ils reconnaissaient, bien que ceux-ci, couverts de l'uniforme de simples soldats, se fussent dépouillés des insignes de leurs grades.

Le canon ne pouvant rien contre ces barricades, il fallut les enlever à la baïonnette. La prise de cette position coûta d'énormes sacrifices. Schamyl, repoussé mais non vaincu, Protée insaisissable, jouant dans ces contrées le rôle d'Abd-el-Kader en Afrique, faisant parler avec un succès égal la poudre et la parole du prophète, profitait même de ses défaites pour exciter le zèle et le courage de ses guerriers. L'armée russe ne tarda pas à être cernée par une insurrection générale, qu'elle aurait pu vaincre si le convoi de vivres qui devait la ravitailler n'eût été attaqué et enlevé par les montagnards, malgré les forces qui le protégeaient. Worontzoff dut

songer à la retraite; elle fut désastreuse; le but de la campagne était complétement manqué. Schamyl, debout au milieu de ses guerriers, leur adressa cette excentrique harangue :

« Le regard du prophète en passant par vos yeux a foudroyé les infidèles; ils étaient dix contre un, mais un croyant vaut dix Russes. Vous ne les avez pas comptés, mais vous les avez battus. Leurs cadavres serviront d'engrais à nos campagnes; les semailles arrosées du sang infidèle produiront des moissons fertiles; l'épi de blé mûri sous le soleil de votre gloire vous donnera le pain des forts et des vaillants. Guerriers, je suis content de vous. »

Dans le même temps, au delà des mers, une voix autrement puissante, puisqu'elle parlait au nom du vrai Dieu vivant, sur les lèvres de son représentant sur la terre, faisait entendre de solennelles paroles à celui que soixante millions d'hommes considèrent aussi comme le pontife du même Dieu. L'empereur Nicolas se trouvait à Rome. Ce voyage, dont le prétexte apparent avait été la santé de l'impératrice Alexandra, languissante depuis la journée du 14-26 décembre, fit espérer un rapprochement entre le saint-siége et la cour de Russie. Grégoire XVI, sans faire la moindre concession aux droits imprescriptibles de la religion dont il est le chef, ne négligea aucun moyen pour obtenir des jours meilleurs à la Pologne catholique et rappeler au puissant autocrate que la clémence et la miséricorde sont les plus beaux attributs de la puissance souveraine. La mémoire des rois ne se perpétue dans le cœur des hommes que par le souvenir du bien qu'ils ont fait durant leur vie. Le langage du saint vieillard fut noble et digne, l'attitude de l'autocrate fut digne et respectueuse; la majesté du catholicisme,

couronnée par dix-huit siècles dans la personne du successeur du prince des apôtres, trônait devant le successeur de Pierre le Grand. Malgré lui peut-être sa taille majestueuse s'inclina devant les cheveux blancs d'un simple moine camaldule. « Sire, lui dit le saint vieillard avec une voix dont chaque vibration retentit au fond de son âme, le temps approche où tous deux nous irons à Dieu lui rendre compte de nos actions, moi le premier sans doute, car je suis déjà bien vieux. Je comparaîtrais à ses yeux avec crainte si je ne prenais aujourd'hui près de vous la défense de la religion qui m'est confiée, et dont vos ministres se font les persécuteurs. Sire, songez-y bien, Dieu a créé les rois pour le bonheur des peuples, et non les peuples pour les caprices des rois. »

Lorsque après ce long et solennel entretien l'autocrate de toutes les Russies quitta l'appartement où le Souverain Pontife venait de le recevoir, il était pâle, une sueur froide couvrait son large front courbé en quelque sorte sous le poids d'une immense pensée. C'était la première fois qu'il se trouvait face à face avec un pauvre vieillard qui s'apprêtait à paraître devant le tribunal de Dieu; mais dans ce vieillard faible et déjà penché sur le bord de la tombe il avait découvert toute la puissance et reconnu peut-être le signe divin de l'Église que Jésus-Christ a fondée sur les ruines de la capitale du monde païen. C'était la première fois que l'empereur Nicolas avait pâli devant un homme et tressailli devant la puissance d'une idée. Nul doute que les conseils de tolérance politique et religieuse donnés par Grégoire XVI à Nicolas n'eussent porté leurs fruits, si l'un des événements les plus graves de l'histoire de cette année (1846), par l'importance des questions qu'il réveilla en Europe,

n'eût exposé de nouveau sous les yeux de l'autocrate ce fantôme de révolution qui le poursuivait depuis son avénement au trône. La ville de Cracovie, reconnue *libre, indépendante et neutre* par le congrès de Vienne, venait d'ouvrir ses portes à une insurrection depuis longtemps préparée par les circulaires des comités secrets et les excitations des clubs organisés.

Le mouvement commença le 5-17 février dans les petites villes de Pilsno et de Dambiec. Quelques seigneurs à la tête d'une bande de paysans sommèrent le bailli de Dambiec de leur livrer les deniers publics, et de se rallier avec ses subordonnés à la cause de l'insurrection. Mais les paysans, qui supportaient avec impatience le joug de leurs seigneurs, ne tardèrent pas à tourner leurs armes contre eux. Les fonctionnaires, exploitant avec intelligence les dispositions haineuses de ces hommes contre les nobles, les exhortèrent dans leurs propres intérêts à rester fidèles à l'Autriche, et ils leur promirent une prime de dix florins pour chaque rebelle qu'ils livreraient mort ou vivant. Aussi bientôt l'insurrection se trouva-t-elle partout en face de bandes armées et soulevées contre elle par l'espoir d'un gain officiel ou celui d'un pillage qui, sans être permis, était tacitement toléré. La Gallicie tout entière devint un vaste champ de carnage. Les châteaux furent livrés aux flammes; les seigneurs, traqués comme des bêtes fauves, furent massacrés; la torche d'une main, le poignard de l'autre, les paysans renouvelaient dans toutes ses horreurs le drame de la jacquerie. Trempant leurs lèvres altérées de vengeance et leurs mains avides de meurtres dans des flots de sang, ils n'épargnaient ni les femmes, ni les enfants, ni les vieillards : tout ce qui portait le titre de noble était impitoyablement voué à la mort. Ce fut en

vain que les chefs de l'insurrection, répudiant leur orgueil nobiliaire, appelèrent leurs paysans aux armes au nom des doctrines de l'égalité la plus absolue, et firent briller à leurs yeux l'espoir du nivellement des classes, le partage général des biens, l'exemption des impôts et des charges qui pesaient sur les biens-fonds, les serfs déchaînés ne purent plus être contenus.

Cependant un gouvernement provisoire, constitué à Cracovie le 22 février, avait adressé au peuple un manifeste ayant pour but de surpasser par des promesses celles de l'Autriche, accusée d'entretenir dans l'esprit des classes inférieures des éléments de haine et de vengeance contre leurs seigneurs.

« Tâchons, disaient les membres de ce nouveau gouvernement polonais, tâchons de conquérir une communauté où chacun jouira des biens de la terre d'après son mérite et sa capacité. Qu'il n'y ait plus de priviléges; que celui qui sera inférieur de naissance, d'esprit ou de corps, trouve sans humiliation l'assistance infaillible de toute la communauté, qui aura la propriété absolue du sol, aujourd'hui possédé tout entier par un petit nombre de privilégiés. Les corvées et autres droits pareils n'existent plus; tous ceux qui auront combattu pour la patrie recevront une indemnité en fonds de terre prise sur les biens nationaux. »

A cette levée de boucliers faisant appel aux passions populaires, et les caressant par les promesses du communisme, l'empereur de Russie opposa l'épée sous laquelle depuis vingt ans il abritait les causes monarchiques. Au manifeste du gouvernement polonais, il répondit par ce menaçant oukase adressé le 21 février-5 mars au ministre de la guerre :

« De graves désordres, ayant pour but le renversement

des autorités légitimes, ont éclaté dans la ville libre de Cracovie et sur divers points de la Gallicie autrichienne.

» Afin d'empêcher que cet esprit si funeste au bien-être des nations ne se propage dans les contrées voisines, Nous avons ordonné à Notre gouverneur général du royaume de Pologne, commandant en chef de l'armée active, de mettre les troupes de cette armée en mesure de comprimer toute tentative pour répandre ce fléau, et dans ce but, de renforcer l'armée avec les vétérans de l'infanterie de ligne en congé illimité ou en semestre, dans les gouvernements assignés à cet effet aux corps dont elle se compose.

» En conséquence, Nous vous ordonnons :

» 1° D'appeler sans le moindre délai au service actif les sous-officiers et soldats de l'infanterie de ligne actuellement en congé illimité ou en semestre dans les gouvernements de Vilna, de Kovno, de Grodno, de Volhynie, de Podolie, de Kieff et dans le royaume de Pologne. Le rassemblement devra s'opérer aussitôt après la réception du présent oukase dans les districts. »

En présence des événements qui venaient de s'accomplir à Cracovie, les Autrichiens, commandés par le général Collin, avaient momentanément occupé la ville, donnant à cette prise de possession une apparence de légalité par une proclamation du Sénat, la requérant spontanément sous la dictée du général. Mais à l'approche de plusieurs gentilshommes marchant à la tête des paysans sur la ville, ces troupes avaient évacué Cracovie dans un désordre complet. Ce départ ressemblait à une fuite. Les membres du Sénat dissous avaient suivi les Autrichiens dans leur mouvement de retraite.

Plusieurs bourgeois notables se réunirent alors dans la maison d'un comte de Wodziki, et procédèrent à la

formation d'un comité de salut public. Trois dictateurs, constitués en gouvernement provisoire de toute la Pologne, organisèrent la milice, formèrent un régiment de krakuses et instituèrent un club national sous la direction du citoyen Dembowski. Cependant les Autrichiens, revenus de leur panique, marchèrent de nouveau sur Cracovie et menacèrent de la bombarder. Les dictateurs voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville; mais les bourgeois les plus notables leur ayant fait entrevoir les malheurs inévitables que la témérité d'une résolution semblable pouvait attirer sur Cracovie, ils se décidèrent à négocier avec le général Collin. A cet effet, deux Français, domiciliés depuis longtemps dans cette ville, furent envoyés en qualité de parlementaires. Le général autrichien ne voulut pas les recevoir. « Ce n'est pas avec des Français, dit-il, que je veux traiter, c'est avec des bourgeois de Cracovie. » Il demandait : 1° Que la ville se rendît à discrétion; 2° qu'on lui donnât des otages pour la sûreté de ses troupes; 3° qu'on livrât tous ceux qui avaient pris part à l'insurrection.

A ces conditions, les députés de Cracovie répondirent que là où il n'y avait point eu insurrection, il ne saurait y avoir des coupables. « L'administration révolutionnaire, ajoutèrent-ils, avait été motivée par l'éloignement des troupes autrichiennes, dans le seul but de lui donner des autorités. » Le général ayant insisté pour avoir des otages, les commissaires se retirèrent sans que rien fût conclu.

Le lendemain, le comité de sûreté envoya au général autrichien une dépêche conçue en des termes soumis, mais énergiques; elle en appelait à sa justice, à son humanité. Le général répondit « que n'ayant pas de pouvoirs pour entrer en négociations, il consentait à laisser

encore douze heures de réflexion à la ville. » Les insurgés profitèrent de ce délai pour évacuer la ville dans la nuit du 2 au 3 mars. Les douze heures accordées à la capitulation étaient écoulées, et les Autrichiens hésitaient encore à pénétrer dans la ville, lorsqu'un bataillon russe et un fort détachement de Cosaques la parcouraient déjà, drapeaux déployés, sans rencontrer la moindre résistance. Alors les Autrichiens s'avancent de leur côté avec quatre compagnies d'infanterie et une division de chevau-légers. Les troupes étrangères furent reçues avec joie par les habitants, qui dans cette tentative de révolution n'avaient entrevu qu'une cause de nouvelles calamités. Les troupes prussiennes n'arrivèrent que trois jours après. Déjà avant la réunion complète des troupes des trois puissances, la ville avait été mise en état de siége par une proclamation des généraux russes et autrichiens. Les insurgés sortis dans la nuit du 2 au 3 mars se rendirent sans condition aux Prussiens, et furent, après avoir été désarmés, dirigés par détachements de six cents à huit cents hommes sur les forteresses de Kosel, de Neisse et de Pletz.

Les drapeaux réunis des trois puissances flottaient sur les murs de la ville libre de Cracovie; mais il ne s'agissait encore que d'une occupation passagère. Cependant cet événement produisit une vive impression en France et en Angleterre. Dans le premier de ces pays, ce fut un ami de la Russie, un ex-volontaire des armées impériales, qui prit l'initiative des interpellations adressées à ce sujet, le 13 mars, à la Chambre des députés.

M. Henri de la Rochejaquelein n'avait pas cru possible que la tribune française restât silencieuse devant les douleurs de la malheureuse Pologne, quand depuis

quatorze années les deux Chambres reproduisaient périodiquement des vœux unanimes en faveur de cette généreuse nation. Ces vœux, il est vrai, ressemblaient à une épitaphe sur un tombeau; mais quand l'heure de l'action avait sonné, fallait-il abandonner lâchement un pays qu'on avait précipité dans les aventures, sur la foi de vaines espérances? Ce n'était pas des vœux stériles que demandait la Pologne, c'était des actions; mais à défaut d'actions, il importait à l'honneur de la France d'élever la question de l'humanité au-dessus de celle d'une fausse politique.

Les interpellations du député vendéen, qui sous diverses cocardes avait défendu toutes les causes et servi tous les intérêts, se formulaient ainsi : Quels renseignements le ministère pouvait-il donner à la Chambre sur les affaires de Pologne? Comment avait-il accueilli les vœux exprimés par quatorze adresses des deux Chambres? Que comptait-il faire en face de la nationalité polonaise aux prises avec l'agonie de son indépendance? Quelles mesures prendrait-il enfin pour assurer à la Pologne, et notamment à la ville libre de Cracovie, les garanties stipulées par les traités de 1815?

Les ministres des affaires étrangères d'Angleterre et de France établirent simultanément, que l'existence de la république de Cracovie ayant été garantie par le traité de Vienne, devenait, à ce titre, une question européenne; que la France et la Grande-Bretagne, comme puissances signataires, avaient pris, pour ainsi dire, sous leur protection, les droits et l'indépendance de la seule ville qui restât libre en Pologne. La violation de ces traités, à l'endroit de Cracovie, si faible que fût cet état, les remettrait tous en question.

Le ministre anglais qui devait plus tard primer dans

la diplomatie européenne par ses instincts brouillons et tracassiers, fit entendre un langage particulièrement énergique : « Je reconnaîtrais volontiers, disait alors lord Palmerston, que dans la marche des troupes, les trois puissances ne se sont pas écartées des traités de Vienne; mais lorsque les événements allégués par ces puissances comme justification de leur invasion dans Cracovie auront cessé, il sera du devoir des trois puissances de remettre cette république sur le pied d'indépendance où elle se trouvait placée auparavant . . . . .

» J'ai une trop haute opinion des sentiments de justice et d'équité qui doivent animer les trois puissances, pour douter de leur intention d'agir vis-à-vis de Cracovie, dans un autre esprit que celui du traité de Vienne. Ces gouvernements seront assez intelligents pour voir que le traité de Vienne doit être considéré intégralement, et que l'on ne saurait permettre à un gouvernement de faire un choix des articles qu'il voudrait exécuter et de ceux qu'il voudrait violer. J'ajoute que s'il est des puissances signataires du traité de Vienne qui aient intérêt à ce que ce traité ne soit pas violé, ce sont les puissances d'Allemagne; et il ne saurait, j'en suis certain, avoir échappé à la perspicacité de ces gouvernements, que si le traité de Vienne n'est pas bon sur la Vistule, il doit être également mauvais sur le Rhin et sur le Pô. »

Cependant les intentions des trois puissances intervenantes tendaient clairement à anéantir dans la république de Cracovie les derniers vestiges de la Pologne. A la suite de longues conférences, l'incorporation de cette ville, reconnue libre par les conventions de 1815, fut définitivement incorporée dans l'empire d'Autriche. L'émotion fut grande en France et dans toute l'Europe. Le désaccord survenu à cette époque entre la France

et la Grande-Bretagne au sujet de la question des mariages espagnols ne permit pas aux puissances constitutionnelles de donner à leurs réclamations le caractère d'unanimité qui aurait pu peser dans les décisions des cabinets absolus. M. Guizot et lord Palmerston se contentèrent de protester isolément, et la dernière lettre du nom polonais, comme nation indépendante, fut effacée sur la carte d'Europe.

Un événement important vint réjouir à la fin de cette année l'intérieur de la famille impériale. La grande-duchesse Olga épousa le prince Charles de Wurtemberg. Cette jeune princesse, la seconde fille de l'empereur Nicolas, était née le 30 août-11 septembre 1822. Non moins belle que sa sœur la grande-duchesse Marie, mais d'un genre de beauté plus classique, elle était l'orgueil et la joie de la cour. Antérieurement, elle avait dû s'unir à l'archiduc Étienne d'Autriche, gouverneur de Bohême; mais la question religieuse avait seule empêché l'accomplissement de ce mariage désiré par les deux cours. Nicolas exigeait que sa fille conservât son culte, et eût sa chapelle particulière; l'empereur d'Autriche repoussa ces conditions. Le prince Charles-Frédéric-Alexandre, né le 6 mars 1823, était le fils aîné et l'héritier direct du roi Guillaume Ier de Wurtemberg.

Sur ces entrefaites, Grégoire XVI, qui, sous l'inspiration peut-être d'un secret pressentiment de sa fin prochaine, avait parlé à l'empereur Nicolas des jugements de Dieu, avait comparu devant le tribunal où les rois comme les peuples doivent rendre compte de ce qu'ils ont fait en passant sur la terre. A Grégoire XVI succéda sur le trône de saint Pierre, Jean-Marie Mastaï-Ferretti, évêque d'Imola, l'une des principales lumières de l'Église. L'avénement de ce pontife, qui, depuis son

entrée dans les ordres, s'était fait remarquer par sa haute intelligence et l'élévation de ses vertus, marquera dans l'histoire du monde comme un des événements les plus importants de ce siècle. Des bords du Tibre, les acclamations de Rome saluant l'élu du Conclave, retentirent sur les rives de la Néva, jusque dans le palais d'hiver, où Nicolas après avoir donné la prière d'un regret au souvenir de son loyal et pieux adversaire, prêta une oreille attentive aux tressaillements d'un peuple qui se levait le matin aux cris de la liberté, pour tomber avant le soir dans l'ingratitude et la licence. Détournée du cœur de Pie IX par la main des sociétés secrètes, le pied de Rome devait glisser dans le sang, à une heure marquée par la perspicacité du Czar.

« L'Italie, avait dit l'empereur Nicolas, n'est point mûre pour jouir en paix des bienfaits qu'on lui accorde; les Italiens sont des enfants gâtés par leur beau ciel, leur beau climat, leur beau sol... Avec les réformes qu'on leur donne, ils feront des allumettes chimiques pour incendier leur belle patrie. » Disant ainsi, Nicolas lisait dans un avenir plus rapproché qu'il ne le croyait lui-même. Le travail souterrain d'une révolution politique et sociale se préparait à l'occident : celui de la richesse et de la prospérité se faisait au sein de l'empire moscovite. Jamais peut-être le développement des ressources financières ne s'était montré dans une plus heureuse situation. Au moment où tous les États européens luttant avec la disette et une crise commerciale éprouvaient de sérieux embarras, lorsque la France et la Grande-Bretagne se voyaient forcées de contracter un nouvel emprunt, l'empereur Nicolas étalait des ressources inconnues et démontrait par deux actes consécutifs l'état prospère des finances russes.

Au moment où par sa situation extra-réglementaire la banque de France se voyait dans la nécessité de modifier ses relations avec le commerce, l'empereur Nicolas lui fit offrir par son chargé d'affaires à Paris et par l'intermédiaire du ministre des affaires étrangères d'acheter, au cours moyen de la bourse du 11 mars (115 fr. 75 c.), des inscriptions de rente pour un capital de 50 millions en numéraire livrables à Saint-Pétersbourg. Lorsque cette négociation, tenue secrète jusqu'au dernier moment, fut connue, elle produisit une hausse énorme dans les cours publics.

En même temps un oukase, en date du 21 mars-2 avril, décida qu'une somme de 120 millions de francs, prélevée sur la réserve de 460 millions accumulée dans les caisses du trésor impérial, serait employée en achat de rentes. Cette réserve restait improductive en raison de la confiance inspirée par les billets. On pouvait en distraire le quart sans inconvénient. Une partie des 120 millions fut convertie en consolidés anglais et en fonds hollandais. De même qu'en France, la pénurie des subsistances se faisait sentir dans ces pays; l'exportation du numéraire qui avait eu lieu dans ces derniers temps en Angleterre la menaçait d'une crise effrayante. La première de ces opérations fut considérée par les optimistes politiques comme l'indice d'un rapprochement entre les cours de France et de Russie, comme une marque significative d'un changement heureux dans les rapports des deux nations, mais elle ne fut en réalité de la part de la Russie qu'une spéculation des plus logiques.

La banque de France avait épuisé son numéraire, dont une grande partie avait été consacrée à l'achat des grains russes. D'un autre côté, comme les espèces af-

fluaient à Saint-Pétersbourg, le Czar avait pensé avec raison qu'en facilitant la rentrée en France de 50 millions en numéraire, il mettrait la banque de France en position de continuer ses avances aux importateurs des blés d'Odessa. De toutes manières, dans le service rendu au crédit français par le gouvernement moscovite il y avait une excellente opération pour le trésor impérial et pour les provinces méridionales de l'empire. En premier lieu, un placement sur la rente française ne pouvait être que fructueux, la vente ayant eu lieu dans un moment de dépression; par les conséquences mêmes de cette opération, les cours devaient, en atteignant le niveau qu'ils avaient eu l'année dernière, permettre à la Russie de vendre 122 francs ce qu'elle avait acheté 115 75. En attendant, une partie des 425 millions formant la réserve métallique du trésor impérial devait porter intérêt. Mais le côté le plus saillant de cette question se trouve dans les avantages que la Russie se ménageait par la vente de ses grains. Le commerce français se trouvant dans la nécessité de s'approvisionner en Russie, la banque, créancière d'un capital de 50 millions, ferait, jusqu'à concurrence de cette somme, traite sur les banques du gouvernement impérial, et la grande partie du produit des traites servirait à payer les grains achetés pour le compte des négociants français. Comme on le voit, l'opération, considérée sous toutes ses faces, était plutôt financière que politique. L'empereur Nicolas tenait trop à ses idées pour les modifier jamais en faveur du système et de la personne de Louis-Philippe. Les sentiments qu'il nourrissait dans son cœur contre le représentant couronné de la révolution de juillet se traduisaient incessamment par des signes d'une répulsion manifeste, et donnaient aux relations internationales un caractère qui n'était rien

moins qu'amical et conciliant. Ce n'est pas dans l'exercice rigoureux de ses devoirs de conducteur de peuples qu'il faut chercher le cœur d'un autocrate : là, c'est trop souvent la voix d'une impérieuse nécessité qui se fait entendre; c'est dans les rapports intimes du souverain avec ses sujets dans le cercle de la famille, qu'il faut étudier sous toutes ses faces ce cœur par lequel vivent soixante millions d'hommes; c'est là qu'on trouvera celui de l'empereur Nicolas dans toutes les magnificences de ses qualités.

Sentinelle vigilante placée par Dieu à la tête de son vaste empire pour sauvegarder l'honneur et les intérêts de la Russie, toujours debout sur son épée pour repousser les atteintes qui pouvaient la frapper au cœur, Nicolas dédaignait l'injure qui s'adressait uniquement à sa personne. Lorsque parut le fameux ouvrage de M. de Custine, intitulé : *La Russie en* 1839, l'Empereur lut lui-même à haute voix dans les appartements de l'Impératrice les passages malveillants qui le concernaient ainsi que les membres de sa famille. Puis, semblable à cet empereur romain dont on avait brisé les statues, il dit en indiquant la place où battait son cœur : « Les offenses du marquis que j'ai reçu avec tant de bienveillance à ma cour, ne sont point arrivées là. Ce livre, ajouta-t-il, peut être bien écrit, mais à coup sûr il est fort mal pensé. »

A la même époque, faisant dans la matinée sa promenade habituelle autour du palais d'hiver, il rencontra un vieillard paraissant en proie à une vive émotion. Son front pâle était aussi blanc que la longue barbe qui tombait sur sa poitrine.

« Qu'as-tu, père? » lui demanda l'Empereur.

Mais le vieillard, ne pouvant articuler un mot, se précipita à ses pieds.

« Relève-toi, reprit l'Empereur; un homme de ton âge ne doit se mettre à genoux que devant Dieu. As-tu une supplique à m'adresser, un placet à me remettre?

— Non, Sire.

— Que me veux-tu donc alors?

— Le bonheur de te voir... Pour avoir ce bonheur, je viens de bien loin, va!...

— D'où viens-tu ?

— De la Sibérie, où je suis né.

— Quel âge as-tu?

— Je ne compte plus depuis que je me suis arrêté dans mon calcul, à l'âge de cent ans.

— Et tu as quitté ton pays uniquement pour me venir voir?

— Je n'avais jamais vu d'empereur; mais à présent que mon vœu est exaucé, je puis mourir en paix. Cependant je voudrais bien encore une chose, Sire.

— Laquelle?

— Voir l'Impératrice!

— Eh bien, donne-moi ton bras, appuie-le fortement sur le mien, et viens avec moi; je te montrerai ma femme, mes enfants, mon palais, tout ce que tu voudras. »

Un instant après l'Empereur présenta à l'Impératrice et à la famille impériale le centenaire qui ne comptait plus ses jours depuis qu'ils avaient franchi les limites d'un siècle.

Ainsi qu'il l'avait fait pour l'Empereur, le centenaire se jeta aux genoux de l'Impératrice; mais, ignorant les usages de la cour, il serra dans ses mains froides et ridées la main que l'auguste princesse offrait à ses lèvres. Le lendemain il repartit pour la Sibérie, sans songer à visiter la capitale, qui ne renfermait à ses yeux qu'une

seule chose digne d'être vue et admirée : la figure monumentale de l'Empereur.

Ainsi que nous l'avons dit, Nicolas se laissait aller à des emportements d'une violence extrême. « Dans ces moments-là, nous a dit un de ses aides de camp, j'aurais mieux aimé me trouver en face de vingt bouches à feu tirant à mitraille, que debout devant ces terribles colères du terrible autocrate. » Mais il était rare que ces colères durassent longtemps, leur violence même l'aurait tué; un mot, une repartie heureuse, suffisaient souvent pour apaiser les tempêtes de son cœur; alors, il était le premier à reconnaître ses torts, et au besoin à faire amende honorable à ceux qu'il avait offensés.

Le frère de la grande-duchesse héritière se trouvant en visite à la cour impériale, tomba sérieusement malade de la rougeole, et fut transporté à Tsarskoé-Sélo, où son auguste sœur, malgré les prières de l'Empereur et une grossesse avancée, le suivit pour lui donner des soins. Elle ne tarda pas elle-même à éprouver les symptômes de cette maladie. Le médecin qui soignait le prince s'en aperçut à la rougeur de la peau, à l'éclat de l'œil, à l'agitation du pouls. Il l'engagea à se mettre aussitôt au lit, mais la grande-duchesse voulant rejoindre son mari à Péterhoff, donna l'ordre qu'on attelât, et partit en poste pour cette résidence. La chaleur et la fatigue du voyage développèrent les germes du mal à ce point qu'à son arrivée à Péterhoff la rougeole s'était complétement déclarée. Un courrier fut aussitôt expédié à Nicolas, qui dans ce moment était à Saint-Pétersbourg. L'Empereur, inquiet pour ses autres enfants, se mit dans une fureur extrême en entrant dans la chambre de l'auguste malade. Frappant du pied, foudroyant du regard le docteur impassible en apparence : « Vous

prenez donc ma maison pour un hôpital? » lui dit-il; puis, s'adressant à la grande-duchesse, il ajouta : « Si Madame avait daigné écouter mes conseils, elle n'exposerait pas dans ce moment ma famille à la contagion de cette maladie. » Plus tard, lorsque sa colère fut calmée, il s'installa au chevet du lit de la malade et lui prodigua les soins les plus constants jusqu'à son entière guérison. « Convenez, mon cher docteur, dit-il alors au médecin qu'il avait si vertement réprimandé, que vous avez eu terriblement peur le jour où je vous ai reproché d'avoir fait de ma maison un hôpital?

— Cela dépend, Sire, répliqua le docteur.

— Comment, tu n'as pas eu peur?

— Pour moi? non, Sire.

— Pour qui donc?

— Pour la grande-duchesse. Dans l'état de complication où elle se trouvait en ce moment, le moindre saisissement pouvait lui être fatal.

— A sa vie?

— Non, mais à celle de l'enfant qu'elle porte dans son sein.

— C'est juste, je n'y ai pas songé, j'ai eu tort, pardonnez-moi. » Et il tendit au docteur une main que, plein de reconnaissance pour cette généreuse réparation, celui-ci porta à ses lèvres.

Dans les affaires difficiles soumises en dernier ressort ou de prime abord à son jugement, il montrait souvent le caractère de sagesse qui inspirait Salomon. L'enfant d'un garde-chasse attaché à la personne d'un seigneur dur et cruel, véritable Néron de ses terres et de ses esclaves, aimait avec passion un jeune chien faisant partie de la meute seigneuriale. Un jour qu'il jouait avec lui, il eut le malheur de lui casser une patte; le seigneur,

furieux, s'empare du pauvre enfant, l'entraîne dans la chambre qui lui servait d'arsenal, et détachant d'une panoplie un pistolet chargé, il lui brise le crâne. Au bruit de la détonation, le garde-chasse, saisi par un affreux pressentiment, accourt, et se trouve tout à coup en présence du cadavre de son fils et du meurtrier, debout auprès de sa victime. L'enfant se tordait dans les convulsions de l'agonie.

« Est-ce toi qui as tué mon fils ? demanda le garde-chasse d'une voix brisée par le désespoir.

— C'est moi.

— Pourquoi l'as-tu tué ?

— Parce qu'il a brisé la patte d'un de mes chiens.

— Recommande ton âme à Dieu, tu vas mourir. »

L'assassin voulut s'emparer d'un second pistolet; mais avant qu'il parvînt à la panoplie, le garde-chasse l'avait, d'une main vigoureuse, ployé à genoux. « Recommande ton âme à Dieu, te dis-je, pour qu'il ait pitié de ton âme, si toutefois les monstres en ont une.

— Grâce, pitié, au secours! au secours! s'écria le seigneur se débattant en vain sous l'étreinte de fer qui le clouait à terre; grâce, au secours! Veux-tu de l'or, je t'en donnerai tant que tu en désireras.

— L'or ne rachète pas le sang.

— Veux-tu la liberté ? Tu seras libre.

— La liberté ne me rendra pas mon enfant.

— Pardonne-moi; grâce, au secours! à moi, au secours! » Attirés par ces cris de détresse, une douzaine de serfs accoururent pour défendre leur maître; mais à la vue du cadavre du fils et du désespoir du père, ils comprirent toute l'horreur du drame qui venait de se passer dans cette salle inondée de sang.

« A moi, mes enfants, s'écria le seigneur, défendez-moi. »

Mais pas une voix ne se fit entendre, pas un bras ne se tendit pour prendre la défense du meurtrier.

« Ces braves gens ne sont pas venus ici pour te sauver, s'écria le garde-chasse; ils sont ici pour te juger et assister à l'exécution de la sentence. » Le relevant alors, il lui serra les bras au corps avec sa ceinture, et le fit asseoir sur un fauteuil.

Alors, passant en revue toutes les violences et les abus d'autorité dont il s'était rendu coupable, le garde-chasse, transformé en juge, lui fit subir un long interrogatoire en présence du cadavre de son fils, terrible et silencieux témoin de son dernier crime; puis, s'adressant aux esclaves debout devant leur seigneur, pâle d'effroi, il leur demanda : « Quel châtiment mérite cet homme ?

— La mort, répondirent d'une seule voix les membres de ce tribunal de haute justice; mais qui remplira l'office de bourreau ?

— Le père qui n'a plus d'enfant, » répliqua le garde-chasse, et répétant une troisième fois : « Recommande ton âme à Dieu, » il lui plongea jusqu'à la garde son couteau dans la poitrine. Le jour même, il se constitua prisonnier aux mains des autorités du district; mais l'Empereur instruit de cette affaire, ordonna qu'il fût remis en liberté, disant : « Cet homme n'a pas été coupable : à chien, mort de chien. » *Sobakje sobatschëskaja smertj.*

Un autre acte moins dramatique, mais également remarquable par son application et ses conséquences, eut lieu à la même époque dans le gouvernement de Kieff. Un seigneur, un tyran plutôt, véritable monstre à figure humaine, faisait knouter chaque matin devant lui, avant

son déjeuner, pour se mettre en appétit sans doute, les serfs désignés à ses instincts barbares par son intendant, homme dur et cruel, impitoyable comme son maître. Il aimait à voir les chairs pantelantes et bleues, il se délectait à la vue du sang. Un jour que la résignation et la patience de ses esclaves furent à bout, l'un d'eux, donnant le signal de la révolte, s'empara du seigneur, et réunissant ses camarades dans la salle destinée aux exécutions ordinaires, il parut devant eux, vêtu de la robe de chambre du maître, puis, imitant sa voix et ses gestes, il lui dit : « Coquin, je te condamne à recevoir trente coups de knout; or, comme nous autres esclaves nous sommes indignes de toucher à la peau sacrée de ta seigneurie, c'est ton intendant qui exécutera la sentence. Pendant les préparatifs du supplice, les serfs se firent servir un somptueux déjeuner, et burent à la santé du maître les meilleurs vins de sa cave, puis à un signal donné, l'intendant menacé de recevoir cinq coups de knout pour un coup légèrement appliqué sur l'extrémité inférieure du torse seigneurial, exécuta au milieu des éclats de rire d'une part et des cris désespérés de l'autre, la sentence prononcée. Pendant cette exécution, le paysan revêtu de la robe de chambre du patient, se promenait les mains derrière le dos, répétant à chaque coup, avec l'accent d'une voix fidèlement imitée : « Plus fort donc, coquin, plus fort! » Lorsque justice fut ainsi faite, le paysan s'adressant à l'intendant, lui dit : « A ton tour, maintenant. » Et malgré ses prières et ses cris de douleur, il lui appliqua d'une main vigoureuse soixante coups de knout, votés à l'unanimité par les paysans révoltés, réunis en cour de justice.

Les paysans résignés aux conséquences de leur vengeance se livrèrent d'eux-mêmes à la justice.... Mais il

résulta de l'enquête ordonnée par l'Empereur, que le principal coupable était celui qui par l'oubli de ses devoirs et la cruelle application de son autorité avait en quelque sorte justifié d'avance, en les provoquant, les excès dont il avait été victime. Ses biens furent mis en tutelle, et les paysans qui avaient joué les principaux rôles dans cette étrange révolte furent condamnés à servir pendant un certain nombre d'années, en qualité de soldats, dans les armées impériales.

En dehors des préoccupations du gouvernement et lorsqu'il descendait des hauteurs olympiques de son immense pouvoir, Nicolas aimait à se confondre dans la foule, parmi le peuple, pour se reposer dans la vie commune des représentations de son existence autocratique. Fatigué du langage uniforme des courtisans, humbles thuriféraires de toutes ses volontés, il se plaisait à provoquer, sous le voile de l'incognito, d'abruptes réponses et de franches répliques. Le lendemain d'un de ces jours de jeûne si fidèlement observés par le peuple russe, il rencontra dans une de ses promenades solitaires un mougik complétement ivre, mais de parfaite humeur.

« Pourquoi t'es-tu grisé ainsi ? lui demanda-t-il.

— Ce n'est pas moi qui me suis grisé, répondit le mougik en cherchant à conserver son équilibre.

— Qui est-ce donc alors ?

— L'eau-de-vie de Sa Majesté, qui ne vaut pas le diable.

— Sa Majesté ?

— Non, l'eau-de-vie.

— Tu as eu le tort de trop en boire...

— J'ai bu ce que j'ai voulu, je l'ai payé, donc je ne dois rien à personne ; laisse-moi tranquille et passe ton chemin. Tu n'as rien à voir à ma conduite.

— Peut-être...

— Je n'en dois compte qu'à Dieu et à l'Empereur.

— Et si j'étais l'Empereur?

— Toi l'Empereur! allons donc, farceur! » Et l'ivrogne se mit à rire aux éclats en frappant avec le revers de sa main sur le ventre du Czar.

« Eh bien, oui, si j'étais Nicolas, que dirais-tu?

— Je dirais que Sa Majesté Nicolas a bien de la bonté ou bien du temps à perdre pour causer, comme tu le fais, avec un mougik ivre. »

En rentrant au palais, l'Empereur dit en riant à l'Impératrice : « Je viens de recevoir une fameuse leçon, » et il lui raconta tous les détails de sa rencontre avec le mougik égaré dans les vignes du Seigneur.

Une autre fois, rencontrant sur son passage un étudiant fredonnant un air français fort à la mode à cette époque, il l'aborde et lui dit :

« Qui es-tu?

— Étudiant, et toi?

— Empereur.

— De la lune ou de la Chine?

— De Russie.

— Eh bien, Sire, pour la Russie, *je vous en félicite.*

— Et moi, je te félicite de ta gaieté. Que désires-tu?

— La conservation de vos jours et celle de ma gaieté.

— Rien de plus?

— Mais rien de moins.

— Pour toi, c'est possible; mais pour ton père?

— Il prie là-haut pour les jours de Votre Majesté.

— Pour ta mère?

— Elle n'a besoin de rien.

— Pour ta sœur, enfin, si tu as une sœur?

— C'est juste... j'oubliais... La permission d'épouser un officier qu'elle aime et qui l'accepte pour elle-même.

— Je me charge de la dot, et je permets le mariage. »

Quinze jours plus tard, l'étudiant fêtait joyeusement le verre en main les noces de sa sœur, et proposait pour premier toast la santé de leur impérial bienfaiteur.

La bonté formait le caractère instinctif de Nicolas : la sévérité dont il se grimait le visage n'était qu'une morgue d'emprunt pour jouer son rôle d'autocrate en face d'un peuple accoutumé à confondre avec la crainte du châtiment le respect dû à la puissance souveraine.

En 1844, pendant les manœuvres militaires de Gatchine, le colonel Gretsch, frère du spirituel rédacteur en chef de l'*Abeille du Nord,* fut renversé de cheval au moment où il rattachait les courroies de son casque. Sa tête nue frappant sur le sol, il resta quelque temps sans connaissance. L'Empereur, averti de cet accident, se rendit immédiatement auprès du blessé, et le fit transporter au palais dans une pièce voisine de son propre appartement.

Sans être désespéré, l'état du colonel inspirait les plus vives inquiétudes. Nicolas le confia aux soins de ses plus habiles médecins; puis, s'informant quel était son meilleur ami, il fit venir un capitaine de son régiment et l'installa au chevet du blessé en qualité d'infirmier. Aussi longtemps que dura la maladie du colonel, l'Empereur ne passa pas un seul jour sans le visiter deux ou trois fois, et il ne lui permit de quitter le palais que lorsque les médecins eurent déclaré la guérison complète. Ce jour-là, le colonel Gretsch, au lieu de rejoindre son régiment, alla prendre le commandement d'une place importante qu'il convoitait depuis longtemps sans en avoir jamais témoigné le désir autrement que dans le délire de la fièvre.

Trois ans plus tard, en apprenant la mort de cet excellent officier, l'Empereur dit aux personnes qui l'en-

touraient : « Gretsch était le plus digne des hommes que j'ai connus. » Paroles mémorables que Gretsch, le publiciste, a fait graver sur la tombe de son frère; il ne pouvait lui donner une plus belle épitaphe.

Après Dieu, Nicolas ne reconnaissait que deux maîtres au-dessus de lui, le devoir et la discipline, et dans son obéissance à ces deux puissants mobiles auxquels il ne faillit jamais, il suivait non-seulement l'esprit, mais encore la lettre. A l'une de ses visites à Potsdam, l'élite guerrière des jeunes princes de l'Allemagne rejoignit la cour du roi de Prusse pour rendre hommage au grand empereur. Un jour, à la suite d'une brillante parade militaire, Nicolas proposa au prince héréditaire de Prusse de former un escadron d'élite avec les princes et les généraux présents; le prince, enchanté de la proposition, ordonna au comte Finck de Finckenstein d'en prendre le commandement et de le faire manœuvrer. Au premier rang de cet escadron figuraient l'autocrate de toutes les Russies, son fils le Césaréwitsch et cinq princes héréditaires. Après différentes évolutions exécutées avec un ensemble parfait, le comte de Finckenstein ordonna une charge à fond de train jusqu'à l'avenue de Sans-Souci, où l'Impératrice, les princesses souveraines et leurs cours attendaient l'arrivée de cette illustre cavalerie.

Après avoir défilé en bataille devant cet aréopage de têtes couronnées, le comte de Finckenstein commanda *pied à terre.* Deux hommes seuls restèrent en tenue d'ordonnance, debout, immobiles auprès de leurs chevaux, tandis que les autres cavaliers, après avoir remis leurs montures aux écuyers accourus en hâte, se dirigeaient vers les princesses. C'était l'Empereur et le Césaréwitsch. « Qu'attendez-vous donc ainsi? leur demanda le prince royal de Prusse.

— Nous attendons, répondit l'Empereur avec un fier sourire, que notre chef d'escadron ait prononcé le dernier commandement : *Rompez vos rangs!* » Que de caractère dans ce trait insignifiant en apparence!

Nicolas adorait l'Impératrice; il n'oubliait jamais de lui baiser la main en l'abordant... Il consacrait sa vie à deviner ses désirs pour les prévenir avec une délicatesse charmante : tantôt c'était une nouvelle résidence d'été construite comme par enchantement, et dont il lui ménageait la surprise; tantôt c'était la reproduction exacte d'un site cher aux souvenirs de la Czarine, celle d'un endroit où sa santé chancelante s'était améliorée. Ici un chalet suisse, là des avenues mises sous verre et chauffées comme des serres; plus loin, sur une petite éminence, un pavillon dont la charpente en fonte était couronnée par une toiture élégante, et dont l'intérieur était orné d'un buste d'Alexandra avec cette inscription : *Au bonheur de ma vie!* Sur les bords de ce lac, c'était une cabane de paysan russe et rustiquement meublée. La première fois que l'Impératrice, conduite par son fils le grand-duc héritier, aperçut cette merveille construite en huit jours, un sous-officier du régiment de Préobrajenski se tenait immobile à la porte pour lui rendre les honneurs militaires... et deux jeunes paysannes russes, resplendissantes de grâce et de beauté, se tenaient dans la première pièce pour lui offrir des bouquets aussi frais que leurs jolis visages. L'invalide était l'Empereur; les deux paysannes étaient les grandes-duchesses Marie et Olga. Depuis ce jour, les vêtements et l'uniforme qui ont servi à cette scène touchante sont précieusement conservés dans la cabane.

Là, c'était encore l'île de l'Impératrice, Zarizïn-Ostrow, et le moulin où l'Impératrice se plaisait à faire moudre

devant elle le froment qui servait à ses pieuses libéralités. Partout c'était de ravissantes plantations, qui toutes devaient leur origine au goût de l'Empereur et à son amour pour sa famille. Le souvenir même des êtres chéris enlevés trop tôt à ses affections par la mort fleurissait toujours dans son cœur. Au palais de Tsarskoé-Sélo, de l'appartement où sa fille bien-aimée, la grande-duchesse Alexandra, s'est endormie pour se réveiller dans l'amour des anges, il a fait un pieux sanctuaire : tous les objets qui ont servi à la jeune fille y sont conservés dans le même état qu'ils étaient à l'heure de son dernier sommeil ; nulle main profane n'ose y toucher ; les lèvres seules de l'Empereur recherchent parfois une empreinte que le temps n'a pas encore effacée... A la mémoire de celle qui n'est plus, Nicolas a élevé un pieux monument dans un endroit isolé du jardin. C'est là qu'Alexandra, jeune fille, assise pendant des heures entières sur les bords d'un étang et près d'une cabane de bouleau, aimait à donner à manger à six beaux cygnes blancs.

Le lendemain de la mort de la grande-duchesse, les cygnes blancs, remplacés par six cygnes noirs, furent transportés dans une autre pièce d'eau à l'extrémité du jardin ; mais, attirés sans doute par quelque mystérieux souvenir, ils revinrent au lieu où leur douce maîtresse, hélas ! ne devait plus revenir.

L'Empereur a fait placer dans la cabane de bouleau un portrait de la princesse avec cette touchante inscription, dont le contenu se trouva si souvent sur ses lèvres : « Oui, je sais, papa, que tu ne connais pas de plus grand plaisir que celui de préparer de semblables surprises à maman. » C'est là, dans ces lieux pleins de tendres réminiscences, que l'Empereur, s'arrachant aux

affaires de l'État, venait à neuf heures du matin plier le genou devant l'image de sa fille, lui devant qui tous les genoux pliaient. C'est là que sa main, pour se reposer des fatigues du sceptre, se plaisait à donner à manger aux cygnes de sa fille tant regrettée...

Oh! non, avec un cœur semblable, cet homme, cet empereur, ne pouvait pas être un méchant empereur, un méchant homme.

Digitized by Google

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Révolution de février. — Impression qu'elle produit à Saint-Pétersbourg. — Nicolas prend la colonie française sous sa protection. — Préparatifs de guerre. — Appel au peuple russe. — Embarras et impuissance du gouvernement provisoire en France. — La république abdique en Orient. — Révolution de Bucharest. — Intervention russe. — Proclamation ampoulée. — Nouvelles scènes de choléra à Saint-Pétersbourg. — Ascendant de l'Empereur. — Guerre de Hongrie. — Intervention russe. — Motifs de cette intervention. — Mouvements militaires au Caucase. — Amélioration des rapports entre Rome et Saint-Pétersbourg. — Heureux résultats. — Mémorable allocution de Nicolas aux évêques catholiques de Russie. — Piété vraie de Nicolas. — Une douzaine de mouchoirs. — Mort du grand-duc Michel. — Manifeste impérial à cette occasion. — Traits d'esprit. — Testament du grand-duc. — Conspiration à Saint-Pétersbourg. — Scène impie. — Arrestation des coupables. — Châtiment. — Suppression des lignes douanières entre la Russie et la Pologne. — Lumoricière à Saint-Pétersbourg. — Hommages d'un frère Arago. — Rapprochement de l'Empereur avec la France. — Vingt-cinquième anniversaire du couronnement de Nicolas. — Le drosky de Moscou.

Un jour, c'était en 1848, l'empereur Nicolas, passant en revue avec le vieux comte de Nesselrode les affaires de l'Europe, se réjouissait de voir l'ordre succéder partout aux idées révolutionnaires qui durant les dernières années avaient si profondément bouleversé les puissances occidentales. La Pologne était calme et résignée; la Russie, glorieuse au dehors, prospérait à l'intérieur. Tout promettait à l'avenir des jours de calme et de paix. Un seul point à l'horizon politique l'inquiétait : c'était la France. Louis-Philippe, poursuivant péniblement son expérience de quasi-légitimité, lui semblait mal assis dans son usurpation de famille. « Tôt ou tard, disait-il, les pavés qui servent de trône au roi des Français s'écrouleront sous de nouveaux pavés. La France un beau matin se réveillera au bruit des barricades, et dans ce beau pays tout sera remis en question.....

— Dieu veuille qu'au bruit de ces pavés jetés sur le trône de juillet, répondit Nesselrode, l'Europe se rappelle les leçons de 1830. La politique des révolutions est oublieuse...

— Si, pour le malheur de l'humanité, répliqua Nicolas, vos sinistres appréhensions se réalisaient, je me sentirais assez fort et assez puissant pour sauver l'Europe et la défendre contre elle-même. » . . . . . .

. . . . . .

Le lendemain, un courrier venu de France en neuf jours apporta à l'Empereur la nouvelle de la révolution de février. Louis-Philippe, chassé par le peuple du palais des Tuileries, était en fuite, et la république avait été proclamée. A cette nouvelle, qui devait produire sur l'esprit du représentant des monarchies absolues l'effet d'un coup de foudre, le regard de l'autocrate devint rayonnant. Un de ces rares sourires qui, dans les grandes occasions, déridaient son front soucieux, glissa sur ses lèvres. « Je l'avais prévu, s'écria-t-il; au fait, j'aime mieux cela. La république, tout impraticable qu'elle me paraisse en France, est au moins un principe; la royauté de Louis-Philippe n'était qu'un déni de principes. Justice est faite... » Cependant, lorsqu'un instant après il se retrouva seul face à face avec l'histoire, et qu'il se rappela tout ce qu'il y avait de prestige et de force entraînante attaché à ce principe arborant sur son drapeau ces trois mots : *Liberté, égalité* et *fraternité!* il se recueillit en lui-même, et, mesurant l'avenir au passé, il sentit passer sur son front comme le souffle avant-coureur des révolutions populaires; il sentit trembler dans sa main comme l'étreinte convulsive des grandes nations en lutte. Il crut entendre comme un écho lointain de la *Marseillaise*... la *Marseillaise* aux

bras nus, à l'œil sanglant, reposant son pied sur des débris de sceptres, de couronnes, de trônes, et jetant trois têtes royales pour défi à l'Europe. Puis, plongeant son regard au delà des frontières moscovites, il crut voir se relever comme du fond d'un tombeau l'ombre de la Pologne. Ce n'était plus qu'un squelette; mais ce squelette, galvanisé par les noms de *patrie*, d'*indépendance* et de *liberté*, tenait une épée à la main, et de l'autre le drapeau tricolore de la France. Puis des bords de la Vistule reportant ses regards sur les rives de la Néva, il apercevait sous de sinistres feuillages les ombres des suppliciés du 14-26 décembre, réveillés aussi par le souffle de la liberté et secouant la poussière de leurs linceuls contre les murs de la forteresse..... Voici ce que l'Empereur, en moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour l'écrire, vit passer sous ses yeux et entendit vibrer dans son oreille : tableaux sanglants, bruits de guerre et voix de mort... la république française enfin.

Son parti fut bientôt pris. M. Mercier, chargé d'affaires, représentait alors la France à Saint-Pétersbourg. L'Empereur le fit venir au palais d'hiver, et lui dit, que, fidèle à la ligne politique qu'il suivait depuis son avénement au trône, il ne pouvait reconnaître le nouvel ordre de choses en France; malgré ses répugnances pour le système républicain, il respectait trop le droit des nations pour s'opposer à leur libre arbitre; mais, dans l'intérêt de ses peuples et pour sa propre dignité, il ne pouvait consacrer par son assentiment des faits qu'il considérait comme fatals au repos de l'Europe. Il finit par l'engager à prendre le plus promptement possible ses passe-ports. Il poussa même la gracieuseté jusqu'à lui offrir l'argent dont il pourrait avoir besoin pour quitter la Russie et rentrer en France.

En même temps, le consul français, M. Valade, fut invité de la part de l'Empereur à réunir tous les membres de la colonie française, et à les présenter au comte Orloff, qui leur ferait connaître ses intentions. Ces Français, pour la plupart établis depuis de longues années en qualité de négociants à Saint-Pétersbourg, redoutaient pour la sécurité de leur commerce les conséquences et le contre-coup de la révolution de février. Nicolas, en haine de la république qu'ils n'avaient point désirée, qu'ils déploraient, pouvait les renvoyer en France, et cette mesure c'était la ruine de leur fortune, c'était la misère et le malheur!... Ce fut donc avec le désespoir au cœur qu'ils se présentèrent devant le comte Orloff, qui, se faisant l'interprète de la pensée de l'Empereur, leur adressa au nom de Sa Majesté ces quelques paroles : « L'Empereur, mon auguste maître, m'a chargé, messieurs, de vous faire connaître ses volontés suprêmes à votre égard ; je le fais avec d'autant plus de satisfaction que dans l'expression de ces volontés vous reconnaîtrez les intentions bienveillantes que Sa Majesté a toujours eues pour les membres de la colonie française.

» Les événements déplorables qui viennent de se passer dans votre pays, la proclamation de la république remplaçant la monarchie constitutionnelle, les menaces que le nom seul de cette forme de gouvernement tient suspendues sur l'Europe, ne changeront pas ses heureuses dispositions à votre égard. Quoi qu'il arrive, vous serez protégés, respectés, secourus au besoin dans votre commerce, dans vos personnes, dans vos intérêts comme par le passé. Le regard de l'Empereur ne se détournera pas de vous ; mais pour prix de cette bienveillance inaltérable, il attend de vous, messieurs, une prudence, une circonspection dans vos relations avec

ses propres sujets, et un respect aux lois de son empire en rapport avec la somme de protection et d'hospitalité facile qui vous sera accordée. Sujets de la république en France, n'oubliez pas que vous êtes les hôtes d'une monarchie autocratique en Russie; n'oubliez pas que vous vivez sous l'égide des lois moscovites. Ceux d'entre vous qui désireront rentrer en France recevront sans difficulté leurs passe-ports, et au besoin les secours nécessaires pour leur repatriement; ceux qui voudront rester en Russie auront pour garantie de leur sécurité particulière la parole du Czar. Telles sont, messieurs, les communications que Sa Majesté l'Empereur, mon auguste souverain, m'a chargé de vous transmettre. »

Cette harangue, prononcée avec une vive émotion, fut écoutée avec un silence marqué par une sincère satisfaction; elle rassura des inquiétudes préconçues, et rendit le calme au cœur des Français justement alarmés sur le sort de leurs établissements en Russie. En échange des garanties qui leur étaient assurées, ils se conduisirent avec une sagesse qui leur mérita de plus en plus la bienveillance de l'Empereur.

Dans un conflit qui eut lieu à cette époque entre des étrangers et plusieurs officiers, dont l'un périt lâchement frappé d'un coup de couteau, plusieurs Français furent arrêtés; mais l'Empereur, disant que les Français n'assassinaient pas, pressa l'instruction de cette affaire : l'enquête, ainsi que l'avait prévu le Czar, établit complétement l'innocence des Français compromis, qui furent aussitôt remis en liberté.

En présence des agitations démocratiques et sociales de l'Europe occidentale, l'attitude de la Russie fut celle d'une puissance patiente dans sa force et prête à tous les événements. Confiante et calme dans la sagesse de

son empereur, les yeux tournés vers la France et la main sur la garde de son épée, elle n'attendait pour la tirer du fourreau que le signal pour se précipiter à la défense de la cause de l'ordre dans le monde qu'elle avait pris sous sa protection.

Par un premier oukase en date du 8-20 mars, Nicolas fit mettre sur le pied de guerre une partie de ses armées; tous les militaires en congé et de la réserve reçurent l'ordre de rejoindre sans délai leurs corps respectifs. « Dans l'Europe occidentale, disait l'oukase, ont éclaté des événements qui trahissent de la part des révolutionnaires le coupable dessein de renverser toutes les autorités légales. Les liens d'amitié, les traités réciproques et les relations qui unissent la Russie aux États voisins, nous imposent le devoir sacré de prendre à temps des mesures pour opposer au torrent pernicieux de l'anarchie une résistance efficace. »

Les prévisions contenues dans ce premier manifeste ne tardèrent pas à se réaliser. En apprenant la formation du gouvernement républicain représenté par un poëte, des avocats, des journalistes, des rhéteurs, un professeur de barricades, un ouvrier, des juifs et des culotteurs de pipes, l'empereur Nicolas, retrouvant tout à coup dans son cœur de sympathiques regrets pour les splendeurs passées d'un peuple que Louis XIV avait fait si grand, ne s'était pas fait un seul instant illusion sur les tempêtes qui devaient sortir du palais du Luxembourg. En effet, malgré les prodiges de l'éloquence acrobatique de M. de Lamartine, malgré son poétique manifeste à l'Europe, le drapeau rouge, repoussé de l'hôtel de ville de Paris, demanda bientôt à la *Marseillaise* sa feuille de route pour faire avec elle son tour d'Europe.

Il débuta en Belgique par une affaire dont le nom

rendait parfaitement la pensée politique de la révolution nouvelle, *Risquons tout.* Plus heureuse en Suisse, la démagogie faisait déjà de rapides progrès en Allemagne : le Wurtemberg, la Bavière, le duché de Bade, la Prusse, la Saxe, l'Autriche, s'embrasèrent en même temps. Partout les peuples, ayant pour avant-garde la jeunesse des écoles, dirigée elle-même par une influence occulte, se lançaient en armes dans les aventures de l'inconnu : ici aux cris de Vive la réforme! là aux cris de A bas Lola Montès! plus loin aux cris de Vive la république ou de Vive l'unité allemande! Les souverains tremblants sur leurs trônes menacés courbaient leurs fronts et leurs couronnes devant l'orage qu'ils auraient dû combattre; au lieu de s'en faire une masse d'armes, ils cachaient leurs sceptres dans un coin du vestiaire de la révolution triomphante, et sans conserver l'honneur ils brisaient leurs épées. De toutes parts, en face des exigences brutales, impérieuses, omnipotentes de la démagogie, on ne vit que faiblesses, concessions, abdications, fuites honteuses, lâchetés. On vit même un roi commandant à deux cent mille soldats céder à une poignée d'hommes, et s'incliner devant les cadavres des émeutiers qui la veille s'étaient attaqués à son trône.

Le vent de la révolution soufflait avec la même violence en Italie. Là, comme en Allemagne, les souverains pactisèrent avec la révolte de leurs sujets ou sauvegardèrent la liberté dans la fuite. Un seul souverain véritablement digne de ce nom, le roi des Deux-Siciles, osa regarder en face la révolution, et maintenir dans toute son intégrité l'inviolabilité de ses droits et l'honneur de sa couronne.

A la vue de ces défaillances morales, l'empereur Nicolas versa des larmes de rage et de désespoir; il res-

sentait profondément au cœur le coup des injures faites à la majesté royale, et il ne persista que davantage dans ses desseins de répression. Après avoir adressé des remontrances sévères aux souverains qui n'avaient pas su mourir à leur poste en défendant courageusement les droits qu'ils tenaient de Dieu, il se prépara sérieusement à la lutte.

La Pologne, renaissant à ses espérances de nationalité indépendante, s'agitait sourdement; la Russie elle-même paraissait devoir être envahie par le fléau qui ravageait l'Europe occidentale. La société moderne menacée partout par les idées socialistes appuyées sur les forces armées de la démocratie, justifiait l'attitude belliqueuse du Czar. Dans ces circonstances, Nicolas, prêt à en appeler à Dieu et à son épée, adressa comme chef militaire et religieux l'appel suivant à ses peuples :

« Par la grâce de Dieu, Nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc.,

» Savoir faisons :

» Après les bénédictions d'une longue paix, l'Europe occidentale se trouve aujourd'hui livrée à des troubles qui menacent d'amener le renversement de toute autorité légitime et de tout ordre social.

» L'émeute et l'anarchie, qui d'abord ont éclaté en France, n'ont pas tardé à franchir les frontières de l'Allemagne, et s'y répandant comme un torrent destructeur dont la fureur s'accroît en raison des *concessions faites par les gouvernements*, ont fini par atteindre l'empire d'Autriche et le royaume de Prusse, nos fidèles alliés.

» Aujourd'hui l'audace révolutionnaire, ne connaissant plus de bornes, ose même dans sa démence menacer la Russie, qui, par les mains de Dieu, nous a confié ses destinées.

» Il n'en sera pas ainsi! A l'exemple de nos prédécesseurs fidèles à la sainte foi orthodoxe, après avoir invoqué le secours du Tout-Puissant, Nous attendrons Nos ennemis de pied ferme de quelque côté qu'ils viennent, et, sans ménager Notre personne, Nous unissant plus étroitement que jamais à Notre sainte Russie, Nous défendrons l'honneur du nom russe et l'inviolabilité de Nos frontières.

» Nous sommes persuadé que chaque Russe, que chacun de Nos fidèles sujets répondra avec enthousiasme à l'appel de son souverain. Nous sommes convaincu que notre antique devise : *Pour la foi, le Czar et la patrie!* nous ouvrira comme toujours le chemin de la victoire. Alors, pénétrés d'un sentiment de pieuse reconnaissance, comme Nous sommes aujourd'hui pleins d'une sainte confiance en Dieu, nous nous écrierons tous ensemble : *Dieu est avec nous; écoutez, peuples, nous vaincrons, parce que Dieu est avec nous.* Nobiscum Deus; audite, populi, vincimini, quia nobiscum Deus.

» *Signé* NICOLAS. »

Rien dans ces paroles, on le voit, ne trahissait de la part du protecteur des droits divins une menace d'agression contre l'Europe révolutionnaire; mais les intentions qu'elles révélaient ne laissaient pas que d'être graves. Retranchée dans une défensive formidable, la Russie pouvait en faire jaillir un million de baïonnettes, le jour où la démocratie l'aurait sérieusement menacée.

Pour que l'on ne se méprit point en Europe sur le véritable sens du manifeste impérial, la presse officielle l'accompagna des réflexions suivantes :

« Ce serait se méprendre étrangement que de chercher à découvrir dans le manifeste de l'Empereur quel-

que chose d'inquiétant pour la paix. Rien ne serait plus éloigné de la pensée du gouvernement de l'Empereur. Mais en présence d'excitations dirigées du dehors contre nous-mêmes, il était naturel que l'Empereur fît appel au sentiment national. En effet, non-seulement en France où l'émigration polonaise trouve appui dans les autorités, mais en Hongrie, en Prusse, en Allemagne, ont retenti partout contre la Russie des clameurs provocatrices.

» Des corporations, des assemblées représentatives, même des feuilles semi-officielles s'en sont constituées les échos. On a fait un crime aux gouvernements renversés ou modifiés par l'émeute des rapports de bonne intelligence qu'ils entretenaient avec notre cabinet. A la nouvelle des événements qui ont produit la proclamation de la république en France, on nous a supposé gratuitement des vues d'agression. Avant de savoir s'il nous conviendrait de verser notre sang pour des intérêts étrangers, on a hautement répudié notre alliance. On s'est efforcé de faire un épouvantail de notre nom, et, comme pour se prémunir contre toute intervention de notre part, avant d'être sûr que nous menacions on nous a menacés.

» La surprise est le seul sentiment qu'aient pu nous causer ces manifestations; car nous n'avons pas souvenir que la Russie ait de notre temps lésé les droits ou enfreint d'aucune façon l'indépendance de l'Allemagne.

» Les esprits inquiets peuvent donc se calmer. Pas plus en Allemagne qu'en France, la Russie ne veut s'ingérer dans les changements qui ont eu lieu ou qui pourraient survenir encore dans la forme des gouvernements. Elle ne médite pas d'agression; elle veut la paix, elle en a besoin pour travailler sans diversion au développement de sa prospérité intérieure.

» Que les peuples de l'Occident se lancent, s'ils le veulent, à travers les révolutions à la poursuite du bonheur social; que chacun d'eux se choisisse librement le système de gouvernement qu'il se croira propre. La Russie assistera, sans s'y associer ou s'y opposer, aux expériences qu'ils vont tenter. Elle ne portera pas envie à leur destin, s'il s'est enfin amélioré du sein de l'anarchie et des désordres : elle le désire, mais elle ne l'espère pas.

» Quant à elle, c'est du temps et de la sollicitude éclairée de ses souverains qu'elle attend les progrès ultérieurs de sa condition sociale. Mais comme en dépit des imperfections et des misères inséparables de tout état de société, de toute forme de gouvernement si parfaite qu'elle soit, la stabilité est à ses yeux le besoin le plus indispensable; comme sans cette stabilité il n'y a ni puissance politique au dehors, ni crédit, ni commerce, ni industrie, ni richesse nationale au dedans; la Russie ne se laissera pas enlever cette stabilité si précieuse. Elle ne souffrira pas que la propagande révolutionnaire vienne souffler chez elle le feu de la sédition, que, sous prétexte de reconstituer des nationalités éteintes, on prétende détacher aucune fraction des membres divers dont se compose l'unité de son empire.

» Mais si la guerre éclatait enfin, si des hostilités sortaient du chaos de tant de bouleversements, de tant de droits remis en question, de tant de prétentions rivales, la Russie examinerait dans son intérêt national jusqu'à quel point il lui conviendrait d'entrer dans les querelles d'État à État, de peuple à peuple.

» Seulement, dans aucun cas, elle ne perdra de vue les circonscriptions de territoire et l'état des possessions auxquelles elle a donné sa garantie; et elle est ferme-

ment décidée à ne point souffrir que l'équilibre politique et territorial, s'il venait à être modifié, puisse l'être à son préjudice.

» Jusque-là, elle se maintiendra dans une stricte neutralité spectatrice des événements; inoffensive, mais vigilante. En un mot, elle n'attaquera point, si elle-même n'est pas attaquée; elle respectera scrupuleusement l'indépendance et l'intégrité de ses voisins, si ses voisins ont le bon esprit de respecter son indépendance et son intégrité. »

Heureusement pour la paix du monde que la France démocratique, suivant à la lettre l'esprit du manifeste du citoyen Lamartine, se borna à une guerre de paroles, d'encouragements inavoués et d'exemples. La république de Ledru-Rollin, soufflée par madame Georges Sand, fit de la rodomontade en circulaire, et continua plus mollement, avec moins de sérieuse énergie, la politique *pot-au-feu* de M. Guizot.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, la France, il faut l'avouer, plus soucieuse de ses intérêts et de son honneur de grande nation, avait fait à l'influence russe dans les provinces danubiennes une jalouse opposition, et les baïonnettes impériales n'avaient pu s'établir à Bucharest ou à Jassy; la république établie sous la raison sociale Lamartine, Ledru-Rollin et compagnie, abdiqua complétement en Orient. Elle était trop occupée de ses périls intérieurs, et trop privée de sa liberté d'action par les excès de la démocratie, pour songer à prendre part aux événements qui se passaient en dehors d'elle dans le monde européen; constamment tenue en échec par les prétentions des ouvriers, par les ateliers nationaux, par les questions brûlantes des quarante-cinq centimes et du droit au travail, par la réaction qui met-

tait en doute jusqu'à son existence, par les divisions intestines de son pouvoir exécutif, elle était fatalement condamnée à une immobilité expectative.

Une révolution éclata à Bucharest. Le prince Bibesco, suivant l'exemple des souverains de l'Europe occidentale, abdiqua et fut remplacé par un gouvernement provisoire. En d'autres temps, la diplomatie européenne tout entière se fût préoccupée d'une commotion dans ces principautés mixtes qui devaient dans un avenir rapproché servir de champ clos à des luttes décisives. A cette époque, la Russie seule, maîtresse de ses mouvements, se sentait assez de force et de puissance pour intervenir. Se considérant comme la tutrice naturelle et légale de ces principautés, elle ne pouvait assister l'arme aux bras à ces événements, qui menaçaient de s'accomplir sans elle et contre elle.

Dans ces circonstances, l'agent russe protesta d'abord au nom de son maître contre la violation des traités, mais une protestation plus sérieuse allait bientôt changer la face des choses. Dans la prévision des événements qui venaient de bouleverser les Principautés, une armée russe s'était concentrée sur les bords du Pruth. Sur ces entrefaites, la révolution triomphante en Valachie se répandit en Moldavie, avec le projet de fonder, sur le cadavre assassiné de l'hospodar et sur les ruines de l'ordre existant, la réunion des deux principautés en un seul État, sans liens quelconques avec la Russie ou la Porte Ottomane, la création d'une nationalité établie sur une prétendue base historique et sous le nom de royaume daco-romain, royaume indépendant et séparé, à la formation duquel des programmes et des proclamations révolutionnaires conviaient les populations de la Moldavie, de la Bukowine, de la Transylvanie et de la Bessarabie.

Dans les premiers jours de juillet les troupes russes s'ébranlèrent et passèrent le Pruth sous la conduite des généraux Duhamel et Erzenstein; à leur approche, les membres du gouvernement provisoire s'enfuirent, laissant pour adieux aux Valaques cette proclamation ampoulée :

« Frères Roumanes, malgré tous nos droits sacrés, reconnus et garantis par toutes les puissances étrangères, l'armée russe est arrivée à Fockschany. Vous avez proclamé que la croix serait votre arme. C'est la croix des justes. Ainsi, ne craignez rien; car si les Russes foulaient la croix et l'Évangile, Dieu a des armes plus puissantes que les leurs, armes puissantes avec lesquelles il a protégé les Roumanes depuis dix-huit siècles contre tous leurs ennemis; armes avec lesquelles nous avons reconquis la liberté en trois heures.

» Roumanes, la croix, signe de la rédemption et l'arme de Dieu, sera notre protection si nous avons confiance en lui et dans nos droits sacrés, que désormais aucune force humaine ne peut nous ravir. Néanmoins le gouvernement que vous avez nommé, voyant que la mission difficile dont vous l'avez investi n'est pas encore terminée, a adressé un appel à toutes les puissances étrangères qui nous ont prêté souvent leurs secours. Il a envoyé des agents pour demander des troupes auxiliaires, et afin de pouvoir négocier avec ces puissances et de protester les armes à la main, il a cru devoir se retirer dans les montagnes et y rester sur la cime des monts Krapacks, qui est notre seul asile.

» Roumanes, au nom de nos souffrances de dix-huit siècles, au nom de la liberté que vous avez conquise pour toujours, nous vous adjurons de ne pas quitter le deuil avant que la Roumanie ne soit délivrée. Conservez cet

amour de la patrie dont vous avez donné tant de preuves au monde. Conservez le courage et la confiance dans votre force. Aidez-nous jusqu'à la fin comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, et Dieu sera avec nous.

» Roumanes ! les Israélites ont été quarante ans dans le désert, et Dieu a été avec eux tant qu'ils ont eu confiance en lui; ainsi, venez, donnons-nous le baiser fraternel, et jurez avec nous de conserver la patrie dans vos cœurs et de ne déposer l'arme du guerrier et le bâton du pèlerin qu'après avoir échangé entre nous le baiser de la résurrection. »

Accomplie avec l'assentiment de la Porte Ottomane dans la limite des traités, cette intervention ne put être considérée comme un démenti donné aux déclarations énergiquement pacifiques de la diplomatie moscovite; mais ses résultats furent remarquables en ce sens qu'en peu de mois la nécessité de résister à l'invasion des doctrines dissolvantes apportées de l'Occident avait fourni à la Russie un excellent prétexte pour s'établir dans une merveilleuse position militaire, dominant à la fois l'empire de Turquie et celui d'Autriche. C'est ainsi qu'en introduisant une armée russe au sein des principautés moldo-valaques, la révolution de 1848 ouvrait au panslavisme moscovite une porte que la diplomatie européenne avait tenue fermée jusque là.

Au milieu de cet ébranlement général des nations, à la recherche les unes de leur indépendance, les autres d'une république, l'aristocratie orgueilleuse qui par ses fautes a conduit l'ancienne Pologne à sa perte, ne put ébranler sérieusement la Pologne autrichienne, le duché de Posen et la Pologne russe. Des prises d'armes insignifiantes, des bandes irrégulières parcourant les campagnes sous la conduite de quelques nobles ruinés,

des proclamations sonores, des vœux stériles, des espérances déçues, beaucoup de bruit d'abord, puis plus rien, voilà pour cette année toute l'histoire des insurrections polonaises, répétant une fois encore : « Décidément, Dieu est trop haut et la France est trop loin. » La démocratie républicaine voulut cependant accorder l'aumône d'une manifestation à la plus orgueilleuse aristocratie qui existe au monde. Cette démonstration commencée le 15 mai par un pompier au palais Bourbon, avorta dans le ridicule à l'hôtel de ville. La violation de la chambre des représentants procura une victoire de plus aux baïonnettes de la réaction.

Vers les premiers jours de septembre, les agitateurs, se faisant les auxiliaires d'un fléau qui moissonnait chaque jour de nombreuses victimes à Saint-Pétersbourg, signalèrent leur impuissance par des désordres sans portée. A cette époque, le choléra, marchant à la suite des révolutions, traînant les sociétés en dérive, comme ces oiseaux sinistres qui aux jours des tempêtes suivent les navires en perdition, sévissait avec fureur. Ainsi qu'en 1832, les bruits d'empoisonnement, perfidement répandus parmi le peuple, soulevèrent des masses menaçantes et des flots de colère dans les rues. L'empereur Nicolas, qui, depuis la réapparition du fléau dévastateur, parcourait chaque jour les hôpitaux et s'exposait avec une admirable abnégation aux dangers de son peuple, accourut sur le théâtre de l'émeute, fit arrêter les meneurs par les révoltés eux-mêmes, et apaisa la sédition par sa seule présence accompagnée de paternels reproches. C'est ainsi que s'élançant un jour sans escorte au milieu d'un groupe nombreux et exaspéré de séditieux : « Que faites-vous, malheureux, leur dit-il, que voulez-vous ? de quoi vous plaignez-vous ?

— Sire, répondirent-ils, nos frères qui meurent à l'hôpital, sans secours, après avoir servi aux expériences des médecins, sont enterrés à la hâte sans prières et sans être habillés [1].

— Comment le savez-vous?

— On nous l'a dit.

— Eh bien! on vous a menti, et moi, je vous dis le contraire. Du matin au soir je parcours les hôpitaux, je n'ai pas vu un seul fait de la nature de ceux que vous reprochez à tort aux administrateurs et aux médecins; j'ai vu au contraire les malades parfaitement traités, j'ai vu les morts ensevelis avec tous les respects qui sont dus aux chrétiens de notre sainte Église... Je vois que vous êtes de malheureux égarés; revenez à la raison, priez Dieu pour qu'il vous pardonne et vous protége; rendez-vous dignes de ses miséricordes. Allez, mes enfants, et reprenez paisiblement vos travaux. » Et le peuple, plein de confiance dans les paroles du Czar, se retira paisiblement en disant : « Puisque notre père nous le dit, nous devons le croire. »

Heureux le souverain qui exerce un tel empire sur son peuple! heureux le peuple qui possède une telle confiance dans son souverain!

Cependant le jour était venu où l'empereur Nicolas, fidèle aux promesses de son manifeste, allait opposer aux poignards de la révolution l'épée du droit divin. L'aristocratie hongroise, traînée à la remorque par l'éloquence d'un rhéteur plébéien et pactisant avec la démagogie allemande, mettait en péril l'équilibre européen. Se faisant du cadavre du général Latour à Vienne et de celui du général Lambert à Pesth un piédestal pour s'élever à

[1] En Russie les morts sont ensevelis, les femmes dans une robe blanche et les hommes dans leurs plus beaux habits.

la dictature d'abord, à une quasi-royauté ensuite, Kossuth traitait d'égal à égal avec l'empereur d'Autriche [1]. Débordé dans ses propres États par la guerre civile, attaqué dans ses possessions par la guerre étrangère, Nicolas n'hésite pas un instant.

Par un manifeste remarquable, il indiqua franchement la nature et l'esprit de l'intervention de ses armées en Hongrie. D'après les termes de ce manifeste, les vues du puissant autocrate, usant du droit incontestable que lui conférait l'intérêt de sa propre conservation, étaient dégagées d'ambitions personnelles. Ses troupes n'avaient pas mission d'agrandir les frontières de son vaste empire, mais de les préserver de l'incendie révolutionnaire allumé en Hongrie par la démagogie européenne. Elles remplissaient en outre l'office d'un bon voisinage en secourant l'Autriche surprise, attaquée non-seulement à l'extérieur, mais encore au sein de ses propres États. L'intervention russe se fondait principalement sur la nécessité de pourvoir à sa propre défense.

En effet, si l'on jette un coup d'œil sur l'ensemble de la situation géographique de la Russie et sur l'état des populations qui longent les Carpathes et le Danube, il est évident que l'Autriche ne saurait être, de ce côté, entamée dans ses possessions ou attaquée dans sa puissance politique, sans qu'il n'en résultât pour l'empire de Russie une perturbation immédiate dans ses rapports et dans ses intérêts les plus essentiels. Or, ces rapports et ces intérêts, menacés dès le principe par l'insurrection hongroise, se trouvèrent gravement compromis le jour où le cercle de l'influence révolutionnaire s'étant agrandi

[1] Voyez l'histoire des révolutions d'Autriche et des guerres de Hongrie par l'auteur de ce livre.

avec le foyer de son action, le mouvement magyar s'était incarné à l'élément polonais.

Cette alliance, fondée momentanément entre deux éléments contraires, servait de base à une vaste insurrection qui avait pour but le soulèvement de toutes les contrées de l'ancien royaume de Pologne. L'aspect des camps magyars ne laissait aucun doute à cet égard. Plus de vingt mille Polonais, intrépides soldats de la démagogie, étaient enrôlés sous les drapeaux hongrois; ils y formaient des bataillons, des corps entiers; ils avaient des officiers de leur nation, et à leurs généraux appartenait en grande partie la conception stratégique et la direction de la guerre. Du côté de la Gallicie ils menaçaient l'empire russe dans ses provinces polonaises; du côté de la Transylvanie, ils paralysaient, en suscitant les Moldo-Valaques, les efforts que le cabinet de Saint-Pétersbourg, de concert avec celui de Constantinople, faisait pour maintenir le calme dans les Principautés. En un mot, les révolutionnaires entretenaient sur la vaste ligne des frontières russes un foyer dont les flammes attendaient les vents de la France pour incendier le cœur de l'empire.

En présence de ces menées, de ces agressions, de ces défis, l'empereur Nicolas ne pouvait pas rester plus longtemps dans la contemplation de sa neutralité armée sans faillir à la mission suprême que Dieu semblait lui avoir confiée. Il prêta donc résolûment le concours de ses soldats à l'action des armées autrichiennes. L'élite de ses troupes, menée par ses plus illustres généraux sous le commandement en chef du maréchal Paskevitch, entra en campagne et contribua par des manœuvres habiles, des marches savantes, plutôt que par des affaires décisives, à la soumission des bandes hongroises. Nous verrons, plus tard, la part que dans un moment de dépit

la Russie humiliée sur un autre champ de bataille revendiqua pour son compte en jetant à la face de l'Autriche l'accusation mal fondée d'égoïsme et d'ingratitude.

Sur un autre point, dans les montagnes du Caucase, la victoire couronnait également les armes russes : Schamyl croyant le moment favorable pour rentrer en campagne et reprendre sur les Murides l'ascendant que des revers successifs avaient ébranlé, fit un nouvel appel aux armes. A sa voix des bandes nombreuses de montagnards affluèrent au mois de septembre dans les cantons alpestres de Kasy-Koutnykh. Un de ses meilleurs lieutenants, Schaban-Moullah, parut avec une forte colonne sur la crête de Messedelgor et menaça la vallée de Bélokan. Schamyl lui-même, à la tête de ses forces principales, ayant Daniel Bek pour chef d'avant-garde, se jeta brusquement sur la circonscription militaire du Samour. Les habitants épouvantés n'opposèrent aucune résistance. Le colonel Roth, chef de cette position avancée, surpris à l'improviste, se retira lentement devant les montagnards et parvint à s'enfermer dans le fort d'Akhty, qui fut entièrement investi le 2-14 septembre.

Ce fort se trouve sur la rive droite du Samour, au confluent de ce fleuve avec l'Akhty-Tchay. Les travaux du siége furent conduits si rapidement et avec une telle énergie par les Murides malgré des pertes énormes, que le 10-22 septembre la garnison se trouva réduite à la dernière extrémité. Dans cette position critique un capitaine nommé Boutchkieff, se dévouant à une mort presque certaine, résolut de traverser le camp des Murides à l'aide d'un travestissement pour demander des secours au prince Argoutinsky Dolgorouki. Ce projet hardi réussit parfaitement... Le prince arriva devant le fort au moment où la garnison décidée à ne point se rendre

et après avoir épuisé tous les moyens d'une héroïque résistance, partagée par les femmes elles-mêmes, allait le faire sauter. Schamyl et ses capitaines, attaqués vigoureusement à leur tour et pris entre deux feux, furent mis en complète déroute. Dans leur fuite précipitée, la faim et le froid achevèrent d'exterminer ceux des leurs que le fer avait épargnés. L'empereur Nicolas récompensa généreusement la bravoure et le dévouement du capitaine Boutchkieff.

Depuis la conclusion d'un arrangement religieux signé à Rome le 3 août 1847 et ratifié par le Czar le 15 novembre de la même année, des relations de confiance et même d'amitié s'étaient établies entre les cours de Rome et de Saint-Pétersbourg. Nicolas n'avait pu voir sans de vives inquiétudes le système politique que le cœur bon et généreux de Pie IX avait adopté dès son avénement au trône de saint Pierre, mais il ne pouvait s'empêcher de rendre justice à la pureté, à la loyauté de ses intentions. Son âme magnanime et sainte pouvait-elle supposer que le grain fertile qu'il semait dans une terre aimée produirait une moisson d'ingratitude?.... Jugeant les hommes d'après son propre cœur, devait-il croire que les passions perverses se feraient une arme de sa miséricorde et tourneraient contre lui-même les bienfaits dont il avait été le dispensateur?

Quoiqu'il en soit, l'arrangement dont nous venons de parler avait déjà porté des fruits en assurant aux sujets catholiques du Czar la pleine jouissance des biens spirituels de leur Église. Un nouveau diocèse, celui de Kherson, avait été érigé dans le midi de la Russie, et d'un commun accord des évêques avaient été désignés pour occuper les siéges épiscopaux vacants dans l'empire.

Dmochowski, évêque de Milten *in partibus infidelium*,

avait été promu à la dignité d'archevêque de Mohileff. Le chanoine Holowinski, recteur de l'Académie ecclésiastique romaine catholique à Saint-Pétersbourg, fut nommé évêque et coadjuteur de l'archevêque de Mohileff, *cum futura successione.* Le prélat Zilinski s'était vu appelé au siége de Vilna; enfin M. Borowski, professeur de droit canon à l'Académie, fut sacré évêque de Luck et de Zitomir.

Pour donner un nouveau gage de la bienveillante protection qu'il voulait accorder à la communion dont le siége est à Rome, Nicolas voulut réunir dans une assemblée solennelle les évêques russes et polonais. C'est dans cette circonstance mémorable, inouïe dans les annales religieuses de la Russie, que protestant contre une nouvelle secte dont l'importance avait plus de retentissement à l'étranger qu'au lieu même de son berceau, qui devait lui servir de tombe, celle de l'abbé Chatel, il prononça cette allocution :

« Je ne veux pas de religion nouvelle. On a inventé à l'étranger une nouvelle croyance catholique; je ne veux pas qu'on l'introduise dans mon empire, parce que ces novateurs sont les plus grands agitateurs. Sans la croyance rien ne peut exister. L'Occident nous montre en ce moment ce qui arrive aux hommes quand ils n'ont pas de croyance; que d'absurdités et de folies ne commettent-ils pas? En revenant de Rome, j'ai prédit tout cela. La croyance a tout à fait disparu dans l'Occident... La manière dont l'Italie traite le Pape le prouve... La véritable croyance n'existe qu'en Russie, et j'espère... (à ces mots l'Empereur fit le signe de la croix) et j'espère qu'elle se maintiendra.

» J'ai dit à feu le pape Grégoire XVI ce que personne avant moi n'avait osé lui faire entendre. Le pape actuel

est un noble cœur, il est animé des meilleures intentions, je le sais; mais, dans le principe, il a trop accordé à l'esprit du siècle. Le roi de Naples est un bon catholique; on l'avait calomnié auprès du Souverain Pontife, et voilà que le Pape est aujourd'hui forcé de recourir à lui. »

A ce passage, l'évêque Holowinski, interrompant le Czar, ce que personne avant lui n'avait osé faire, lui dit: « Majesté, le Saint-Père a été obligé de céder aux circonstances et aux exigences de l'époque.

— C'est possible, répondit Nicolas; mais quand on est souverain spirituel et temporel, on ne cède pas aux circonstances, on les règle.... Croyez-moi, messieurs, tous les désordres viennent de ce que les croyances manquent; je ne suis point un fanatique, moi, mais je crois fermement.

» Dans l'Occident, il n'y a que deux extrêmes, le fanatisme ou l'impiété. » Se tournant alors du côté des évêques polonais, l'Empereur ajouta : « Vous êtes, vous, messeigneurs, les voisins de ces hommes égarés : que votre exemple leur serve de leçon. Si vous rencontrez des obstacles, des circonstances difficiles, adressez-vous à moi; je veux employer toute ma puissance (ici l'Empereur leva la main vers le ciel comme pour le prendre à témoin de ses paroles) pour arrêter ce torrent de l'impiété et de la révolte qui se répand de plus en plus et menace aussi de se propager dans mes États. L'esprit révolutionnaire prend sa source dans l'impiété, c'est là ma conviction intime... et la vôtre, j'en suis sûr. » Disant ainsi, Nicolas s'approcha du métropolitain, lui prit la main et la porta à ses lèvres en ajoutant : « Nous avons toujours été bien ensemble, j'espère qu'il en sera toujours ainsi. »

Sans être fanatique, ainsi qu'il le déclarait lui-même,

Nicolas était profondément et sincèrement religieux, non point par système, mais de conviction; il avait une trop haute idée de la religion pour en faire uniquement un instrument de politique. Non-seulement il observait fidèlement tous les préceptes de son Église, mais il en donnait franchement l'exemple; d'accord avec cette pensée de Gustave-Adolphe, le grand capitaine, que « les bons chrétiens font les bons soldats, » il voulait que ses soldats fussent de bons chrétiens. Aussi la pratique des devoirs religieux faisait-elle partie de la discipline militaire : il exigeait que chaque soldat accomplît strictement chaque année ses dévotions pascales. Dans ses longs voyages, il ne manquait jamais dès son arrivée dans une ville, dans une bourgade, une paroisse, de baiser la main du prêtre desservant, si infime qu'il fût, et d'assister à la célébration des saints mystères; pieux usage qui ne l'empêchait pas de donner à l'occasion, d'une manière plus ou moins directe, des leçons sévères aux ministres du culte. C'est ainsi qu'un jour il fit remettre une douzaine de mouchoirs à un pauvre prêtre de campagne, qui en sa présence, à l'autel, au moment même de la communion, s'était mouché avec les doigts. « Je ne veux pas, lui fit-il dire, que la main bénie pour toucher à l'hostie consacrée soit exposée à se salir comme celle d'un mougik au contact d'un nez impur. »

Mais c'est surtout dans les épreuves difficiles de son règne que la foi vive, ardente, de ses principes religieux se manifestait dans toute sa ferveur; c'est alors qu'on le voyait, humblement prosterné aux pieds des saints autels, humilier sa couronne devant la croix et demander à Dieu les consolations qu'il n'avait pu trouver dans la souveraine puissance. Une de ces épreuves qui portent le deuil au fond de l'âme lui était réservée en 1849 : son

frère bien-aimé le grand-duc Michel, le compagnon de son enfance, l'ami de ses joies et de ses tristesses, tomba foudroyé d'une attaque d'apoplexie, le 28 août, à Varsovie. Sa douleur fut immense, irréparable, comme la perte qu'il venait de faire; on en retrouve l'expression dans le manifeste qu'il adressa le jour même à ses peuples :

« Il a plu à Dieu, disait-il, de troubler par une perte inattendue et douloureuse pour Nous, pour Notre maison et pour la Russie entière, la joie que Nous inspiraient, ainsi qu'à la nation, les heureux événements qui venaient de couvrir Nos armées d'une gloire nouvelle.

» Nous avons perdu le grand-duc Michel Pavlowitsch, Notre frère chéri, décédé à Varsovie, ce 28 août, à la suite d'une grave et courte maladie. En pleurant en lui un frère et un ami dont l'existence entière, les travaux et toute la sollicitude avaient été constamment consacrés au service de Notre trône et de la patrie, Nous invitons Nos fidèles sujets à joindre leurs ferventes prières aux Nôtres pour le repos de son âme dans les demeures célestes réservées par la grâce du Très-Haut à ceux qui par la pureté de leur cœur, de leurs actes et de leurs intentions, se sont rendus dignes du nom glorieux de chrétiens, de vrais enfants du Père céleste.

» *Signé* Nicolas. »

A l'illustre mort on fit de solennelles funérailles, et un deuil public fut décrété pour trois mois.

Le grand-duc Michel, le quatrième fils de l'empereur Paul, possédait, sous une enveloppe abrupte et rude comme celle de son frère Constantin, un noble cœur.... D'une sévérité excessive, brutale parfois, pour tout ce qui avait rapport à la discipline militaire, il avait dans la vie privée des mœurs douces et faciles. Ses compagnons

d'armes, qui le craignaient et l'aimaient en même temps, l'appelaient le *bourru bienfaisant.* Inflexible comme une consigne, il était à la fois le caporal et le père du soldat. Il avait une main toujours tendue pour la punition et l'autre toujours ouverte pour un bienfait. Terrible comme la foudre dans ses colères, il devenait après l'orage doux et bienfaisant comme une rosée du mois de mai. On n'a jamais ouï dire qu'un officier se fût en vain adressé à son cœur. « Le *père Michel* se fâche, disait le soldat, tant mieux... c'est bon signe. » En effet, de ses bourrasques il sortait toujours une grâce, une faveur nouvelle. Brave comme un digne Romanoff qu'il était, il avait une âme droite comme la lame de son épée. Il joignait à un sens exquis un esprit d'une grande finesse et d'une tournure à la fois originale et pittoresque. Sans prétention aucune, il cultivait avec succès le calembour et le jeu de mots. Si parfois ses saillies n'étaient pas frappées au coin d'un goût parfait, elles se faisaient accepter toujours par l'incision du trait. Un bon mot glissé à propos au milieu d'une de ses colères le calmait aussitôt.

Un jour, le général comte de Langeron, vieil émigré français entré au service militaire de la Russie, se présentant à une de ses réceptions de gala dans un uniforme peu réglementaire, le grand-duc Michel lui en adressa des reproches et l'engagea à aller se mettre en tenue. Un quart d'heure après le comte revint avec son habit d'ordonnance, mais il avait conservé la culotte blanche et les bottes à l'écuyère, supprimées par un récent rescrit.

« Ah çà, monsieur, lui dit le grand-duc Michel, vous moquez-vous de moi?

— Ah! monseigneur, pouvez-vous le supposer?

— Pourquoi donc alors osez-vous, monsieur, vous présenter devant moi en culotte?

— Parce que, monseigneur, il y aura bientôt cinquante-cinq ans que j'ai quitté la France pour ne pas être *sans-culotte.*

— Ma foi, mon cher, vous me l'avez volé, s'écria le grand-duc en lui tendant la main.

— Non pas, monseigneur, répliqua le général, vous me l'avez soufflé en me donnant la réplique.

— Je demande ma revanche, s'écria le prince piqué au vif.

— Accordé, monseigneur.

— Savez-vous quel est l'esprit céleste qui pourrait servir à un jeu de quilles?

— Ma foi, je l'ignore, répondit le général après s'être torturé l'esprit pendant cinq minutes.

— Eh! parbleu!... c'est vous, mon cher *L'ange rond.* »

A l'époque où l'armée française intervenait pour le compte de la Belgique contre la Hollande, « Savez-vous, Majesté, demanda Michel à l'Empereur, quelle est l'artillerie du monde la plus poétique?

— C'est la mienne, répondit sans hésiter Nicolas.

— Et pourquoi, Sire?

— Parce que les jours anniversaires de la fête de la naissance de mon petit Alexandre elle chante en l'honneur d'un Alexandrin.

— Bravo, Sire! mais ce n'est pas cela.

— C'est l'artillerie française, alors?

— Vous l'avez dit, Sire.

— Et pourquoi, mon frère?

— Parce qu'elle assiége Anvers (en vers). »

Mais c'est dans un des actes les plus importants de sa

vie qu'il faut chercher l'esprit et le cœur du grand-duc Michel, dans son testament signé le 20 mai 1843, et portant en forme de préambule cette mention :

« Sa Majesté l'empereur Nicolas Pavlowitsch a bien voulu prendre lecture de mon présent acte testamentaire à Tsarskoé-Sélo, le 19 mai 1843, et m'autoriser à y apposer ma signature [1]. »

La situation que l'empereur Nicolas avait faite à la Russie dans le conflit européen sorti des barricades républicaines de février, le contre-poids de son épée jetée dans la balance de la démocratie faisant échec d'un côté à la nouvelle révolution française, et d'autre part au patronage que la Grande-Bretagne, conduite par un ministre brouillon, accordait à l'esprit de désordre, symbolisait chaque jour davantage le principe conservateur et le principe de l'autorité. La Russie gagnait à cette attitude une valeur diplomatique plus grande que celle qu'auraient pu lui donner de nouvelles conquêtes territoriales. La voix de Nicolas disant au flot de la démocratie sociale : *Tu n'iras pas plus loin!* semblait un écho providentiel de la voix de Dieu. Jamais sa puissance ne s'était manifestée avec plus d'éclat et de splendeur. C'est à ses conseils que la Prusse et l'Allemagne durent l'avantage d'échapper à une guerre d'influence qui n'eût profité qu'aux passions de la démagogie. C'est encore à sa puissante intervention morale que le Danemark dut la conservation de son intégrité. La Grande-Bretagne elle-même, dans la question des réfugiés hongrois et polonais, dut prêter l'oreille à un langage à l'énergie duquel son orgueil n'était point accoutumé. En face de Nicolas prenant sous sa tutelle le droit et la justice, les taquineries immorales de lord Palmerston tournèrent à

[1] Voyez les Documents historiques, n° 22.

la honte de la politique anglaise. En Grèce, en Toscane, à Naples, en Sicile, partout où le ministre anglais attisait le feu de la discorde, la diplomatie russe protestait avec une force invincible de raisonnement contre l'esprit d'exaction qui commençait à rendre dangereux pour tous les gouvernements la présence d'un résident britannique.

Cette forte situation et la vigueur peu commune que donne à un gouvernement l'autorité d'un pouvoir absolu permirent à la Russie de traverser sans danger pour ses institutions l'ère des révolutions nouvelles. Cependant, comme si tout ce qu'avait prévu l'empereur Nicolas le jour où les échos lointains de la *Marseillaise* avaient troublé son sommeil, devait se réaliser, quelques jeunes gens, entraînés dans le courant révolutionnaire par de perfides séductions, résolurent d'exhumer le linceul des suppliciés du 14-26 décembre pour en faire un drapeau aux idées nouvelles. Depuis plusieurs jours, les limiers de la police étaient sur leurs traces, sans pouvoir néanmoins découvrir leur point de concentration, lorsqu'un soir l'un d'eux, à la sortie du spectacle, étonné d'entendre un cocher-mougik répondre en excellent français à son maître, les suivit dans la direction qu'ils prirent jusqu'à la porte d'un somptueux hôtel. C'était là qu'en effet les conspirateurs tenaient leurs conciliabules. Il ne fut pas difficile à la police d'y introduire un faux frère. La nuit qui précéda le jour où le complot devait éclater, cet agent déguisé assista à une scène étrange. Vingt-trois conjurés, en proie à une grande surexcitation, étaient réunis en séance autour d'une table couverte de proclamations incendiaires, d'armes offensives et de bouteilles de champagne, dont le contenu, comme leur projet, devait se réduire à de la fumée. Butachewitsch-Petre-

schewsky, conseiller titulaire au ministère des affaires étrangères, était à la tête de cette conspiration de boudoir, sans base et sans portée. Après avoir invoqué les mânes de Pestel et de Mouravieff, les *apôtres de la jeune Russie,* il fit ouvrir les portes du salon à une trentaine de mougiks et les proclama libres en leur donnant l'accolade fraternelle. « Tout à l'heure, leur dit-il, vous étiez nos esclaves; dans ce moment vous êtes nos égaux devant les hommes. Des fers que nous venons de briser vous ferez des armes pour combattre avec nous, et assurer notre indépendance et la liberté. Les jours du despotisme n'existent plus, une ère nouvelle commence pour la Russie... A la place des devoirs que la tyrannie vous avait imposés, la liberté vous donne des droits. A la place des églises où l'erreur divinisée et la superstition vous courbaient à genoux, nous vous convoquons sous la voûte du ciel dans le temple de la nature et de la raison. Frères, de même que la puissance des empereurs, la puissance de Dieu est brisée.....

» Le véritable évangile des hommes libres, c'est le poignard. (A ce smots, l'orateur tira un poignard de sa ceinture et le porta à ses lèvres). Le Christ est le symbole de l'esclavage et du despotisme, et comme tel je le foule aux pieds. » Disant ainsi, il jeta devant lui un crucifix et le brisa sous sa botte. A la vue de cette sacrilége impiété, un frisson d'effroi auquel succéda bientôt un murmure d'indignation circula dans le cœur et glissa sur les lèvres des mougiks, qui songèrent à se retirer. Mais au même instant un bruit de pas et de baïonnettes se fit entendre dans les escaliers. « Nous sommes trahis! s'écria Butachewitsch.

— Nous sommes perdus! répétèrent ses complices.

— Vous êtes des infâmes! » s'écria l'agent de police

déguisé, et ouvrant la porte aux agents de la force publique qui s'apprêtaient à la briser à coups de crosse de fusil, il leur désigna lui-même les coupables.

Vingt-trois conspirateurs furent arrêtés et conduits immédiatement à la forteresse. Pas un mougik n'intervint en leur faveur; tous, au lieu de les défendre, prêtèrent main forte à l'autorité. Leur bon sens s'était révolté à la pensée d'un affranchissement qui se basait sur le sacrilége.

Il résulta des rapports d'une commission d'enquête instituée par l'Empereur qu'un certain nombre de jeunes gens, les uns réellement pervertis de cœur et les autres victimes de perfides insinuations, avaient formé une société secrète ayant pour but de subtituer à l'organisation politique de la Russie une forme de gouvernement basée sur le socialisme le plus avancé. Avant de mettre en œuvre leurs sinistres projets, les conjurés, mis hors de la raison en attendant qu'ils fussent mis hors de la loi, s'excitaient les uns les autres par des blasphèmes contre la religion et des propos homicides contre l'Empereur. Mais en Russie, où une foi vive, où l'ardent amour du monarque et le dévouement au trône se sont conservés inébranlables dans tous les cœurs, l'action de ces conspirateurs ne pouvait prendre de dangereux développements que dans le cas où la vigilance du gouvernement aurait été prise en défaut.

La commission d'enquête ayant fait son rapport, le Czar accorda une amnistie pleine et entière à tous les individus qui avaient été entraînés dans ce complot criminel par légèreté d'esprit; mais il livra les chefs à une commission militaire pour être jugés conformément aux lois. Cette commission, après un sérieux examen, déclara vingt et un accusés coupables du crime de complot

tendant au renversement des lois existantes et de l'ordre politique de l'empire, et les condamna à être fusillés [1].

Dans les vingt-quatre heures qui suivirent le prononcé du jugement, les condamnés furent conduits au milieu des troupes de la garnison formées en bataille, et placés chacun devant un piquet de grenadiers chargés d'exécuter la terrible sentence ; ils assistèrent résolûment aux apprêts de leur supplice, et montrèrent en cet instant suprême le mépris de la mort qui forme le caractère distinctif de la nation russe. Ils écoutèrent sans pâlir la confirmation de la sentence qui les condamnait à mourir, et présentèrent fièrement leur poitrine aux fusils chargés et prêts à faire feu. L'officier chargé de présider à l'exécution, debout à son poste, était prêt à donner le signal, lorsque tout à coup un officier général, arrivant au galop de son cheval, proclama au nom de l'Empereur la commutation de la peine de mort en condamnations proportionnées aux divers degrés de culpabilité. D'après l'ordre impérial, les conspirateurs furent déclarés déchus de tous leurs droits civils et condamnés les uns aux travaux forcés dans les mines, les autres aux travaux forcés dans les forteresses, pour être de là incorporés dans différents corps d'armée après avoir subi une détention plus ou moins longue. De même qu'ils avaient accepté la mort sans terreur, les conjurés reçurent grâce de la vie sans reconnaissance.

Malgré les dépenses considérables occasionnées par la guerre de Hongrie, et la mise de ses armées sur le pied de guerre, la situation financière de la Russie à la fin de 1849 était florissante ; les sommes enfouies dans la forteresse de Saint-Pétersbourg s'élevaient à plus de 300 millions de francs. Les tableaux du commerce exté-

[1] Voyez les Documents historiques, n° 23.

rieur accusaient également un progrès sensible sur les années précédentes; mais l'événement important dans l'histoire économique de cette année, ce fut l'oukase du 13-25 octobre, qui supprima la ligne de douanes entre la Russie et la Pologne. Cette mesure préparée depuis longtemps était décisive pour l'assimilation des deux pays : par l'application d'un tarif commun au commerce de la Pologne et de la Russie, elle procurait à l'une et à l'autre des débouchés profitables à leur commerce, à leur industrie et à leur agriculture. Le nouveau tarif devait être mis en vigueur le 1er janvier 1851.

Depuis quelques mois les répugnances de Nicolas pour la république française morte avant d'avoir vécu s'étaient singulièrement modifiées; la fuite à l'étranger des montagnards du gouvernement provisoire, le caractère loyal et chevaleresque du général Cavaignac, la seule grande figure qui soit sortie du cataclysme de février; la résistance énergique du parti de l'ordre contre la démagogie, la France tout entière se levant comme un seul homme dans les journées de juin pour défendre la société menacée dans Paris, les sanglants sacrifices de l'armée, le martyre de l'archevêque de Paris, tous ces actes d'héroïsme l'avaient franchement réconcilié avec la France, qu'il se plut un jour à appeler la terre classique de l'honneur et du courage. L'arrivée du général Lamoricière succédant au général Leflô, dont la présence en Russie avait déjà opéré une influence heureuse sur l'esprit du Czar, acheva ce rapprochement de la Russie avec la France sur un terrain commun d'égards et de sympathies. La franchise militaire du général africain convenait à la franche loyauté de l'empereur moscovite, et faisait diversion au servilisme de ses courtisans. Plus d'une fois même il accepta en sou-

riant une vérité qui dans une autre bouche eût été de la brutalité. Un jour, à la suite d'une grande revue des troupes de la garnison de Saint-Pétersbourg, il lui demanda comment il trouvait son armée : « Sire, répondit sans hésiter le guerrier africain, vous avez des soldats magnifiques, mais de f..... officiers. »

Cependant il y avait des noms républicains auxquels il ne pouvait encore habituer son oreille, malgré l'harmonie qui en faisait une lyre comme celui de M. de Lamartine ; et dans cette cacophonie politique, il portait l'exagération à ce point qu'il repoussait avec une égale répugnance ceux qui d'une manière directe ou indirecte lui rappelaient un membre du gouvernement provisoire. Nous avons remarqué nous-même l'empreinte aristocratique de la botte du Czar sur la magnifique reliure d'un volume intitulé *Souvenirs d'un aveugle, Voyages autour du monde*, par Jacques Arago. L'auteur le lui avait fait parvenir avec cette inscription en lettres d'or :

A Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier, autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, etc.

et il avait accompagné l'inscription de ce quatrain :

J'ai parcouru trois fois cette machine ronde,
J'ai touché des deux mains les deux pôles du monde,
Et je n'ai visité nul archipel connu
Où votre illustre nom ne soit point parvenu.

« Ce livre ne parviendra pas jusqu'à moi, » dit Nicolas confondant le nom de l'écrivain avec celui de François Arago, le membre du gouvernement républicain, et d'un violent coup de pied il l'avait repoussé loin de lui.

Tout en suivant avec attention le mouvement du progrès intellectuel et moral qui se faisait sentir en Russie, remise des agitations qu'avait fait naître son immixtion

dans les affaires extérieures, l'empereur Nicolas, le regard constamment tourné vers l'Occident, ne perdait de vue ni le différend qui venait d'éclater entre l'élément représentatif et le pouvoir exécutif en France, ni l'attitude du parti démocratique remettant à 1852 l'ajournement de ses sinistres projets. Si d'une part l'audace des idées socialistes, se traduisant chaque jour hautement par des espérances que semblait devoir couronner le succès, l'inquiétait pour l'avenir du monde, il se rassurait en pensant à la sagesse et à l'habileté politique que le successeur du général Cavaignac à l'héritage de la république avait constamment montrées depuis qu'il avait été appelé à la présidence. Le nom de Napoléon, auquel se rattachait tant de souvenirs menaçants pour le repos du monde, l'avait d'abord effrayé; mais la modération du prince président dans le pouvoir, la main qu'il avait tendue aux chefs de tous les partis honnêtes afin de pouvoir, appuyé sur la leur, retenir la France et l'empêcher de se précipiter dans l'abîme entr'ouvert sous ses pieds; les services que par son initiative, après avoir accepté sur ce terrain le legs de son prédécesseur, il avait permis à la fille aînée de l'Église de rendre à Rome, la restauration du saint-siége et celle de l'armée, la réhabilitation du prêtre et celle du soldat; toutes ces considérations le rassuraient sur l'avenir plein d'ombre et de mystère.

« C'est de la France qu'est parti le coup de tonnerre qui a remué le monde, disait-il quelquefois à ses intimes; je suis sûr que c'est de la France que rayonnera l'arc-en-ciel de l'espérance et du salut. Elle a donné l'exemple du mal, elle donnera celui du bien. J'ai foi dans la sagesse de Louis-Napoléon. »

Chaque jour il se faisait rendre compte de la situation politique de l'Europe au moyen des extraits empruntés

aux journaux arrivés le matin, et marqués avec de la craie rouge pour être mis sous ses yeux. Cette situation était celle du ciel une heure avant une tempête. A l'envahissement démoralisateur de la philosophie allemande qui agissait péniblement sur sa nature éminemment religieuse, il opposait le retour de la société française aux idées de piété pratique sans laquelle la théorie n'était selon lui qu'un manteau taillé par l'hypocrisie. C'était encore à la France qu'il s'arrêtait pour y trouver un contre-poids aux progrès de la démocratie irréligieuse et socialiste en Suisse; il aurait considéré comme une insulte faite à toute l'Europe, s'il ne l'eût rejetée sur le compte d'une folie révolutionnaire, la pensée du ministre de l'instruction publique, M. Julien Schaller, voulant interdire dans les écoles la prière sous le prétexte *qu'elle était abrutissante.* Selon lui, cet homme, au lieu d'avoir entre les mains un portefeuille de ministre, devait être traqué comme un loup enragé ou enfermé dans un cabanon comme un fou furieux.

En sens inverse de la haine et du mépris qu'il manifestait pour les hommes et les choses de la révolution, il professait hautement et publiquement les sympathies les plus ardentes pour les hommes qui défendaient la cause de l'ordre. Radetzki, dans les plaines de la Lombardie, conservant Milan à l'Autriche; Oudinot, duc de Reggio, sur les bords du Tibre, relevant dans Rome le drapeau pontifical, obtenaient dans son esprit une valeur d'estime qui se traduisait pour ces personnages par de flatteuses marques de distinction. Mais le nom qui caressait le plus harmonieusement son oreille et son cœur était celui de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles. La conduite de ce monarque protégeant avec son épée les droits imprescriptibles du saint-siége, courbant son

front devant la majesté du chef de l'Église catholique, offrant à son exil la plus généreuse hospitalité, provoquait sur les lèvres du Czar et dans son cœur les élans d'une sincère admiration. « Il n'y a que deux souverains en Europe dignes de porter la couronne, disait-il, c'est Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, et Nicolas Ier, empereur des Russies. La reine d'Angleterre est une machine à enfants; le roi de Prusse, mon cher beau-frère, est un distillateur d'esprit; le vieil empereur d'Autriche a le cœur trop bon et les mains trop faibles pour conduire le chaos de son empire; le Sultan est un zéro politique devant une multitude de zéros; Charles-Albert est le Don Quichotte de l'indépendance italienne; quant aux autres petits souverains de l'Allemagne et de l'Italie, ce sont des *principicules.* »

Ainsi qu'il avait prévu les révolutions de 1830 et de 1848, il eut la prescience du coup d'État du 2 décembre 1851. « Sur le front de Louis-Napoléon, dit-il un jour à un de ses familiers, le bonnet de la république se changera sans qu'on s'y attende en une couronne impériale. » Aussi la nouvelle des événements du 2 décembre ne le surprit point, il y était préparé. Seule, l'imprévoyante confiance des hommes habiles enlevés nuitamment à la suite d'une soirée officielle à l'Élysée-Bourbon l'étonna. Représentant du principe conservateur dans l'ancien monde, il vit avec plaisir, mais non sans quelque défiance éveillée par les souvenirs belliqueux de l'empire, la restauration du principe d'autorité en France. Plus d'une fois il en témoigna sa satisfaction au général Castelbajac, représentant alors en qualité d'envoyé extraordinaire le gouvernement français à Saint-Pétersbourg.

Pour opposer une digue à l'influence pernicieuse de

la philosophie allemande, le Czar abolit à la fin de cette année la faculté de philosophie, et confia exclusivement aux ecclésiastiques l'enseignement de cette science réduite à la logique et à la psychologie.

Il y avait vingt-cinq ans que le successeur d'Alexandre avait été couronné et sacré empereur et autocrate à Moscou dans la cathédrale de l'Assomption; afin de célébrer cet anniversaire, le clergé de cette ville résolut d'élever dans la cathédrale un monument digne de sa piété et de son dévouement. A cet effet, le métropolitain Philarète écrivit la lettre suivante au Czar :

« Très-pieux souverain,

» Le clergé fidèlement dévoué de l'Église de Moscou reconnaissant avec tous vos fidèles sujets les bienfaits de la divine Providence dispensés par Votre Majesté Impériale pendant les vingt-cinq années écoulées de Son règne, mettant par ses prières l'hommage de sa gratitude aux pieds de la Majesté divine, a conçu le désir de manifester ce sentiment en apportant une offrande au temple du couronnement et de la sainte onction impériale, et que cette offrande fût en même temps pour la postérité un monument de ses sentiments de fidèles sujets.

» Dans ces pensées, le clergé de Moscou offre à la cathédrale de l'Assomption de la Sainte Vierge un tabernacle en or ayant la forme d'une colombe (semblable à celui qu'elle possédait autrefois et qu'elle a perdu dans une époque néfaste), pour être placé au-dessus de l'autel en signe de la présence du Saint-Esprit.

» Le caractère monumental sera donné à ce vase sacré par la couronne impériale et le sceptre dont il sera sur-

monté, et par cette prière inscrite sur une feuille de parchemin :

« Seigneur, qui as béni les vingt-cinq années de règne » de ton oint Nicolas Ier, bénis de même ses années à » venir pour la paix de ton Église et le salut de ton » peuple. »

» Dans la confiance que cette manifestation de sentiments fidèles est permise, les préparatifs sont terminés. Toutefois, le clergé fidèlement soumis et dévoué de Moscou ose solliciter très-humblement le gracieux assentiment de Votre Majesté Impériale à ce que cette offrande soit placée dans le temple.

» Très-pieux souverain, de Votre Majesté Impériale, le très-fidèle sujet,

» PHILARÈTE,

» Métropolitain de Moscou, avec le clergé qui lui est confié. »

En réponse à cette lettre, le Czar répondit par le rescrit suivant :

« Éminentissime métropolitain de Moscou, Philarète, j'ai lu avec attendrissement votre respectueuse lettre par laquelle vous portez à ma connaissance le désir du clergé de Moscou de faire don d'un tabernacle en or à la cathédrale de l'Assomption de la Sainte Vierge, en souvenir de ce que, il y a vingt-cinq ans de cela, le Tout-Puissant m'avait jugé digne de recevoir dans ce saint temple le couronnement et la sainte onction au trône de mes ancêtres.

» J'accorde avec une reconnaissance intime mon assentiment à ce don pieux, dans lequel je vois une nouvelle preuve du dévouement fidèle et des mérites distingués qui ont toujours animé le clergé de Moscou. En exprimant ma bienveillance particulière au clergé qui

vous est confié, il m'est agréable de vous réitérer l'assurance de ma sincère gratitude pour vos éminents services pastoraux à l'Église et à la patrie.

» Me recommandant à vos prières, je suis toujours votre affectionné.

» NICOLAS. »

Quelques jours après, un rapide voyage que le Czar fit à Moscou fut signalé par un incident fort simple en lui-même, mais dont les conséquences prouvent le prix que l'amour du peuple russe attache à tout ce qui touche à son souverain. Les autorités ne s'attendant pas à son arrivée, n'avaient fait aucun préparatif pour le recevoir; il se vit donc dans la nécessité, à la sortie du chemin de fer, de prendre un modeste drosky pour se rendre au Kremlin. Malgré la vulgarité de cet équipage, il fut bientôt reconnu du peuple, qui, tout en respectant son incognito, se découvrait respectueusement à son passage. Le cocher, ne se doutant pas qu'il conduisait la fortune de la Russie, rendait salut pour salut, et s'attribuait les hommages d'une déférence à laquelle il ne comprenait rien. Ce ne fut qu'en approchant du Kremlin, que voulant résoudre une question qui commençait à l'intriguer, il se décida à dire à l'illustre voyageur : « Est-ce toi ou moi que les passants saluent ainsi ?

— C'est celui de nous deux sans doute qui possède la position la plus élevée, répondit Nicolas; or, comme tu es sur le siége, c'est toi. » Ce ne fut qu'à l'entrée du palais et lorsque le poste prit les armes pour rendre les honneurs militaires à l'Empereur, que le cocher, confus de son ignorance, reconnut le caractère de son client. En homme d'esprit ou de cœur, il tira un heureux parti de la position : en effet, refusant le *pourboire* impérial

que Nicolas joignait au prix de la course, il lui dit : « Pardonne-moi, père, de ne t'avoir pas reconnu plus tôt, et permets-moi de ne point accepter ce que tu m'offres, puisque mon cheval, ma voiture, tout ce qui est à moi, comme moi, t'appartiennent. » Nicolas, ravi de ce désintéressement, prit son nom et lui fit parvenir dans la soirée le double de la somme qu'il avait refusée.

Cette histoire ne tarda pas à être connue de Moscou. Dès le lendemain, plusieurs personnes proposèrent au cocher de lui acheter son cheval et son drosky; mais celui-ci repoussant un énorme bénéfice, répondit « que le cheval qui avait eu l'honneur de traîner l'autocrate de toutes les Russies était sans prix, et que le drosky qui avait eu celui de le porter resterait dans sa famille jusqu'à l'extinction de sa progéniture, comme un souvenir et une relique. Puis, en homme habile, exploitant sa bonne fortune et la réclame de la mode, il fixa à un taux fort élevé comparativement à celui de ses confrères, le prix de la course fournie *par le cheval et le drosky de Sa Majesté l'Empereur.*

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Les mauvais jours sont venus pour l'empereur Nicolas. — Remaniement du ministère russe. — Voyage de l'Empereur à Vienne. — Revue du 15 mai. — Question des Lieux saints et du Monténégro. — Attitude du gouvernement russe. — Le prince Menschikoff à Constantinople. — Négociations difficiles. — Acrimonie. — Arrogance de l'ambassadeur russe. — Rupture. — Préparatifs de guerre. — Politique de la France et de l'Angleterre. — Circulaire du comte de Nesselrode. — Réplique de M. Drouin de Lhuys. — Manifeste de l'empereur Nicolas. — Les hommes s'agitent et Dieu les mène. — Passage du Pruth. — Lettre d'Omer-Pacha au général Gortschakoff. — Les flottes alliées dans la baie de Besika. — Nouvelle circulaire du comte de Nesselrode combattue à nouveau par M. Drouin de Lhuys. — Politique de l'Autriche. — Note des quatre puissances. — Memorandum du comte de Nesselrode. — Nouvelles ouvertures faites par la Russie à l'Angleterre. — Nicolas et sir Hamilton Seymour. — Graves entretiens. — Memorandum du comte de Nesselrode. — Réponse du cabinet de Londres.

La Russie se trouvait alors à l'apogée de sa gloire et de sa grandeur politique. Arbitre en quelque sorte des destinées de l'Europe, elle avait pesé sur toutes les questions allemandes, et placé la Confédération germanique dans une sorte de dépendance morale. Au jour du danger, elle avait prêté à l'Autriche aux prises avec la Hongrie l'appui de sa puissante armée; elle avait mis un frein aux vues ambitieuses de la Prusse et aux idées envahissantes de la révolution. Enfin, représentant la force morale et matérielle du principe conservateur, elle posait devant le monde comme un colosse inébranlable, et dominait par sa politique toutes les grandes questions occidentales. Si l'empereur Nicolas fût mort à cette époque, il eût emporté dans la tombe le surnom de Grand, que l'histoire lui donnera, mais que les contemporains lui contesteront pour les fautes qui ont signalé les dernières années de son règne. Le jour où

commençant l'histoire de sa vie, je me suis pieusement agenouillé sur sa tombe, j'ai promis à l'illustre mort de rendre franchement hommage à sa mémoire, en rendant avec indépendance hommage à la vérité. Jusqu'ici cette tâche m'a été facile; ma plume, reproduisant les traits du modèle qui posait devant moi, n'a trouvé encore à décrire que de grandes choses, des succès inouïs; une persévérance irrésistible dans la pensée qui inspirait les unes et assurait les autres; une politique souvent généreuse, toujours habile; un désintéressement rare chez un successeur de Pierre le Grand et de la grande Catherine. Mais dans ce moment le modèle a changé de pose et de caractère. Sur son front, l'auréole d'un règne glorieux nous apparaît enveloppée de teintes sombres; le présent s'obscurcit à l'horizon de ce règne qui va finir; des desseins mal contenus préparent de sanglantes catastrophes à l'avenir prochain de la Russie : l'heure des mauvais jours a sonné pour l'empereur Nicolas. Dans cette nouvelle phase, pleine de périls, nous conserverons le courage et la conscience que nous avons eus dans les jours heureux.

Celui de tous les moyens qui a le mieux réussi à la politique de Nicolas, c'est le protectorat religieux; c'est à l'aide de l'intérêt porté à ses coreligionnaires de la Pologne et de la Turquie que le Czar a pu prendre une influence énorme dans les affaires de ces deux pays, qu'il a rivé le premier à la domination moscovite, et conquis un pied à terre dans le second. Protectorat politique dans les provinces musulmanes, protectorat religieux sur les chrétiens grecs de cet empire : tel est le but que l'Empereur a longtemps poursuivi pour faire pénétrer de plus en plus son influence au cœur même du vieux corps ottoman.

Dans ce courant d'idées et de vues ambitieuses, l'activité du gouvernement russe, sommeillant en apparence, devait se réveiller avec plus de force en 1853. Le changement de ministère est le fait le plus important qui signala en 1852 la politique intérieure du gouvernement russe. Cette modification dans le haut personnel des départements ministériels fut motivée par la mort du prince Volkonsky[1] et le grand âge du prince Tchernicheff, ministre de la guerre et président du conseil.

Le lieutenant général prince Dolgorouki remplaça le prince Tchernicheff au département de la guerre; le comte Perovsky fut remplacé au ministère de l'intérieur par le général Bibikof et prit à partir de cette époque la direction du cabinet impérial; le général Adlerberg, chancelier des ordres de l'empire, prit la direction des postes; le comte Kleinmichel, celle des travaux publics et des routes; le comte Vronczenko, celle des finances; le général Kisselef, celle des domaines; le prince Chivinski-Chikhmatof passa au département de l'instruction publique; le comte Panine à celui de la justice; le département de la marine fut dévolu au prince Menschikoff, membre du conseil des ministres et chancelier de l'empire; le vieux comte de Nesselrode, terne copie du prince de Metternich, conserva la direction des affaires étrangères.

Pendant ce temps, la perspective d'une restauration impériale en France remplaçait sous les yeux de l'empereur Nicolas les terreurs que lui avait inspirées le fantôme de la République. Les menaces démagogiques auxquelles il venait de soustraire l'Europe, s'effaçant devant une

[1] Ministre de la maison de l'Empereur, le prince Volkonsky a succombé aux suites d'une maladie affreuse. Son corps ne faisait qu'une plaie rongée par des vers.

grande éventualité, avaient laissé le champ libre aux conjectures non moins inquiétantes que réveillaient en lui les souvenirs de l'empire. C'est dans la prévision de cet événement et pour être à même de le dominer en cas de besoin, qu'il entreprit au mois de mai le voyage de l'Allemagne.

Le 15 de ce mois, au moment même où l'armée de Paris défilait devant le prince Louis-Napoléon au Champ de Mars, Nicolas passait en revue sur les glacis de Vienne une partie de l'armée autrichienne forte de soixante-dix mille hommes. Cette parade militaire était sinon une menace, du moins une protestation contre la proclamation de l'empire, qui probablement à cette époque eût été non point la paix, mais la guerre [1]. Le Czar, portant l'uniforme de colonel des cuirassiers autrichiens, fut accueilli avec enthousiasme par les troupes du jeune et chevaleresque empereur d'Autriche. Ce jour-là, le successeur d'Alexandre crut avoir renoué avec son épée les faisceaux vieillis de la sainte alliance.

Tandis que les cabinets de Saint-Pétersbourg, de Vienne et de Berlin convenaient des démarches à faire en commun dans le cas prévu, le prince Louis-Napoléon, marchant à son but avec persévérance, parcourait les différentes provinces de la France pour consulter les vœux du peuple qui, de sa voix toujours puissante, l'acclamait partout des cris de Napoléon III.

Quelques mois plus tard, lorsque l'événement prévu se fut accompli, les puissances signataires du traité de Vienne, rassurées par les protestations pacifiques de

[1] L'auteur de ce livre écrivait alors à Vienne l'*Histoire des révolutions d'Autriche*. Il a assisté à cette revue, dont il a pu étudier et apprécier le caractère. Tous les yeux étaient fixés sur le télégraphe qui devait, disait-on, apporter la nouvelle de la restauration impériale en France.

l'empereur des Français, refusèrent pour la plupart de s'associer aux projets de l'autocrate. Les cabinets de Vienne et de Berlin eux-mêmes ne voulurent point suivre la Russie sur le terrain où elle désirait les conduire. La seule concession que Nicolas put obtenir d'eux, ce fut l'ajournement de la remise des lettres de créance de leurs envoyés jusqu'au jour où le ministre russe à Paris aurait été officiellement reçu par l'empereur Napoléon III. Ces lettres, conçues dans un esprit différent de celui adopté et conseillé par le cabinet de Saint-Pétersbourg, contenant implicitement des réserves, étaient conformes aux règles ordinaires des protocoles.

La position à part que la Russie prit dans cette question devait se compliquer par un isolement plus grand encore le jour où, en face de la France et de l'Angleterre en armes, elle chercherait en vain à ses côtés la Prusse et l'Autriche. La question des Lieux saints, succédant à celle des réfugiés, apportait de nouveaux et menaçants ombrages dans la politique européenne et répondait par des bruits de guerre aux désirs de paix caressés par les vœux et les besoins généraux des nations.

D'un autre côté, un fait non moins grave se manifestait parmi les populations chrétiennes de l'empire ottoman tendant à se soustraire à l'influence russe qui jusqu'alors les avait protégées. Se défiant du protectorat moscovite, les Hellènes, les Slaves et les Moldo-Valaques commençaient à se demander si, dans l'état d'affaiblissement où elle se trouvait, la Porte pouvait encore au moyen du joug opposer des entraves sérieuses au développement progressif de leur autonomie. En même temps ils se demandaient si, soumis à la centralisation rigoureuse du protectorat moscovite, ils ne perdraient pas, à un jour donné, les institutions, les coutumes, la langue, le

caractère de nationalité qu'ils avaient su conserver à travers des siècles de servitude. Les symptômes d'éloignement politique qui depuis quelques années, accompagnés d'une ardeur de séve et de jeunesse, s'étaient manifestés au sein de ces populations contre la Russie, décidèrent cette puissance à tenter un effort décisif pour ressaisir l'influence qui lui échappait. L'insurrection du Monténégro lui en fournit le prétexte et l'occasion. Le jeune héritier du dernier vladika, renonçant au pouvoir théocratique, n'avait voulu conserver que le pouvoir temporel, afin de lui donner une plus grande force et d'asseoir sa dynastie sur le principe de l'hérédité en ligne directe. A la suite de cette résolution, la Turquie, ne prévoyant pas les difficultés qu'elle allait se créer, déclara une guerre acharnée aux populations de la montagne Noire. Au lieu de se borner, ainsi que le lui conseillaient la France et l'Angleterre, à repousser les attaques des Monténégrins, elle lança une armée à la conquête du Tsernagora.

L'Autriche, sympathique aux Monténégrins par des rapports de bon voisinage, la Russie, également favorable à leur cause par des affinités de race et de religion, s'unirent pour blâmer cette expédition dès qu'elles en eurent connaissance. Cependant, malgré cette communauté d'intérêt entre les deux grandes puissances du Nord, des intérêts opposés les empêchèrent d'envisager la question sous un même point de vue. L'intérêt du cabinet de Vienne était de ne point laisser prendre à celui de Saint-Pétersbourg une influence trop décisive sur l'esprit des populations belliqueuses qui dominent le Cattaro. De là l'action distincte du comte de Linange négociant en dehors de la Russie et obtenant sans elle à Constantinople l'évacuation du Monténégro par les troupes

turques. Jalouse de ce succès diplomatique, la Russie voulut de son côté faire à Constantinople une démonstration solennelle, opposant aux inquiétudes des puissances occidentales la question des Lieux saints résolue, disait-elle, au désavantage de ses coreligionnaires, et celle du Monténégro constituant un danger réel pour les populations des pays soumis à son protectorat. L'empereur Nicolas, répudiant en apparence toute pensée de guerre ou de conquête, jeta les yeux sur son ministre de la marine le prince Menschikoff pour ouvrir à Constantinople des négociations que devaient accompagner d'imposants préparatifs militaires.

Le prince Menschikoff, tout à la fois homme de guerre et d'infiniment d'esprit, brave soldat et beau diseur, connaissant par cœur l'échiquier d'un champ de bataille et celui d'un salon, avait conservé sous les rides d'un âge avancé toute la verdeur de la jeunesse. Intelligent, actif, arrogant au besoin, préférant aux voies de la conciliation les moyens extrêmes, il était plutôt fait pour créer les difficultés que pour les résoudre. Aussi les Russes à grandes vues, qui voyaient avec peine leur gouvernement se lancer dans les mystères de l'inconnu pour une vaine satisfaction d'amour-propre en apparence, disaient-ils en faisant allusion à l'origine du prince : « Nous serions bien surpris si Menschikoff ne servait des brioches de sa façon au Grand Seigneur [1]. »

Menschikoff quitta Saint-Pétersbourg dans les premiers jours de février 1853 et se rendit à Sébastopol, où il passa la revue de la flotte, fière et superbe sur les eaux qui bientôt devaient lui servir de tombe. D'Odessa, où quelques jours plus tard il inspecta les troupes de terre,

[1] Le chef de la famille Menschikoff était pâtissier sous Pierre le Grand, dont il devint le favori.

il appareilla pour Constantinople. Il y arriva le 28 février et donna le 2 mars communication à la Porte de son arrivée et des pouvoirs extraordinaires dont il était investi.

La présence du prince russe dans la capitale de l'empire ottoman fut accueillie avec une joie bruyante par les Grecs de Constantinople, saluant en lui le digne précurseur de l'affranchissement de la foi orthodoxe. L'appareil imposant dont il s'entourait, les manifestations de ses coreligionnaires produisirent dans toutes les couches de la population turque et grecque une agitation inquiétante pour le Divan. L'ambassadeur fit au grand vizir la visite d'usage non point en paletot, comme l'ont affirmé quelques écrivains, mais en surtout militaire; son refus de se rendre ensuite chez le ministre des affaires étrangères Fuad-Effendi sous le prétexte que ce ministre, l'un des adversaires les plus constants de l'influence russe en Turquie, s'était montré hostile dans la question des réfugiés, créa de prime abord une conjoncture des plus fâcheuses.

Devant cette attitude hostile, Fuad-Effendi, comprenant la situation qui lui était faite, donna sur-le-champ sa démission, que le Sultan crut devoir accepter pour éviter de plus graves difficultés. Cette attitude, évidemment agressive, cachait sous la question secondaire des Lieux saints et celle du Monténégro, résolue par le comte de Linange, une pensée mystérieuse que la Russie n'avouait point. L'apparition de la flotte française, dès le 20 mars, dans les eaux de la Grèce, prouva que le premier parmi les cabinets européens celui des Tuileries l'avait devinée. La partie du cabinet britannique qui représentait les idées conservatrices persista à considérer la mission du prince Menschikoff comme exclusivement

relative aux Lieux saints, question complétement indifférente aux intérêts de l'Angleterre. Sur des explications catégoriques données à ce sujet dans la chambre des lords par lord Clarendon en réponse à une interpellation du marquis de Clanricarde, le cabinet de Saint-James resta sur l'expectative.

La question des Lieux saints ayant été posée d'abord, on remarqua l'intention de Menschikoff de la traiter sans la participation de la France, intéressée comme la Russie dans le débat. La Turquie ne pouvait admettre cette prétention, qui l'aurait placée dans une fausse position vis-à-vis du cabinet de Paris. L'affaire des Lieux saints fut donc examinée en commun entre la France, la Russie et la Turquie. Sur la question de savoir si les concessions faites aux Latins étaient compatibles avec la situation acquise par les Grecs, Menschikoff obtint des explications satisfaisantes à la suite de trois notes adressées au Divan les 16, 22 mars et 19 avril. Les difficultés pendantes semblaient ainsi aplanies, lorsque le secret de la mission de Menschikoff se révéla tout à coup. Le prince russe avait reçu l'ordre d'exiger un engagement formel pour l'avenir; et l'engagement que cet ambassadeur voulait imposer à la Turquie ne tendait à rien moins qu'à concéder à la Russie le protectorat de tous les sujets du Sultan faisant partie de l'Église orientale. A cet effet, Menschikoff adressa, en date du 5 mai, au ministre des affaires étrangères de la Porte, une note lui rappelant qu'il lui avait remis *communication officielle* d'un projet d'acte devant offrir au gouvernement de Sa Majesté l'empereur Nicolas des garanties solides et invariables pour l'avenir dans l'intérêt de l'Église orthodoxe d'Orient. Cette note était péremptoire; elle se terminait ainsi : « L'ambassadeur de Sa Majesté Impériale se flatte

que désormais la juste attente de son auguste maître ne sera pas trompée, et que, mettant de côté toute hésitation et toute méfiance dont sa dignité et ses sentiments généreux auraient à souffrir, la Sublime Porte ne tardera pas à transmettre à l'ambassadeur impérial les décisions souveraines du Grand Seigneur. C'est dans cette espérance que l'ambassadeur prie Son Excellence Rifaat-Pacha de vouloir bien lui faire parvenir cette réponse avant le 10 mai; il ne pourrait considérer un plus long délai que comme un manque de procédés envers son gouvernement, ce qui lui imposerait les plus pénibles obligations. »

Le cabinet turc répondit le 10 mai à cet ultimatum, que la Sublime Porte, persistant dans son désir immuable de conserver les relations d'amitié qui l'unissaient au très-illustre empereur de toutes les Russies, ne se refusait pas à confirmer les décisions qui seraient prises à la suite de conférences *ad hoc* sur les demandes relatives aux moines et pèlerins russes, ainsi qu'à l'église et à l'hôpital réclamés par le gouvernement russe, pourvu toutefois que ses droits souverains fussent sauvegardés. Quant aux immunités de l'Église grecque, qui formaient le point important de la question, la Sublime Porte prouvait par la sollicitude constante dont elle était animée envers ses sujets chrétiens son intention formelle de ne jamais porter atteinte à ces priviléges.... « Mais quels que soient les sentiments d'amitié réciproque, ajoutait le Divan, qui existent entre la Porte et la Russie, il est constant pour tout le monde que si un gouvernement, pour une question aussi grave que celle-ci, qui annulerait et détruirait les bases de son indépendance, signait un engagement avec un autre gouvernement, il ferait un acte complétement contraire aux droits

des nations entre elles, et il effacerait totalement le principe de son indépendance. Les dangers immenses et les difficultés réelles de ce point seront admis par tout le monde et par Sa Majesté l'Empereur, dont la loyauté est universellement reconnue. La Sublime Porte a su maintenir fidèlement, depuis les temps les plus reculés de son histoire jusqu'à ce jour, tous les priviléges religieux qu'elle a accordés et octroyés de son libre arbitre à ses sujets chrétiens, et surtout à la nation grecque et à ses religieux. Elle s'appliquera dans l'exercice de ses droits souverains à les maintenir et à les conserver encore comme il convient dans l'avenir. En proclamant une fois de plus, et d'une manière toute spéciale, devant le monde entier sa résolution sincère et ses intentions inaltérables, le gouvernement de la Porte veut constater formellement les sentiments de haute sollicitude qui l'animent pour ses sujets, et il ne restera à personne le moindre doute sur la pureté et sur la sincérité de ses intentions. »

Le prince Menschikoff, continuant les négociations quoique le délai fixé par l'*ultimatum* fût expiré, répondit aux objections du cabinet turc qu'il acceptait avec une vive satisfaction l'expression des sentiments qui animaient le Sultan pour l'Empereur, son auguste allié, mais qu'il voyait avec peine la méfiance avec laquelle il accueillait les démarches franches et loyales qu'il avait faites au nom de l'Empereur. Il ajouta qu'il maintenait dans toute son intégrité l'esprit de sa note du 5 mai, en déclarant que si, par une opposition systématique, la Porte persistait à rejeter les principes qui en formaient la base principale, il serait dans la douloureuse nécessité de considérer sa mission comme achevée. Il termina par la menace de rompre ses relations avec le cabinet de Sa Hautesse. Dans ce cas, il rendait les ministres otto-

mans responsables des conséquences qui pourraient résulter de cette mesure. Enfin, à cette nouvelle communication il demandait une réponse sans faux-fuyant pour le 14 mai au plus tard.

Ces propositions, impérativement formulées par Menschikoff, déterminèrent le rappel de Reschid-Pacha au ministère des affaires étrangères; mais, contrairement à l'espoir de l'ambassadeur russe, qui avait favorisé le retour de ce ministre au pouvoir, Reschid-Pacha ne fit qu'affermir le Sultan dans ses intentions de résistance. Un nouveau délai de quelques jours fut demandé à l'ambassadeur, qui ne le refusa point; mais comme ces pourparlers n'aboutissaient à aucun résultat, Menschikoff déclara, le 18 mai, qu'il rompait définitivement ses relations avec la Sublime Porte.

« L'ensemble des communications du Divan, disait l'ambassadeur, l'ayant convaincu de l'inutilité de ses efforts pour amener sur l'objet de ses réclamations une entente conforme à la dignité de son auguste maître, il se voit dans l'obligation de déclarer : qu'il considère sa mission comme terminée, que la cour impériale ne saurait, sans déroger à sa dignité et sans s'exposer à de nouvelles offenses, continuer d'avoir une légation à Constantinople et d'entretenir sur l'ancien pied des relations politiques avec le gouvernement ottoman; qu'en conséquence, et en vertu des pleins pouvoirs dont il est muni, il quittera Constantinople en emmenant avec lui tout le personnel de la légation impériale, à l'exception du directeur de la chancellerie commerciale, qui, avec les employés qui lui sont adjoints, continuera à gérer les affaires de navigation et de commerce, et à protéger les intérêts des sujets russes et l'expédition de leurs bâtiments; qu'il regrette profondément de devoir prendre

cette détermination, mais qu'après avoir rempli fidèlement les ordres de l'Empereur en soumettant à la délibération de la Sublime Porte les propositions les plus conciliantes, les plus équitables, les plus conformes aux véritables intérêts de l'empire ottoman, après avoir acquis la pénible certitude que le cabinet de Sa Majesté le Sultan n'était point disposé à y faire droit, il s'acquitte d'un dernier devoir en rejetant toute la responsabilité des conséquences qui pourraient surgir sur le cabinet ottoman, qui semble avoir pris à tâche de faire naître une grave mésintelligence entre les deux empires; que le refus d'une garantie pour le culte orthodoxe gréco-russe devra désormais imposer au gouvernement impérial la nécessité de la chercher dans sa propre puissance; qu'ainsi toute atteinte portée au *statu quo* de l'Église d'Orient et à son intégrité sera considérée par l'Empereur comme l'équivalent d'une infraction à l'esprit et à la lettre des stipulations existantes et comme un acte hostile envers la Russie, qui imposerait à Sa Majesté l'obligation de recourir à des moyens que, dans sa constante sollicitude pour la stabilité de l'empire ottoman et dans son amitié sincère pour Sa Majesté le Sultan et celle qu'il a professée pour son auguste père, l'Empereur a toujours eu à cœur d'écarter. »

Le même jour, exécutant ses menaces, Menschikoff se retira à Buyukdéré à bord du navire qui devait le conduire à Odessa; mais sans quitter immédiatement Constantinople, il consentit à rester en rapports officieux avec le ministre des affaires étrangères, afin de tenter un dernier effort. Modifiant la forme de ses prétentions, sans toutefois se départir des principes qu'il avait si nettement posés, il se bornait en ce moment à adresser au Divan un projet de note maintenant les

demandes formulées par le projet de Sened, savoir : Que le culte orthodoxe d'Orient, son clergé, ses églises et ses possessions, ainsi que ses établissements religieux, jouiraient dans l'avenir sans aucune atteinte, sous l'égide de Sa Majesté le Sultan, des priviléges et immunités qui leur étaient assurés *ab antiquo*, ou qui leur avaient été accordés à différentes reprises.

La Porte repoussa cette note comme elle avait repoussé le traité ainsi que les projets de Sened, et Menschikoff, emmenant avec lui le personnel de la légation russe, quitta Constantinople le 21 mai.

Les armements que la Russie poursuivait depuis les premiers jours de 1853 prirent dès lors des proportions plus menaçantes. De son côté, le gouvernement turc continua ostensiblement ceux qu'il avait commencés dans l'ombre et le silence. Reschid-Pacha notifia officiellement, mais en des termes très-modérés, ces préparatifs aux représentants des grandes puissances, qui commençaient à s'inquiéter sérieusement de ces dispositions belliqueuses. Cependant la Russie, ne voulant point elle-même recourir *ex abrupto* à des mesures extrêmes dont elle prévoyait les conséquences, résolut de tenter une nouvelle démarche à Constantinople avant d'en appeler à la raison du plus fort. M. de Nesselrode expédia par un courrier au grand vizir une dépêche déclarant que dans le cas d'un nouveau refus, les armées russes entreraient immédiatement dans les principautés danubiennes, pour les occuper jusqu'au jour où la Porte donnerait son adhésion formelle aux demandes posées par le prince Menschikoff.

Tout en repoussant une intention de conquête, le langage du chancelier était clair et catégorique. « L'Empereur, disait-il, approuve pleinement la conduite tenue

par Menschikoff; » il insistait fortement pour que dans l'intérêt de la paix le Sultan signât sans *variante aucune* la dernière note de l'ambassadeur, et il lui accordait huit jours pour qu'il la fît parvenir à ce prince, qui devait se trouver encore à Odessa.

A ces menaces de guerre le grand vizir répondit par un nouveau refus. Repoussant avec une grande fermeté de langage la responsabilité que la Russie faisait planer sur le cabinet ottoman, il retournait avec une certaine habileté de logique l'argument dont on se servait contre lui. N'était-il pas en droit de reprocher dans une même mesure au gouvernement russe le manque de confiance envers le Grand Seigneur dont on l'accusait de faire preuve envers l'autocrate? Lequel des deux gouvernements montrait le plus de défiance, celui qui offrait les assurances les plus formelles, ou celui qui, n'en tenant aucun compte, exigeait un engagement contraire à la dignité d'un peuple? « Si les intentions du cabinet de Saint-Pétersbourg sont aussi loyales que les nôtres, disait en terminant Reschid-Pacha, il n'hésitera pas à charger un ambassadeur extraordinaire de venir renouer à Constantinople des négociations pour y conclure un accommodement sur des bases telles que la Porte pourrait l'accepter sans porter atteinte à son indépendance et à l'autorité souveraine du Grand Seigneur. »

Bien que l'occupation des principautés danubiennes, manifestement contraire aux traités qui règlent les frontières de l'empire ottoman et de la Russie, autorisât la France et l'Angleterre à enfreindre de leur côté les stipulations du traité de 1841, qui ferment les détroits aux navires de guerre de toutes les puissances, elles résolurent de tout faire pour détourner les chances d'un conflit, et de prendre une attitude d'observation armée

pour laisser un libre cours aux négociations. A cet effet, elles envoyèrent d'un commun accord leurs flottes à l'entrée des Dardanelles, autorisant leurs ambassadeurs à les appeler à Constantinople dans l'hypothèse où le Sultan considérerait le passage du Pruth comme une déclaration de guerre. Les flottes alliées se trouvèrent dans la baie de Bésika à l'entrée des Dardanelles le 15 juin, treize jours après que les instructions données à cet égard aux ambassadeurs et aux amiraux étaient parties de Paris.

Pendant ce temps le gouvernement russe, ne pouvant se dispenser de répondre aux objections opposées à la Russie par les cabinets occidentaux et la presse européenne, crut devoir s'adresser à l'opinion publique en publiant une circulaire du comte de Nesselrode dans le journal de Saint-Pétersbourg. Ce document, habilement rédigé d'ailleurs, renfermait quelques contradictions, comme on va le voir.

« On s'est récrié hautement, disait le chancelier, contre la forme de cette convention comme portant atteinte aux principes de souveraineté du Sultan, comme nous conférant de fait au nom de la religion un droit d'ingérence perpétuelle dans les affaires intérieures de la Turquie. Nous croyons qu'on se crée un fantôme, qu'on se préoccupe de craintes dont le fondement doit être plus spécieux que réel. En principe, une convention ou même un traité pareil n'aurait rien d'insolite; et nous ne comprenons pas en quoi ils seraient plus attentatoires aux droits d'autonomie souveraine du Sultan, que les capitulations ou autres actes que possèdent déjà en Turquie la France et l'Autriche; car en principe seulement, c'est-à-dire en ce qui concerne l'indépendance du Sultan, il importe peu qu'un acte s'applique à tel

nombre plus ou moins considérable de ses sujets en faveur desquels s'exercerait un droit de protection étrangère. La garantie par traité assurée dans un autre État aux intérêts de la communion étrangère a été usuelle de tout temps.

» A l'époque de la réforme, par exemple, des États, et même de grands États catholiques, ont conclu avec d'autres des traités ou conventions par lesquels ils garantissaient chez eux à la communion protestante certains priviléges, franchises et immunités ; en sorte que même aujourd'hui la position civile de cette communion y repose encore sur ces bases, sans que pour cela les États qui ont donné pareille garantie se soient crus lésés dans leurs droits souverains ou dans leur indépendance politique. A plus forte raison, en principe, de tels actes peuvent-ils être conclus avec un État musulman, dont les sujets chrétiens ont souffert et souffrent encore tant de fois, non-seulement dans leurs immunités, mais encore dans leurs propriétés et dans leur existence. Quant au fait, en ce qui nous concerne la chose existe déjà, et la forme de convention que nous avons proposée n'offrait rien de nouveau en matière de protection religieuse. Le traité de Kaïnardji, par lequel la Porte s'engage à protéger constamment dans ses États la religion chrétienne et ses églises, implique pour nous suffisamment un droit de surveillance et de remontrance. Ce droit se trouve établi derechef et plus clairement encore spécifié dans le traité d'Andrinople, qui a confirmé toutes nos transactions antérieures. Celle de Kaïnardji date de l'année 1774. Voilà donc de fait près de quatre-vingts ans que nous possédons par écrit le droit même que l'on nous conteste, et dont on regarde la mention qui en serait faite aujourd'hui comme devant apporter une révo-

lution toute nouvelle dans nos rapports avec la Porte Ottomane en nous conférant la souveraineté effective de l'immense majorité de ses sujets. »

Les déclarations du chancelier sur le point capital du débat contenaient, comme nous l'avons dit, des erreurs essentielles. En effet, l'appui que la France a souvent prêté sous l'ancienne monarchie aux sujets catholiques de l'empire ottoman, non en vertu d'un droit conventionnel mais à titre de bienveillance affectueuse, ne pouvait en principe s'assimiler au protectorat que la Russie prétendait s'arroger.

De même les traités conclus au temps de la réforme entre l'Empereur et quelques princes protestants ne pouvaient servir de point de comparaison avec les engagements que le cabinet de Saint-Pétersbourg voulait imposer au Divan. Cette dernière question, débattue entre l'Empereur, le chef de la Confédération allemande et les princes qui en dépendaient, était une simple question intérieure. La véritable pensée de M. de Nesselrode ressort tout entière des considérations par lesquelles il termine sa circulaire.

« En soumettant notre *ultimatum* au jugement impartial des cabinets, dit le chancelier, nous leur laissons à décider si, après les torts si graves dont la Porte s'est rendue coupable envers nous, après qu'elle nous a donné tant de causes de ressentiment légitime, il était possible de se contenter d'une simple satisfaction. L'examen consciencieux de notre projet de note prouvera que, dépouillé de toute forme de traité ou même de contrat synallagmatique, il n'a rien qui soit contraire aux droits de souveraineté du Sultan, rien qui implique de notre part les prétentions exagérées que nous prête une défiance aussi injurieuse pour nous qu'elle est peu justifiée

par nos actes antérieurs. Cet examen suffira, nous l'espérons, pour faire évanouir les faux bruits répandus sur nos exigences hautaines, et pour montrer que si le rejet des derniers moyens d'accommodement que nous proposons pour résoudre les difficultés qui nous ont été suscitées dans l'affaire des Lieux saints amène des complications compromettantes pour la paix, ce n'est pas sur nous que la responsabilité en devra retomber aux yeux du monde. »

La France, par l'organe de M. Drouyn de Lhuys, répondit à cette circulaire, principalement dirigée contre elle, par une argumentation logique et ferme, qui réfutait victorieusement les trois ordres de considérations signalés dans la circulaire du diplomate russe. Au prix de la modération dont la France avait fourni tant de preuves, il déclinait toute part de responsabilité dans la crise orientale, et faisait des vœux pour que l'empereur Nicolas trouvât le moyen de concilier ses prétentions avec les prérogatives de la souveraineté de la Porte sans recourir à la force des armes.

Malgré ces difficultés, que l'épée seule devait trancher, l'Europe, à peine remise des commotions de 1848, voulait et désirait la paix. Napoléon III, en renouant en France les anneaux de la chaîne impériale, s'était prononcé catégoriquement. Pour prévenir les craintes qui pouvaient naître de cet événement prévu, il s'était hâté de proclamer que *l'empire, c'était la paix;* mais, malgré tous les efforts de la prudence humaine, le sort, se jouant des calculs de la politique, prouva une fois de plus la vérité du vieil axiome : « Les hommes s'agitent, et Dieu les mène. » L'armée russe allait envahir les principautés danubiennes. L'empereur Nicolas l'annonça lui-même à ses peuples par ce manifeste à la date du 14-26 juin.

« Par la grâce de Dieu, Nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, roi de Pologne, etc.

» Il est à la connaissance de nos fidèles et bien-aimés sujets que de temps immémorial nos glorieux prédécesseurs ont fait vœu de défendre la foi orthodoxe.

» Depuis l'instant où il a plu à la divine Providence de nous transmettre le trône héréditaire, l'observation de ces devoirs sacrés qui en sont inséparables a constamment été l'objet de nos soins et de nos sollicitudes. Basés sur le glorieux traité de Kaïnardji, confirmés par les transactions solennelles conclues postérieurement avec la Porte Ottomane, ces soins et cette sollicitude ont toujours eu pour but de garantir les droits de l'Église orthodoxe. Mais, à notre profonde affliction, malgré tous nos efforts pour défendre l'intégrité des droits et priviléges de notre Église orthodoxe, dans ces derniers temps de nombreux actes arbitraires du gouvernement ottoman ont porté atteinte à ces droits, et menaçaient enfin d'anéantir complétement tout l'ordre de choses sanctionné par les siècles et si cher à la foi orthodoxe.

» Nos efforts pour détourner la Porte d'actes semblables sont restés infructueux, et même la parole solennelle que le Sultan nous avait donnée en cette occasion n'a pas tardé à être violée.

» Après avoir épuisé toutes les voies de la persuasion et tous les moyens d'obtenir à l'amiable la satisfaction due à nos justes réclamations, nous avons jugé indispensable de faire entrer nos troupes dans les principautés danubiennes, afin de montrer à la Porte où peut la conduire son opiniâtreté.

» Toutefois et même à présent notre intention n'est point de commencer la guerre par l'occupation des Principautés, nous voulons avoir entre les mains un gage

qui nous réponde en tout état de cause du rétablissement de nos droits.

» Nous ne cherchons point de conquêtes : la Russie n'en a pas besoin. Nous demandons qu'il soit satisfait à un droit légitime si ouvertement enfreint. Nous sommes prêt même dès à présent à arrêter le mouvement de nos troupes si la Porte Ottomane s'engage à observer religieusement l'intégrité des priviléges de l'Église orthodoxe. Mais si l'obstination et l'aveuglement veulent absolument le contraire, alors, appelant Dieu à notre aide, nous nous en remettrons à lui de décider de notre différend, et plein d'espoir en sa main toute-puissante, nous marcherons à la défense de la foi orthodoxe.

» *Signé* NICOLAS. »

Ce langage de l'empereur Nicolas enthousiasma au plus haut point les instincts guerriers du peuple russe, acceptant avec orgueil le rôle qu'on lui proposait de jouer. Plus tard, au jour des revers, oubliant l'appui unanime qu'en ce moment il prêtait à son souverain, il devait lui infliger la responsabilité de la défaite et de l'humiliation. C'est en Russie surtout que le succès justifie les moyens.

En apprenant le passage du Pruth par l'armée russe, la Porte protesta publiquement contre cette invasion devant l'Europe, qui, elle n'en doutait point, n'y donnerait point son assentiment, liée qu'elle était par les traités de 1841. En attendant, et tout en gardant une attitude armée pour sa défense, elle était prête à donner satisfaction à toutes les réclamations de la cour de Russie, mais dans les limites de son honneur et de sa dignité.

Tandis que le Divan protestait ainsi, Omer-Pacha, généralissime de l'armée turque, adressa la lettre sui-

vante au général Gortschakoff, commandant en chef l'armée russe dans les principautés du Danube :

« Monsieur le général,

» J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre par l'ordre de mon gouvernement. Lorsque la Porte Ottomane épuisait tous les moyens de conciliation pour maintenir la paix et son indépendance, la cour de Saint-Pétersbourg n'a pas cessé de susciter des difficultés. Elle a même violé les traités par l'occupation des deux principautés de Moldavie et de Valachie, parties intégrantes de l'empire ottoman. La Porte Ottomane, au lieu d'user de représailles, s'est bornée alors à des protestations, sans s'éloigner de la voie qui pouvait conduire à un arrangement. La Russie ne manifeste point des sentiments pareils. Elle repousse des propositions que lui avaient recommandées les puissances médiatrices, et nécessaires à la sûreté et à l'honneur de la Sublime Porte.

» En conséquence, il ne lui reste d'autre parti à prendre que de recourir à la guerre, et c'est un devoir impérieux pour elle. Toutefois, comme l'invasion des principautés danubiennes et la violation des traités qui l'a accompagnée sont les causes réelles de la guerre, la Porte Ottomane, comme dernière preuve de ses intentions pacifiques, propose par mon organe à Votre Excellence d'évacuer lesdites provinces, et elle vous accorde pour cela un délai de quinze jours à compter de celui de la réception de cette lettre. Si pendant ce délai je recevais de Votre Excellence une réponse négative, le commencement des hostilités en serait la conséquence naturelle. Voilà ce que j'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence, et je saisis en même temps cette occasion de vous assurer de ma haute estime. »

Lorsque la nouvelle de l'arrivée des flottes alliées dans la baie de Besika parvint à Saint-Pétersbourg, le chancelier de l'empire adressa aux ministres russes à l'étranger une nouvelle circulaire par laquelle il songeait moins à se défendre devant l'Europe qu'à prendre une attitude provoquante. « L'occupation des eaux des Dardanelles par les flottes française et anglaise, disait-il, plaçait la Russie sous le coup d'une démonstration comminatoire, qui devait fatalement amener de nouvelles complications. »

La France et l'Angleterre n'acceptèrent point les arguments dont le chancelier se servait pour donner à leur conduite une fausse interprétation. Leurs cabinets y répondirent en termes catégoriques. Celui de la France, par l'organe de M. Drouyn de Lhuys, exposait dans une circulaire adressée à tous les agents à l'étranger, les motifs qui avaient décidé l'envoi des flottes dans les eaux de la Turquie. Cette mesure, toute de prévoyance, n'avait aucun caractère hostile à l'égard de la Russie, mais elle était impérieusement commandée par la gravité des circonstances, et suffisamment justifiée par les préparatifs de guerre qui se faisaient depuis plusieurs mois en Bessarabie et dans la rade de Sébastopol. Le motif de la rupture entre la Russie et la Porte avait complétement changé de nature. La question qui dominait présentement à Constantinople était celle de l'existence même de l'empire ottoman, et la France ne pouvait admettre que de si vastes intérêts se trouvassent en jeu, sans revendiquer la part d'influence et d'action qui convenait à sa puissance et à son rang dans le monde. A la présence d'une armée russe dans les provinces danubiennes, il avait le droit et le devoir de répondre par la présence de ses forces navales à Besika, dans une baie librement

ouverte à toutes les marines, et située en deçà des limites que les traités défendent de franchir en temps de paix. L'habile ministre démontrait par les dates, que l'initiative et la responsabilité des mouvements militaires appartenaient tout entières à la Russie.

La fermeté logique de cette circulaire réclamait pour la France le bénéfice de la modération; mais dans la prévision de l'avenir, elle indiquait une résolution immuable de recourir à des moyens plus puissants, dans l'hypothèse que la Russie, continuant d'occuper les Principautés envahies, menacerait d'une nouvelle atteinte les droits de l'empire ottoman. La circulaire anglaise exprimant les mêmes vues, établissait aux yeux de la Russie l'accord parfait qui régnait entre les deux grandes puissances occidentales sur cette question hérissée de périls.

Pendant ce temps, une grande puissance qui jusque-là était restée spectatrice du conflit sans y prendre part, par des considérations diversement interprétées, l'Autriche trouvait un moyen diplomatique d'accorder ses devoirs envers l'Europe et ses sentiments envers la Russie. Dans l'intérêt de la vérité, nous devons ici faire justice une fois pour toutes de l'accusation d'ingratitude si sévèrement appliquée au gouvernement autrichien, au sujet de la question d'Orient. En principe, devait-elle, pour acquitter la dette de reconnaissance qu'elle semblait avoir contractée envers la Russie durant la guerre de Hongrie, devait-elle se mettre en opposition flagrante avec les intérêts de la famille européenne et ceux de sa propre autonomie? Parce que l'empereur Nicolas avait employé une armée russe à faire la chaîne en Hongrie, pour éteindre le feu d'un édifice dont les flammes menaçaient de se communiquer au sien propre, devait-elle,

en bonne politique, appuyer de son influence armée les prétentions exorbitantes de celui qui, devant l'Europe, se proclamait son sauveur? Il n'est point vrai que la Russie ait sauvé l'Autriche, attendu que l'Autriche n'a jamais été perdue. L'intervention russe en Hongrie était une question d'un intérêt supérieur pour la Russie. Nicolas tirant l'épée contre les Magyars, combattait moins pour conserver la Hongrie à l'Autriche, que pour se garder la Pologne. D'autre part, le jour où Paskevitch est entré dans la lutte, l'insurrection, réduite aux abois, cernée de toutes parts dans un réseau de baïonnettes autrichiennes, n'avait plus qu'un seul espoir de salut, celui de se confier à la clémence du vainqueur.

D'ailleurs, dans l'ordre des intérêts généraux, laquelle de ces deux politiques doit prévaloir, celle du sentiment ou celle de la raison? Avant de juger la conduite de l'Autriche, sur le terrain brûlant où nous la voyons posée, cette question doit être carrément résolue. La raison politique a déjà prononcé. L'avenir dira que l'Autriche a fait tout ce qui dépendait d'elle pour sauvegarder l'honneur de la Russie, sans faillir à ses devoirs envers l'Europe, envers elle-même. Ce n'est pas elle que l'on doit accuser si l'empereur Nicolas a fermé l'oreille à ses sages conseils. Ce que la Russie lui impute à crime et ne lui pardonnera jamais, c'est moins d'avoir conservé une attitude conforme à ses intérêts, que de n'avoir point pris fait et cause pour elle contre la France et l'Angleterre. Dans ce grand conflit, l'Autriche a joué non-seulement un rôle habile, mais elle a joué un rôle honnête.

Quoiqu'il en soit, le cabinet de Vienne, qui, proverbialement parlant, se trouvait entre l'enclume et le marteau, vit ses offres de bons offices acceptés par

la cour de Russie et par la Porte. De leur côté, les cabinets de Londres et de Paris, désirant trouver une solution pacifique au différend, donnèrent à leurs ambassadeurs auprès de l'empereur François-Joseph et du sultan Abd-ul-Medjid, les instructions nécessaires pour la rédaction d'une note qui pût concilier les prétentions de la Russie et l'indépendance de la Porte Ottomane. La Prusse, qui s'était jusque-là prudemment abstenue, s'associa aux autres puissances en qualité de signataire du pacte du 13 juillet 1841.

Cette note, revêtue de l'assentiment des quatre puissances médiatrices, fut envoyée le 1er août à Saint-Pétersbourg. Le Czar l'agréa, exprimant le désir que la Porte lui envoyât un ambassadeur à Saint-Pétersbourg, si de son côté le Sultan, jaloux comme lui de terminer les difficultés pendantes, acceptait littéralement ce projet de convention. Mais un sentiment de faux amour-propre, dans une question qui ne touchait en rien à leur honneur, poussa l'Angleterre et la France à conseiller à la Porte de ne point obtempérer au désir du Czar; l'Autriche, alors mieux inspirée et jalouse d'arriver à une solution pacifique, offrit d'envoyer elle-même à Pétersbourg l'ambassadeur que le Divan refusait. Nicolas, refusant ce nouveau moyen de conciliation, s'enlevait le prétexte de pouvoir un jour adresser à l'Autriche les reproches qui ne sauraient atteindre, nous le répétons, sa loyauté.

Dans cet état de choses, les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg en Orient n'avaient des chances de succès que dans le cas d'un désaccord entre la France et l'Angleterre. Tous les efforts de la politique russe devaient donc tendre à diviser l'action des deux grandes puissances occidentales. Pensant dès lors que l'Angleterre

était moins intéressée que la France dans la question des Lieux saints et au maintien de l'empire ottoman, ce fut à elle qu'elle fit des ouvertures au sujet d'une coopération à sa politique en Orient. La pensée de ces avances n'était point nouvelle, l'empereur Nicolas en avait jeté les premiers germes lors de son voyage en Angleterre en 1844. Le document sous forme de memorandum, dans lequel le comte de Nesselrode avait résumé pour le moment les intentions du Czar, en est une preuve. Or, comme cette pièce est devenue le point de départ d'ouvertures subséquentes d'une importance plus grave encore, il importe de remonter à cette date pour embrasser l'ensemble de la question :

« La Russie et l'Angleterre sont mutuellement pénétrées de la conviction qu'il est de leur intérêt commun que la Porte Ottomane se maintienne dans l'état d'indépendance et de possession territoriale dont se compose actuellement cet empire, cette combinaison étant celle qui se concilie le mieux avec l'intérêt général de la conservation de la paix.

» D'accord sur ce principe, la Russie et l'Angleterre ont un égal intérêt à unir leurs efforts pour raffermir l'existence de l'empire ottoman et pour écarter les dangers qui peuvent compromettre sa sécurité. Dans ce but, l'essentiel est de laisser la Porte vivre en repos, sans l'agiter inutilement par des tracasseries diplomatiques et sans s'ingérer dans ses affaires intérieures sans une nécessité absolue.

» Pour mettre ce système de ménagement en pratique dans l'intérêt bien entendu de la Porte, il ne faut pas perdre de vue deux choses que voici :

» D'abord, la Porte a une tendance constante à s'affranchir des engagements que lui imposent des traités

qu'elle a conclus avec les autres puissances. Elle espère le faire impunément, parce qu'elle compte sur la jalousie mutuelle des cabinets. Elle croit que si elle manque à ses engagements envers l'un d'eux, les autres épouseront sa querelle et la mettront à l'abri de toute responsabilité.

» Il est essentiel de ne pas affermir la Porte dans cette illusion. Chaque fois qu'elle manque à ses obligations envers l'une des grandes puissances, il est de l'intérêt de toutes les autres de lui faire sentir son tort, et de l'exhorter sérieusement à faire droit au cabinet qui demande une juste réparation.

» Dès que la Porte ne se verra pas soutenue par les autres cabinets, elle cédera, et les différends survenus s'aplaniront dans les voies de la conciliation sans qu'il en résulte un conflit.

» Il est une seconde cause de complication inhérente à la situation de la Porte, c'est la difficulté qu'il y a de mettre d'accord entre eux le respect dû à l'autorité souveraine du Sultan, fondée sur la loi musulmane, avec les ménagements que réclament les intérêts des populations chrétiennes de cet empire.

» Cette difficulté est réelle. Dans la situation actuelle des esprits en Europe, les cabinets ne sauraient voir avec indifférence que les populations chrétiennes en Turquie soient soumises à des actes flagrants de vexation et d'intolérance religieuse.

» Il faut sans cesse faire sentir cette vérité aux ministres ottomans, et les persuader qu'ils ne peuvent compter sur l'amitié et l'appui des grandes puissances qu'à la condition qu'ils traiteront les sujets chrétiens de la Porte avec tolérance et avec douceur.

» En insistant sur cette vérité, les représentants étran-

gers devront d'une autre part user de toute leur influence pour maintenir les sujets chrétiens de la Porte dans la soumission envers l'autorité souveraine. Guidés par ces principes, les représentants étrangers devront agir entre eux dans un parfait esprit de concorde. S'ils élèvent des remontrances auprès de la Porte, elles devront être empreintes d'un caractère véritable d'unanimité, sans porter celui d'une prépotence exclusive.

» En persistant dans ce système avec calme et modération, les représentants des grands cabinets de l'Europe auront la meilleure chance de réussir dans leurs démarches, sans provoquer de complications compromettantes pour le repos de l'empire ottoman. Si toutes les grandes puissances adoptent franchement cette ligne de conduite, elles auront un espoir fondé de conserver l'existence de la Turquie. Cependant on ne saurait se dissimuler combien cet empire renferme d'éléments de dissolution. Des circonstances imprévues peuvent hâter sa chute, sans qu'il soit permis aux cabinets amis de la prévenir.

» Comme il n'est pas donné à la prévoyance humaine d'arrêter d'avance un plan d'action pour tel ou tel cas inattendu, il serait prématuré de mettre en délibération des éventualités qui peuvent ne pas se réaliser. Dans l'incertitude qui plane sur l'avenir, une seule idée fondamentale semble d'une application vraiment pratique : c'est que le danger qui pourra résulter d'une catastrophe en Turquie sera diminué de beaucoup, si, le cas échéant, la Russie et l'Angleterre s'entendent sur la marche qu'elles auront à adopter en commun.

» Cette entente sera d'autant plus salutaire qu'elle rencontrera l'assentiment complet de l'Autriche. Entre elle et la Russie il subsiste déjà une parfaite conformité

de principes, relativement aux affaires de la Turquie, dans un intérêt commun de conservation et de paix.

» Pour rendre leur union plus efficace, il ne resterait à désirer que de voir l'Angleterre s'y associer dans le même but. La raison qui conseille l'établissement de cet accord est fort simple : sur terre, la Russie exerce sur la Turquie une action prépondérante ; sur mer, l'Angleterre exerce la même puissance d'action. Isolée, l'action de ces deux puissances pourrait faire beaucoup de mal. Combinée, elle pourra produire un bien réel. De là, l'utilité de s'entendre préalablement avant d'agir.

» Cette idée a été arrêtée en principe pendant le dernier séjour de l'Empereur à Londres; il en est résulté l'engagement éventuel que, s'il arrivait quelque chose d'imprévu en Turquie, la Russie et l'Angleterre se concerteraient préalablement entre elles sur ce qu'elles auraient à faire en commun.

» Le but dans lequel la Russie et l'Angleterre auront à s'entendre, peut se formuler de la manière suivante :

» 1° Chercher à maintenir l'existence de l'empire ottoman dans son état actuel, aussi longtemps que cette combinaison politique sera possible;

» 2° Si nous prévoyons qu'il doit crouler, se concerter préalablement sur tout ce qui concerne l'établissement d'un nouvel ordre de choses destiné à remplacer celui qui existe aujourd'hui, et veiller en commun à ce que le changement survenu dans la situation intérieure de cet empire ne puisse porter atteinte ni à la sûreté de leurs propres États et aux droits que les traités leur assurent respectivement, ni au maintien de l'équilibre européen.

» Dans ce but ainsi formulé, la politique de la Russie et de l'Autriche, comme nous l'avons déjà dit, se trouve

étroitement liée par le principe d'une parfaite solidarité. Si l'Angleterre, comme principale puissance maritime, agit d'accord avec elles, il est à penser que la France se trouvera dans la nécessité de se conformer à la marche concertée à Saint-Pétersbourg, Londres et Vienne.

» Le conflit entre les grandes puissances se trouvant ainsi écarté, il est à espérer que la paix de l'Europe pourra être maintenue même au milieu de circonstances si graves. C'est à assurer cet objet d'un intérêt commun que devra être consacrée l'entente préalable que la Russie et l'Angleterre établiront entre elles, le cas échéant, ainsi que l'Empereur en est convenu avec les ministres de Sa Majesté Britannique pendant son séjour en Angleterre. »

Ce *memorandum*, basé, comme nous l'avons dit, sur des communications reçues de l'empereur Nicolas subséquemment à son voyage en Angleterre, avait été présenté au cabinet de Saint-James.

Les nouvelles ouvertures que l'empereur Nicolas fit à l'Angleterre datent du commencement de l'année 1853, au moment même où s'accomplissait à Constantinople avec moins de ménagements la mission du prince Menschikoff.

Le 9 janvier, sir Hamilton Seymour, ministre britannique à Saint-Pétersbourg, fut prié, ainsi que lady Seymour, de passer la soirée chez la grande-duchesse Hélène; l'Empereur et la famille impériale s'y étaient fait annoncer. L'empereur Nicolas n'y vint qu'à dix heures; il paraissait inquiet, soucieux. Après avoir adressé quelques mots à la grande-duchesse et parcouru les salons, il aborda sir Hamilton Seymour de la manière la plus gracieuse, et lui dit qu'il avait vu avec plaisir que le gouvernement de Sa Majesté venait définitivement

de se constituer sur des bases qui lui promettaient une longue durée. Nicolas ajouta qu'il verrait avec une égale satisfaction sir Hamilton se charger de faire parvenir ses félicitations personnelles au comte d'Aberdeen, qu'il connaissait depuis environ quarante ans, et pour qui il professait une estime toute particulière. Puis changeant tout à coup de sujet, il prit le ministre anglais sous le bras, et le conduisant à l'écart, il lui dit :

« Vous connaissez mes sentiments pour l'Angleterre ; ce que je vous ai dit, je vous le répète : mon intention a toujours été que les deux pays fussent dans les termes d'une amitié intime. Vous êtes ici depuis quelque temps, et, comme vous avez pu vous en convaincre vous-même, il n'y a eu que fort peu de points sur lesquels nous n'ayons pas été d'accord. Au fait, nos intérêts dans toutes les questions sont identiques. »

Le ministre anglais répondit à Nicolas que depuis son séjour à Saint-Pétersbourg il n'y avait eu entre eux qu'une divergence d'opinion portant sur le chiffre dynastique de Napoléon III, point insignifiant sur lequel chaque gouvernement était libre d'avoir sa manière de voir.

L'Empereur répliqua qu'à son point de vue ce chiffre exigerait de longues explications qu'il ne voulait point aborder pour le moment ; cependant, ajouta-t-il, comme je désire que vous connaissiez ma pensée sur ce point, je vous ferai prier de me venir voir un matin lorsque je serai plus libre.

Seymour s'inclina et répondit qu'il recevrait avec bonheur les ordres que Sa Majesté lui donnerait à ce sujet.

Alors, abordant carrément l'ordre d'idées interrompu par cette digression, Nicolas continua ainsi : « Je répète qu'il est essentiel que les deux gouvernements, c'est-à-dire le gouvernement anglais et *moi*, soyons dans les

mêmes termes, et jamais la nécessité n'en a été aussi grande que dans ce moment. Je vous pric de transmettre ces paroles à lord John Russell. Lorsque nous sommes d'accord, je suis complétement sans inquiétude quant à l'occident de l'Europe; ce que d'autres pensent au fond est de peu d'importance.

» Quant à la Turquie, c'est une autre question : ce pays est dans un état critique et peut nous créer d'énormes embarras. Mais nous en resterons là pour aujourd'hui, je dois vous quitter. » Disant ainsi, l'Empereur lui serra gracieusement la main. Mais le diplomate, réfléchissant que cette conversation était incomplète et pourrait n'être jamais reprise, répondit pendant que le Czar tenait encore sa main : « Sire, je voudrais, avec votre gracieuse permission, prendre la liberté de dire un mot à Votre Majesté.

— Certainement, répliqua Nicolas; parlez, j'écoute.

— Sire, reprit Seymour, Votre Majesté a été assez bonne pour m'assurer de la conformité de ses vues avec celles de mon gouvernement, ce qui, assurément, m'a causé le plus grand plaisir et sera reçu avec une satisfaction générale en Angleterre; mais je serais excessivement heureux si Votre Majesté daignait ajouter quelques mots propres à calmer les inquiétudes relatives aux affaires de la Turquie, inquiétudes que les événements passés ont éveillées à un si haut degré chez le gouvernement de Sa Majesté Britannique; peut-être Votre Majesté daignera-t-elle me charger de quelques assurances de plus à cet égard. »

Les paroles et le geste de l'Empereur prenant tout à coup la réserve imposante qui lui était si ordinaire, témoignaient qu'il n'avait pas l'intention de faire connaître les démonstrations qu'il était sur le point d'exé-

cuter dans le sud de l'empire; cependant, après un moment d'hésitation presque imperceptible, il dit avec un ton de plus en plus affirmatif :

« Les affaires de Turquie sont dans un état de déplorable désorganisation ; le pays menace ruine : sa chute sera un grand malheur, et il est important que la Russie et l'Angleterre en viennent à une entente parfaite, et qu'aucune des deux puissances ne fasse un pas décisif à l'insu de l'autre. »

Le diplomate déclara qu'il était heureux d'entendre ce langage de la bouche de Sa Majesté Impériale, qu'il était entièrement conforme à la manière dont, selon lui, les questions relatives à la Turquie devaient être traitées.

« Tenez, ajouta le Czar, tenez, nous avons sur les bras un homme malade, un homme gravement malade; ce serait, franchement, je vous le dis, un grand malheur si un de ces jours il venait à nous échapper, surtout avant que toutes les dispositions nécessaires ne soient prises. Mais enfin ce n'est pas le moment de vous parler de cela. »

S'apercevant que le Czar ne voulait pas prolonger la conversation, sir Hamilton Seymour lui dit :

« Votre Majesté est si gracieuse, qu'elle me permettra de lui faire encore une observation : Votre Majesté dit que *l'homme est malade;* c'est vrai; mais Votre Majesté daignera m'excuser si je lui fais observer que c'est à l'homme bien portant et fort de protéger l'homme malade et faible. » Le trait était hardi, incisif. La manière dont l'Empereur quitta le diplomate prouva qu'il avait porté coup, mais sans blesser. Le Czar prit congé de son interlocuteur en lui disant qu'il reprendrait bientôt cet entretien.

En effet, quatre jours après, le 13 janvier, sir Ha-

milton reçut du chancelier l'invitation de se rendre le lendemain matin au palais d'hiver chez l'Empereur. Nicolas le reçut avec courtoisie dans son cabinet; il était seul et paraissait fatigué : on voyait qu'il avait passé une partie de la nuit à travailler. « Vous m'avez témoigné le désir, lui dit-il après lui avoir serré la main, de me parler des affaires d'Orient, j'y suis également tout disposé; mais, pour le faire, je suis obligé de remonter à une époque éloignée. »

Ce début était grave, solennel; la voix du Czar semblait avoir pris une ampleur à l'unisson du sujet qu'il allait traiter. Le diplomate britannique se recueillit devant cet homme dont la pensée se trouvait à l'étroit dans le plus vaste empire du globe, et qui se contentait pour lui-même de l'appartement le plus infime du palais. L'Empereur, après s'être recueilli lui-même quelques instants comme pour évoquer le passé, commença en ces termes :

« Vous connaissez les rêves et les plans dans lesquels l'impératrice Catherine se complaisait : ils ont été transmis jusqu'à nos jours; mais, quant à moi, quoique héritier de ses immenses possessions territoriales, je n'ai pas hérité de ses visions, ou, si vous l'aimez mieux, de ses intentions. Au contraire, mon empire est si vaste, et placé, sous tous les rapports, d'une manière si heureuse, que ce serait déraisonnable à moi de désirer plus de territoire ou plus de pouvoir que je n'en possède. Au contraire, je suis le premier à vous dire que notre grand danger, peut-être notre seul danger, naîtrait d'une extension nouvelle donnée à un empire déjà trop grand.

» Tout près de nous est la Turquie, et dans notre situation actuelle on ne saurait désirer rien de mieux pour nos intérêts. Les temps ne sont plus où nous avions à

craindre quelque chose du fanatisme ou des entreprises guerrières des Turcs, et cependant ce pays est encore assez fort, ou a été jusqu'ici assez fort, pour maintenir son indépendance et se faire respecter par d'autres États.

» Eh bien! dans cet empire, il y a des millions de chrétiens sur les intérêts desquels je suis appelé à veiller, pendant que d'un autre côté le droit de le faire m'est assuré par des traités. Je puis dire en toute vérité que je fais un usage modéré de mon droit, et je vous avouerai que c'est un droit accompagné parfois de devoirs bien gênants; mais je ne veux pas me soustraire à l'accomplissement d'un devoir positif.

» Notre religion, telle qu'elle est établie dans ce pays, nous est venue d'Orient, et il y a des sentiments et des obligations qu'on ne saurait perdre de vue. Maintenant, la Turquie, placée dans une situation telle que je l'ai dit, est tombée graduellement dans un état de décrépitude tel, que, comme je vous l'ai dit encore l'autre jour, si désireux que nous soyons de prolonger l'existence du malade, et je vous prie de croire que je désire autant que vous qu'il continue à vivre, il peut subitement mourir et nous rester sur les bras. Il en est des empires comme des individus : une fois morts, ils ne ressuscitent pas. Si l'empire turc tombe, il tombera pour ne plus se relever. Je vous demande alors s'il ne vaut pas mieux être préparé à une semblable éventualité, que de s'exposer au chaos, à la confusion et à la certitude d'une guerre européenne. Or, tout cela devra accompagner la catastrophe, si elle a lieu inopinément et avant qu'on ait tracé quelque plan ultérieur. Voilà le point sur lequel je désire attirer l'attention de votre gouvernement.

— Sire, répondit sir Hamilton, Votre Majesté est si

franche avec moi, qu'elle me permettra de lui parler avec une égale franchise. Je ferai donc observer à Votre Majesté, que quelque déplorable que soit la situation de la Turquie, ce pays s'est trouvé longtemps dans des difficultés que l'on croyait insurmontables. Quant aux arrangements à prendre, le gouvernement de la Reine, comme Votre Majesté le sait très-bien, est opposé en règle générale à en contracter en vue d'éventualités, et serait peut-être peu disposé à négocier cette question. Si Votre Majesté me permet de m'exprimer ainsi, je lui dirai qu'on éprouve toujours en Angleterre beaucoup de *répugnance à escompter* la succession d'un ancien ami et allié.

— J'approuve ce principe, répondit l'Empereur; bon dans tous les temps, il l'est surtout dans des temps d'incertitudes et de changements comme les temps actuels; et cependant il est de la plus grande importance que nous nous entendions mutuellement et que nous ne nous laissions pas surprendre par les événements; maintenant, c'est en ami et en *gentleman* que je vous parle; si nous parvenons à nous entendre sur cette affaire, l'Angleterre et *moi*, peu m'importe du reste, je tiens peu à ce que feront et penseront les *autres*. Franchise pour franchise, je vous dis nettement que si l'Angleterre songe à s'établir un de ces jours à Constantinople comme elle l'a fait à Gibraltar[1], je ne le permettrais pas. Loin de moi la pensée de vous supposer de semblables intentions, mais puisque nous parlons sur le terrain de la vérité, il faut s'expliquer clairement. De mon côté je suis disposé à prendre l'engagement (et tout le monde sait que la parole de l'empereur Nicolas est sacrée) de

[1] Le mot a été dit, mais il a été passé sous silence dans le rapport de sir Hamilton à lord Russell.

ne pas m'y établir en propriétaire; en dépositaire, je ne dis pas : il pourrait advenir que des circonstances me missent dans le cas d'occuper Constantinople si rien ne se trouve prévu et si malgré mes avances on laisse tout au hasard. »

Le ministre de la Grande-Bretagne remercia l'Empereur de la loyauté de ses déclarations et du désir qu'il manifestait d'agir cordialement et ouvertement avec le gouvernement anglais; il lui fit observer en même temps qu'une semblable entente lui paraissait la meilleure garantie contre le danger auquel Sa Majesté Impériale venait de faire allusion. Il ajouta que, quoiqu'il ne fût pas autorisé à exprimer une opinion positive sur des questions si graves et si délicates, il lui paraissait possible de conclure entre son gouvernement et celui de la Russie un arrangement de nature à prévenir certaines éventualités, plutôt qu'à y pourvoir.

Le Czar termina en rappelant une conversation qu'il avait eue à ce sujet avec le duc de Wellington, lors de son dernier voyage en Angleterre, et des motifs qui l'avaient engagé à s'ouvrir le premier au duc : « Alors comme à présent il était, dit-il, désireux de prendre des mesures contre des événements qui, faute de concert préalable, pouvaient le forcer d'agir contrairement aux vues de Sa Majesté Britannique. »

En faisant part de cette conférence à son gouvernement, ainsi que Nicolas l'en avait prié, sir Hamilton fit observer à lord Russell que ces ouvertures ne pouvaient sans inconvenance être passées sous silence par le cabinet de Saint-James.

A cette communication franche et loyale de son ministre à Saint-Pétersbourg, lord Russell répondit par une dépêche confidentielle conçue dans un ordre d'idées fort élevé,

qui pouvait se résumer ainsi : « Plutôt que de songer à régler la succession du *malade*, il vaudrait mieux chercher les moyens de le faire vivre. »

Le Czar, qui ne cessait, dirons-nous pour rester dans la couleur locale, d'interroger le pouls du prétendu moribond, ne se déconcerta point en apprenant ce résultat de la consultation des docteurs politiques de la Grande-Bretagne.

Le 20 février, il rencontra sir G. H. Seymour à une réunion chez la grande-duchesse Césarevna ; il le prit à part et lui exprima en termes flatteurs la confiance qu'il avait en lui, et de nouveau il déclara qu'il était prêt à lui parler sans réserve. « Et il est bien, ajouta-t-il, qu'il en soit ainsi, car ce que je désire le plus, c'est qu'il règne entre mon gouvernement et celui que vous représentez, une intimité qui n'a jamais été aussi nécessaire que dans ce moment... Vous avez reçu une réponse à vos dernières dépêches?

— Oui, Sire.

— Vous me l'apporterez demain?

— J'aurai cet honneur, Sire; mais Votre Majesté sait déjà que cette réponse est celle que je lui ai fait pressentir.

— C'est ce que je regrette d'avoir appris, fit Nicolas ; mais je crois que votre gouvernement ne comprend pas bien mes intentions : je suis moins impatient de savoir ce qui sera fait lorsque le malade mourra, que de déterminer avec l'Angleterre ce qui ne sera pas fait lorsque cet événement arrivera.

— Mais, Sire, répliqua le ministre, permettez-moi de vous faire observer que nous n'avons aucune raison de croire que le malade, pour me servir de l'expression de Votre Majesté, soit à l'article de la mort. Nous avons

autant d'intérêt que nous en supposons à Votre Majesté à la conservation de son existence; et quant à moi, j'oserai ajouter que l'expérience nous apprend que les États ne meurent pas si vite. La Turquie, je n'en doute pas, vivra encore bien des années, à moins qu'il ne survienne quelque crise imprévue. C'est précisément, Sire, pour éviter toutes les circonstances qui seraient de nature à amener une telle crise, que le gouvernement de la Reine compte sur votre généreux concours.

— Si votre gouvernement, continua l'Empereur, est porté à croire que la Turquie conserve quelques éléments d'existence, il faut qu'il ait reçu des renseignements inexacts. Je vous le répète, le malade se meurt, et nous ne pouvons permettre qu'un tel événement nous prenne au dépourvu. Il nous faut en venir à une entente, et je suis convaincu que nous y arriverions si j'avais seulement dix minutes de conversation avec vos ministres, avec lord Aberdeen par exemple, qui me connaît si bien, qui a en moi une confiance aussi grande que celle que j'ai en lui. Ne l'oubliez pas, je ne demande ni un traité ni un protocole; une entente générale est tout ce que je désire. Entre gens comme il faut, cela suffit, et je suis sûr, dans ce cas, que la confiance du côté des ministres de la Reine serait aussi grande que de mon côté. Restons-en là pour le moment; venez me voir demain; et toutes les fois que vous croirez qu'une conversation avec moi puisse contribuer à une entente sur un point quelconque, faites-moi dire que vous désirez me voir. »

Sir Hamilton remercia l'Empereur avec effusion et ajouta, qu'au nom du gouvernement de la Reine, il considérait sa parole comme ayant la valeur d'un contrat. Le même jour le diplomate envoya à son gouvernement

un courrier porteur d'une dépêche qui contenait en substance les résultats de cet entretien secret et confidentiel. Le lendemain, 21 février, sir Seymour se rendit au palais d'hiver et eut avec Nicolas un entretien qui dura une heure douze minutes. L'Empereur commença par le prier de lui lire la dépêche qu'il avait reçue de lord John Russell, le prévenant qu'il l'interromprait quand il voudrait lui faire faire quelque observation ou le prier de lui traduire quelque passage. C'est ainsi qu'au quatrième paragraphe de la dépêche, le Czar l'arrêta tout court et lui fit observer qu'il était certainement très-désireux de s'entendre avec le gouvernement de la Reine, dans le but de pourvoir à une éventualité aussi probable que celle de la chute de l'empire ottoman; qu'il était peut-être plus intéressé que l'Angleterre elle-même à empêcher une telle catastrophe, mais qu'elle était évidemment imminente; qu'elle pouvait survenir à tout moment, soit qu'elle fût amenée par une guerre extérieure ou par une lutte entre le vieux parti turc et celui des *réformes nouvelles et superficielles d'origine française*, ou enfin par un soulèvement des chrétiens impatients de secouer le joug ottoman. Quant à la première de ces causes, l'Empereur dit qu'il avait le droit d'en parler, puisque s'il n'eût pas arrêté la marche victorieuse du général Diebitsch en 1829, le pouvoir du Sultan eût dès lors cessé d'exister.

Le diplomate reprit la lecture de la dépêche ministérielle, mais le Czar, l'arrêtant une seconde fois, lui fit encore observer que le gouvernement britannique ne paraissait pas s'apercevoir que le but principal de la Russie était d'obtenir de l'Angleterre une déclaration ou du moins une opinion touchant ce qu'il ne faudrait pas tolérer dans le cas de la chute subite de l'empire musulman.

« Peut-être, répondit sir Seymour, Votre Majesté daignera-t-elle m'exprimer ses propres idées sur cette politique négative ? » Le Czar garda quelques instants le silence comme s'il eût hésité à le faire, cependant il reprit, disant : « Eh bien ! il y a certaines choses que je ne souffrirai jamais ; je commencerai par ce qui nous regarde. Ainsi, je ne veux pas l'occupation permanente de Constantinople par les Russes ; et je ne veux pas non plus que Constantinople soit jamais au pouvoir ni des Anglais ni des Français, ni d'aucune autre grande puissance. De même, je ne permettrai jamais qu'on tente de reconstituer un empire byzantin, ni que la Grèce obtienne une extension de territoire qui en ferait un État puissant. Encore moins pourrais-je souffrir que la Turquie fût morcelée en petites républiques, destinées à servir d'asile aux Kossuth, aux Mazzini et autres révolutionnaires de l'Europe. Plutôt que de subir de tels arrangements, je ferais la guerre et je la continuerais tant qu'il me resterait un soldat et un fusil. Voilà, ajouta l'Empereur avec un geste qui prouvait la valeur qu'il voulait donner à ces paroles, voilà quelques-unes de mes idées : donnez-moi les vôtres en retour. »

Sir Hamilton fit ressortir l'assurance donnée dans la dépêche de lord Russell, que l'Angleterre était décidée à ne jamais tenter de s'emparer de Constantinople, et il insista fortement sur la répugnance qu'éprouvait le gouvernement de la Reine à entrer dans des arrangements éventuels. Mais le Czar l'ayant pressé de s'expliquer, il dit :

« Eh bien, Sire, la pensée que je vais émettre ne plaira peut-être pas à Votre Majesté, elle déplaira peut-être au gouvernement de la Reine, mais il me semble que ce qui est applicable aux individus est souvent applicable aux

États. Supposons qu'il arrive une catastrophe en Turquie : pourquoi l'Angleterre et la Russie ne déclareraient-elles pas qu'aucune puissance ne sera admise à prendre possession des provinces ottomanes, et que la propriété demeurera sous les scellés jusqu'à ce qu'il ait été pris des arrangements amiables pour son adjudication définitive ?

— Loin de moi la pensée, répliqua le Czar, qu'une telle marche soit impossible à suivre, mais au moins serait-elle hérissée de difficultés : il n'y a pas d'éléments de gouvernement provincial ou communal en Turquie. Vous verriez les musulmans attaquer les chrétiens et les chrétiens se jeter sur les musulmans ; les différentes communions chrétiennes se quereller entre elles ; en un mot, tout serait anarchie, confusion et chaos.

— Sire, ajouta sir Seymour, si Votre Majesté me permet de parler franchement, je dirai que la grande différence entre nous consiste en ce que vous insistez toujours sur la chute prochaine de la Turquie, et sur les arrangements à prendre, soit avant soit après cet événement ; tandis que nous, au contraire, nous cherchons à voir la Turquie demeurer ce qu'elle est, et nous nous préoccupons des mesures les plus propres à empêcher que sa situation ne vienne à s'aggraver.

— Ah ! s'écria Nicolas, c'est là ce que le chancelier me répète sans cesse, mais la catastrophe éclatera un jour et nous prendra au dépourvu ! » Puis, abordant le chapitre de la France, il reprit : « A Dieu ne plaise que j'accuse quelqu'un à tort, mais il se passe à Constantinople et au Monténégro des choses qui ont l'air bien suspectes. On dirait que le gouvernement français cherche à nous engager du côté de l'Orient, dans l'espoir d'arriver plus sûrement par ce moyen à ses fins, dont l'une est sans doute d'obtenir la possession de Tunis.... »

Quant à ce sujet, il s'inquiétait peu de la politique que la France jugerait à propos de suivre dans les affaires d'Orient; il avait tout prévu, et paré à toutes les éventualités.

« En un mot, continua-t-il, tout ce qu'il me faut, c'est une entente avec l'Angleterre, en vue non pas de ce qui devra se faire, mais de ce qui ne devra pas être fait. Dès que nous aurons atteint ce but, dès que nous serons, le gouvernement anglais et moi, *moi* et le gouvernement anglais, animés d'une confiance réciproque, je ne m'inquiéterai plus du reste. »

Alors, sir Hamilton Seymour fit la remarque que le gouvernement anglais lui semblait tout aussi peu disposé que celui de la Russie à souffrir la présence des Français à Constantinople, et comme sur ce point il désirait savoir s'il existait quelque entente entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Vienne, il ajouta : « Mais Votre Majesté a oublié l'Autriche; or, toutes ces questions la touchant de bien près, elle s'attendra naturellement à être consultée.

— Quant à cela, répliqua Nicolas, vous devez savoir que lorsque je parle de la Russie, je parle de l'Autriche; ce qui convient à l'une convient à l'autre. Nos intérêts en ce qui concerne la Turquie sont parfaitement identiques. »

Pressé par les questions incisives du plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, Nicolas, revenant toujours à son idée première, prétendit que, le cas échéant, il serait facile de concilier tous les intérêts dans la conclusion des arrangements territoriaux. « Les Principautés, dit-il, formant déjà de fait un État indépendant sous ma protection, cette situation maintenue pourrait s'appliquer à la Servie et à la Bulgarie.

» Quant à l'Égypte, je comprends parfaitement l'im-

portance de ce territoire pour l'Angleterre; je puis seulement dire que si, en cas de partage de la succession ottomane à la chute de l'empire, vous preniez possession de l'Égypte, je n'aurais aucune objection à faire. J'en dirais autant de Candie; cette île pouvant vous convenir, je ne vois pas pourquoi elle ne ferait point partie des possessions anglaises. »

Sur ce point, comme sur tous les autres, le prudent ministre plénipotentiaire s'attacha à relever tout ce qui aurait pu faire supposer que son gouvernement se laisserait toucher par les brillantes perspectives que le médecin en chef du moribond offrait à son ambition. En le congédiant, Nicolas lui renouvela l'assurance de son attachement pour la Reine, et lui recommanda d'engager son gouvernement à lui écrire sans hésitation et plus explicitement sur toutes ces questions. « J'ai la plus grande confiance, dit-il, dans le gouvernement anglais; ce n'est point un engagement, une convention que je lui demande, c'est un libre échange d'idées, et, au besoin, une parole de gentleman entre la Reine et moi, cela suffit. »

Le 9 mars suivant, le comte de Nesselrode remit à sir Hamilton Seymour un memorandum daté du 21 février, et qui n'était que la reproduction exacte des idées que l'Empereur avait formulées lui-même verbalement. Dans l'état des choses, ce document a une trop grande importance pour ne pas être reproduit textuellement *in extenso*.

« L'Empereur a pris connaissance avec le plus vif intérêt et une véritable satisfaction de la dépêche secrète et confidentielle que lui a communiquée sir Hamilton Seymour; il apprécie dûment la franchise qui l'a dictée. Il y a trouvé une nouvelle preuve des sentiments d'amitié que lui porte Sa Majesté la Reine.

» En s'entretenant familièrement avec l'envoyé britannique sur les causes qui, d'un jour à l'autre, peuvent amener la chute de l'empire ottoman, il n'était point entré dans l'idée de l'Empereur de proposer pour cette éventualité un plan par lequel la Russie et l'Angleterre disposeraient d'avance des provinces régies par le Sultan, un système, encore moins une transaction formelle à conclure entre les deux cabinets. Dans l'idée de l'Empereur, il s'est agi purement et simplement de se dire confidentiellement des deux parts moins ce qu'on veut que ce qu'on ne veut pas, ce qui serait contraire aux intérêts anglais, ce qui le serait aux intérêts russes, afin que, le cas échéant, on évitât d'agir en contradiction des uns et des autres.

» Il n'y a là ni projet de partage ni convention à rendre obligatoires aux autres cours; c'est un simple échange d'opinions, et l'Empereur ne voit point qu'il soit nécessaire d'en parler avant le temps. C'est précisément pour cela qu'il s'était bien gardé d'en vouloir faire l'objet d'une communication officielle de cabinet à cabinet. En se bornant à en parler lui-même sous forme d'une conversation particulière au représentant de la Reine, il a choisi le mode le plus intime et le plus confidentiel de s'ouvrir à Sa Majesté Britannique, désirant que le résultat quelconque de ces pourparlers demeurât ce qu'il doit être, *un secret entre les deux souverains.* Dès lors tombent toutes les objections qu'élève lord Russell contre toute réticence qui serait faite aux autres puissances pour le cas d'une transaction formelle dont il n'est nullement question pour le moment; et dès lors aussi disparaissent les inconvénients qu'il signale comme pouvant servir à accélérer l'événement même que la Russie et l'Angleterre ont à cœur de prévenir, si l'existence d'une

transaction pareille venait à être connue prématurément de l'Europe et des sujets du Sultan.

» Quant à l'objet même de cet échange d'opinions tout intime, la chute possible de l'empire ottoman, ce n'est là, sans doute, qu'une éventualité incertaine et lointaine, on ne saurait à coup sûr en fixer l'époque, et aucune crise réelle n'est survenue qui en rende imminente la réalisation; mais enfin elle peut arriver même inopinément. Sans parler des causes toujours croissantes de dissolution que présente l'état moral, financier, administratif de la Porte, elle peut sortir progressivement de l'une au moins des deux questions mentionnées par le ministère anglais dans sa dépêche secrète. A la vérité, il n'y voit que de simples disputes qui ne dépasseraient pas la portée des difficultés dont s'occupe d'ordinaire la diplomatie.

» Mais ce genre de dispute peut néanmoins amener la guerre, et avec la guerre les conséquences qu'en appréhende l'Empereur, et si, par exemple, dans l'affaire des Lieux saints, l'amour-propre et les menaces de la France, continuant à peser sur la Porte, obligent celle-ci à nous refuser toute satisfaction; et si, d'un autre côté, le sentiment religieux des Grecs orthodoxes, outragé par les concessions faites aux Latins, soulève contre le Sultan l'immense majorité de ses sujets.

» Quant à l'affaire du Monténégro, on peut heureusement aujourd'hui, d'après les dernières nouvelles, la regarder comme arrangée; mais au moment où l'Empereur a eu son entretien avec sir Hamilton Seymour on pouvait craindre que la question ne prît une tournure des plus graves. Ni nous, ni l'Autriche, n'aurions pu permettre la dévastation prolongée ou la soumission forcée du Monténégro, pays resté jusqu'ici dans une indépendance effective de la Porte, pays auquel notre pro-

tection s'étend depuis plus d'un siècle. Les horreurs qui s'y commettent, celles que le fanatisme ottoman a étendues il y a peu de temps sur la Bulgarie, la Bosnie et l'Herzegovine, ne faisaient que trop prévoir aux autres provinces chrétiennes de la Porte que le même sort les attendait. Elles étaient de nature à provoquer le soulèvement général des chrétiens qui vivent sous le sceptre de l'empire turc et à précipiter sa ruine. Ce n'est donc pas, tant s'en faut, une question oiseuse et imaginaire, une éventualité trop lointaine, que les préoccupations de l'Empereur ont signalée à la Reine, son alliée.

» En présence de l'incertitude et de la caducité de l'état actuel des choses en Turquie, le cabinet anglais exprime le désir qu'il soit fait usage envers la Porte de la plus grande longanimité. L'Empereur a la conscience de n'avoir jamais agi autrement; le cabinet anglais en convient lui-même. Il adresse à l'Empereur, sur les nombreuses preuves de modération qu'il a données jusqu'à ce jour, des éloges que Sa Majesté n'acceptera point, parce qu'elle n'a fait qu'obéir en cela à ses convictions impérieuses. Mais pour que l'Empereur puisse continuer ce même système de longanimité, s'abstenant de toute démonstration, de tout langage péremptoire, il faudrait que ce système fût suivi également par toutes les puissances à la fois. La France en a adopté un autre : c'est par la menace qu'elle a obtenu, contre la lettre des traités, l'admission d'un vaisseau de guerre dans les Dardanelles; c'est à la bouche du canon qu'elle a présenté par deux fois ses réclamations et ses demandes d'indemnité à Tripoli, puis à Constantinople; c'est encore par l'intimidation que dans la contestation des Lieux saints elle a amené l'annulation du firman et celle des promesses solennelles que le Sultan avait données à l'Empereur.

» Devant tous ces actes de prépotence, l'Angleterre a gardé un silence complet; elle n'a fait ni offres d'appui à la Porte, ni remontrances au gouvernement français. La conséquence en est toute claire : la Porte a dû nécessairement en conclure que de la France seule elle a tout à espérer comme à craindre, et qu'elle peut impunément éluder les réclamations de l'Autriche et de la Russie. C'est ainsi que la Russie et l'Autriche, afin d'obtenir justice, se sont vues à leur tour, contre leur gré, obligées d'agir par l'intimidation, puisqu'elles ont affaire à un gouvernement qui ne cède que devant une attitude péremptoire; et c'est ainsi que par sa faute, ou plutôt par celle de ceux qui l'ont d'avance affaiblie, la Porte est poussée dans une voie qui l'affaiblit encore davantage.

» Que l'Angleterre s'emploie donc à lui faire entendre raison. Qu'au lieu de s'unir à la France contre les justes réclamations de la Russie, elle se garde d'appuyer ou même de paraître appuyer les résistances du gouvernement ottoman. Qu'elle soit la première à inviter celui-ci, comme elle-même le juge essentiel, à traiter ses sujets chrétiens avec plus d'équité, avec plus d'humanité. Ce sera le plus sûr moyen d'épargner à l'Empereur l'obligation de se prévaloir en Turquie de ses droits de protection traditionnelle, dont il n'use que malgré lui, et de reculer indéfiniment la crise que l'Empereur et la Reine tiennent également à prévenir.

» En somme, l'Empereur ne peut que se féliciter d'avoir provoqué entre elle et lui cet échange intime de confidences. Il y a trouvé de précieuses assurances, dont il prend acte avec une vive satisfaction. Les deux souverains se sont dit franchement ce que, dans l'hypothèse extrême dont ils traitent, leurs intérêts respectifs ne sauraient supporter.

» L'Angleterre comprend que la Russie ne pourrait permettre à Constantinople l'établissement d'une puissance assez forte pour la contrôler et l'inquiéter. Elle déclare que, pour elle-même, elle renonce à toute intention ou désir de posséder Constantinople. L'Empereur désavoue également tout désir ou dessein de s'y établir. L'Angleterre promet qu'elle n'entrera dans aucun arrangement tendant à statuer sur les dispositions à prendre dans le cas de la chute de l'empire turc, sans s'en être préalablement concertée avec l'Empereur. L'Empereur, de son côté, contracte volontiers le même engagement. Comme il sait qu'en pareille occurrence il peut également compter sur l'Autriche, engagée par ses promesses à se concerter avec lui, il envisage avec moins de crainte la catastrophe que son désir sera toujours de conjurer et d'éloigner autant qu'il dépendra de lui.

» Non moins précieux lui ont été les témoignages d'amitié et de confiance personnelle de la part de la Reine, dont sir Hamilton Seymour a été chargé à cette occasion de se rendre l'organe auprès de lui. Il y voit la garantie la plus sûre contre l'avenir, que sa prévoyance avait cru devoir signaler à celle du gouvernement anglais. »

Le passage de ce memorandum relatif à la conduite de l'Angleterre dans l'affaire des Lieux saints comportait un blâme indirect qui n'échappa point à l'envoyé britannique. Aussi demanda-t-il à M. de Nesselrode sur ce sujet des explications que celui-ci s'empressa de lui donner telles que les pouvaient désirer ses susceptibilités nationales. L'Empereur voulant effacer jusqu'à l'ombre de cet incident, écrivit lui-même au crayon sur l'exemplaire destiné au gouvernement anglais : « Je regrette que le passage en question ait pu être considéré par sir Hamilton Seymour comme désobligeant envers

son gouvernement. » Le chancelier offrit même de modifier le passage en litige, mais le diplomate, craignant que les modifications proposées ne dénaturassent par trop l'esprit primitif du document, trouva les explications suffisantes.

Sur ces entrefaites, lord Clarendon venait de succéder à lord John Russell en qualité de principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Le 23 mars, il répondit au memorandum et exprima le désir sincère que les représentants des deux puissances pussent agir d'accord à Constantinople pour soutenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. En même temps, il déclara qu'il ne voyait plus d'utilité sérieuse à la prolongation d'une correspondance traitant une question sur laquelle on était complétement d'accord. Mais l'empereur Nicolas comprit que quelques éclaircissements étaient nécessaires. Sir Hamilton Seymour fut prié à dîner au palais le 18 avril. Un instant après que le café eut été servi, le Czar, le prenant à part, le conduisit dans une pièce voisine et lui dit : « Il m'a été infiniment agréable de voir que mes ouvertures au gouvernement anglais ont été accueillies avec l'esprit de bienveillance et d'amitié qui me les a inspirées. Il n'est rien qui mérite autant de confiance que la parole d'un gentleman. Je suis certain que les relations des deux cours reposent sur une meilleure base maintenant qu'elles se sont entendues sur des points qui, laissés dans le doute, eussent pu faire naître la mésintelligence. Je vous prie, ajouta le Czar, de bien comprendre que l'engagement que j'ai pris moi-même sera également obligatoire pour mon successeur. Mes intentions sont consignées dans des memorandum qui existent. Tout ce que j'ai promis, mon fils, si les changements dont il s'agit arrivaient

sous son règne, sera prêt à le remplir avec le même empressement que s'il m'eût été permis de le faire moi-même. »

Cet entretien, marqué par une pensée sinistre, une prévision de mort qui devait bientôt se réaliser, fut le dernier sur les ouvertures dont Nicolas avait pris l'initiative.

La répugnance prononcée que le gouvernement anglais éprouvait à suivre celui de Saint-Pétersbourg dans ces considérations ardentes était si manifeste, que le chancelier comprit la nécessité de clore une correspondance que l'Angleterre considérait comme inutile. En conséquence, il remit à sir Hamilton Seymour une note destinée à couvrir prudemment son mouvement de retraite. La voici :

« L'Empereur a pris avec une vive satisfaction connaissance de la dépêche de lord Clarendon du 23 mars. Sa Majesté se félicite de voir que ses vues s'accordent complétement avec celles du cabinet anglais, au sujet des combinaisons politiques qu'il serait surtout désirable d'éviter, dans le cas où il se produirait en Orient des événements extrêmes que la Russie et l'Angleterre ont également à cœur d'empêcher ou du moins de retarder le plus possible. Partageant en général les opinions exprimées par lord Clarendon sur la nécessité de faire durer l'état de choses qui existe en Turquie, l'Empereur toutefois ne peut s'empêcher de signaler un point qui lui fait penser que les informations reçues par le gouvernement anglais ne sont pas tout à fait d'accord avec les nôtres. Il s'agit de la tolérance et de l'humanité que montre la Turquie par la manière dont elle traite ses sujets chrétiens. Sans citer d'anciens exemples qui prouvent le contraire, il est notoire que les cruautés

récemment commises en Bosnie par les Turcs ont forcé des centaines de familles chrétiennes à se réfugier en Autriche. Sous d'autres rapports, et sans vouloir discuter à cette occasion les symptômes plus ou moins apparents de décadence de la puissance ottomane, et la vitalité plus ou moins grande que peut conserver encore sa constitution intérieure, l'Empereur conviendra volontiers que le meilleur moyen de faire durer le gouvernement turc est de ne pas le fatiguer par des demandes excessives faites d'une manière humiliante pour son indépendance et pour sa dignité. Sa Majesté est toujours disposée, comme elle l'a fait en tout temps, à suivre ce système, pourvu toutefois qu'il soit bien entendu que la même règle de conduite sera observée par toutes les grandes puissances sans distinction, et qu'aucune d'elles ne tirera avantage de la faiblesse de la Porte pour en obtenir des concessions qui pourraient être préjudiciables aux autres. Ce principe posé, l'Empereur déclare qu'il est prêt à travailler de concert avec l'Angleterre à prolonger l'existence de l'empire turc, en laissant de côté toute cause d'alarme au sujet de sa dissolution. Il accepte le témoignage de confiance absolue et de loyauté que lui donne le gouvernement anglais, et il espère que sur cette base son alliance ne peut manquer de se fortifier. »

Ce langage, comme on le voit, était bien différent du langage plein d'assurance qui l'avait précédé. Le cabinet de Londres, tout en comprenant la portée des déclarations moscovites, était persuadé que, dans tous les cas, le Czar n'entreprendrait rien de grave sans lui en faire part, et, par conséquent, qu'il ne devait point s'alarmer outre mesure des mouvements militaires qui pesaient dans la question des Lieux saints. Mais l'imminence du danger,

quoique cachée sous des ouvertures pacifiques en apparence, n'en était que plus réelle.

Ainsi que nous l'avons dit, la France, reprenant fièrement sa place première au rang des nations, ne s'était point fait illusion sur les desseins secrets de la Russie. Aux démonstrations armées, elle avait répondu par l'envoi de sa flotte dans les Dardanelles.

Digitized by Google

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Double jeu de la Russie. — Vives représentations du cabinet des Tuileries. — Alliance de la France et de l'Angleterre. — La fameuse note de Vienne. — Longs commentaires. — La Turquie déclare la guerre. — Manifeste de Nicolas accompagné d'une circulaire du comte de Nesselrode. — Premier coup de canon. — — Les Turcs passent le Danube. — Affaire de Sinope. — Occupation de la mer Noire par les flottes alliées. — Véritables causes de la guerre. — Lettre autographe de l'empereur Napoléon à l'empereur Nicolas. — Réponse autographe de Nicolas. — Rupture des relations diplomatiques. — Douze boutons pour deux millions quatre cent mille hommes. — Belliqueux manifeste du Czar. — Publication des correspondances secrètes. — Fautes sur fautes. — Mission du comte Orloff. — Avortement. — Conférence de Vienne. — Les troupes russes passent le Danube. — Immenses préparatifs de guerre. — Le maréchal Saint-Arnaud. — Proclamation. — Jonction des flottes alliées. — Isolement de l'empereur Nicolas dans l'Europe. — Bataille de l'Alma. — Réflexions.

Pendant que le cabinet de Saint-Pétersbourg adressait à celui de Londres les communications que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, il n'avait qu'un but, celui d'isoler la France, directement intéressée dans la question des Lieux saints; mais il était trop habile pour laisser percer ses intentions secrètement hostiles. Tout en flattant l'Angleterre pour l'engager dans sa politique, le Czar caressait la France pour lui mieux cacher ses projets menaçants. L'empereur Nicolas, acceptant enfin le rétablissement de l'empire napoléonien, ne tarissait pas d'éloges sur les services rendus aux monarchies et à la société par le génie puissant et la volonté ferme de Napoléon III. Le comte de Nesselrode, semblant accepter franchement les ouvertures faites à la cour de Russie par celle des Tuileries pour l'arrangement des Lieux saints, se gardait bien de laisser voir son désir de traiter cette question sans elle. Jouant un double jeu, il lui proposait, ainsi qu'il l'avait fait vis-à-vis de sir

Digitized by Google

Hamilton Seymour, de s'entendre en dehors du Divan, et de ne soumettre à cette puissance la réglementation du différend qu'après un accord préalable entre les deux cabinets. Cependant la situation fausse de la Russie vis-à-vis de la France s'était trahie d'elle-même par le langage de Menschikoff, déclarant à Constantinople qu'il n'avait point mission de traiter avec la légation française. Il est vrai que cette réserve dut cesser en présence du langage loyal et ferme du gouvernement français.

Dès le 21 mars, le cabinet de Paris avait adressé de vives représentations à celui de Saint-Pétersbourg. Il lui déclarait, en annonçant le départ de sa flotte, que la concentration des troupes moscovites dans la Russie méridionale et les préparatifs extraordinaires qui se faisaient à Sébastopol ne lui permettaient plus de considérer la Russie comme n'acceptant pas l'éventualité *certaine* d'une guerre avec la Porte.

D'un autre côté, les exigences et les allures du prince Menschikoff durant sa mission extraordinaire avaient paru si exorbitantes, si contraires aux assurances pacifiques données par la Russie à tous les gouvernements, que le jour où la question des Lieux saints disparut, le voile du doute se déchira aux yeux de la Grande-Bretagne. Dès lors comprenant toute la portée des exigences moscovites, elle reconnut pour les partager ensuite toutes les inquiétudes de la France. Une étroite alliance n'avait pas tardé à s'établir entre les deux cabinets, et à se manifester par l'envoi simultané des escadres des deux nations dans la baie de Besika. Alors le comte de Clarendon, dévoilant le comte de Nesselrode en flagrant délit de duplicité, rappelait à Saint-Pétersbourg et avouait à M. Drouyn de Lhuys que, du 9 au 19 janvier, le chancelier avait affirmé à quinze reprises différentes que la

mission du prince Menschikoff à Constantinople n'avait eu d'autre but que le règlement de la question des Lieux saints; M. Drouyn de Lhuys déclara à son tour que, en fin de compte, le total des assurances semblables données par M. de Nesselrode au cabinet des Tuileries et pareillement démenties par les événements, était plus considérable encore.

Le revirement de la politique anglaise, tendant la main à sa vieille ennemie, s'apprêtant à mettre sa royale jarretière au genou du neveu du martyr de Sainte-Hélène, et à courber le front de sa gracieuse souveraine sur le tombeau du glorieux vaincu de Waterloo, avait profondément ulcéré le cœur de l'empereur Nicolas. Dans la question qui devait donner un si rude échec à sa fabuleuse puissance, il avait tout prévu, tout calculé, tout, excepté la possibilité d'un rapprochement entre la Grande-Bretagne et la France napoléonienne. Cette alliance lui paraissait un monstrueux phénomène, comme celle de l'astuce et de la loyauté. Puis, entre les deux nations rivales n'y avait-il pas toute la profondeur de longs siècles de luttes et de jaloux antagonismes, le bûcher de Jeanne d'Arc, les massacres de Quiberon et la sinistre figure d'Hudson Lowe?

Quoi qu'il en soit, la Russie, profondément humiliée de n'avoir pu associer à sa fortune et à son ambition l'Angleterre, résolut de l'isoler, en flattant à son tour la France. De ce moment, le marquis de Castelbajac, ministre de France à Saint-Pétersbourg, devint l'objet de prévenances analogues sinon supérieures, à celles dont sir Hamilton Seymour avait été *enguirlandé*. Le *chiffre III*, considéré d'abord comme un zéro politique, acquit aux yeux de la Russie une valeur que le Czar résolut d'escompter au bénéfice de ses idées. Les paroles flatteuses

ne lui furent point épargnées, et un jour, le marquis de Castelbajac, succédant à sir Hamilton Seymour dans les bonnes grâces impériales, fut chargé de faire un appel à l'empereur des Français, pour traiter avec l'autocrate directement et sans passer par les bureaux des chancelleries. Ce fut cet appel qui donna lieu au premier projet d'arrangement, connu sous le nom de Note de Vienne, dont nous avons parlé au chapitre précédent, et à laquelle nous revenons dans celui-ci.

Nous avons dit que le cabinet de Saint-Pétersbourg l'avait acceptée à la condition que le Sultan lui donnerait son adhésion; mais après avoir été communiquée au Divan, elle en revint modifiée. Bien que la conférence de Vienne exprimât l'opinion que ces modifications ne la rendaient point inacceptable à Saint-Pétersbourg, l'empereur Nicolas la rejeta sous sa nouvelle forme. Il en avait le droit, et son chancelier prit soin de l'établir par une dépêche qu'il adressa le 7 septembre 1853 à M. de Meyendorf, chargé d'affaires russe en Autriche. Le comte de Nesselrode déclarait que l'Empereur son auguste maître, refusant pour lui-même la faculté de changer un seul mot dans un projet de note arrêté sans sa participation, ne pouvait le reconnaître à la Porte Ottomane, sans se créer vis-à-vis d'elle une position d'infériorité. Le cabinet russe croyait avoir assez donné de gages à la paix, en se contentant d'une note en remplacement de son ultimatum. Il affirmait qu'il n'existait plus qu'un seul moyen de résoudre la difficulté, c'était, de la part des puissances médiatrices, la déclaration formelle et énergique qu'après avoir inutilement frayé l'unique voie qui pouvait conduire à une entente à l'amiable, elles lui abandonnaient à l'avenir la tâche à la Russie seule.

« De deux choses, une seule est possible, disait M. de Nesselrode : ou les changements exigés par la Porte sont importants, alors il est tout naturel que nous refusions de leur donner notre acquiescement; ou ils sont insignifiants, dans ce cas pourquoi le Divan en fait-il dépendre son acceptation? » Cet argument pouvait être facilement rétorqué contre le chancelier; la Grande-Bretagne et la France n'hésitèrent point à le faire.

L'examen des modifications introduites par la Porte Ottomane dans la note autrichienne fait connaître dans ses détails la question du protectorat religieux tel que l'entendait Nicolas.

« Si, à toutes les époques, disait le projet de Vienne, les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le maintien des immunités et priviléges de l'Église orthodoxe grecque dans l'empire ottoman; il est constant que les sultans ne se sont jamais refusés à les consacrer de nouveau par des actes solennels. »

La Porte avait ainsi modifié ce passage :

« Si à toutes les époques les empereurs de Russie ont témoigné leur active sollicitude pour le culte de l'Église orthodoxe grecque, les sultans n'ont jamais cessé de veiller au maintien des immunités et priviléges de cette Église dans l'empire ottoman, et de les consacrer de nouveau. »

La Russie réclama contre ce changement, qui lui semblait une protestation contre ses justes demandes. « Si nous reconnaissions, disait le cabinet de Saint-Pétersbourg, que la Porte n'a jamais cessé de veiller aux priviléges par elle accordés au culte orthodoxe grec, nous avouerions que nos plaintes adressées à ce sujet sont sans valeur. »

Les additions ou omissions faites au second passage avaient pour objet, suivant le gouvernement russe, d'affaiblir le traité de Kaïnardji. La rédaction primitive portait que : « Fidèle à l'esprit et à la lettre des stipulations de Kaïnardji et d'Andrinople, relatives à la protection du culte chrétien, le Sultan regardait comme étant de son honneur de préserver de toute atteinte les priviléges et les immunités accordés à l'Église orthodoxe grecque. » La Russie réclamait contre la suppression des mots : La lettre et l'esprit.

Quant au changement fait au troisième passage de la note, le cabinet russe le déclarait particulièrement inadmissible. Le gouvernement ottoman ne s'engageait qu'à laisser participer l'Église orthodoxe aux avantages accordés aux autres confessions chrétiennes sujettes de la Porte. « Dès que ces confessions catholiques ou autres ne seraient pas formées de raïas infidèles, mais d'ecclésiastiques ou de laïques étrangers, et qu'il plairait à la Porte de leur concéder de nouveaux avantages, alors les communautés orthodoxes étant sujettes de la Porte, n'auraient pas le droit de s'employer pour elles. » Telle était, disait le cabinet de Saint-Pétersbourg, la position inadmissible que les modifications en question lui faisaient vis-à-vis de ses coreligionnaires.

Ce commentaire donnait cette fois la clef des prétentions moscovites; c'était bien réellement le droit d'intervenir dans les affaires de la Turquie, droit qu'aurait amoindri la souveraincté du Sultan, que Nicolas revendiquait et avouait hautement devant l'Europe. Ses prétentions étaient si manifestes, que la conférence de Vienne ne crut pas devoir insister à Constantinople pour le retrait des modifications introduites par le Divan dans son projet de note.

De nouvelles propositions d'arrangement, combinées et formulées par M. de Nesselrode, durant le voyage que l'empereur Nicolas fit à Olmütz à la fin de 1853, n'eurent pas de plus heureux résultats; néanmoins, les grandes puissances ne désespéraient pas encore d'arriver à une solution satisfaisante, car la Russie continuait de se montrer disposée à transiger, pourvu que sa dignité fût sauvegardée et ses anciens traités maintenus; lorsque la Turquie, forte de la protection armée que lui accordaient la France et l'Angleterre, prit l'initiative de la déclaration de guerre.

A la lettre du généralissime turc Omer-Pacha, accordant au général en chef russe un délai de quinze jours pour évacuer les principautés danubiennes, le prince Gortschakoff répondit le lendemain même de sa réception, le 9 octobre, que son maître, l'Empereur, ne lui avait donné aucun pouvoir pour traiter de la paix, de la guerre ou de l'évacuation des Principautés; que par conséqnent il n'attaquerait point, mais qu'il se défendrait. L'empereur Nicolas accepta la déclaration de guerre de la Porte, et il y répondit par un manifeste daté du 20 octobre-1er novembre, rappelant à ses peuples le manifeste qu'il avait adressé à la nation, le 26 juin, pour lui faire connaître les motifs qui lui mettaient les armes à la main, et ceux qui lui faisaient espérer justice à ses réclamations. Il s'exprimait ainsi :

« Par Notre manifeste du 14-26 juin de la présente année, Nous avons fait connaître à Nos fidèles et bien-aimés sujets les motifs qui Nous ont mis dans l'obligation de réclamer de la Porte Ottomane des garanties inviolables en faveur des droits sacrés de l'Église orthodoxe. Nous leur avions également annoncé que tous nos efforts pour ramener la Porte par des moyens de per-

suasion amicale, à des sentiments d'équité et à l'observation fidèle des traités, étaient restés infructueux, et que Nous avions par conséquent jugé indispensable de faire avancer Nos troupes dans les principautés du Danube. Mais en adoptant cette mesure, Nous conservions encore l'espoir que la Porte reconnaîtrait ses torts et se déciderait à faire droit à nos justes réclamations.

» Notre attente a été déçue.

» En vain même les principales puissances de l'Europe ont cherché par leurs exhortations à ébranler l'aveugle obstination du gouvernement ottoman. C'est par une déclaration de guerre, par une proclamation remplie d'accusations mensongères contre la Russie, qu'il a répondu aux efforts pacifiques de l'Europe, ainsi qu'à Notre longanimité. Enfin, enrôlant dans les rangs de son armée les révolutionnaires de tous les pays, la Porte vient de commencer les hostilités sur le Danube. La Russie est provoquée au combat, il ne lui reste donc plus, se reposant en Dieu avec confiance, qu'à recourir à la force des armes pour contraindre le gouvernement ottoman à respecter les traités, et pour en obtenir la réparation des offenses par lesquelles il a répondu à Nos demandes les plus modérées et à Notre sollicitude légitime pour la défense de la foi orthodoxe en Orient, celle que professe également Notre peuple russe.

» Nous sommes fermement convaincu que Nos fidèles sujets se joindront aux prières que Nous adressons au Très-Haut, afin que sa main daigne bénir Nos armes dans la sainte et juste cause qui a trouvé de tout temps d'ardents défenseurs dans Nos pieux ancêtres.

» *In te, Domine, speravi : non confundar in æternum.*

» *Signé* Nicolas. »

Le comte de Nesselrode accompagna le manifeste de l'Empereur d'une circulaire moins mystique, mais tout aussi explicite. « Nous attendrons l'attaque des Turcs, disait-il, sans prendre l'initiative des hostilités; il dépendra donc entièrement des puissances de ne pas élargir les limites de la guerre, si les Turcs s'obstinent à vouloir nous la faire opiniâtrément, et de ne point lui donner un caractère autre que celui que nous voulons lui laisser. » Le chancelier ajoutait en outre que dans cet état de choses, la Russie, sans prendre l'initiative de nouvelles négociations, ne repousserait point les ouvertures de conciliation que la Porte, mieux conseillée sur ses véritables intérêts, pourrait lui faire.

Tandis que, rassurée par ces déclarations, la conférence allait tenter un dernier et suprême effort pour l'arrangement pacifique de la question, l'Angleterre et la France donnèrent l'ordre à leurs flottes de franchir les Dardanelles, et d'occuper le Bosphore, sans pénétrer encore dans la mer Noire.

Le premier coup de canon retentit le 13 octobre sur le Danube. Deux vapeurs de guerre et huit chaloupes canonnières russes remontant le fleuve ne purent passer sous le feu de la forteresse d'Isatka qu'en perdant beaucoup de monde. Le délai accordé au prince Gortschakoff étant expiré, les hostilités commencèrent simultanément de la part des Turcs, sur le Danube et en Asie. Omer-Pacha franchit le fleuve sur plusieurs points, avec un succès incontestable, le 2 novembre; la prise du fort Saint-Nicolas, sur le littoral de la mer Noire, par les troupes ottomanes, prouva au gouvernement russe qu'il trouverait en face de ses armes un ennemi plus fort qu'il ne l'avait supposé.

Mais l'événement décisif de cette saison, en ce sens

qu'il devait dessiner d'une manière franchement hostile l'attitude de la France et de l'Angleterre vis-à-vis de la Russie, fut la victoire remportée à Sinope par le vice-amiral Nachimoff, l'un des meilleurs marins de la flotte russe.

Ce succès obtenu par des forces considérables sur la flottille turque, fut considéré par l'Europe occidentale comme un odieux guet-apens et une violation de la parole donnée par la Russie qu'elle ne ferait qu'une guerre défensive. Le gouvernement russe accepta les bénéfices et la responsabilité de cet acte, justifié selon lui par la nécessité légitime où il s'était trouvé de sévir contre des bâtiments qui entretenaient sur les côtes d'Abasie la révolte des peuplades soumises à la Russie. Quant à la supériorité numérique des forces qu'il avait déployées pour accomplir ce prétendu massacre, c'était un de ces faits qui se présentent chaque jour dans la guerre. A ce point de vue, la Russie avait le droit et la raison pour elle; elle aurait pu rappeler dans cette circonstance le glorieux fait d'armes que nous avons raconté au commencement de cette histoire, celui du *Mercure* luttant seul contre toute une escadre turque. D'ailleurs, l'escadrille ottomane qui se trouvait à l'ancre dans le port de Sinope avait achevé elle-même en incendiant ses propres vaisseaux, l'œuvre de destruction que le boulet russe avait commencée. Le rescrit impérial que publia Nicolas à cette occasion, prouve qu'il se trouvait dans cet ordre d'idées à l'endroit de l'affaire de Sinope :

« La victoire remportée par notre vice-amiral Nachimoff, disait-il, témoigne que notre flotte de la mer Noire remplit dignement sa mission. C'est avec une joie sincère et cordiale que je vous charge de dire à nos braves

marins que je les remercie pour ce fait d'armes accompli pour la gloire de la Russie et l'honneur du pavillon russe. Je vois avec bonheur que la flotte russe n'a point oublié Tschesmé, et que les arrière-petits-fils sont dignes de leurs bisaïeuls. » Le protocole impérial portait : « Je demeure invariablement, mon cher Nachimoff, votre affectionné, » et de la main de l'Empereur ces mots : « *et reconnaissant* ».

Les flottes alliées de France et d'Angleterre profitèrent de cet événement pour entrer dans la mer Noire. Leur honneur, aussi bien que l'intérêt de la Porte, ne permettait plus aux deux cabinets d'ajourner une mesure devant laquelle ils avaient hésité pour ne point entraver les négociations qui continuaient à se poursuivre à Vienne. Mais les puissances maritimes ne se bornèrent pas à l'occupation de la mer Noire, elles intimèrent à leurs amiraux l'ordre de notifier aux autorités d'Odessa qu'elles étaient décidées à prévenir le retour d'une affaire semblable à celle de Sinope, et qu'à cet effet tout bâtiment russe rencontré en mer serait contraint, par la force au besoin, de rentrer à Sébastopol ou dans le port le plus voisin; en un mot, que toute agression tentée contre le pavillon ou le territoire ottoman serait énergiquement repoussée.

Le sort en était jeté : la collision entre la France et l'Angleterre, d'une part, se faisant les champions de la Porte, et la Russie de l'autre, était un fait inévitable.

Si nous cherchons attentivement les causes de cette guerre qui allait, en l'embrasant, coûter à l'Europe la fleur de ses armées et de ses finances, nous les trouverons moins dans l'imminence de la conquête de l'empire ottoman par Nicolas que dans la situation particulière où se trouvait l'Europe au moment où l'empereur Nicolas

posa imprudemment le pied sur un sol craquant de toutes parts.

La France, violemment arrachée aux étreintes de la révolution par une main ferme et une volonté de fer, venait de prendre une position qui devait être inaugurée par un coup d'éclat prouvant aux incrédules que sous la cocarde blanche ou tricolore, royaliste, républicaine ou impériale, elle était encore, malgré ses trêves dans le repos et ses luttes dans les expériences politiques, le premier soldat du monde.

Depuis la chute du premier empire la France avait un gros compte à régler.... Sans faire la part de vingt-cinq années tenant dans l'histoire du monde la place d'un siècle de fabuleuse puissance et de gloire gigantesque, l'Europe lui contestait le rang suprême que lui assuraient quatorze autres siècles de splendeur. Elle attendait l'occasion de le revendiquer, en prouvant à l'Europe que la somnolence qu'elle prenait pour la léthargie n'était de la part de la France que le recueillement en elle-même. Comme le sommeil du lion, celui des grandes nations se révèle par des symptômes de force et de grandeur.

La France, saignante encore des blessures de 1815, relevait un trône en Espagne et trouvait dans les ruines de la Casauba les fondements de sa conquête africaine; la France, en proie aux horreurs de la guerre civile et tourmentée par les rêves du socialisme, rendait avec son épée les clefs de saint Pierre enlevées aux mains de l'immortel Pie IX. La France de Charles X, la France républicaine, était toujours la France de Charlemagne, de Louis XIV et de Napoléon. Ce dernier nom fut le talisman qui la tira du sommeil que l'Europe prenait pour la mort. Celui qui lui adjoignit le chiffre III, source de terreurs pour Nicolas, comprit que le jour était venu de

faire servir au profit de son système les avantages que lui offraient la situation et les instincts d'un peuple amoureux de la gloire et de l'honneur national. Dans la lutte européenne qui se préparait, il comprit qu'il était temps de reconquérir à la France ses anciens titres et son influence première dans la famille des souverains. Sous les ombrages de l'olivier dont il abritait son naissant empire, il faisait luire aux yeux de la France l'épée nue d'Austerlitz et de Wagram; car il savait tout ce que la vue de cette épée ferait vibrer de fibres dans le cœur de la France; il savait qu'il lui suffirait d'imposer ses couleurs à l'honneur national pour que ce sentiment, s'identifiant avec elles, n'eût plus la volonté de renier une certaine solidarité avec son pouvoir. La guerre était donc non-seulement pour Louis-Napoléon un moyen politique, c'était encore le creuset le mieux approprié au système qu'il voulait établir sur les instincts de la gloire et du patriotisme français. Il n'avait point cherché la guerre, il avait même employé ses efforts pour la prévenir, mais il l'accepta résolûment.

Quant aux motifs de cette guerre en elle-même, la position de l'Angleterre était bien différente de celle de la France : les idées de gloire et d'honneur, de prestiges à reconquérir, s'effaçaient à ses yeux devant les intérêts mercantiles de sa royauté de comptoir. La question d'Orient pour elle était complexe; ce qu'elle redoutait, c'était moins la marche des armées russes sur Constantinople qu'une étape de plus sur la route des Indes. En effet, depuis longtemps le cabinet de Saint-James suivait avec un effroi légitime, il faut l'avouer, le développement progressif de ce qu'on est convenu d'appeler le colosse du Nord, plantant chaque année un nouveau jalon sur le grand chemin qui conduit vers l'Asie centrale.

Sans juger pour le moment la Russie en état de pousser le vol de ses aigles à travers les immenses contrées qui séparent ses frontières des possessions britanniques dans les Indes, la Grande-Bretagne prévoyait avec angoisse le jour où, franchissant des obstacles qui lui paraissaient alors insurmontables, la Russie se rapprocherait assez des régions anglo-indiennes pour souffler des paroles incendiaires aux oreilles de cent millions d'esclaves courbés sous le joug d'un cruel despotisme. Le danger dont un jour l'empire moscovite doit infailliblement menacer sinon les Indes orientales elles-mêmes, du moins l'échafaudage sur lequel repose l'influence anglaise sur le continent asiatique, ne pouvait échapper à la clairvoyance des hommes d'État du parlement britannique, qui devaient aviser aux moyens d'arrêter le mouvement progressif de sa formidable rivale.

A mesure que cette nécessité devenait plus impérieuse, elle devait amener des préoccupations plus graves. Le gouvernement anglais savait que pour attaquer la Russie avec des chances de succès, il fallait à ses flottes le concours d'une armée de terre; mais comment se ménager ce concours sans avoir l'air de demander d'énormes sacrifices au bénéfice d'une nation qui s'est fait, à bon droit, la réputation de tout immoler à son intérêt spéculatif, à son égoïsme calculateur?

Cette double question explique les transports de joie qu'elle fit éclater en apprenant la restauration du régime impérial en France. Dans Louis-Napoléon président, elle n'avait vu qu'un homme ambitieux, entreprenant, le destructeur d'une république qui possédait toutes ses sympathies en raison de l'affaiblissement moral et matériel qu'elle imprimait à sa vieille rivale d'outre-Manche; mais dans l'avénement de Louis-Napoléon

à l'empire, avénement coïncidant avec les témérités imprudentes de l'empereur Nicolas, elle aperçut le paratonnerre qui devait détourner la foudre prête à tomber sur l'Allemagne, sur son propre sol peut-être, et la lancer sur l'empire moscovite. En quelques heures l'homme qu'elle attaquait la veille devint le héros du lendemain, et l'effigie de Néron prit les traits de Titus, délices du genre humain. L'Angleterre seule possède le secret de ces subites transformations.

Donc à la Grande-Bretagne aussi la guerre était nécessaire, à un autre point de vue sans doute. Elle tendit alors à son ennemi séculaire une main que la France accepta, assurée qu'en marchant avec elle sur le même terrain elle ne s'exposerait jamais au reproche d'être traînée à sa remorque. Les événements ont justifié ses prévisions, de même qu'ils ont justifié l'attitude habile de l'Autriche dans ce conflit. Les vues et les intérêts de l'Autriche différaient également de ceux de la France; elle ne pouvait admettre sérieusement les projets de conquête que l'on prêtait à Nicolas sur l'empire ottoman, ni la nécessité qu'on en déduisait pour faire la guerre à la Russie; mais elle ne pouvait voir avec indifférence un ordre de choses qui devait débiliter son formidable voisin.

Le projet du cabinet de Vienne n'était pas de concourir à l'affaiblissement de la Russie avec cet ensemble et cette précision de détails qui poussaient la France dans le champ des aventures; il ne convenait nullement à ses projets de joindre ses armes à celles des parties belligérantes : il préférait laisser au temps seul le soin de travailler en sa faveur sans avoir à dépenser une seule goutte du sang autrichien. Il avait assez de foi dans les forces réunies de la France et de l'Angleterre,

appuyées au besoin par les mesures énergiques dont il pourrait disposer, sans marcher ostensiblement sous les drapeaux de ses alliés, pour être persuadé que le jour où la lumière jaillirait de ce chaos politique une paix sauvegarderait l'honneur de la Russie, et donnerait la sanction d'un fait accompli à l'affranchissement des bouches du Danube et des Principautés, et à la destruction de la flotte moscovite dans la mer Noire.

Cette politique habile avait pour l'Autriche le double avantage de la soustraire aux sacrifices de la guerre active tout en lui en assurant les bénéfices les plus clairs. Dans cette grave question, la politique de la Prusse ne pouvait s'expliquer que par les affinités de famille qui l'unissaient à l'empereur Nicolas.

Par ces raisons, la guerre était imminente, inévitable. Restait cependant un dernier espoir : l'empereur Napoléon, ne voulant pas engager la lutte sans avoir épuisé tous les moyens de conciliation, prit l'initiative d'une démarche personnelle auprès de l'empereur Nicolas. Le 29 janvier 1854, il lui écrivit la lettre suivante :

« Palais des Tuileries, 29 janvier 1854.

» SIRE,

» Le différend qui s'est élevé entre Votre Majesté et la Porte Ottomane en est venu à un tel point de gravité que je crois devoir expliquer moi-même directement à Votre Majesté la part que la France a prise dans cette question, et les moyens que j'entrevois d'écarter les dangers qui menacent le repos de l'Europe.

» La note que Votre Majesté vient de faire remettre à mon gouvernement et à celui de la reine Victoria tend à établir que le système de pression adopté dès le début

par les deux puissances maritimes a seul envenimé la question. Elle aurait, au contraire, ce me semble, continué à demeurer une question de cabinet si l'occupation des Principautés ne l'avait transportée tout à coup du domaine de la discussion dans celui des faits; cependant, les troupes de Votre Majesté une fois entrées en Valachie, nous n'en avons pas moins engagé la Porte à ne pas considérer cette occupation comme un cas de guerre, témoignant ainsi notre extrême désir de conciliation.

» Après m'être concerté avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, j'ai proposé à Votre Majesté une note destinée à donner une satisfaction commune : Votre Majesté l'a acceptée; mais à peine étions-nous avertis de cette bonne nouvelle, que son ministre, par des commentaires explicatifs, en détruisait tout l'effet conciliant et nous empêchait d'insister à Constantinople sur son adoption pure et simple. De son côté, la Porte avait proposé au projet de note des modifications que les quatre puissances représentées à Vienne ne trouvèrent pas inacceptables; elles n'ont pas eu l'agrément de Votre Majesté. Alors la Porte, blessée dans sa dignité, menacée dans son indépendance, obérée par les efforts déjà faits pour opposer une armée à celle de Votre Majesté, a mieux aimé déclarer la guerre que de rester dans cet état d'incertitude et d'abaissement. Elle avait réclamé notre appui, et sa cause nous paraissait juste : les escadres française et anglaise reçurent l'ordre de mouiller dans le Bosphore. Notre attitude vis-à-vis de la Turquie était protectrice, mais passive; nous ne l'encouragions pas à la guerre : nous faisions sans cesse parvenir aux oreilles du Sultan des conseils de paix et de modération, persuadés que c'était le moyen d'arriver à un accord, et les

quatre puissances s'entendirent de nouveau pour soumettre à Votre Majesté d'autres propositions.

» Votre Majesté, de son côté, montrant le calme qui naît de la conscience de sa force, s'était bornée à repousser sur la rive gauche du Danube, comme en Asie, les attaques des Turcs, et, avec la modération digne du chef d'un grand empire, elle avait déclaré qu'elle se tiendrait sur la défensive. Jusque-là nous étions donc, je dois le dire, spectateurs intéressés mais simples spectateurs de la lutte, lorsque l'affaire de Sinope vint nous forcer à prendre une position plus tranchée. La France et l'Angleterre n'avaient pas cru utile d'envoyer des troupes de débarquement au secours de la Turquie. Leur drapeau n'était donc pas engagé dans les conflits qui avaient lieu sur terre; mais sur mer, c'était différent. Il y avait à l'entrée du Bosphore trois mille bouches à feu, dont la présence disait assez haut à la Turquie que les deux premières puissances maritimes ne permettraient pas qu'on l'attaquât sur mer. L'événement de Sinope fut pour nous aussi blessant qu'inattendu, car peu importe que les Turcs aient voulu ou non faire passer des munitions de guerre sur le territoire russe. En fait, des vaisseaux russes sont venus attaquer des bâtiments turcs dans les eaux de la Turquie et mouillés tranquillement dans un port turc. Ils les ont détruits, malgré l'assurance de ne pas faire une guerre agressive, malgré le voisinage de nos escadres. Ce n'était plus notre politique qui recevait là un échec, c'était notre honneur militaire.

» Les coups de canon de Sinope ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en Angleterre et en France, ont un vif sentiment de la dignité nationale. On s'est écrié d'un commun accord : « Partout où » nos canons peuvent atteindre, nos alliés doivent être

» respectés. » De là, l'ordre donné à nos escadres d'entrer dans la mer Noire et d'empêcher par la force, s'il le fallait, le retour d'un semblable événement. De là, Sire, la notification collective envoyée au cabinet de Saint-Pétersbourg pour lui annoncer que si nous empêchions les Turcs de porter une guerre agressive sur les côtes appartenant à la Russie, nous protégerions le ravitaillement de leurs troupes sur leur propre territoire. Quant à la flotte russe, en lui interdisant la navigation de la mer Noire, nous la placions dans des conditions différentes, parce qu'il importait pendant la durée de la guerre de conserver un gage qui pût être l'équivalent des parties occupées du territoire turc, et faciliter la conclusion de la paix en devenant le titre d'un échange désirable.

» Voilà, Sire, la suite réelle et l'enchaînement des faits. Il est clair qu'arrivés à ce point, ils doivent amener promptement ou une entente définitive ou une rupture décidée.

» Votre Majesté a donné tant de preuves de sa sollicitude pour le repos de l'Europe, elle y a contribué si puissamment par son influence bienfaisante contre l'esprit de désordre, que je ne saurais douter de sa résolution dans l'alternative qui se présente à son choix. Si Votre Majesté désire autant que moi une conclusion pacifique, quoi de plus simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui, que les choses reprendront leur cours diplomatique, que toute hostilité cessera et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées?

» Ainsi, les troupes russes abandonneraient les Principautés et nos escadres la mer Noire. Votre Majesté préférant traiter avec la Turquie, elle nommerait un

ambassadeur qui négocierait avec un plénipotentiaire du Sultan une convention qui serait soumise à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan, sur lequel la reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord : la tranquillité est rétablie et le monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan, qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser au sort des armes et aux hasards de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et par la justice.

» Que Votre Majesté ne pense pas que la moindre animosité puisse entrer dans mon cœur; il n'éprouve d'autres sentiments que ceux exprimés par Votre Majesté elle-même dans sa lettre du 17 janvier 1853, lorsqu'elle m'écrivait : « Nos relations doivent être sincèrement » amicales, reposer sur les mêmes intentions : maintien » de l'ordre, amour de la paix, respect aux traités et » bienveillance réciproque. » Ce programme est digne du souverain qui le traçait, et, j'ose l'affirmer, j'y suis resté fidèle.

» Je prie Votre Majesté de croire à la sincérité de mes sentiments, et c'est dans ces sentiments que je suis, Sire,

» De Votre Majesté le bon ami,

» NAPOLÉON. »

Il fallait quinze jours au moins avant qu'on pût recevoir une réponse à cette lettre; jusque-là la guerre était suspendue à cette réponse, qui, écrite à la date du 28 janvier-9 février, ne fut connue à Paris que le 18.... Elle enlevait tout espoir à une solution pacifique, elle

renfermait sous la froide politesse des formes, sous la modération calculée des expressions, une véritable déclaration de guerre. La voici textuellement :

« Saint-Pétersbourg, 28 janvier-9 février 1854.

» SIRE,

» Je ne saurais mieux répondre à Votre Majesté qu'en répétant, puisqu'elles m'appartiennent, les paroles par lesquelles sa lettre se termine : « Nos relations doivent » être sincèrement amicales et reposer sur les mêmes » intentions : maintien de l'ordre, amour de la paix, » respect aux traités et bienveillance réciproque. »

» En acceptant, dit-elle, ce programme tel que je l'ai tracé, elle affirme y être restée fidèle. J'ose croire, et ma conscience me le dit, que je ne m'en suis point écarté, car dans l'affaire qui nous divise, et dont l'origine ne vient pas de moi, j'ai toujours cherché à maintenir des relations amicales avec la France; j'ai toujours évité avec le plus grand soin de me rencontrer sur ce terrain avec les intérêts de la religion que Votre Majesté professe.

» J'ai fait au maintien de la paix toutes les concessions de forme et de fond que mon honneur me rendait possibles, et en réclamant pour mes coreligionnaires en Turquie la confirmation des droits et priviléges qui leur ont été acquis depuis longtemps par le sang russe, je n'ai demandé autre chose que ce qui découlait des traités. Si la Porte avait été laissée à elle-même, le différend qui tient en suspens l'Europe eût été depuis longtemps aplani. Une influence fatale est seule venue se jeter à la traverse. En provoquant des soupçons gratuits, en exaltant le fanatisme des Turcs, en égarant

leur gouvernement sur mes intentions et la véritable portée de mes demandes, elle a fait prendre à la question des proportions si exagérées que la guerre a dû en sortir.

» Votre Majesté me permettra de ne point m'étendre trop en détail sur les circonstances opposées à son point de vue particulier dont sa lettre présente l'enchaînement. Plusieurs actes de ma part peu exactement appréciés, selon moi, et plus d'un fait interverti, nécessiteraient, pour être rétablis tels qu'au moins je les conçois, de longs développements qui ne sont guère propres à entrer dans une correspondance de souverain à souverain. C'est ainsi que Votre Majesté attribue à l'occupation des Principautés le tort d'avoir subitement transporté la question du domaine de la discussion dans celui des faits; mais elle perd de vue que cette occupation, purement éventuelle encore, a été devancée et en grande partie amenée par un fait antérieur fort grave, celui de l'apparition des flottes combinées dans le voisinage des Dardanelles, outre que déjà bien auparavant, quand l'Angleterre hésitait encore à prendre contre la Russie une attitude comminatoire, Votre Majesté avait la première envoyé sa flotte à Salamine.

» Cette démonstration blessante annonçait certes peu de confiance en moi. Elle devait encourager les Turcs et paralyser d'avance le succès des négociations en leur montrant la France et l'Angleterre prêtes à soutenir leur cause à tout événement. C'est encore ainsi que Votre Majesté attribue aux commentaires explicatifs de mon cabinet sur la note de Vienne l'impossibilité où la France et l'Angleterre se sont trouvées d'en recommander l'adoption à la Porte; mais Votre Majesté peut se rappeler que nos commentaires ont suivi et non précédé la non-accep-

tation pure et simple de la note, et je crois que les puissances, pour peu qu'elles voulussent sérieusement la paix, étaient tenues à réclamer d'emblée cette adoption pure et simple, au lieu de permettre à la Porte de modifier ce que nous avions adopté sans changement. D'ailleurs, si quelque point de nos commentaires avait pu donner matière à difficulté, j'en ai offert, à Olmütz, une solution satisfaisante, qui a paru telle à l'Autriche et à la Prusse. Malheureusement, dans l'intervalle, une partie de la flotte anglo-française était déjà entrée dans les Dardanelles sous prétexte d'y protéger la vie et la propriété des nationaux anglais et français, et pour l'y faire entrer tout entière sans violer le traité de 1841, il a fallu que la guerre nous fût déclarée par le gouvernement ottoman.

» Mon opinion est que si la France et l'Angleterre avaient voulu la paix comme moi, elles auraient dû empêcher à tout prix cette déclaration de guerre, ou, la guerre une fois déclarée, faire au moins en sorte qu'elle restât dans les limites étroites que je désirais lui tracer sur le Danube, afin que je ne fusse pas arraché de force au système purement défensif que je voulais suivre. Mais du moment qu'on a permis aux Turcs d'attaquer notre territoire asiatique, d'enlever un de nos postes-frontières même avant le terme fixé pour l'ouverture des hostilités, de bloquer Akhaltsykh et de ravager la province d'Arménie; du moment qu'on a laissé la flotte turque libre de porter des troupes, des armes et des munitions sur nos côtes, pouvait-on raisonnablement espérer que nous attendrions patiemment le résultat d'une pareille tentative? Ne devait-on pas supposer que nous ferions tout pour la prévenir? L'affaire de Sinope s'en est suivie, elle a été la conséquence forcée de l'attitude

adoptée par les deux puissances, et l'événement ne pouvait certes leur paraître inattendu.

» J'avais déclaré vouloir rester sur la défensive, mais avant l'explosion de la guerre, tant que mon honneur et mes intérêts me le permettraient, tant qu'elle resterait dans de certaines bornes. A-t-on fait ce qu'il fallait pour que ces bornes ne fussent pas dépassées? Si le rôle de spectateur ou de médiateur même ne suffisait pas à Votre Majesté, ou qu'elle voulût se faire l'auxiliaire armé de mes ennemis, alors, Sire, il eût été plus loyal et plus digne d'elle de me le dire franchement d'avance en me déclarant la guerre; chacun alors eût connu son rôle. Mais nous faire un crime après coup de ce qu'on n'a rien fait pour empêcher, est-ce un procédé équitable? Si les coups de canon de Sinope ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en France et en Angleterre, ont le vif sentiment de la dignité nationale, Votre Majesté pense-t-elle que la présence menaçante à l'entrée du Bosphore des trois mille bouches à feu dont elle parle et le bruit de leur entrée dans la mer Noire soient des faits restés sans écho dans le cœur de la nation dont j'ai à défendre l'honneur? J'apprends d'elle pour la première fois (car les déclarations verbales qu'on m'a faites ici ne m'en avaient encore rien dit) que, tout en protégeant le ravitaillement des troupes turques sur leur propre territoire, les deux puissances *ont résolu de nous interdire la navigation de la mer Noire*, c'est-à-dire apparemment le droit de ravitailler nos propres côtes.

» Je laisse à penser à Votre Majesté si c'est là, comme elle le dit, faciliter la conclusion de la paix, et si, dans l'alternative qu'on me pose, il m'est permis de discuter, d'examiner même un moment ses propositions d'armistice, d'évacuation immédiate des Principautés, et de

négocier avec la Porte une convention qui serait soumise à une conférence des quatre cours. Vous-même, Sire, si vous étiez à ma place, accepteriez-vous une pareille position? Votre sentiment national pourrait-il vous le permettre? Je répondrai hardiment : Non. Accordez-moi donc à mon tour le droit de penser comme vous-même. Quoi que Votre Majesté décide, ce n'est pas devant la menace que l'on me verra reculer; ma confiance est en Dieu et dans mon droit, et la Russie, j'en suis garant, saura se montrer en 1854 ce qu'elle fut en 1812.

» Si toutefois Votre Majesté, moins indifférente à mon honneur, en revient franchement à notre programme, si elle me tend une main cordiale comme je la lui tends en ce dernier moment, j'oublierai volontiers ce que le passé peut avoir eu de blessant pour moi. Alors, Sire, *mais alors seulement*, nous pourrons discuter et peut-être nous entendre. Que sa flotte se borne à empêcher les Turcs de porter de nouvelles forces sur le théâtre de la guerre, je promets volontiers qu'ils n'auront rien à craindre de mes tentatives; qu'ils m'envoient un négociateur, je l'accueillerai comme il convient. Mes conditions sont connues à Vienne; c'est la seule base sur laquelle il me convient de discuter.

» Je prie Votre Majesté de croire à la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, Sire,

» De Votre Majesté le bon ami,

» NICOLAS. »

La publication de cette réponse et celle de la lettre qui l'avait motivée détruisirent les dernières espérances que l'on avait mises dans la sagesse du cabinet de Saint-Pétersbourg. L'empereur Nicolas, fatalement inspiré par le génie de l'orgueil, allait ouvrir la carrière aux pas-

sions ardentes que sa main avait contenues jusque-là avec tant de prudence et de modération. La rupture diplomatique était complète : une dépêche de lord Clarendon donna l'ordre à sir Hamilton Seymour de quitter immédiatement Saint-Pétersbourg avec toute sa légation; le marquis de Castelbajac reçut en même temps un ordre semblable. L'attitude de la chancellerie russe à cette occasion fut significative ; on remarqua que le ressentiment du Czar portait principalement sur l'Angleterre, qui, à l'origine, avait eu la grosse part de ses caresses. N'ayant pu diviser la France et l'Angleterre sur le terrain de leurs intérêts communs, Nicolas essaya de réveiller entre ces deux puissances les instincts des susceptibilités jalouses qui s'effaçaient devant l'accomplissement d'un grand devoir.

Notification fut faite d'une manière assez leste au ministre anglais que, ses passe-ports étant prêts, il pouvait partir; les procédés dont on usa envers le ministre de la France furent moins expéditifs. Mais cette différence d'action avait été prévue à Paris; le gouvernement français déclina pour son représentant cette inégalité de procédés dans une cause qui réunissait dans une étroite solidarité les deux grandes puissances maritimes.

Lorsque sir Hamilton Seymour prit congé de l'empereur Nicolas, celui-ci, conservant jusqu'à la fin le ton de gracieuse déférence que dans tous ses rapports il avait eu pour la reine Victoria, chargea son ministre de lui présenter avec l'expression de ses regrets l'hommage de ses sentiments d'élite; puis au moment où le ministre britannique se disposait à se retirer, il lui dit avec une froide arrogance :

« Comptez, je vous prie, combien j'ai de boutons à mon uniforme.

— Pourquoi cela, Sire? répliqua sir Hamilton Seymour.

— Je vous le dirai quand vous aurez compté.

— Douze, Sire.

— Eh bien, vous direz à votre reine que chacun de ces boutons représente deux cent mille hommes.»

. . . . . .

Entre les derniers jours de février, marqués par l'abandon de tout espoir de solution pacifique, et les derniers jours de mars, signalés par la déclaration de guerre, ce ne fut qu'une longue série de récriminations, de préparatifs militaires et de belliqueuses proclamations. Le lendemain même du jour où le *Moniteur* français constatait l'impuissance des négociations et la rigoureuse nécessité d'en appeler au sort des armes, l'empereur Nicolas, brûlant ses vaisseaux en attendant qu'il noyât sa flotte de Sébastopol, lança un manifeste habilement calculé pour feindre la modération aux yeux des puissances étrangères et pour enflammer le fanatisme religieux des peuples russes. Exhumant du linceul de l'histoire, sur lequel une armée de héros brisés par les éléments, mais non vaincus par les hommes, dormaient leur glorieux sommeil, il rappelait dans ce langage mystique les fastes mémorables de 1812 :

« Nous avons déjà fait connaître à Nos bien-aimés et fidèles sujets les motifs de Nos différends avec la Porte Ottomane.

» Depuis lors, malgré le commencement des opérations militaires, Nous n'avons pas cessé de désirer sincèrement, comme Nous désirons encore aujourd'hui, le rétablissement de la paix. Nous avons même nourri l'espoir que le temps et la réflexion convaincront le gouvernement turc de son erreur, provoquée et soutenue par

les intrigues astucieuses qui représentaient nos justes exigences, fondées sur les traités, comme des actes attentatoires à son indépendance et cachant des desseins sur son intégrité.

» Les gouvernements français et anglais ont pris fait et cause pour la Turquie, et l'apparition des flottes combinées à Constantinople a encouragé plus encore la Porte dans son entêtement.

» Enfin, les deux puissances occidentales, sans déclaration de guerre préalable, ont fait entrer leur flotte dans la mer Noire en affichant leur intention de défendre les Turcs et d'empêcher Notre flotte militaire de naviguer librement pour la défense de ses propres côtes.

» Après une conduite pareille, sans exemple parmi les nations civilisées, Nous avons rappelé Nos ambassades de France et d'Angleterre, et Nous avons rompu Nos relations politiques avec ces deux États.

» Ainsi donc l'Angleterre et la France se placent à côté des ennemis de la chrétienté et contre la Russie, qui combat pour l'orthodoxie!

» Mais la Russie ne faillira pas à sa mission! et si ses ennemis attaquaient son territoire, Nous sommes prêts à les recevoir avec la fermeté que Nos ancêtres Nous ont léguée. Est-ce que nous ne sommes plus le même peuple dont l'année 1812 témoigne les hauts faits! Que le Tout-Puissant nous offre l'occasion de le prouver! C'est dans cette pensée que nous allons combattre pour nos frères opprimés et qui professent la foi du Christ.

» Unissons nos cœurs, et de la voix la plus forte de la Russie écrions-nous :

» *Domine, Salvator noster, quem timebimus? Exsurgat Deus, et dissipentur inimici ejus.*

» Seigneur, notre Sauveur, que redouterons-nous? » Que Dieu se lève, et ses ennemis seront dispersés. »

Le 27 février, les cabinets de Paris et de Londres expédièrent deux dépêches identiques, contenant sommation formelle au Czar d'ordonner dans les six jours qui suivraient la réception de cette communication, l'évacuation des principautés danubiennes pour le 30 avril au plus tard. Le refus de l'Empereur de répondre ou d'obtempérer à cette communication devait être considéré comme une déclaration de guerre.

Sur ces entrefaites, l'une des phases les plus importantes de l'ère de haine et de rancune que le cabinet de Saint-Pétersbourg inaugurait contre l'Angleterre fut la révélation officielle de la correspondance secrète qui avait été échangée du 9 janvier au 16 avril 1853 entre Saint-Pétersbourg et Londres. Le cabinet russe en prit l'initiative pour répondre aux accusations de fraude dont lord John Russell avait taxé sa politique. Accusé à son tour de connivence, le cabinet britannique chercha à se justifier par la publication de cette correspondance, qui produisit une si vive sensation en Europe. Le rôle insignifiant qu'on assignait dans cette grosse affaire à l'action de l'Autriche, le silence dédaigneux employé à l'égard de la Prusse, devaient profondément blesser le sentiment national de ces deux puissances. C'est ainsi que le gouvernement russe accumulait faute sur faute, et justifiait d'une manière évidente pour tous l'attitude belliqueuse de la France et de l'Angleterre.

L'effet de ces révélations fut trop grand pour que la Russie ne cherchât point à l'affaiblir. En effet, le journal français de Saint-Pétersbourg publia officiellement le 13 avril cette justification de la diplomatie moscovite :

« Sans examiner jusqu'à quel point l'envoyé britan-

nique avait pu se laisser, à son propre insu, influencer par les impressions et les préventions qui le dominent, l'esprit de parti et de mauvaise foi n'a pas manqué de tirer de sa relation les conséquences les plus hasardées et les interprétations les plus fausses. S'emparant d'expressions dont le rapporteur lui-même avoue n'être pas toujours sûr d'avoir bien retenu la teneur précise, abusant de quelques idées fugitives jetées au hasard dans la chaleur d'une conversation sans contrainte, on a voulu voir dans les paroles de l'Empereur, telles qu'elles ont été formulées, la preuve de projets d'avance arrêtés, d'arrangements territoriaux à l'égard de la Turquie, en un mot d'un plan de partage que Sa Majesté aurait proposé à l'Angleterre, sans la participation et à l'exclusion des autres cours.

» Cependant, à plusieurs reprises, dans le cours de ses entretiens avec le représentant anglais, l'Empereur ne cesse de répéter qu'il ne veut conclure avec l'Angleterre ni traité ni protocole, qu'il n'est pas question d'un plan par lequel les deux cabinets disposeraient à l'insu et sans le concours des autres puissances, des provinces régies par le Sultan, qu'il s'agit dans sa pensée d'une entente purement générale sur des éventualités que chacune des deux parties s'efforcera d'écarter autant qu'il sera possible, enfin d'un simple échange d'idées, d'une *parole de gentilhomme* à engager de part et d'autre avec l'intention d'éviter les combinaisons politiques qui seraient contraires aux intérêts mutuels. Ces assurances se retrouvent consignées sous une forme et dans des termes non moins positifs dans le *memorandum* que l'Empereur a fait rédiger par son cabinet, en réponse aux communications écrites que les rapports de sir H. Seymour avaient provoquées de la part du ministère britannique.

» Il est donc souverainement injuste, pour ne pas dire déloyal, de chercher dans le motif qui a porté l'Empereur à entamer avec l'Angleterre les pourparlers dont il s'agit, l'intention d'engager cette puissance à disposer d'avance avec lui des possessions turques. Rien n'a été plus loin des pensées de Sa Majesté, que l'idée d'un *partage* et d'un partage effectué par anticipation. Les regards de l'Empereur se portaient sur l'avenir, non sur le présent. Ses vues étaient tout éventuelles. Le but de Sa Majesté a été seulement, en s'énonçant aussi franchement, de conjurer tout incident qui fût de nature à affecter l'intimité qu'elle voulait conserver à ses relations avec l'Angleterre, de prévenir tout différend, tout malentendu, toute espèce de divergence enfin, que des événements incertains, mais possibles, auraient amenés subitement entre la Grande-Bretagne et elle, s'ils avaient été laissés entièrement en dehors de leurs prévisions réciproques.

» Les deux cours ont pu différer d'opinion sur le plus ou moins d'imminence de la catastrophe à prévoir; mais pour le cas même de cette catastrophe, quelles ont été les vues de l'Empereur? Il a désavoué hautement pour lui-même tout désir ou intention de posséder Constantinople. Il a pris d'avance l'engagement de ne point s'y établir d'une manière permanente. Ce désaveu, cet engagement, les pièces de son cabinet les confirment. Conçoit-on dès lors qu'en face des déclarations verbales et écrites, si formelles, si obligatoires, les ministres anglais aient eu le courage d'accuser en plein parlement Sa Majesté de convoitise ambitieuse, de projets de conquête sur la capitale de l'empire ottoman? Un pareil oubli de la parole de l'Empereur, ajouté à celui de toutes convenances dans le langage qu'ils ont employé envers son auguste personne, était fait assurément pour auto-

riser le gouvernement impérial à adresser un appel direct à leur conscience, en se référant à des confidences qui attestent si évidemment le désintéressement et la pureté des vues politiques de Sa Majesté. »

Puis on cherchait à pallier l'importance de ces *épanchements intimes* adressés à une seule puissance à l'insu des autres. Pour l'Autriche et pour la Prusse, on affirmait leur avoir rendu compte de ces propositions secrètes faites à l'Angleterre. Pour la France, on excipait de la froideur existant à cette époque entre les deux cours, et motivée par l'affaire des Lieux saints.

Le journal officiel terminait ainsi :

« Non-seulement le caractère et le motif de ces ouvertures ont été volontairement méconnus et envenimés, mais encore on a cherché à s'en faire une arme en tentant de persuader aux autres puissances, que si l'Empereur à cette occasion s'était adressé plus particulièrement à l'Angleterre, c'est qu'il ne tenait aucun compte de leurs opinions ou de leurs intérêts. Nous nous contenterons de remarquer que les pourparlers dont il s'agit ont été portés confidentiellement à la connaissance des souverains de l'Autriche et de la Prusse; et pour ce qui concerne la France, il est essentiel de se souvenir que l'époque où ils s'entamèrent, était celle précisément où cette puissance nous suscitait à Constantinople à propos des Lieux saints les difficultés qui successivement ont amené la crise actuelle, et où son ambassadeur en Turquie venait d'employer toute son autorité à y supplanter notre influence.

» Dans des circonstances pareilles, et plus tard au moment où la France faisait tout pour entraîner l'Angleterre dans une action hostile contre nous, il est assez naturel que l'Empereur n'ait pas cru opportun de mettre le ca-

binet des Tuileries de moitié dans ses épanchements intimes avec le gouvernement britannique, sans qu'on puisse pour cela prétendre qu'il eût l'intention d'une entente relative au sort de l'Orient, puisque, ainsi qu'on l'a vu, il ne s'agissait nullement d'un partage de la Turquie, pas même d'une transaction quelconque à conclure sous forme de protocole ou de traité. »

En même temps que paraissait cette pièce étrange, l'Autriche, interprète des sentiments de l'Allemagne, reconnaissait que la sommation faite par les puissances occidentales à la cour de Russie, était sinon conciliante par la forme, du moins fondée en droit. Le cabinet de Vienne avait adhéré et adhérait encore aux principes généraux posés par la France et par l'Angleterre.

Cependant, c'était sur l'Allemagne que l'empereur Nicolas comptait pour paralyser la guerre que les deux grands États de l'Occident se préparaient à lui faire. A cet effet, le comte Orloff reçut la mission d'aller faire à la cour de Vienne des ouvertures en ce sens. Ce sombre personnage, précédé, à tort sans doute, par une réputation sinistre, arriva à Vienne le 26 janvier, et au lieu d'aborder immédiatement la question, prenant le mystère pour de l'habileté, il s'enferma dans une affectation de roideur de matamore qui ne lui ramena nullement les esprits prévenus et impatients de connaître le secret de sa mission. Quoi qu'il en soit, au moment où le comte Orloff sortait de son silence, arriva à Vienne le contre-projet que le gouvernement de Saint-Pétersbourg croyait pouvoir substituer aux dernières propositions formulées à Constantinople et admises par la conférence de Vienne, le 13 janvier. Ce contre-projet fut repoussé par les représentants des quatre puissances. Le comte de Buol-Schauenstein demanda à la Russie, s'offrant de

garantir la neutralité qu'elle lui conseillait, si elle maintiendrait l'engagement qu'elle avait pris de ne point franchir le Danube, de respecter l'intégrité de l'empire ottoman, et d'évacuer les principautés danubiennes. Le comte Orloff refusant de s'expliquer sur ces trois points, on put de ce moment considérer sa mission comme avortée. L'empereur Nicolas ayant persisté dans la plupart des exigences qu'il avait précédemment formulées, la conférence de Vienne repoussa, le 5 mars, les nouvelles propositions qui lui furent transmises de Saint-Pétersbourg.

En présence des préparatifs de guerre que les deux puissances poussaient avec une activité qui faisait entrevoir l'énergie de la lutte, l'Autriche et la Prusse proclamèrent le 9 avril, dans la conférence de Vienne, que l'état de guerre déclaré par la France et la Grande-Bretagne ne changerait en rien leurs manières de voir sur les principes qui devaient présider aux négociations futures. La Russie répondit à ce protocole en faisant franchir le Danube par son armée, qui s'établit sans obstacles dans la Dobrutscha, à l'extrémité nord de la Bulgarie.

Le but des troupes russes en manœuvrant ainsi était de faire de la Dobrutscha le centre de leurs mouvements et de s'y fortifier par l'occupation successive des places qui s'y rattachaient. Elles commencèrent leurs opérations de ce côté par le siége de Silistrie, qui sut se défendre avec d'autant plus de succès que l'armée assiégeante était commandée par le plus éminent homme de guerre de la Russie, le prince Paskevitch, qui fut blessé ainsi que les principaux officiers généraux sous ses ordres. Cet échec porta un coup terrible au prestige militaire qui depuis si longtemps entourait les armes moscovites.

De part et d'autre les partis, prêts à entrer en lutte, faisaient des efforts inouïs. En Russie, les populations fanatisées par la pensée que la religion orthodoxe se trouvait menacée, entouraient avec enthousiasme le trône de leur souverain; l'armée, le peuple, la noblesse, la jeunesse des écoles, toutes les classes de la famille moscovite couraient aux armes avec un élan admirable de dévouement et de patriotisme. La croix grecque dans le cœur, l'épée à la main, prêts à verser leur dernier écu et la dernière goutte de leur sang sur l'autel de la patrie, tous, évoquant les mânes de leurs pères, brûlaient du désir de joindre de nouveaux lauriers aux victoires remportées par l'hiver de 1812.

L'Angleterre, stimulée par l'opinion publique, équipait en toute hâte une armée de vingt-cinq mille hommes placés sous le commandement d'un vétéran des armées britanniques, lord Raglan, qui avait guerroyé sous le duc de Wellington et perdu un bras à Waterloo. Les plus beaux noms de l'aristocratie anglaise lui furent adjoints dans divers commandements.

De même en France, les préparatifs belliqueux se poursuivaient avec un admirable entrain; l'armée offrait ses cadres à une volonté unique, énergique, entièrement affranchie des entraves des chambres et des parlements : cinquante mille hommes, formant ensemble trois divisions, furent dirigés sur les ports de la Méditerranée ou empruntés à ces vaillantes troupes qui sous le soleil de feu de la terre africaine avaient produit une pépinière de soldats éprouvés et de chefs habiles. Le maréchal de Saint-Arnaud en prit le commandement, et adressa le 29 mars la proclamation suivante aux troupes de l'Algérie destinées à s'embarquer pour l'Orient :

« Soldats,

» Dans quelques jours vous partirez pour l'Orient; vous allez défendre des alliés injustement attaqués et relever le défi que le Czar a jeté aux nations de l'Occident.

» De la Baltique à la Méditerranée l'Europe applaudira à vos efforts et à vos succès.

» Vous combattrez côte à côte avec les Anglais, avec les Turcs, les Égyptiens; vous savez ce qu'on doit à des compagnons d'armes : union et cordialité dans la vie des camps, dévouement absolu à la cause commune dans l'action.

» La France et l'Angleterre, autrefois rivales, sont aujourd'hui amies et alliées; elles ont appris à s'estimer en se combattant; ensemble, elles sont maîtresses des mers. Les flottes approvisionneront l'armée pendant que la disette sera dans le camp ennemi.

» Les Turcs, les Égyptiens, ont su tenir tête aux Russes depuis le commencement de la guerre; seuls, ils les ont battus dans plusieurs rencontres. Que ne feront-ils pas secondés par vos bataillons?

» Soldats, les aigles de l'empire reprennent leur vol, non pour vaincre l'Europe, mais pour la défendre. Portez-les encore une fois comme vos pères les ont portées avant vous; comme eux, répétons tous avant de quitter la France le cri qui les conduisit tant de fois à la victoire: Vive l'Empereur! »

Les escadres française et anglaise opérèrent leur jonction dans la première quinzaine de juin. Soixante-dix mille hommes, débarqués à Gallipoli, marchèrent sur Varna, tandis que deux camps se formaient en France, l'un dans les environs de Marseille pour renforcer au

besoin l'armée active d'Orient, l'autre à Saint-Omer, afin de fournir les éléments d'un corps de débarquement dans la Baltique. La France, assez riche pour payer sa gloire, donnait les hommes, l'Angleterre donnait les moyens de transport.

Le maréchal de Saint-Arnaud se trouva bientôt en mesure de commencer d'importantes opérations; son système d'approvisionnement était solidement établi, et il se trouvait à la tête de quatre-vingt mille hommes impatients de faire parler la poudre. Malgré la divergence des opinions, dictées les unes par une prudence qui ne sacrifie jamais rien au hasard, les autres par une ardeur assurée du succès, l'expédition de Crimée fut dès lors décidée : Sébastopol, centre vital de la puissance moscovite dans ces contrées, devint le but de cette expédition.

Pendant que les soldats de la France et de l'Angleterre apparaissaient sur les champs de bataille, la Russie, espérant détacher l'Autriche et la Prusse des deux puissances maritimes, consentait enfin, sur la demande du comte de Buol et de M. de Manteuffel, à évacuer les principautés danubiennes; mais Nicolas, trop fier pour avouer le véritable motif de ce mouvement de retraite, allégua des motifs purement stratégiques. L'effet qu'il espérait de cette mesure ne répondit point à son attente. Il le détruisit lui-même par le refus des quatre propositions formulées par les cabinets de Paris, de Londres et de Vienne. C'était un défi jeté à l'Autriche et à l'Allemagne; l'Autriche l'avait déjà prévenu en faisant entrer ses troupes dans les Principautés en vertu d'un traité austro-turc conclu le 14 juin.

L'empereur Nicolas allait donc se trouver fatalement isolé au milieu de l'Europe. Les chrétiens d'Orient, sur

lesquels il comptait pour opérer une diversion en faveur de ses armées, avaient bien fait un mouvement sur les frontières helléniques, mais leur insurrection n'avait abouti qu'à resserrer plus étroitement la ceinture de fer qui entourait la Russie de toutes parts. Les Anglo-Français dictaient des lois au Pirée.

N'importe; au milieu de son isolement l'empereur Nicolas contemplait son œuvre avec un inflexible orgueil. Abandonné par l'Europe entière, il mesurait avec son épée la carte de son immense empire, et il se disait : Il me suffira de le presser sous ma main pour en faire jaillir d'innombrables armées. Fort de ces assurances problématiques, il était décidé à ne rien céder de ses prétentions; prêt à perdre la haute position que vingt-cinq ans de succès et d'habileté lui avaient faite, il se réjouissait en quelque sorte de mesurer sa force à celle des deux grandes puissances occidentales. D'ailleurs, il s'était trop avancé pour songer à la retraite. Entre la menace et la réparation, il avait de ses propres mains creusé un abîme que cent mille cadavres ne suffiraient point à combler; il ne pouvait désormais poser devant ses peuples, devant l'Europe, devant l'histoire, comme il le faisait depuis le 14-26 décembre 1825, qu'en leur prouvant les armes à la main qu'il avait eu raison de défier l'Occident. La guerre était devenue pour lui une question d'amour-propre : or, avec cette question il n'avait jamais transigé. Il s'était jeté dans une partie suprême où, d'un côté, il jouait la dignité de sa personne, et de l'autre l'avenir de son empire.

Malgré la prise rapide de Bomarsund et des îles d'Aland, il n'avait jamais pu croire à la possibilité d'un débarquement en Crimée. « Les Français n'oseront pas... » disait-il. Et il ajoutait : « Dans tous les cas, un

Russe sur un champ de bataille vaut deux Français; je connais mon armée. »

Le prince Menschikoff, qui commandait son armée et n'avait pu s'opposer au débarquement des troupes alliées, sans partager entièrement cette opinion, se croyait cependant en mesure de soutenir victorieusement la lutte; aussi la veille même de la bataille de l'Alma écrivait-il à son souverain : « Dans les positions inexpugnables que j'ai prises, je me fais fort de repousser les généraux alliés, eussent-ils deux cent mille hommes sous les drapeaux. » Le lendemain il perdit la bataille et laissa la route de Sébastopol ouverte et jonchée de ses morts et de ses blessés. Si les conseils de la prudence, que les conducteurs des armées doivent toujours suivre sur un échiquier inconnu, n'eussent prévalu sur les dispositions plus décidées du maréchal de Saint-Arnaud, Sébastopol tombait le jour même en son pouvoir [1].

Il n'entre pas dans notre plan de joindre à celle de l'empereur Nicolas l'histoire de la guerre qui si longtemps a fixé l'attention de l'Europe; cette question est trop immense pour être traitée en partie double. Nous avons dû cependant, pour l'intelligence des faits, pour bien faire apprécier la phase nouvelle de la vie de Nicolas, entrer dans les développements que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur. Nous avons fait avec indépendance et impartialité la part des fautes et celle des entraînements, sans excuser les unes, sans chercher à justifier les autres. Notre tâche désormais sera plus facile. Nous allons retrouver au chapitre suivant l'empe-

[1] Un grand nombre d'officiers russes, plusieurs généraux entre autres, qui se trouvaient à cette époque en Crimée, nous ont affirmé que deux régiments français seraient entrés, ce jour-là, tambour battant et enseignes déployées à Sébastopol.

reur Nicolas aux prises avec la fatalité, vaincu, humilié, mais grand et fort dans l'adversité comme la vertu antique. En présence de la mort qu'il désirera, qu'il aidera peut-être par des imprudences calculées, mais qu'il ne se donnera point comme Caton, nous le verrons impassible et ferme comme Socrate, vidant la coupe empoisonnée par l'orgueil déçu et servie par le malheur. Jusqu'à l'heure de sa mort il conservera le sang-froid, la grandeur d'âme qui ne l'ont jamais abandonné durant les épreuves de sa vie. Sur le lit de camp qui lui servira de couche funèbre, il mourra en soldat embrassant l'image de la patrie, en chrétien invoquant les miséricordes de Dieu. Dans la tombe, enfin, il emportera avec son propre deuil celui de l'empire éploré autant par la mort de son souverain que par les désastres de ses armées. Il n'entendra pas du moins le dernier râle de Sébastopol croulant sous les boulets victorieux de la France et de l'Angleterre; fièrement encore il pourra s'ensevelir sous les plis de son drapeau comme dans un glorieux linceul.

CHAPITRE VINGTIÈME.

L'étoile de l'empereur Nicolas pâlit. — Dernière proclamation. — Maladie de l'Empereur. — Progrès du mal. — Nuit de mort. — Derniers sacrements. — Courage admirable et pieuse résignation. — Adieux suprêmes. — Conseils. — Recommandation. — Aimez-vous les uns les autres. — Nicolas dicte une dépêche. — Dispositions pour ses funérailles. — Scène sublime. — Prières des agonisants. — Mort de l'empereur Nicolas.

Lorsque la nouvelle de la défaite de l'armée russe à Alma parvint au palais d'hiver, l'empereur Nicolas ne voulut point y croire. « Tu mens, dit-il au courrier porteur de la dépêche, tu mens.... Il est impossible que Menschikoff se soit laissé battre dans la position formidable qu'il occupait.

— Rien n'est plus vrai, Sire, répondit le sinistre messager....Votre généralissime a été battu, non par des hommes, mais par des démons qu'on appelle zouaves. » L'Empereur dut enfin se rendre à la vérité, à la vérité, qui bientôt pour lui se fit jour de toutes parts, terrible et menaçante, désespérée. Que pouvaient le courage et la valeur des armes russes devant le courage, la valeur, la discipline et la savante organisation des soldats de l'Occident? Tandis que les bateaux à vapeur et les chemins de fer transportaient à vol d'aigle les troupes, les munitions, les approvisionnements, les armes et les drapeaux de la France et de l'Angleterre en Crimée, les guerriers de la Russie, conduits par des chefs inhabiles, des généraux de parade, s'avançaient lentement dans les steppes déserts du vaste empire, épuisant avant l'heure de la bataille des forces et un héroïsme perdus inutilement, sinon sans

gloire, dans les neiges, sur des chemins impossibles et même dans les angoisses de la faim. Ces malheureux soldats, marchant ainsi dans le vide, sans étapes préparées, sans provisions assurées, atteints de maladies graves, tombaient par centaines sur les bords de la route avec ce stoïcisme ironique qui brave la mort et forme le trait le plus saillant du caractère moscovite. Rien n'avait été prévu, tout avait été livré au hasard, tout faisait défaut au dévouement.

Ce fut alors que, les mensonges officiels faisant place à la vérité implacable dont nous venons de parler, le Czar, qui se croyait invincible dans sa puissance presque divine, découvrit sous la servile incapacité de ses agents la négligence, l'imprévoyance, doublées d'actes immoraux et antipatriotiques. Pas une pierre n'était debout là où des monceaux d'or avaient été accumulés pour la construction des forteresses, pas un canon n'était braqué dans des batteries élevées... sur le papier, pas une arme ne se trouvait dans des arsenaux imaginaires, pas un grain de blé n'était déposé dans des magasins déserts, les remèdes même manquaient dans les ambulances; il n'y a pas jusqu'aux ballots de charpie envoyés par le zèle pieux des dames russes qui ne devinssent l'objet d'un odieux trafic. Les camps étaient de vastes bazars où les fonctionnaires civils et militaires, transformés en marchands, spéculaient sur les vivres qui devaient soutenir la vie du soldat, sur les médicaments qui devaient le protéger contre la mort. La rapine et l'incurie en étaient arrivées à ce point qu'on ne put trouver du quinquina pour couper un accès de fièvre dont le brave Tottleben venait d'être atteint. A défaut de la poudre, qui plus d'une fois vint à manquer à ses troupes, Menschikoff leur offrit de mauvais jeux de mots : « On voit bien que le

prince Dolgorouky, notre ministre de la guerre, ne l'a pas inventée... la poudre. »

Partout les registres officiels, en contradiction avec les faits, exposaient effrontément le mensonge, la fraude et la trahison aux yeux de l'Empereur. Des caisses de l'État les subsides de la guerre avaient passé dans celles des fonctionnaires, qui cachaient leur vénalité et leurs instincts cupides sous le masque de la loyauté et du désintéressement. Aussi, pendant que les soldats de la France entretenaient la gloire avec leur sang, les fonctionnaires de Nicolas entretenaient des prostituées avec l'or volé de la Russie. La brillante étoile d'un règne de trente ans s'effaçait ainsi dans la pénombre d'un présent plein de déceptions. Un avenir plus sombre encore pointait à l'horizon de l'empire. Ce fut alors que le cœur de Nicolas, si longtemps dominé par son esprit inflexible, douta de lui-même pour la première fois. Reportant ses regards en arrière et mesurant froidement la distance qu'il avait parcourue, la taille et la valeur des hommes nuls dont il s'était entouré : « Me serais-je trompé? demanda-t-il un jour au maréchal Paskevitch.

— Non, Sire, répondit le courageux soldat, mais on vous a trompé.

— Qui, maréchal?

— Vos généraux de boudoir et de salon, vos fonctionnaires fanfarons de vertus et soutenceurs de vices, vos courtisans, ceux-là mêmes que vous avez honorés de votre amitié et comblés de vos bienfaits. »

L'Empereur ne pouvait survivre à la désillusion de lui-même, à la chute de son orgueil, au réveil de son rêve. « Je suis frappé au cœur, » dit-il au vieux et loyal guerrier.

Depuis ce moment une tristesse amère s'empara de

son âme ; sa noble et majestueuse figure se couvrit d'une teinte maladive et bistrée ; le feu de son regard devint terne, son geste moins rapide, moins impérieux ; sa voix même perdit de sa sonorité. On ne le vit plus comme autrefois se promener le jour fièrement sur la perspective de Nevsky, trôner le soir dans une loge d'avant-scène au théâtre Michel ou à l'Opéra. Si quelquefois le matin on apercevait une ombre pâle errer silencieusement dans les environs du palais d'hiver, c'était l'empereur de toutes les Russies s'arrachant aux rêves sinistres qui avaient passé dans son sommeil. Tout en lui accusait sinon un découragement, un affaiblissement moral, du moins la nature des pensées qui broyaient son cœur de fer. Chaque soir après son dîner, ses paupières alourdies se fermaient pendant quelques instants sous un sommeil de plomb. Ces symptômes de torpeur inquiétaient l'Impératrice, dont la tendresse aimante suivait avec angoisse toutes les phases de cette lutte morale, qui devait avoir un dénoûment si triste et si prochain ; elle écoutait alors avec son cœur les battements de ce cœur qui n'avait jamais battu que pour l'amour d'elle et de la Russie ; elle respirait délicieusement le souffle pénible qui sortait de sa poitrine oppressée ; elle croyait ainsi respirer et retenir sur ses lèvres la belle âme qui allait bientôt lui échapper.

Chaque jour l'Empereur recevait un courrier de Crimée, mais chaque dépêche qu'il ouvrait d'une main tremblante lui apportait une triste nouvelle de plus ; chaque nouvelle renfermait un nouveau mécompte. L'armée russe, en proie aux privations, faisait des prodiges de valeur et soutenait une lutte gigantesque contre les géants de la France et de l'Angleterre ; mais il était évident que la victoire abandonnait les aigles moscovites,

pour se ranger sous les drapeaux des puissances occidentales. Tout ce que l'héroïsme et l'amour de la patrie peuvent enfanter de prodiges, illustrait les efforts désespérés de la défense bravant avec une froide intrépidité la pluie de fer qui inondait Sébastopol; mais l'attaque, non moins héroïque, se rapprochait à chaque instant du cœur de la place, et le jour était proche où les aigles de la France devaient déployer leurs ailes victorieuses sur la tour Malakof, que les soldats français, dans leur langage imagé, appelaient la *tour mal à prendre.*

Une fois encore, l'Empereur, qui à défaut de la victoire désirait la mort, fit entendre sa voix à ces braves et fidèles guerriers; voici l'ordre du jour qu'il leur adressa dans les premiers jours de décembre :

« Les causes de la guerre, qui dure encore, sont pleinement connues de Notre bien-aimée Russie. Elle sait que ni vues ambitieuses, ni désir d'obtenir de nouveaux avantages, auxquels Nous n'avions pas droit, ne Nous ont servi de mobile dans les actes et circonstances qui ont eu pour résultat inattendu la lutte actuelle. Nous avons uniquement eu en vue de sauvegarder les immunités solennellement reconnues de l'Église orthodoxe et de Nos coreligionnaires d'Orient; mais quelques gouvernements Nous attribuant des intentions intéressées et secrètes, qui étaient loin de Notre pensée, ont entravé la solution de cette question et ont fini par former une alliance hostile à la Russie. Après avoir proclamé qu'ils avaient pour but le salut de l'empire ottoman, ils agissent contre Nous à main armée, non en Turquie, mais dans les limites de Nos propres États, dirigeant leurs coups sur les points qui leur sont plus ou moins accessibles : dans la Baltique, dans la mer Blanche, dans la mer Noire, en Tauride et jusque sur les côtes les plus

lointaines de l'océan Pacifique. Grâce au Très-Haut, ils rencontrent partout, et dans nos troupes et dans les habitants de toutes les classes, des adversaires intrépides, animés par leur amour pour Nous et pour la patrie; et, à Notre consolation dans ces circonstances orageuses, au milieu des calamités inséparables de la guerre, Nous voyons se produire sans cesse des exemples éclatants et des preuves de ce sentiment, aussi bien que du courage qu'il inspire. Telles sont les défaites plus d'une fois infligées, malgré une grande disparité de forces, aux troupes ennemies au delà du Caucase; telle est la lutte inégale soutenue avec succès par les défenseurs des côtes de la Finlande, du couvent de Solovetsky et du port de Pétropavlovsk, au Kamtchatka; telle est surtout l'héroïque défense de Sébastopol, signalée par tant d'exploits d'un courage invincible, d'une infatigable activité, que nos ennemis eux-mêmes admirent, et auxquels ils rendent justice. Envisageant avec une humble gratitude envers Dieu, les travaux, l'intrépidité, l'abnégation de Nos troupes de terre et de mer, ainsi que l'élan général du dévouement qui anime toutes les classes de l'empire, Nous osons y reconnaître le gage et l'augure d'un avenir plus heureux. Pénétré de Notre devoir de chrétien, Nous ne pouvons désirer une plus longue effusion de sang, et certes, Nous ne repousserons pas des offres et des conditions de paix, si elles sont compatibles avec la dignité de Notre empire et les intérêts de Nos sujets bien-aimés. Mais un autre devoir non moins sacré Nous commande, dans cette lutte opiniâtre, de Nous tenir prêt à des efforts et à des sacrifices proportionnés aux moyens d'action dirigés contre Nous. Russes! Nos fidèles enfants! vous êtes accoutumés, quand la Providence vous appelle à une œuvre

grande et sainte, à ne rien épargner, ni votre fortune acquise par de longues années de travail, ni votre vie, ni votre sang, ni celui de vos enfants. La noble ardeur qui a enflammé vos cœurs, dès l'origine de la guerre, ne saurait s'éteindre dans aucune situation, et vos sentiments sont aussi ceux de votre souverain. Nous tous, monarque et sujets, nous saurons, s'il le faut, répétant les paroles prononcées par l'empereur Alexandre, dans une année d'épreuves semblable à celle d'aujourd'hui, *le fer à la main*, *la croix dans le cœur*, faire face aux rangs de Nos ennemis pour défendre les biens les plus précieux au monde : la sécurité et l'honneur de la patrie. »

Cependant sa santé devenait de plus en plus chancelante, ses forces semblaient trahir son courage, mais dominant le mal qui le minait sourdement, il trouvait dans le sentiment du devoir qui l'avait guidé toute sa vie la puissance d'en imposer à la nature elle-même : Jusqu'au dernier moment, son âme en lutte avec les désordres de sa vigoureuse constitution, domptait les progrès de la maladie qui l'avait frappé au cœur.

Malgré les conseils de ses médecins, qui dans l'intérêt de ses peuples le suppliaient d'avoir plus soin de sa santé, il consacrait dix-sept heures par jour aux affaires de l'État. Comme par le passé, il entrait dans les plus infimes détails; bien souvent même la nuit il s'arrachait au sommeil pour achever des travaux interrompus la veille ou se livrer à des exercices de piété. Le flambeau de la foi qui ne s'était jamais éteint dans sa vie de prince et d'empereur, semblait resplendir d'un éclat nouveau à l'approche de sa mort.

Dans le dernier mois qu'il devait passer sur la terre, il se relevait au milieu de la nuit pour chanter devant

les saintes images[1] les psaumes du roi David : Sa voix alors, à l'unisson de son âme tout en Dieu, devenait si touchante d'expression, que son valet de chambre, M. Grimm, qui couchait dans un cabinet voisin, crut plus d'une fois entendre les accents du roi prophète.... C'était le chant du cygne.

Le 8 novembre, jour de saint Michel, suivant le calendrier grec, un événement étrange, comme un pressentiment qui doit se réaliser, répandit l'effroi dans Saint-Pétersbourg. Ce jour-là, un loup de forte taille, signalé du côté de Catherinenhoff, parcourut à quatre heures du matin les quartiers voisins de l'église Saint-Pantélémon, faisant un grand nombre de victimes sur son passage; il avait mordu vingt-cinq personnes lorsqu'on parvint à l'abattre près du palais de la Tauride. Le bruit de cet événement, considéré par toutes les classes de la société comme le signe d'un malheur prochain, ne tarda pas à parvenir à la connaissance de l'Impératrice, retenue au lit par une de ces crises nerveuses auxquelles, depuis le 14-26 décembre, elle était sujette. En l'apprenant, l'auguste princesse fondit en larmes et parut en proie à une indicible frayeur.

« Rassurez-vous, ma mère, lui dit la grande-duchesse Marie cherchant à la calmer et se méprenant sur la cause de son effroi, rassurez-vous, le loup a été tué, il ne fera plus de mal à personne.

— Dieu le veuille, mon enfant, répondit l'Impératrice; mais rappelez-vous ce que je vais vous dire : bientôt à la liste des victimes que ce loup a faites, vous en joindrez une autre plus considérable.

[1] Tous les Russes ont dans leurs appartements les images du Sauveur et de la sainte Vierge.

— Ce n'est qu'une supposition, ma mère, répliqua la grande-duchesse.

— Oui, mon enfant; mais cette supposition est basée sur un pressentiment justifié par une triste réalité. Dans les premiers jours du mois d'octobre 1796, un loup d'une taille également effrayante pénétra dans Saint-Pétersbourg, et signala son passage à travers la ville par de nombreux accidents. Un mois plus tard, le 4 novembre, la grande Catherine, votre aïeule, mourut subitement. Soyez-en sûre, mon enfant, un grand malheur nous menace. . . . . »

Le 27 janvier-8 février, l'empereur Nicolas ressentit une atteinte de grippe : d'abord l'affection parut peu sérieuse, l'auguste malade en plaisantait lui-même.... Son valet de chambre lui ayant conseillé une application de sangsues : « Va me chercher, lui dit le Czar, deux fonctionnaires haut placés, et attache-les à mon cou, ils me rendront le même service. » Nicolas, ne laissant donc paraître aucune appréhension, soit qu'il ne comprît pas la gravité de son état, soit qu'il ne voulût pas donner des inquiétudes à sa famille, n'en continua pas moins à s'occuper des affaires de l'État avec la même infatigable activité qui présidait à toutes ses actions.

Aggravé par un travail incessant, compliqué par les déceptions et les mécomptes, entretenu peut-être par de secrets désirs, le mal sévit sans relâche depuis les derniers jours de janvier jusqu'au 9 février. Cependant, ce jour-là l'Empereur, éprouvant quelque soulagement, entendit la messe dans la chapelle du palais, et voulut se rendre ensuite au manége du génie pour inspecter les bataillons des régiments des guides Ismaïlovsky et des chasseurs qui se disposaient à entrer en campagne.

Son médecin ordinaire, M. Mandt, assisté du docteur Karrel, crurent devoir combattre ce désir; mais l'Empereur persistant dans ses intentions, leur fit cette demande :

« Feriez-vous attention à ma maladie si j'étais un simple soldat?

— Sire, lui répondit Karrel, il n'y a pas un médecin de votre armée qui permît à un soldat de sortir d'un hôpital dans l'état où Votre Majesté se trouve et par un froid de vingt-trois degrés; il est de mon devoir d'exiger que vous ne quittiez pas la chambre.

— Vous avez rempli votre devoir, répliqua l'Empereur : maintenant c'est à moi de faire le mien. »

Il était une heure de l'après-midi; Nicolas, sourd à la voix du grand-duc héritier et de ses serviteurs les plus intimes, qui le suppliaient de se vêtir plus chaudement que d'habitude, partit pour le manége sans pelisse avec une simple redingote militaire. Le manége, chauffé depuis le matin, donnait une chaleur énorme; aussi le Czar était en transpiration lorsqu'il le quitta. Après la revue, au lieu de retourner directement au palais, il se rendit chez la grande-duchesse Hélène Pavlovna, et de là chez le ministre de la guerre, retenu chez lui par une indisposition moins grave que celle dont il était atteint lui-même. En rentrant au palais, sous une impression de frisson, la toux et les étouffements qui s'étaient manifestés les jours précédents reparurent avec plus d'intensité. Il se coucha de meilleure heure, mais la nuit fut agitée, sans sommeil. Le lendemain, malgré les instances réitérées des médecins, le Czar se rendit de nouveau au même manége pour inspecter les bataillons de marche des régiments de réserve de Préobrajensky et Séménovsky, et les hommes du demi-bataillon de réserve des

sapeurs de la garde. C'était la dernière fois qu'il devait paraître en scène. A la vue des braves qui allaient verser leur sang dans les plaines de la Crimée, il retrouva dans sa poitrine haletante de mâles et nobles accents.

« Partez, mes enfants, leur dit-il, partez sous les aigles moscovites, qui guideront vos pas sur le chemin de l'honneur et de la gloire! S'il ne m'est pas permis de vaincre ou de mourir avec vous, mes vœux et mon cœur vous accompagneront dans vos magnanimes efforts, dans vos dures épreuves... Allez! quand la patrie et la religion vous appellent, je ne vous retiens plus. »

Depuis ce moment, les symptômes et les désordres latents qui ruinaient depuis quelque temps cette constitution si robuste en apparence s'aggravèrent avec une rapidité qui déjouait tous les efforts de la science. Nicolas ne sortit plus de sa chambre. Le 11, il se leva pour aller entendre la messe, mais il ne put se tenir debout; il dut se recoucher. Dans la soirée, la maladie prit un caractère plus menaçant, et commença à se développer avec une rapidité effrayante. Malgré ses souffrances, l'Empereur, étendu sur son lit de douleur, n'interrompit point le cours de ses occupations. Ce ne fut que le 12 que, cédant aux prières des médecins, il consentit à déléguer le soin des affaires au Césaréwitsch. Il posait devant la mort et mourait sur le trône. Nul, ni l'Empereur lui-même, ne soupçonnait encore l'imminence du danger. Durant les premières phases de la maladie, il conserva la même confiance, bien que souvent, par sentiment chrétien ou par une secrète aspiration de son âme, il aimât à reporter ses pensées vers la mort, comme nous en trouverons bientôt la preuve dans son testament. Plus d'une fois, alors que l'on discutait sur la durée de l'existence humaine, on l'en-

tendit s'écrier : « La vie de l'homme est moins qu'un atome dans l'éternité. »

On a remarqué souvent, quelque temps avant la fin des grands souverains, des signes mystérieux que la froide raison repousse comme preuve, mais que l'histoire accepte comme faits accomplis. Le premier dimanche du carême, il est d'usage à Saint-Pétersbourg que le métropolitain célèbre une grande messe pontificale dans la cathédrale de Cazan. A un certain moment de l'office, un diacre récite ce jour-là les noms des personnages dont la mémoire est exécrée en Russie, comme ceux du faux Dmitri et de Mazeppa, où à chaque nom le chœur des chantres répond : *Anathème!* Quand cette liste est épuisée, le même diacre prononce les noms des bienfaiteurs défunts de la patrie, acclamés chaque fois par le chœur des chantres disant : *Mémoire éternelle!* Après cette seconde formule, lorsque le nom du dernier empereur mort a été prononcé, le diacre recommande à haute voix aux prières publiques les noms de l'empereur régnant et ceux des membres de la famille impériale, le saint synode, l'évêque diocésain, tous les assistants, et les chantres répondent à chaque nom par des vœux de conservation durant de longues années. Or, le 13-25 février, premier dimanche du carême de 1855, le diacre ayant épuisé la nomenclature des souverains morts par le nom d'Alexandre Ier, proclama à haute voix celle de la famille vivante par le nom de Nicolas Ier. Mais à ce nom les chantres, par une inexplicable distraction, répondirent : *Mémoire éternelle.* Cette erreur produisit dans toute l'assemblée une douloureuse impression. Le métropolitain lui-même faillit perdre connaissance. L'empereur Nicolas mourut cinq jours après. . . . . .

Le 17-1er mars, les symptômes devinrent si menaçants

que les médecins résolurent de faire part de leurs inquiétudes à l'héritier de la couronne. L'un d'eux espérait encore, mais vers le soir cette dernière lueur de salut s'éteignit dans les signes précurseurs d'une fin prochaine. Frappé comme d'un coup de foudre par cette terrible nouvelle, le grand-duc Alexandre ne crut pas devoir le cacher à son auguste mère. Alors l'Impératrice, le cœur déchiré par une *incomparable douleur,* comme elle le dit elle-même, mais se rappelant les devoirs suprêmes que la religion impose à une épouse chrétienne, s'empressa de se rendre au chevet du mourant pour les remplir.

Dans la première semaine du carême, Nicolas avait commencé ses dévotions pascales, et du lundi au jeudi on l'avait vu assister régulièrement aux offices divins. Mais, se plaignant à plusieurs reprises de la faiblesse de sa santé, il avait à plusieurs reprises manifesté le doute d'avoir assez de force pour accomplir cette pieuse obligation. Toutefois il n'avait pas voulu s'asseoir un seul instant pendant le service divin, quoique l'archiprêtre Bajanoff l'en eût prié.

L'Empereur n'avait pas été prévenu de la visite de l'Impératrice; elle s'approcha lentement de l'auguste malade, et, s'inclinant sur sa couche, lui dit avec une douce tendresse :

« Mon ami, tu n'as pu achever tes dévotions pendant la première semaine et recevoir les saints sacrements, ne voudrais-tu pas les recevoir maintenant? La communion, infaillible pour les maladies de l'âme, a souvent des effets salutaires pour celles du corps.

— Y penses-tu, ma chère, répliqua l'Empereur, comment veux-tu que je reçoive Dieu dans mon lit, couché? non, je ne puis m'approcher d'un si grand mystère sans

être habillé. J'attendrai que je puisse le faire d'une manière plus convenable. »

L'Impératrice, n'osant insister, garda le silence, mais ses yeux se remplirent de larmes. Quelques minutes après, elle prononça à voix basse l'oraison dominicale...

« Tu pries, mon amie, lui dit Nicolas; pour qui?

— Pour toi.

— Mais je suis donc en danger? »

L'Impératrice n'eut pas la force de prononcer le mot fatal. « Je prie, ajouta-t-elle, pour le prompt rétablissement de ta santé.

— En attendant, je veux que tu conserves la tienne, fit l'Empereur; tu es émue, fatiguée, va prendre quelques instants de repos. » L'Impératrice sortit.

Vers les trois heures de la nuit, Nicolas, sortant d'un léger assoupissement, aperçut le docteur Mandt assis sur un fauteuil auprès de son lit : « Mon cher docteur, s'écria-t-il, je veux savoir la vérité; dites-moi quelle est ma maladie, et si elle est vraiment sérieuse.

— Sire, répondit le médecin, je ne puis le cacher à Votre Majesté, votre maladie est très-grave, le poumon droit est attaqué.

— Menacé de paralysie, voulez-vous dire?

— Oui, Sire, à moins que le mal ne cède à nos efforts. »

En ce moment l'Empereur comprit tout... Il tourna vers le médecin un regard ferme et interrogateur. « Je vous ai demandé toute la vérité, dit-il; je la veux connaître. »

Le médecin inclina la tête sur sa poitrine et garda le silence. Sa voix était brisée par les sanglots.

« Je suis donc en danger de mort? Je vais donc mourir? reprit l'Empereur.

— Pour revivre au ciel dans les bonheurs sans fin, » s'écria le docteur.

Devant cet arrêt de mort, le visage du Czar ne trahit pas la moindre émotion, ses lèvres ne murmurèrent pas un regret, son pouls ne donna pas une sensation de plus qu'à l'ordinaire. Une résignation sublime se révélait dans son regard et sur son front.

Les yeux pieusement élevés vers le ciel comme pour y trouver la trace du chemin que son âme allait bientôt prendre, il parut pendant cinq minutes plongé dans un pieux et profond recueillement. Quand il en sortit, il avait fait à Dieu le sacrifice de sa couronne et de sa vie.

Le docteur Mandt l'ausculta : « Qu'avez-vous remarqué sous votre stéthoscope ? lui demanda Nicolas, des cavernes ?

— Non, Sire, dit le médecin, mais un commencement de paralysie du poumon...

— C'est grave, n'est-ce pas ?

— Je vous l'ai dit, Sire, c'est la mort.

— Et vous avez, fit l'Empereur avec un indicible sourire, vous avez le courage de prononcer ainsi ma sentence définitive ?

— En agissant ainsi, Sire, répondit Mandt, je remplis un devoir rigoureux, mais indispensable. *Lorsque le temps sera venu et quand le besoin s'en fera sentir, j'exige que vous me disiez toute la vérité,* m'avez-vous dit un jour, Sire. Or ce temps est arrivé, et ce besoin se manifeste en ce moment.

» Ce n'est pas tout, Sire; j'ai dû faire ainsi parce que, comme chrétien, monarque et père de famille, vous avez des dispositions à prendre. Il vous reste pour cela quelques heures d'existence, vous êtes en pleine jouissance de vos facultés, vous voudrez en profiter, puis-

que vous savez qu'il n'y a plus d'espérance. Enfin, Sire, je vous ai dit toute la vérité, parce que je vous connais et parce que je vous aime...

— Et moi, dit l'Empereur, je vous estime et je vous remercie. »

Puis, après un moment de silence, il ajouta :

« Je désire voir mon fils aîné. Faites-le venir. »

Ce fut l'Empereur lui-même qui annonça à son fils l'approche de sa fin, et le prépara à recevoir cette épreuve avec la force et la résignation d'un bon chrétien ; puis, préoccupé de la douleur de l'Impératrice, il ajouta : « J'espère que tu n'as rien dit encore et que tu ne diras rien à ta mère.... Maintenant, mon ami, fais appeler mon confesseur. »

L'archiprêtre Bajanoff, prévenu d'avance, se trouvait déjà au palais : au moment où il commençait les prières qui précèdent la confession, l'Impératrice entra dans la chambre du mourant et s'agenouilla près de son fils le grand-duc héritier au pied du lit : l'Empereur les bénit tous deux.

Un instant après, l'Impératrice et le grand-duc quittèrent la chambre pour laisser le monarque avec son confesseur. La confession terminée, il fit le signe de la croix et dit : « Je prie Dieu de me recevoir dans son sein. » Suivant son désir, la sainte communion lui fut administrée en présence de l'Impératrice et du Césaréwitsch. Il la reçut dans toute la plénitude de sa connaissance et avec les sentiments d'une foi vive. Il récita lui-même les prières qui précèdent et suivent le sacrement eucharistique, et prononça d'une voix ferme le *Credo* tout entier.

Lorsque son auguste époux eut reçu les saints sacrements, l'Impératrice lui demanda en l'embrassant : « M'aimes-tu comme toujours, comme autrefois?

— Si je t'aime! tu me demandes si je t'aime! répondit l'Empereur, et comment pourrais-je ne pas t'aimer, toi la compagne de mes jours, la mère de mes enfants? Le jour où nous nous vîmes pour la première fois mon cœur m'a dit : Voilà l'ange gardien de toute ta vie..... La prophétie du cœur s'est réalisée.... »

L'Impératrice était tout en larmes. « Tu pleures! lui dit Nicolas.

— Non, » répondit la vertueuse épouse, qui n'avait plus la force de sentir couler ses larmes. Puis voyant que la pensée du Czar devenait plus difficile, elle lui proposa de l'aider à prier. « Oh! oui, dit l'Empereur; les prières d'un ange font du bien. » Alors elle commença d'une voix solennelle la prière qui renferme toutes les autres, celle que Dieu lui-même a mise sur les lèvres du christianisme naissant. Nicolas la suivait avec une pieuse onction. Lorsque l'angélique princesse prononça ces mots : *Que votre volonté soit faite*, il reprit avec une voix vibrante : « *Oui, que votre volonté soit faite, ô mon Dieu! à présent, en tout et toujours.* »

Tous les membres de la famille impériale attendaient agenouillés dans un appartement voisin. Nicolas appela près de lui la Césarevna, le grand-duc Constantin son second fils, la grande-duchesse Marie Nicolaïevna sa fille, ses petits-enfants, et les grandes-duchesses Alexandra-Josephovna et Hélène Pavlovna. Alors commencèrent les touchants adieux du mourant à sa famille. Tous les membres de la famille impériale étaient groupés devant son lit; il leur annonça avec fermeté sa fin prochaine et les bénit; personne ne fut oublié : il trouva pour tous une de ces paroles qui se gravent profondément dans le cœur. Au grand-duc héritier il dit : « Souviens-toi que *tu es le premier serviteur de la Russie.* » Au grand-

duc Constantin : « Souviens-toi qu'en servant ton frère tu serviras la Russie. En son nom, moi, votre père, je compte sur ta fidélité. » Dans ce moment suprême où, si fort que l'on soit, on ne peut se défendre d'un sentiment d'effroi, Nicolas se mettait à la portée de chacun et trouvait des expressions badines pour ses petits-enfants, les appelant par leurs noms de baptême et leur recommandant de bien aimer et de bien servir la Russie quand ils seraient devenus grands.

Lorsqu'on lui apporta, après tous les autres, le plus jeune des princes, le grand-duc Alexandrowitsch, l'enfant était pâle de terreur, mais il se rassura bien vite sous les tendres caresses de son grand-père qui allait mourir, et qui cependant seul montrait en ce moment l'exemple du calme et du sang-froid.

Plus tard, lorsque la grande-duchesse Pavlovna parut dans sa chambre, il lui dit, comme si elle était venue lui rendre une simple visite : « Je vous remercie; » puis, par souvenir du mari qu'elle avait perdu, il ajouta : « Voici que mon heure est aussi venue, exprimez mon adieu cordial à Katia (la grande-duchesse Catherine Michaïlovna), à elle et au duc Georges de Mecklenbourg-Strelitz. » Puis, s'adressant à tous, il proféra ces sublimes paroles du Sauveur du monde : « Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. »

Au moment de rendre à Dieu ce qui était à Dieu, le césar moscovite tourna un dernier regard sur les affaires terrestres de l'Empire. Il dicta lui-même cette dépêche qu'il ordonna d'expédier par le télégraphe, à Moscou, à Varsovie et à Kieff : « *L'Empereur se meurt.* » Il fit aussi des dispositions pour ses funérailles, il recommanda de placer près de son tombeau une petite image de la sainte Vierge d'Odignitrie, qui avait assisté au

baptême de Catherine la Grande. Il désigna la salle du rez-de-chaussée du palais d'hiver où ses dépouilles mortelles devaient être exposées aux regrets de son peuple, et la place de son cercueil dans la cathédrale de Saint-Pierre et de Saint-Paul, à la citadelle. Il exigea que ses obsèques fussent faites sans luxe, sans pompeux catafalque, sans décors extraordinaires ni dans la salle de l'exposition funèbre ni dans l'église. « Je ne veux pas, dit-il, que ma mort occasionne à l'État des dépenses inutiles, qui retombent toujours sur le peuple. » Ses dernières pensées étaient pour le peuple, qu'il avait tant aimé.

Cependant, la fatale nouvelle s'était répandue par la ville; le peuple, qui n'y voulait point croire, se rassemblait aux abords du palais, ou se précipitait vers les vestibules, ou bien se jetait à genoux sur la place pour supplier Dieu avec ferveur de conserver les jours de l'Empereur. Les forces du malade diminuaient sensiblement, mais son âme restait toujours grande et forte; il ne regrettait qu'une chose, c'était de ne pouvoir bénir ses deux fils les grands-ducs Nicolas et Michel, qui se trouvaient dans les murs de Sébastopol. Dans ce moment, un courrier arriva de Crimée avec des nouvelles et des lettres des deux grands-ducs. L'Empereur remit les dépêches au Césaréwitsch, en disant : « Ceci ne me regarde plus, j'appartiens tout entier à Dieu; » mais le père survivant au monarque, il ajouta : « Mes deux fils sont-ils au moins en bonne santé? »

A la réponse affirmative qui lui fut faite, il s'écria : « Dieu soit béni! »

Mais la plus tendre, la plus constante sollicitude du mourant se concentrait sur la vertueuse princesse qu'il appelait le bon ange gardien de sa vie; il la recomman-

dait à l'amour de tous, il la désignait comme le symbole de l'unité de la famille auguste. Dans ce moment, l'Impératrice, emportée par le sentiment de *son incomparable* douleur, se jeta dans les bras de son époux en s'écriant : « Oh! que ne puis-je mourir avec toi! »

Mais l'Empereur lui montrant ses enfants, lui dit : « Tu dois vivre pour eux; » puis à ses enfants montrant la mère, il ajouta : « *Vivez pour elle....* » Cette scène était sublime.

Sentant que sa fin approchait, Nicolas voulut bénir ses enfants éloignés. A chaque nom prononcé, il levait sa main droite déjà glacée, et envoyait à l'absent, avec sa pensée, le signe sacré de la rédemption.

Ce pieux devoir accompli, l'Empereur se tournant vers le grand-duc héritier lui dit : « Vous savez, mon fils, que toute ma sollicitude, tous mes efforts, ont eu pour but unique le bien de la Russie. Mon désir le plus cher était de continuer à travailler de manière à vous laisser l'empire bien organisé, garanti de tout danger du dehors, complétement tranquille et heureux au dedans; mais vous voyez dans quel temps et dans quelles circonstances je meurs. Telle est à ce qu'il paraît la volonté de Dieu, il faut l'accepter et la bénir... Le fardeau vous sera lourd. »

Le Césaréwitsch lui répondit d'une voix brisée par les sanglots : « Si je suis destiné à vous perdre, je suis certain que là-haut aussi vous implorerez Dieu pour la Russie, pour nous tous; vous lui demanderez qu'il me donne la force dont j'aurai besoin pour supporter le fardeau qu'il m'aura lui-même imposé.

— Oui, reprit le mourant, oui, je l'ai toujours prié pour vous, pour notre patrie bien-aimée; là aussi, je l'implorerai. . . . . .

Il fit ensuite appeler le ministre de sa maison, le comte d'Adlerberg, et le ministre de la guerre, prince Dolgorouky; il les remercia en termes touchants de leurs fidèles services, de leur dévouement éprouvé, et les recommanda à son héritier; puis s'adressant encore une fois au Césaréwitsch, il lui dit : « Quand je ne serai plus, vous remercierez en mon nom les autres ministres, la garde, l'armée, la flotte, et en particulier les héroïques défenseurs de Sébastopol. »

Sur les onze heures du matin, il tendit sa main au docteur, et lui demanda en souriant : « Quand signerez-vous ma feuille de route? Tout sera-t-il bientôt fini? »

Le docteur consulta son pouls, et répondit : « Pas encore, Sire.

— Ne perdrai-je pas connaissance?

— J'espère, Sire, que vous passerez de la terre au ciel sans agonie. »

A midi moins quelques minutes, il pria l'aumônier de lui lire les prières des agonisants; il les suivit avec la même attention qu'il avait prêtée à celles de la confession et de l'eucharistie. Bientôt, n'ayant plus la force de s'exprimer par des paroles, mais conservant toute sa connaissance, il fit signe à son confesseur de s'approcher, lui serra la main, baisa la croix pectorale, et lui désigna du regard l'Impératrice et le grand-duc héritier, comme pour les recommander à ses consolations, à ses prières.

De ce moment, l'Empereur ne quitta plus les mains que l'Impératrice et le Césaréwitsch avaient mises dans les siennes. Ses lèvres étaient muettes, ses regards étaient éteints, que sa main leur parlait encore par de mystérieuses et sympathiques pressions.

A midi et vingt minutes, cette douce étreinte devint tout à coup silencieuse, comme le regard ainsi que la voix. La mère et le fils jetèrent un cri déchirant de douleur : l'empereur Nicolas était mort! . . . . . .

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

L'empereur Nicolas. — Récapitulation. — Son testament.

Comme tous les souverains qui ont profondément marqué leur passage dans l'histoire et dans la vie des peuples, l'empereur Nicolas, debout sur son trône ou couché sur son tombeau, a été diversement jugé par les écrivains qui ont étudié cette grande figure, les uns au point de vue de leurs passions politiques, les autres au point de vue de leurs intérêts privés, ceux-là pour donner satisfaction à leur haine du pouvoir et de l'autorité, ceux-ci pour remplir leur tâche de flatteur optimiste et de courtisan acheté.

Pour les premiers, l'empereur Nicolas est un Néron, pour les seconds, un Titus; pour les uns, un monstre, un tyran; pour les autres, le type du beau et du bon, le Méphistophélès ou le bienfaiteur de la Russie, le fléau ou l'arche d'alliance de l'Europe. Quant à nous, placé en dehors des partis extrêmes, autant éloigné de la détraction systématique que de l'admiration optimiste, en garde aussi bien contre les *guirlandes* moscovites que contre l'esprit de réaction qui s'est manifesté dans ces derniers temps contre la mémoire de l'empereur Nicolas, nous avons écrit avec indépendance et impartialité l'histoire d'un règne que ne désavoueraient pas Pierre le Grand et la grande Catherine, les illustres prédécesseurs du czar défunt.

Nicolas, par cela même qu'il régnait dans les sphères

de l'humanité, a commis des fautes sans doute; mais ces fautes, relevées par d'immenses qualités, tiennent plutôt à la nature du milieu dans lequel il s'est trouvé, qu'au développement de son système. Elles sont excusées, sinon justifiées, par l'enchaînement des événements qui ont signalé la marche de sa politique et les grandes lignes de son règne. Pour blâmer avec justice cette sévérité implacable, cette main de fer qui pesaient sur l'empire moscovite, il faut connaître avant tout les mœurs, le tempérament, les besoins, la nature des peuples que la Providence avait confiés à son autorité. Ces peuples, nés d'hier à la civilisation, debout encore sur le seuil de la barbarie, s'accommoderaient fort mal, nous le croyons, d'un régime constitutionnel. L'empereur Nicolas connaissait son peuple par le cœur, et il l'a gouverné par la raison, politique qui partout et toujours sera préférable à celle du sentiment. L'avenir prouvera s'il s'est trompé.

Quoi qu'il en soit, la plus grande faute de Nicolas, la seule peut-être, puisque toutes les autres en découlent, est de s'être cru, durant les dernières anuées de sa vie surtout, le représentant infaillible de l'autorité monarchique en Europe, l'émanation directe et incarnée du pouvoir divin.

Il était si intimement convaincu que sa puissance autocratique participait de l'infaillibilité de son origiue, que sa voix vibrante, magnétique pour ainsi dire, lui semblait l'écho vivant de la voix de Dieu. Aussi, comme autrefois Moïse sur le mont Sinaï promulguant le Décalogue au bruit des tonnerres, s'écoutait-il parler lui-même lorsque, des hauteurs de son trône, il manifestait au peuple ses volontés suprêmes. En dehors de la vie de famille, où le dieu, se transfigurant, daignait s'abaisser

au niveau des princes nés de son sang, il était sans cesse en représentation : de la rue, de la place publique, il se faisait un tabernacle pour son peuple, un piédestal pour l'histoire.

Comme conséquence logique de ces principes, le peuple russe ne pouvait être et ne devait être à ses yeux que l'agent passif, l'instrument aveugle de la pensée dont la force motrice résidait en lui, et pour le développement de laquelle il exigeait une confiance sans bornes, un dévouement absolu.

En dehors de l'esprit d'examen, qu'il aurait considéré comme un acte d'usurpation sur sa volonté, il était arrivé à conclure que l'obéissance aveugle à ses desseins était le seul élément qui devait concourir à la prospérité et à la gloire de sa couronne. De cet ordre d'idées naquit au milieu de son règne l'aversion instinctive qu'il éprouvait pour le développement des individualités, pour la liberté même de la conscience. De là les intelligences médiocres, les esprits bornés, les incapacités lilliputiennes dont, astre sans satellites, il prit soin de s'entourer dans l'immensité de son pouvoir et les horizons sans fin de son empire. De là les nullités les plus complètes poussant leurs rameaux parasites sur les marches du trône, les cadres administratifs et militaires encombrés de créatures nuisibles et ouvrant un vaste champ au népotisme, à l'intrigue, aux appétits ruineux dont l'esprit rapace et prévaricateur n'était que trop justifié par l'exiguité des rétributions, peu en rapport avec les habitudes de luxe et les besoins de débauche des fonctionnaires publics; de là ces dilapidations scandaleuses et ces vols audacieux qui faisaient dire un jour à Nicolas : « Ils me voleraient mon palais d'hiver s'ils savaient où le cacher. »

La science civilisatrice, en dehors des idées religieuses, représentait à ses yeux la révolution, dont le fantôme menaçant se dressait toujours devant lui. Depuis son avénement au trône, le progrès de la philosophie était à ses yeux révolutionnaire, impie, la pensée était insurrectionnelle. Aussi, constamment appliqué à les combattre au lieu de les réglementer, les trente années de son règne n'ont-elles été qu'un déplorable temps d'arrêt imposé aux labeurs de l'intelligence, au développement moral de ses peuples.

Son action unique, constante, se concentrait d'une manière absolue sur le nombre et la discipline de son armée, qu'il considérait comme la sauvegarde du présent et l'assurance de l'avenir. De la même main qui servait de balance aux destinées de l'Europe, il touchait aux détails les plus infimes de la *chose* militaire. Le même jour qu'il ajoutait une nouvelle province au patrimoine de Pierre le Grand, il donnait les proportions d'une affaire d'État au changement d'un bouton d'uniforme. Si son règne eût été moins fertile en grandes et belles choses, on pourrait l'appeler le règne du *caporalisme*.

Au détriment des autres rouages de la machine gouvernementale, il appliqua à celui du département de la guerre les plus importantes ressources de l'État. Les ministères des finances et des travaux publics, ces deux courants destinés à porter la vie aux artères des sociétés modernes, étaient comme paralysés dans leur sphère d'action, comme étouffés sous le pied des régiments en marche de guerre ou en défilé de parade.

De son empire l'empereur Nicolas a fait une vaste caserne, des steppes incultes un camp, de son palais un corps de garde, de son cabinet une guérite, d'où, sentinelle vigilante, il restait immobile, l'arme au bras,

devant la civilisation européenne qui passait devant lui. Prenant au sérieux son rôle de soldat, il l'a joué toute sa vie; jusqu'au jour où la mort, paraissant en scène, l'a relevé de faction.

Quoi qu'il en soit, l'empereur Nicolas occupera dans l'histoire une place qui ne fera point ombre à celles de Pierre le Grand, de Catherine la Grande et d'Alexandre Ier. Il a complété la merveilleuse ébauche que Pierre a tirée du chaos, que Catherine a dessinée plus largement et qu'Alexandre a poétisée.

Un des plus illustres historiens de la Russie, Karamsine, a dit d'un des plus grands princes de l'ancienne Moscovie, que sans son testament on n'aurait jamais connu toute la beauté de son âme. L'âme de l'empereur Nicolas se révèle avec toutes ses magnificences dans le testament que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs pour le couronnement de notre œuvre.

Sauf quelques dispositions relatives à ses biens personnels, ce testament, écrit dans les circonstances les plus favorables de son règne, ce testament est en quelque sorte un entretien intime de l'Empereur avec son âme, le résumé de ses pensées d'homme, de monarque et de chrétien. Le jour où il l'écrivit, comme s'il eût abdiqué déjà sa puissance terrestre en vue de la tombe et déposé sa volonté devant celle de la mort, il ne l'intitula point: *Mes dernières volontés*, mais il lui donna le titre modeste de : *Mes derniers désirs.*

Après avoir sanctifié, selon l'usage chrétien, le préambule de ce précieux document par une invocation pieuse : A Dieu le Père, à Dieu le Fils et à Dieu le Saint-Esprit, il entre ainsi en matière :

« En 1831, le 21 juin, lors de l'invasion du choléra, j'ai rédigé à la hâte mes derniers désirs. Le Seigneur,

dans sa miséricorde, a daigné non-seulement conserver ma famille, mais encore permettre que depuis cette époque elle reçût un accroissement considérable. Ces heureuses circonstances sont de nature à changer en partie mes intentions; c'est pour cela que je trouve nécessaire d'ajouter ce qui suit comme l'expression de mes derniers désirs. »

Le premier paragraphe de l'acte est exclusivement consacré à l'auguste princesse qui pendant toute la vie de l'Empereur a occupé dans son cœur la première place après la Russie. Après avoir fait l'énumération de tous les immeubles, palais, domaines, fermes et villages composant la propriété particulière de l'Impératrice, le testateur ajoute : « Je désire néanmoins qu'on laisse à ma femme l'usage de ses appartements dans le palais d'hiver, au palais de l'île Jélaguine et dans le nouveau palais de Tsarskoé-Sélo. En outre, bien que par le droit d'hérédité le palais de Nicolaïevski appartienne à l'aîné de mes fils, je le laisse toutefois à ma femme pour qu'elle en jouisse pendant sa vie, si cela lui est agréable.

» J'adjure et je prie mes enfants et mes petits-enfants d'aimer et d'honorer leur mère, d'avoir soin de sa tranquillité, de prévenir ses vœux et de consoler sa vieillesse par leurs soins dévoués. Jamais ils ne devront rien entreprendre d'important sans avoir demandé d'abord son avis et reçu sa bénédiction maternelle.

» Mes enfants mineurs doivent demeurer sous sa dépendance entière jusqu'à l'époque de leur majorité. »

Dans les paragraphes 2, 3, 4, 6, parlant du palais Nicolaïevski, qui lui fut donné par l'empereur Alexandre Ier, ainsi que de tous les immeubles dépendant de cette résidence, du domaine de Gatchina, qu'il tenait de l'impératrice Marie Féodorovna aux conditions indi-

quées par son testament, Nicolas stipule que ces biens doivent appartenir à l'héritier qu'il désigne constamment sous le titre d'empereur, comme si lui-même eût cessé de vivre. Il lui lègue aussi son musée d'armes particulier de Tsarskoé-Sélo, et dispose en faveur du grand-duc Constantin Nicolaïewitsch des modèles de constructions navales, des télescopes, des porte-voix, de son cabinet de médailles et de sa bibliothèque du palais d'Anitschkoff.

Les articles 5, 7, 8, renferment des dispositions relatives aux capitaux légués par l'impératrice Marie Féodorovna pour être divisés entre les grands-ducs Constantin, Nicolas et Michel, avec l'indication de l'emploi qu'il a fait d'une partie de ces capitaux par les acquisitions du domaine de Strelna, pour le grand-duc Constantin Nicolaïewitsch, de la ferme de Znamensky pour le grand-duc Nicolas, et de celle de la petite Znamensky pour le grand-duc Michel Nicolaïewitsch.

Dans le septième paragraphe, l'Empereur, parlant de la ferme appartenant au grand-duc Nicolaïewitsch, et qui constitue une propriété viagère de l'impératrice Alexandra Féodorovna, ajoute :

« Il dépendra de ma femme de mettre quand il lui conviendra ce bien à la disposition de mon fils. Je désirerais que ce fût à l'époque de son mariage. »

Portant son attention sur les moindres détails, l'Empereur recommande aux grands-ducs ses fils de partager entre eux ses écuries divisées en lots égaux, répartis par la voie du sort. Il autorise en outre le grand-duc Michel Pavlowitsch à choisir dans la grande écurie les chevaux qui seraient à sa convenance. Mais au milieu de ces arrangements de famille, de ces dispositions d'intérieur, on retrouve sans cesse des mouvements, des sentiments de tendre préoccupation en faveur des pau-

vres qui recevaient de lui des secours, des personnes de son service particulier et de sa domesticité, enfin des vieux invalides employés dans les résidences impériales à divers titres.

L'article 11 divise entre les trois grandes-duchesses, Marie, Olga et Alexandra, tous les capitaux et le comptant effectif placés sous diverses dénominations par les soins du trésor particulier de l'Empereur. « Mais comme l'intérêt produit par ces capitaux était affecté au service de diverses pensions, je prie de porter ces pensions au compte du trésor ou du cabinet, comme il conviendra le mieux à l'Empereur. »

L'article 12 porte :

« Je désire que les appointements des personnes attachées à mon service particulier, et qui ont si fidèlement rempli leurs devoirs, soient convertis en pensions; je comprends parmi ces serviteurs mon chef d'écurie et mon cocher Jakoff. »

Dans le paragraphe 13, le testateur prie son héritier de prendre en considération les longs et fidèles services du conseiller privé Block, et de lui accorder une pension égale à son traitement.

Le paragraphe 14 est remarquable par les sentiments de tendre affection que le souverain exprime pour les compagnons et pour les amis de sa jeunesse.

« Depuis mon enfance, dit-il, deux amis et compagnons sont restés à mes côtés, et leur amitié pour moi est demeurée invariablement la même. J'aimais l'aide de camp général d'Adlerberg comme mon frère, et j'espère conserver en lui un ami jusqu'à la fin de ma vie. Sa sœur, Julie Feodorovna Baranoff, a élevé mes trois filles comme une bonne et tendre parente. Je lègue à chacun d'eux une pension de 15,000 roubles argent (60,000 fr.)

outre celle qu'ils ont déjà, et je les remercie pour la dernière fois de leur amour fraternel. »

Art. 15. « Je prie l'Empereur de vouloir bien avoir soin de mes vieux invalides; je désire qu'ils gardent leur vie durant, dans la maison impériale, les emplois qu'ils occupaient de mon temps, sous la dénomination d'*Arsenalnie*, à moins qu'il ne plaise à mon fils d'améliorer leur position. »

Dans les articles 16 et 17, l'Empereur exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui se sont occupées de l'éducation des grands-ducs et des grandes-duchesses. Il prie ses enfants de les aimer et de les respecter toujours; il prie son héritier d'avoir soin de leur avenir; il lui recommande de remercier son aumônier, le père Mauzovsky, et ses médecins, de les *remercier sincèrement pour leurs bons soins*. L'Empereur adresse également ses remercîments aux aides de camp généraux de sa suite et aux aides de camp de service, à toutes les personnes qui se sont dévouées avec zèle à l'accomplissement de leurs devoirs et ont rendu à l'État d'utiles et éminents services; il les prie de continuer à être fidèles et dévoués à son fils. Puis, des individus passant aux troupes, il ajoute : « Je remercie ma loyale et glorieuse garde qui sauva la Russie en 1825, ainsi que mes braves et fidèles armées, mes braves et fidèles flottes. Je prie le Seigneur de leur inspirer toujours le même esprit de bravoure et de fidélité qui les distingue.... Avec cela, la tranquillité du pays est assurée, et malheur à nos ennemis. J'ai aimé mes soldats comme mes enfants, je me suis toujours appliqué à améliorer leur sort; si je n'ai pu y parvenir entièrement, ce n'est pas la faute de ma volonté, c'est que je ne savais pas ou ne pouvais pas mieux faire. »

S'adressant ensuite aux membres de la famille impériale et aux autres personnes qui lui étaient unies par les liens du sang ou de la parenté, l'Empereur les remercie tous pour la bonne harmonie qui règne entre eux et pour leurs sentiments d'amour envers l'Impératrice.

En parlant de sa sœur aînée Marie, il dit : « J'ai toujours professé depuis mon enfance la plus sincère gratitude pour toutes ses bontés. Plus tard, son amitié m'a été plus précieuse encore ; en elle j'avais placé ma plus grande confiance. Je la respectais comme une mère et je lui confessais tous les sentiments, toutes les pensées de mon cœur. Je lui témoigne pour la dernière fois ma tendre reconnaissance pour les heureux instants que j'ai passés auprès d'elle.

» Je suis convaincu, continue le testateur, que mon fils, l'empereur Alexandre, sera sans cesse pour sa mère un fils respectueux comme il l'a été pour nous : ce devoir deviendra plus sacré du moment où sa mère sera seule. Dans son isolement, il faut qu'elle soit consolée par l'amour et par le tendre attachement de tous ses enfants et petits-enfants. L'Empereur mon fils doit tâcher d'unir l'indulgence qu'exige leur jeunesse avec la fermeté nécessaire comme un père de famille, et ne jamais souffrir ni mésintelligence, ni querelle de famille, ni rien qui puisse devenir préjudiciable pour eux ou pour l'État. Dans des circonstances de ce genre, dont Dieu nous préserve, il doit se souvenir qu'il est l'Empereur et que tous les autres membres de la famille sont ses sujets.

» ... Je remercie tous ceux qui m'aimaient et me servaient ; je pardonne à tous ceux qui me haïssaient, et je prie tous ceux que j'ai offensés sans le vouloir de me le pardonner. J'étais homme, et sujet à toutes les faiblesses

humaines; je m'efforçais à me corriger dans ce que j'avais reconnu de mauvais en moi, j'y ai réussi pour telle chose et non pour telle autre. Je prie de tout mon cœur qu'il me soit pardonné.

» Je meurs le cœur rempli de reconnaissance pour tout le bien qu'il a plu à Dieu de m'accorder dans cette vie passagère; *plein d'un amour ardent* pour notre glorieuse Russie que j'ai servie, selon mes forces, avec foi et sincérité, je regrette de n'avoir pas accompli tout le bien que j'ai si ardemment désiré. Mon fils me remplacera; je prierai le Seigneur qu'il lui donne sa bénédiction et le guide dans cette voie pénible, et qu'il l'aide à affermir la Russie sur le terrain solide de la crainte divine en lui laissant achever sa formation intérieure et en la préservant de tout péril extérieur.

» *C'est en vous, Seigneur, que nous nous reposons, afin de ne pas tourner en confusion.*

» Je prie tous ceux qui m'aimaient de prier pour le repos de mon âme, que je rends à Dieu miséricordieux avec une ferme confiance en sa grâce et une résignation reconnaissante à sa volonté. *Amen.* »

Le 3 mars 1845, l'Empereur ajouta ce codicille à l'acte testamentaire de 1844 :

« Le 29 juillet 1844, il a plu à Dieu de rappeler à lui notre fille bien-aimée Alexandra. Nous supportons sans murmure, en nous inclinant devant les décrets du Seigneur, ce coup terrible, bien convaincu que si telle a été la volonté divine c'était pour le bien de notre chère fille, et plein d'espérance qu'elle est maintenant plus heureuse dans le ciel qu'elle n'aurait pu l'être sur la terre.

» Nous prions humblement le Seigneur de nous conserver nos autres bien-aimés.

» Mes capitaux particuliers mentionnés au paragraphe

11, et destinés à être partagés entre mes trois filles, doivent être à présent divisés en deux parts égales entre mes filles Marie et Olga. Les objets que j'avais légués à ma fille Alexandra seront remis à mon fils Alexandre. Le médaillon et le cachet qu'elle m'a donnés à son lit de mort, je les laisse à ma femme, et après elle à mon fils Alexandre.

» Je lègue à l'hôpital qui s'érige en mémoire de ma fille le portrait qui la représente et qu'on trouvera sur ma table. »

Les dispositions de ce testament, silencieuse mais éloquente oraison funèbre de l'empereur Nicolas, ont été fidèlement exécutées.

Ces bienfaits, préparés de son vivant, accomplis après sa mort, prouvaient au peuple russe que le génie de l'empereur Nicolas n'était pas descendu tout entier dans la tombe.... Son cœur battait encore dans la poitrine de la Russie.... Les grands hommes ne meurent point.

Digitized by Google

CÉRÉMONIAL

APPROUVÉ

PAR SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

POUR L'INHUMATION DU CORPS DE FEU

SA MAJESTÉ

L'EMPEREUR NICOLAS Ier

DE GLORIEUSE MÉMOIRE.

I.

La commission de deuil fera savoir à l'avance à toute la capitale, par la voie de la police, le jour qui aura été fixé pour l'inhumation. La veille de ce jour, il sera lu dans tous les quartiers, par des hérauts et avec le cérémonial usité, une proclamation annonçant la cérémonie.

II.

Le jour de l'inhumation, à neuf heures du matin, à un signal de trois coups de canon, tirés de la forteresse de Saint-Pétersbourg, les dignitaires et personnages ci-après se réuniront dans la cathédrale des Saints Apôtres Pierre et Paul, savoir : les membres du saint synode, le confesseur de feu Sa Majesté l'Empereur, de glorieuse mémoire, archiprêtre Bajanoff, le clergé de la cour et le reste du clergé, d'après les dispositions de Son Éminence le métropolitain Nicanor, les dames d'honneur, les demoiselles d'honneur à portrait, les maîtresses de la cour, les de-

moiselles d'honneur, les membres du conseil de l'empire, les ministres, les sénateurs, les premières et secondes charges de la cour impériale, les secrétaires d'État, les cavaliers de la cour, les aides de camp généraux, les généraux-majors de la suite de Sa Majesté l'Empereur, les aides de camp de Sa Majesté, les aides de camp de Leurs Altesses Impériales, avec leurs épouses, tous les officiers généraux qui se trouvent à Saint-Pétersbourg, les officiers de tous grades de la garde, et les autres personnes de distinction des deux sexes des deux premières classes, tous en grand deuil; de même, les membres du corps diplomatique avec leurs épouses, qui auront été invités par des avis spéciaux de l'expédition des cérémonies, et qui seront placés, dans l'église, à droite du catafalque. De plus, les serviteurs de feu Sa Majesté l'Empereur qui avaient le plus approché de son auguste personne, et qui se tiendront à une place qui leur est spécialement destinée.

III.

Après l'arrivée du saint synode à l'église, Son Éminence le métropolitain célébrera l'office divin.

IV.

Pendant ce temps, les troupes désignées par Sa Majesté l'Empereur occuperont les points qui leur auront été assignés.

V.

Leurs Majestés Impériales seront reçues à l'entrée de la cathédrale par Son Éminence le métropolitain et les membres du saint synode, avec la croix et l'eau bénite. Lorsque Leurs Majestés Impériales auront occupé leurs places, on récitera auprès du corps de feu l'Empereur,

de glorieuse mémoire, d'après le rite de l'Église gréco-russe d'Orient, les dernières prières convenables à l'illustre rang de Sa Majesté Impériale.

VI.

Après ces prières, les augustes personnages ayant rendu le dernier devoir au corps de feu l'Empereur, les aides de camp généraux apporteront le couvercle du cercueil; les généraux-majors de la suite de Sa Majesté Impériale enlèveront le drap mortuaire et l'emporteront à l'autel, et Sa Majesté l'Empereur déposera le manteau impérial dans le cercueil. Lorsque ce dernier aura été fermé, les aides de camp généraux, précédés du métropolitain et du clergé, l'emporteront vers la tombe préparée dans l'Église, et l'y descendront après l'absoute.

VII.

Dans ce moment, les troupes rassemblées pour la cérémonie exécuteront un feu roulant, et l'artillerie en bataille, ainsi que tous les canons de la forteresse, tireront des salves de six coups par pièce. Ainsi se termineront les derniers devoirs rendus à feu Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, Nicolas Ier, de glorieuse et impérissable mémoire.

VIII.

Le service d'honneur qui se trouvait dans l'église auprès du corps de feu l'Empereur dans cette dernière journée, y demeurera jusqu'à ce que la tombe ait été entièrement scellée.

IX.

Le jour même de l'inhumation, les insignes impériaux seront transportés de la cathédrale des Saints Apôtres

Pierre et Paul au palais impérial d'hiver, avec le cérémonial suivant :

1° Quatre trompettes du régiment des gardes à cheval;

2° Deux pelotons du régiment des gardes à cheval;

3° Un officier des écuries impériales, à cheval, suivi de trois palefreniers;

4° Une voiture à quatre places avec quatre gentilshommes de la chambre;

5° Une autre voiture semblable avec quatre chambellans;

6° Un phaéton ouvert, attelé de six chevaux, avec un maître des cérémonies;

7° Un phaéton ouvert, attelé de six chevaux, avec le grand maître des cérémonies;

8° Un officier des écuries impériales;

9° Deux sous-écuyers, suivis de trois palefreniers, à cheval;

10° Huit voitures à quatre places, attelées de six chevaux, chacune précédée de deux estafiers à cheval et escortées de chaque côté par deux sous-officiers du régiment des gardes à cheval. Ces voitures seront occupées par les insignes impériaux et par les dignitaires chargés de les recevoir;

11° La marche sera fermée par deux pelotons du régiment des gardes à cheval.

A son arrivée dans la cour d'honneur du palais d'hiver, ce cortége s'arrêtera au perron des Ambassadeurs; le poste principal et les postes intérieurs rendront les honneurs aux insignes impériaux. Il y aura au perron un fourrier de la chambre, deux fourriers de la cour et vingt grenadiers de la compagnie du palais, lesquels, ainsi que les gentilshommes de la chambre, les chambellans, les maîtres des cérémonies et le grand maître des céré-

monies arrivés avec le cortége, précéderont les insignes impériaux, qui seront portés dans la salle Saint-Georges, où ils seront reçus par le grand maréchal de la cour et par le dignitaire en fonctions de maréchal de la cour, et déposés à l'endroit préparé à cet effet. Dans cette marche, les dignitaires portant les insignes impériaux seront accompagnés de chaque côté par un grenadier de la compagnie du palais.

X.

Lorsque l'Empereur aura donné l'ordre de transporter la couronne impériale, le sceptre et le globe à la chambre des diamants, ils y seront portés par les dignitaires désignés à cet effet, précédés du maréchal suprême, du grand maréchal de la cour et du dignitaire en fonctions de maréchal de la cour; après avoir remis ces trois insignes impériaux à Sa Majesté l'Empereur, toutes ces personnes se retireront.

XI.

Le jour qui aura été fixé à cet effet, les autres insignes impériaux seront transportés du palais impérial d'hiver à Moscou, dans le même ordre et avec le même cérémonial qu'ils en avaient été apportés à Saint-Pétersbourg.

XII.

Toutes les décorations et les ordres de chevalerie seront transportés, de la cathédrale des Saints Apôtres Pierre et Paul à la commission de deuil, par un de ses membres, les ordres et décorations russes pour être déposés et conservés à l'arsenal de Saint-Pétersbourg, et les ordres étrangers pour être envoyés au chancelier de l'empire pour les affaires étrangères, qui les fera parvenir aux diverses cours auxquelles ils appartiennent.

XIII.

Pendant tout le temps que les insignes impériaux resteront déposés dans la salle Saint-Georges, la compagnie des grenadiers du palais tiendra des factionnaires à l'intérieur des portes de ses deux entrées.

Le maréchal suprême de la commission de deuil,

Comte Gourieff.

Digitized by Google

CÉRÉMONIAL

APPROUVÉ

PAR SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

POUR LE CORTÉGE FUNÈBRE

QUI DOIT AVOIR LIEU LORS DE LA TRANSLATION DU CORPS DE FEU

SA MAJESTÉ

L'EMPEREUR NICOLAS Ier

DE GLORIEUSE MÉMOIRE

du Palais impérial d'hiver à l'Église cathédrale des Saints Apôtres Pierre et Paul.

PREMIÈRE SECTION.

I.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

II.

Les timbales du régiment des gardes à cheval et un corps combiné de musique, composé des trompettes de la division de cuirassiers de la garde et de la 1re division de cavalerie légère de la garde, tous à cheval et en grande tenue.

III.

Un officier des écuries impériales, à cheval, en uniforme et en grand deuil.

IV.

Un maréchal, du rang d'officier supérieur, portant son bâton.

V.

Un escadron du régiment des gardes cuirassiers de l'Empereur.

VI.

La 4e compagnie du régiment de réserve des grenadiers de la garde.

VII.

La compagnie de réserve du demi-bataillon de sapeurs de la garde.

VIII.

La 4e compagnie de carabiniers du régiment de réserve de chasseurs de la garde.

IX.

Ces troupes marcheront d'après les règlements militaires, accompagnées du nombre convenable d'officiers et de sous-officiers; les soldats porteront leurs armes renversées et les tambours battront la marche funèbre.

X.

Un officier des écuries impériales, à cheval, en uniforme et en grand deuil.

XI.

Quarante valets de pied, placés sur quatre de front.

XII.

Quatre coureurs, placés de front.

XIII.

Huit laquais de la chambre de la cour impériale, placés sur quatre de front.

XIV.

Huit officiers de bouche de la cour impériale, placés sur quatre de front.

XV.

Seize pages, placés sur quatre de front.

XVI.

Quatre pages de la chambre. Les pages et les pages de la chambre seront accompagnés par ceux de leurs officiers qui n'auront pas de fonctions dans le cortége.

XVII.

Un commandant de compagnie de pages de Sa Majesté Impériale.

DEUXIÈME SECTION.

XVIII.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

XIX.

Un maréchal de la sixième classe en grand deuil, portant son bâton.

XX.

L'étendard aux armes de famille de Sa Majesté Impériale, porté par un fonctionnaire de la septième classe,

suivi de son cheval d'armes conduit par deux fonctionnaires du rang d'officier subalterne, et suivi d'un palefrenier.

XXI.

L'étendard militaire rouge, orné des armes impériales avec des franges et des glands rouges, porté par un colonel ayant, comme assistants, deux officiers supérieurs; tous en grand uniforme et en grand deuil.

XXII.

Le cheval de selle de Sa Majesté, couvert d'un riche caparaçon, et conduit par deux officiers supérieurs en uniforme et en grand deuil, suivis de deux palefreniers en grande livrée.

XXIII.

L'étendard des armes de Tcherkask, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXIV.

L'étendard des armes d'Arménie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXV.

L'étendard des armes de Cabardinie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXVI.

L'étendard des armes de Géorgie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXVII.

L'étendard des armes de Carthalinie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXVIII.

Les étendards seront portés par des fonctionnaires de la huitième classe, et les chevaux conduits chacun par deux fonctionnaires ayant rang d'officier subalterne.

TROISIÈME SECTION.

XXIX.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

XXX.

L'étendard des armes d'Ivérie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXI.

L'étendard des armes de Mstislaff, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXII.

L'étendard des armes de Vitebsk, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXIII.

L'étendard des armes de Condié, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXIV.

L'étendard des armes d'Obdorie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXV.

L'étendard des armes d'Oudorie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXVI.

L'étendard des armes de Biéloserk, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXVII.

L'étendard des armes de Yaroslaff, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXVIII.

L'étendard des armes de Rostoff, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XXXIX.

L'étendard des armes de Polotsk, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XL.

L'étendard des armes de Riazan, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XLI.

L'étendard des armes de Tchernigoff, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XLII.

L'étendard des armes de Nijni-Novgorod, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XLIII.

L'étendard des armes de Bolgarie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XLIV.

Tous les étendards ci-dessus mentionnés seront portés par des fonctionnaires de la huitième classe, et les chevaux conduits par des fonctionnaires ayant rang d'officier subalterne.

QUATRIÈME SECTION.

XLV.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

XLVI.

L'étendard des armes de Viatka, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XLVII.

L'étendard des armes de Permie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XLVIII.

L'étendard des armes de Yougorie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

XLIX.

L'étendard des armes de Tver, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

L.

L'étendard des armes de Carélie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LI.

L'étendard des armes de Biélostok, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LII.

L'étendard des armes de Samogitie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LIII.

L'étendard des armes de Sémigale, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LIV.

L'étendard des armes de Courlande, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LV.

L'étendard des armes de Livonie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LVI.

L'étendard des armes d'Esthonie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LVII.

L'étendard des armes de Finlande, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

Digitized by Google

LVIII.

L'étendard des armes de Podolie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LIX.

L'étendard des armes de Volhynie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LX.

L'étendard des armes de Lithuanie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXI.

L'étendard des armes de Smolensk, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXII.

L'étendard des armes de Pskoff, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXIII.

L'étendard des armes de Tauride, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXIV.

Tous les étendards ci-dessus mentionnés seront portés par des fonctionnaires de la huitième classe, et les chevaux conduits chacun par deux fonctionnaires ayant rang d'officier subalterne.

CINQUIÈME SECTION.

LXV.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

LXVI.

L'étendard des armes de Sibérie, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXVII.

L'étendard des armes de Pologne, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXVIII.

L'étendard des armes d'Astrakhan, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXIX.

L'étendard des armes de Casan, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXX.

L'étendard des armes de Novgorod, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXXI.

L'étendard des armes de Vladimir, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXXII.

L'étendard des armes de Kieff, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXXIII.

L'étendard des armes de Moscou, suivi de son cheval d'armes et d'un palefrenier.

LXXIV.

Les étendards seront portés par des fonctionnaires de la septième classe, et les chevaux conduits chacun par deux fonctionnaires de la huitième classe, suivis de palefreniers.

LXXV.

L'étendard de l'amirauté, porté par un capitaine de vaisseau, en uniforme et en grand deuil, et ayant pour assistants deux capitaines de frégates.

LXXVI.

L'étendard de soie noire avec les armes de l'empire, porté par un fonctionnaire de la sixième classe, assisté de deux fonctionnaires ayant rang d'officier supérieur, et suivi d'un cheval entièrement couvert d'un caparaçon de drap noir aux armes de l'empire; le cheval sera conduit par deux fonctionnaires de la septième classe, suivis de deux palefreniers.

LXXVII.

L'étendard blanc, porté par un capitaine de la garde assisté de deux officiers de la garde portant, de même que le premier, l'uniforme sans deuil.

LXXVIII.

Un homme d'armes, couvert d'une armure dorée,

tenant une épée nue en main et monté sur un cheval richement enharnaché, qui sera conduit par deux palefreniers en grande livrée.

LXXIX.

Un homme d'armes à pied, revêtu d'une armure noire, tenant en main une épée nue baissée vers la terre et dont la garde sera couverte de crêpe.

LXXX.

L'étendard de deuil, de soie noire, porté par un fonctionnaire de la sixième classe, assisté de deux fonctionnaires du rang d'officier supérieur. Il sera suivi d'un cheval couvert d'un caparaçon de drap noir, conduit par deux fonctionnaires de la septième classe, suivis de deux palefreniers.

LXXXI.

Deux officiers des écuries impériales à cheval et suivis d'un sous-écuyer de la cour.

SIXIÈME SECTION.

LXXXII.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

LXXXIII.

Un maréchal du rang de général-major, avec son bâton.

LXXXIV.

Les armes de famille de Sa Majesté Impériale.

LXXXV.

Les armes de Tauride.

LXXXVI.

Les armes de Sibérie.

LXXXVII.

Les armes de Finlande.

LXXXVIII.

Les armes de Pologne.

LXXXIX.

Les armes d'Astrakhan.

XC.

Les armes de Casan.

XCI.

Les armes de Novgorod.

XCII.

Les armes de Vladimir.

XCIII.

Les armes de Kieff.

XCIV.

Les armes de Moscou.

XCV.

Tous ces écussons seront portés par des fonctionnaires de la sixième classe.

XCVI.

Le grand écusson aux armes de l'empire précédé par quatre généraux-majors et porté par deux généraux-majors et deux colonels, assistés de deux officiers supérieurs. Tous ces officiers seront en grande tenue et en grand deuil.

SEPTIÈME SECTION.

XCVII.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

XCVIII.

L'ancien des yamstchiks, suivi des membres de cette corporation placés sur trois de front et vêtus de leur costume; ceux des yamstchiks qui ont reçu du défunt empereur des caftans comme marque de sa gracieuse bienveillance, les porteront avec un crêpe au bras.

XCIX.

La corporation des bourgeois } placés sur trois de
La corporation des marchands } front.

C.

Le maire de la ville remplissant les fonctions de maréchal pour la municipalité et portant le bâton de sa fonction, suivi des membres du conseil municipal, du tribunal municipal et des secrétaires de ces administrations, et enfin des maîtres-artisans des corps de métiers, portant les insignes de leurs professions respectives. Toutes ces personnes seront placées sur trois de front.

CI.

Un maréchal pour la noblesse avec son bâton, suivi du maréchal de la noblesse du gouvernement de Saint-Pétersbourg, de ceux des districts et des membres de

l'assemblée des délégués de la noblesse du même gouvernement.

CII.

Un maréchal pour la régence du gouvernement de Saint-Pétersbourg avec son bâton et suivi du gouverneur civil, du vice-gouverneur, des présidents des cours de justice, des membres de la régence du gouvernement, de ceux des cours de justice et de tous les tribunaux subalternes, et des employés du gouverneur général militaire, tous placés sur trois de front.

HUITIÈME SECTION.

CIII.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

CIV.

Un maréchal avec son bâton.
La Compagnie russe américaine.
La Société impériale économique.
La Société de curatelle des prisons.
La Société impériale philanthropique.

NEUVIÈME SECTION.

CV.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

CVI.

Un maréchal avec son bâton, pour le conseil de l'hospice impérial des Enfants trouvés de Saint-Pétersbourg, suivi des fonctionnaires et des élèves des établissements de son ressort sur trois de front.

DIXIÈME SECTION.

CVII.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

CVIII.

Un maréchal pour le ministère de la justice, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CIX.

Un maréchal pour la direction générale des voies de communication, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CX.

Un maréchal pour le contrôle de l'empire, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

ONZIÈME SECTION.

CXI.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

CXII.

Un maréchal pour le ministère des finances, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXIII.

Un maréchal pour le ministère des domaines de l'empire, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXIV.

Un maréchal pour la direction générale des postes, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXV.

Un maréchal pour le ministère de l'instruction publique, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort et des élèves des établissements qui en dépendent, sur trois de front.

CXVI.

Un maréchal pour le ministère de l'intérieur, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXVII.

Un maréchal pour le ministère des affaires étrangères, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXVIII.

Un maréchal pour le comptoir du palais particulier de Sa Majesté l'Empereur et ses écuries, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXIX.

Un maréchal pour le ministère des apanages et le ca-

binet impérial, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXX.

Un maréchal pour le ministère de la maison de l'Empereur, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, et de ceux du chapitre des ordres impériaux et royaux de Russie, sur trois de front.

CXXI.

Un maréchal pour le ministère de la marine, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, sur trois de front.

CXXII.

Un maréchal pour l'état-major général de Sa Majesté Impériale et le ministère de la guerre, avec son bâton, suivi des fonctionnaires de son ressort, et des élèves des établissements qui en dépendent, sur trois de front.

CXXIII.

Un maréchal pour le sénat dirigeant, avec son bâton, suivi des premiers secrétaires, des fonctionnaires attachés aux bureaux de premiers procureurs, des premiers procureurs du sénat, du dignitaire faisant fonctions de premier procureur du saint synode, et des sénateurs, tous sur trois de front.

CXXIV.

Les employés des chancelleries des ministres secrétaires d'État du royaume de Pologne et du grand-duché de Finlande.

CXXV.

Un maréchal avec son bâton.

CXXVI.

Les employés de la chancellerie du conseil de l'empire, de celle du comité des ministres, et des chancelleries particulières de Leurs Majestés Impériales, sur deux de front.

CXXVII.

Les secrétaires d'État de Sa Majesté l'Empereur, sur deux de front.

CXXVIII.

Les ministres secrétaires d'État du grand-duché de Finlande et du royaume de Pologne.

CXXIX.

Le secrétaire de l'empire.

CXXX.

Les membres de la commission chargée de recevoir les placets adressés à Sa Majesté l'Empereur.

CXXXI.

Les membres du conseil de l'empire, sur deux de front.

CXXXII.

Le président du conseil de l'empire.

DOUZIÈME SECTION.

CXXXIII.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

CXXXIV.

Deux détachements de chevaliers-gardes de Sa Majesté l'Impératrice.

CXXXV.

Deux hérauts d'armes portant les bâtons de leur office.

CXXXVI.

Quatre colonels, en uniforme et en deuil, portant les quatre glaives de l'empire baissés.

CXXXVII.

Médailles, ordres de chevalerie et insignes impériaux.

DÉCORATIONS ET MÉDAILLES ÉTRANGÈRES :

1. L'ordre d'Albert l'Ours, d'Anhalt.
2. L'ordre de la Fidélité, de Bade.
3. L'ordre du Lion de Zähringen, de Bade.
4. L'ordre du Mérite militaire, de Bade.
5. L'ordre du Lion d'or, de Hesse-Cassel.
6. L'ordre de Louis, de Hesse-Darmstadt.
7. L'ordre du Mérite de Pierre-Frédéric-Louis, d'Oldenbourg.
8. L'ordre de famille de la branche Ernestine, de Saxe.
9. L'ordre du Faucon blanc, de Saxe-Weimar.
10. L'ordre de Saint-Étienne, d'Autriche.
11. L'ordre de Saint-Hubert, de Bavière.
12. L'ordre de la Croix du Sud, du Brésil.
13. L'ordre de Dom Pedro Ier, du Brésil.
14. L'ordre de l'Éléphant, de Danemark.
15. L'ordre de Saint-Janvier, des Deux-Siciles.
16. L'ordre de Saint-Ferdinand, des Deux-Siciles.
17. L'ordre de Saint-Georges, des Deux-Siciles.
18. L'ordre de la Toison d'or, d'Espagne.

19. L'ordre du Saint-Esprit, de France.
20. L'ordre de la Jarretière, de Grande-Bretagne.
21. L'ordre du Sauveur, de Grèce.
22. L'ordre de Saint-Georges, de Hanovre.
23. L'ordre des Guelfes, de Hanovre.
24. L'ordre de la Couronne de chêne, des Pays-Bas.
25. L'ordre du Lion néerlandais, des Pays-Bas.
26. L'ordre Militaire, des Pays-Bas.
27. L'ordre de la Tour et de l'Épée, de Portugal.
28. La Croix d'or, de Prusse, pour vingt-cinq ans.
29. L'ordre de l'Aigle noir, de Prusse, avec le collier.
30. L'ordre de l'Annonciade, de Sardaigne.
31. L'ordre de la Couronne, de Saxe.
32. L'ordre des Séraphins, de Suède.
33. L'ordre du Lion, de Würtemberg.
34. L'ordre de la Couronne, de Würtemberg.

DÉCORATIONS ET ORDRES DE RUSSIE ET INSIGNES IMPÉRIAUX.

35. La Médaille pour la guerre de Turquie en 1828 et 1829.
36. La Marque d'Honneur pour trente-cinq ans de service irréprochable.
37. La Croix de Saint-Jean de Jérusalem.
38. L'ordre de Saint-Stanislas.
39. L'ordre de Sainte-Anne.
40. L'ordre de l'Aigle blanc.
41. L'ordre de Saint-Vladimir.
42. L'ordre de Saint-Georges de la quatrième classe.
43. L'ordre de Saint-Alexandre-Nevsky.
44. L'ordre de Saint-André.
45. La Couronne de Géorgie.
46. La Couronne de Tauride.
47. La Couronne de Sibérie.

48. La Couronne de Pologne.
49. La Couronne d'Astrakhan.
50. La Couronne de Casan.
51. Le Globe impérial.
52. Le Sceptre de l'Empire.
53. La Couronne impériale.

CXXXVIII.

Les insignes impériaux, décorations et médailles, seront portés sur des coussins de drap d'or, garnis d'une large frange avec quatre glands d'argent.

CXXXIX.

Deux maîtres des cérémonies de la cour de Sa Majesté Impériale, portant leurs bâtons.

CXL.

Le grand maître de la cérémonie.

CXLI.

Des deux côtés du cortége, depuis le commencement de la marche des insignes impériaux jusqu'à la place occupée par la famille impériale, marcheront la compagnie des conducteurs de l'école du génie de Nicolas et une compagnie de l'école des porte-enseignes de la garde.

TREIZIÈME SECTION.

CXLII.

Un maître des cérémonies à cheval, portant en bandoulière sur l'épaule une écharpe de crêpe noir et blanc.

CXLIII.

Les chantres du couvent de Saint-Alexandre-Nevsky

et ceux de la cathédrale de Notre-Dame de Casan, suivis de toute la procession du clergé portant en main des cierges allumés et suivant l'ordre prescrit par Son Éminence le métropolitain de Novgorod et Saint-Pétersbourg, avec toute la pompe due aux restes sacrés de feu Sa Majesté l'Empereur. Immédiatement après la procession du clergé suivront les chantres, les archidiacres et les prêtres de la cour, portant deux saintes images. Après eux viendra le confesseur de feu l'Empereur, archiprêtre Bajanoff.

CXLIV.

Le char funèbre attelé de huit chevaux, sur lequel reposera le corps du défunt Empereur : sur les gradins du char se trouveront quatre aides de camp généraux; les cordons et les houppes seront tenus par huit aides de camp généraux et six généraux-majors de la suite de Sa Majesté Impériale; les houppes de devant du drap mortuaire seront portées par deux généraux.

CXLV.

Tous seront en grand uniforme et en grand deuil. Des deux côtés du char funèbre marcheront soixante pages, les plus grands de taille, une torche allumée à la main. Les chevaux seront menés par huit fonctionnaires de la huitième classe.

CXLVI.

Sa Majesté l'Empereur suivra immédiatement le char funèbre, ayant à ses côtés deux des plus anciens aides de camp généraux comme assistants. Sa Majesté Impériale sera de plus accompagnée du ministre de sa maison, de l'inspecteur du génie, de l'inspecteur de l'artillerie, du quartier-maître général et du général de service.

CXLVII.

Son Altesse Royale le prince royal de Würtemberg, et Leurs Altesses Impériales les grands-ducs Constantin Nicolaïevitch, Nicolas Nicolaïevitch et Michel Nicolaïevitch, Son Altesse Sérénissime le prince Frédéric de Hesse, Son Altesse Grand-Ducale le duc Georges de Mecklembourg-Strélitz, Son Altesse Impériale l'archiduc Guillaume d'Autriche, Son Altesse Royale le prince Charles de Prusse, Son Altesse Grand-Ducale le duc de Mecklembourg-Schwerin et Son Altesse Sérénissime le prince Hermann de Saxe-Weimar.

CXLVIII.

Suivront à une certaine distance, rangés des deux côtés, les aides de camp généraux, les généraux de la suite et les aides de camp de Sa Majesté qui ne seront pas de service au front, ou n'auront pas de fonctions spéciales dans le cortége, ainsi que les aides de camp de Leurs Altesses Impériales.

CXLIX.

La compagnie des grenadiers du palais.

CL.

Leurs Majestés les Impératrices et Leurs Altesses Impériales mesdames les grandes-duchesses Marie Nicolaïevna et Olga Nicolaïevna, dans une voiture, aux portières de laquelle se tiendront à cheval le grand écuyer baron Frédéric et l'aide de camp général comte Apraxine. Deux Cosaques de la chambre se tiendront derrière la voiture.

CLI.

Leurs Altesses Impériales mesdames les grandes-

duchesses Alexandra Josephovna, Hélène Pavlovna et Catherine Mikhaïlovna, et Son Altesse Royale madame la grande-duchesse douairière de Mecklembourg-Schwerin, dans une voiture, aux portières de laquelle se tiendront à cheval l'écuyer de la cour comte Bobrinski et le veneur de la cour comte Fersen; derrière la voiture deux valets de pied de la cour.

CLII.

La traîne de Sa Majesté l'impératrice Marie Alexandrovna sera soutenue de côté par quatre chambellans, et au bout par le grand maître de la cour Olsoufieff; celle de Sa Majesté l'impératrice Alexandra Féodorovna, de côté par quatre chambellans, et au bout par le grand chambellan; les traînes de mesdames les grandes-duchesses et de madame la grande-duchesse douairière de Mecklembourg-Schwerin, seront soutenues chacune par trois gentilshommes de la chambre.

CLIII.

Leurs Altesses Impériales monseigneur le Césaréwitsch grand-duc héritier Nicolas Alexandrovitch et messeigneurs les grands-ducs Alexandre Alexandrovitch, Vladimir Alexandrovitch et Alexis Alexandrovitch, avec l'aide de camp général Zinovieff, dans une voiture, derrière laquelle il y aura deux valets de pied de la cour.

CLIV.

Leurs Altesses Impériales les princes Romanovsky Nicolas Maximilianovitch et Eugène Maximilianovitch et la princesse Marie Maximilianovna avec leur gouvernante, dans une voiture, derrière laquelle seront deux valets de pied de la cour.

CLV.

Les dames d'honneur, les maîtresses de la cour et les demoiselles d'honneur, dans des voitures, derrière chacune desquelles seront deux valets de pied de la cour.

CLVI.

Les grandes charges et les secondes charges de la cour impériale et les cavaliers des cours de Leurs Altesses Impériales mesdames les grandes-duchesses, sur deux de front.

CLVII.

Les chambellans et les gentilshommes de la chambre, sur trois de front.

CLVIII.

Les médecins ordinaires et les serviteurs de feu Sa Majesté l'Empereur, qui avaient le plus approché de son auguste personne, sur trois de front.

CLIX.

Un officier des écuries impériales à cheval, en grand uniforme et en grand deuil, puis le maréchal suprême de la commission de deuil, avec son bâton, ayant à ses côtés deux ordonnances à cheval; viendront ensuite les membres et autres employés de la commission.

CLX.

La 4e compagnie de grenadiers du régiment de réserve des gardes Préobrajensky.

CLXI.

La 4e compagnie de grenadiers du régiment de réserve des gardes Séménovsky.

CLXII.

La 4e compagnie de grenadiers du régiment de réserve des gardes Ismaïlovsky.

CLXIII.

La batterie de position n° 1 d'artillerie de réserve de la garde.

CLXIV.

Un escadron du régiment des gardes à cheval.

CLXV.

Un demi-escadron de l'école des porte-enseignes de la garde.

CLXVI.

Toutes ces troupes marcheront d'après les règlements militaires avec le nombre voulu d'officiers et de sous-officiers; elles porteront leurs armes renversées, et, pendant la marche du cortége, les tambours battront la marche funèbre.

CLXVII.

Tout ce qui a rapport à la disposition des troupes pendant la marche de ce cortége funèbre sera réglé par les autorités militaires.

CLXVIII.

Les autorités militaires et civiles sont chargées de désigner les personnes qui devront occuper les places et fonctions dont il est fait ici mention, en n'y admettant toutefois que les fonctionnaires de la cinquième jusqu'à la dixième classe; elles devront envoyer à temps à la commission de deuil la liste qui en aura été faite, et les individus eux-mêmes pour y recevoir les instructions nécessaires.

Le maréchal suprême de la commission de deuil,

Comte Gourieff.

Digitized by Google

DOCUMENTS HISTORIQUES.

N° 1.

Epître à Sa Majesté l'empereur Alexandre, par M. Alphonse de Lamartine, offrant à Sa Majesté un exemplaire de ses œuvres.

Oui, toujours les héros ont aimé les beaux vers;
La lyre du poëte a l'accent de la gloire;
Pour l'oreille des rois, ses sublimes concerts
Sont un prélude de l'histoire.
Mais toi qui pour marcher à l'immortalité
N'as besoin que du temps et de la vérité;
Qui, dédaignant les sons d'une lyre asservie,
Ne veux d'autres flatteurs que ton siècle et ta vie,
Je ne viens pas t'offrir ce doux poison des rois
Que de nos mains souvent leur majesté respire,
Ni, comme chaque écho de ton immense empire,
Te répéter de loin le bruit de tes exploits :
Ton cœur repousserait cet impuissant hommage.
Qu'importe à ta vertu la voix du genre humain?
Ton juge est dans le ciel, ta gloire est dans ta main :
L'avenir d'un grand homme est encor son ouvrage.
Je viens te consacrer les modestes accents
D'une muse aux cours étrangère,

Qui ne vendit jamais aux maîtres de la terre
Ni sa candeur ni son encens.
Éprise d'une chaste et modeste harmonie,
Elle aime à murmurer le nom du Roi des rois,
Elle chante l'amour, la vertu, le génie;
Et tu reconnaîtras ton âme dans sa voix.
Ah! puisse-t-elle au moins, le soir, quand tu déposes
Ce sceptre qui brisa le joug de l'univers,
Te suivant en secret sous tes berceaux de roses,
Endormir tes ennuis au bruit de ses concerts!
Si ton front, fatigué du poids de sa couronne,
Un moment sur son sein se penche et s'abandonne,
Puissent ses chants mélodieux
Appeler sur ce front que la gloire environne
Les songes de Platon, qui descendent des cieux,
Et puisse-t-elle alors avec grâce te dire
Qu'il est loin du climat que le ciel t'a donné
Un œil qui te contemple, une âme qui t'admire,
Un cœur qui t'aimerait, si..... mais ce mot expire
Devant un sage couronné.

N° 2.

Rescrit de l'Empereur, publié le 1er janvier 1826.

« Par la grâce de Dieu, Nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc.;

» Considérant le droit de faire grâce comme la plus belle des prérogatives attachées au pouvoir que Nous tenons de Dieu, Nous avons résolu en Notre cœur, dès Notre avénement au trône, de regarder ce droit comme un dépôt qui nous a été confié par la divine Providence, et de l'exercer dans toute sa plénitude, pour en faire une application toujours conforme au bien général, sans jamais s'écarter néanmoins des principes de la justice, sur lesquels reposent les trônes, et dont dépend également la prospérité des empires.

» Dans cette intention, et cédant aux mouvements de Notre cœur, Nous avons jugé convenable de décréter les dispositions suivantes :

» 1° Les criminels qui jusqu'au jour de Notre avénement, c'est-à-dire jusqu'au 19 novembre dernier, ont été condamnés à passer par les mains du bourreau et aux travaux forcés en exil, sont libérés de la première punition, et ne subiront que les travaux forcés.

» 2° Ceux qui ont encouru avant la même date des châtiments corporels et la déportation en Sibérie, y seront envoyés, mais avec exemption de la peine afflictive.

» 3° Les créances du fisc qui existaient au 19 novembre de l'année dernière, et qui ne s'élèvent point au-dessus de deux mille roubles, ou sur lesquelles il

ne reste point à recouvrer un montant plus considérable, cesseront d'être poursuivies, et remise en sera faite aux débiteurs.

» 4° Tous les débiteurs de l'État qui se trouvent détenus pour dettes dont la valeur ne dépasse point deux mille roubles, obtiendront pleine remise de ces mêmes dettes, et seront élargis immédiatement.

» 5° De tous les arrérages accumulés pendant les années précédentes, jusqu'au 1er janvier 1825, et portant sur les quatre espèces d'impôts suivants : la capitation, l'impôt foncier, la redevance pour l'entretien des voies de communication par terre et par eau, la taxe sur les brûleries d'eau-de-vie, il ne sera exigé que le payement d'une seule année de ces impositions réunies. Toutes les sommes qui, dans la supputation desdits arrérages, y compris les dettes atermoyées, excéderont le produit annuel de ces mêmes impôts, doivent être rayées des comptes, et remise en sera faite aux différentes classes d'individus qui y sont soumises.

» En accordant une fois de semblables exceptions, Nous espérons que la mitigation des peines n'affaiblira pas la crainte salutaire des lois; que d'une autre part le dégrèvement des impôts arriérés fera naître parmi les contribuables une émulation plus active à acquitter toutes les charges publiques avec régularité; et enfin, que Nos fidèles sujets reconnaîtront dans les présentes dispositions jusqu'à quel point il Nous tient à cœur de concilier la tendre sollicitude que Nous éprouvons pour eux tous avec les exigences inflexibles de la loi générale.

» Donné à Saint-Pétersbourg, le 1er janvier de l'an de grâce 1826, et de Notre règne le premier.

» *Signé* Nicolas. »

N° 3.

Extrait des procès-verbaux de la haute cour de justice.

« La haute cour de justice, ayant ouï la lecture de l'oukase impérial qui lui a été adressé le 22 du présent mois; considérant qu'aux termes de l'article XIII dudit oukase, le sort des criminels d'État qui n'y sont pas désignés nominativement, et qui, vu l'énormité de leurs forfaits, se trouvent placés hors des catégories et de toute comparaison, a été abandonné par Sa Majesté à la décision de la haute cour et à l'arrêt définitif qu'elle portera à leur égard; la haute cour de justice, prenant pour guide la clémence dont Sa Majesté Impériale a donné un si éclatant témoignage par la commutation des châtiments et des peines prononcés contre les autres criminels, et usant du pouvoir discrétionnaire dont elle a été investie, arrête qu'au lieu du supplice auquel Paul Pestel, Conrad Ryleieff, Serge Mouravieff, Apostol, Michel Bestoujeff, Rumine et Pierre Kahovsky, devaient être livrés, en vertu du premier arrêt de la cour, ces criminels sont condamnés à être pendus, en punition de leurs horribles attentats. »

Signé par le président et les membres de la haute cour de justice.

N° 4.

Manifeste impérial au sujet du jugement des conspirateurs du 26 décembre.

« Par la grâce de Dieu, Nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc.;

» La haute cour instituée par Notre manifeste du 13 juin, pour le jugement des criminels d'État, a rempli la tâche que Nous lui avions commise. Ses arrêts, fondés sur le texte des lois existantes, mais adoucis par Nous, autant que Nous le permettaient le devoir de la justice et la sûreté de l'empire, ont été publiés et mis à exécution.

» Ainsi s'est terminé ce procès, où Nous n'avons cessé de voir la cause de la Russie tout entière; les criminels ont reçu le châtiment qu'ils avaient mérité, la patrie a été purgée de la contagion qui couvait dans son sein depuis trop longtemps.

» En portant un dernier regard sur ces événements déplorables, Nous trouvons qu'une obligation encore Nous est imposée. Dans les lieux où, sept mois avant, l'explosion d'une soudaine révolte Nous a tout d'un coup révélé l'affreux secret d'un mal qui comptait dix années, il faut qu'un dernier acte de commémoration, un sacrifice expiatoire, consacre le souvenir du sang russe versé dans ces mêmes lieux pour la religion, le souverain et la patrie; il faut que de solennelles actions de grâces s'y élèvent vers le Seigneur. Nous avons reconnu sa main toute-puissante, lorsqu'elle déchirait le voile qui cou-

vrait cet horrible mystère; Nous l'avons reconnue, lorsque permettant au crime de s'armer, elle assurait sa perte. Semblable à l'orage d'un moment, la révolte sembla n'avoir éclaté que pour anéantir la conspiration dont elle avait été le début.

» Elle n'était pas dans le caractère, elle n'était pas dans les mœurs du peuple russe, cette conspiration ; tramée par une poignée de scélérats, elle n'eut pour auxiliaires que le petit nombre d'hommes qu'unissait à eux un contact de tous les instants, que des cœurs pervertis par des passions fougueuses, et malgré dix années de malveillants efforts, d'efforts sans cesse renouvelés, elle ne réussit point à s'étendre. Le cœur de la Russie y fut et y sera toujours inaccessible. Le nom russe ne saurait être flétri par une trahison envers le trône et l'État.

» Loin de là, dans ces mêmes conjonctures, Nous avons recueilli les touchants témoignages d'un dévouement sans bornes. Nous avons vu des pères s'armer d'une inflexible rigueur envers leurs enfants criminels; Nous avons vu les plus proches parents renier et livrer à la justice les malheureux sur lesquels planaient des soupçons de complicité; Nous avons vu enfin toutes les classes de nos sujets, animées d'une seule et même pensée, d'un seul et même vœu, ne demander que le jugement et le châtiment des coupables.

» Mais, quoique renfermé dans une sphère étroite, le travail des conspirateurs n'en avait pas été moins actif. La plaie était profonde; elle était dangereuse par cela même qu'elle était cachée. Quand on songe que le principal dessein des conjurés, que leur premier but n'avait cessé d'être un attentat aux jours d'Alexandre le Béni, on se sent pénétré tout à la fois d'horreur et d'indignation.

D'autres idées jetaient le même trouble dans les esprits, d'autres soins inspiraient une juste sollicitude : il fallait, au milieu d'investigations devenues indispensables, respecter l'innocence, la défendre des soupçons gratuits, lui en épargner l'amertume. Mais cette même Providence, à qui il avait plu, dès Notre avénement au trône, de Nous environner de soucis et de peines en Nous imposant une tâche qui se résumait pour Nous par tant de difficultés unies à tant de regrets, Nous donna aussi le courage et la force de la remplir.

» Après cinq mois de travaux, la commission d'enquête réussit, par l'effet de son zèle, de son exactitude, de son impartialité, par l'emploi des moyens de persuasion, à émouvoir le cœur des criminels les plus endurcis, à y réveiller le remords et à les amener à de libres et sincères aveux. La haute cour de justice, embrassant ce grand procès dans toute l'étendue de son importance politique, dans tous ses caractères, dans toutes ses gradations, vient de le conduire au terme indiqué par les lois.

» C'est ainsi qu'a disparu, grâce à l'unanime accord de tous les bons et fidèles Russes, et dans un court espace de temps, un fléau qui, avec d'autres mœurs, aurait opposé une longue résistance. Les tristes événements qui ont troublé la paix intérieure de la Russie sont passés, et, Nous aimons à l'espérer de la miséricorde divine, ils sont passés sans retour. Dans les voies impénétrables du Tout-Puissant, qui du sein des malheurs fait sortir les prospérités, ces événements peuvent même tourner au bien général.

» Puissent maintenant les pères porter toute leur attention sur l'éducation morale de leurs enfants! Ce n'est certes point aux progrès de la civilisation, mais à la

vanité, qui ne produit que le désœuvrement et le vide de l'esprit, mais à l'absence d'instruction réelle, qu'il faut attribuer cette licence de la pensée, ce dévergondage des passions, ces demi-connaissances si confuses et si funestes, ce penchant aux théories extrêmes et aux visions politiques qui commencent par démoraliser et finissent par perdre. En vain le gouvernement fera-t-il de généreux efforts, en vain s'épuisera-t-il en sacrifices, si l'éducation domestique ne seconde son action et ses vues, si elle ne verse dans les cœurs tous les germes d'une saine morale.

» Dans cette carrière comme dans les autres, c'est la noblesse, ce boulevard du trône et de l'honneur national, qui est appelée à servir de modèle. Tous les soins qu'elle accordera au perfectionnement d'une éducation indigène consacrée à la Russie et donnée dans son sein Nous inspireront autant de satisfaction que de reconnaissance. Devant la noblesse s'ouvrent dans notre patrie toutes les voies de l'honneur et du service public. La justice, les armées, les diverses branches de l'administration intérieure, tout réclame des agents zélés et capables; tout dépend de leur choix.

» Que toutes les classes de citoyens accordent donc la même confiance au gouvernement. Dans les empires où l'amour du souverain et le dévouement au trône sont pour les peuples un besoin et un sentiment héréditaire, où la vigueur de l'administration s'allie à la nationalité des lois, les efforts de la malveillance seront toujours insensés et stériles. Ils pourront se cacher dans l'ombre, mais dès que le grand jour les frappera, ils se briseront devant les lois et l'indignation publique. Dans une semblable organisation de l'État, chacun peut se fier à la solidité de l'ordre, à la garantie des biens et des per-

sonnes, et, tranquille sur le présent, porter vers l'avenir un regard plein d'espérance.

» Ce n'est point par des entreprises téméraires et toujours destructives, c'est d'en haut, c'est par échelons que s'opèrent les vraies améliorations, que se comblent les lacunes, que se réforment les abus. Dans cette marche de perfectionnements gradués, tout sage désir du mieux, toute pensée tendante à l'affermissement des lois, à la propagation des véritables lumières, au développement de l'industrie, qui Nous sera communiquée par les voies légales, ouvertes à tous, ne pourront qu'être accueillis par Nous avec gratitude, car Nous ne formons, Nous ne pouvons former d'autre vœu que celui de voir notre patrie atteindre le plus haut point de prospérité et de gloire qui lui soit marqué par la Providence.

» Enfin, dans la ferveur même de ce vœu, que partagent tous Nos sujets, et dans l'espoir de son accomplissement, Notre sollicitude particulière se reporte encore sur les familles infortunées que le crime a privées de quelques-uns de leurs membres. Pendant tout le cours du procès, Nous Nous sommes associé à leur affliction, et Nous Nous hâtons de les assurer qu'à Nos yeux les liens de famille transmettent la gloire des ancêtres à leurs descendants, mais ne peuvent faire rejaillir sur eux la honte d'un crime isolé. Quiconque oserait en tirer un motif de reproche enfreindrait les lois humaines et, plus encore, les préceptes de notre sainte religion.

» *Signé* NICOLAS.

» Tsarskoé-Sélo, 25 juillet. »

N° 5.

Rapport du ministre des finances.

« La dette hollandaise, de 92,600,000 florins, dont 47,600,000 à la charge de la Russie, a été réduite à 91,600,000 florins, dont 46,600,000 à la charge de la Russie. La dette intérieure à terme s'élevait à 2,880,000 roubles argent, 26,080,000 roubles assignations; elle a été réduite à 2,575,999 roubles 99 kopeks argent, 51,376,666 roubles 57 kopeks en assignations. Les dettes perpétuelles portant 6 pour 100 d'intérêt s'élevaient à 20,620 roubles en or, 8,491,812 roubles en argent, 226,096,411 roubles assignations; elles ont été réduites à 20,620 roubles en or, 7,844,852 roubles 93 et demi en argent, 220,528,911 roubles assignations. Enfin les dettes perpétuelles portant 5 pour 100 d'intérêt s'élevaient à 77,476,500 roubles argent; elles ont été réduites à 75,664,860 roubles en argent. »

N° 6.

Manifeste impérial au sujet de l'ordre de succession au trône.

« Par la grâce de Dieu, Nous, Nicolas Ier, empereur de toutes les Russies, etc., etc., etc.

» La pragmatique publiée par Notre père, de glorieuse mémoire, l'empereur Paul Ier, le cinquième jour du mois d'avril de l'année 1797, dans ses dispositions relatives à la famille impériale, a réglé l'ordre de succession au trône, et, prévoyant les cas divers qui peuvent se présenter à cet égard, elle a posé les principes d'après lesquels ils doivent être décidés. Ce même acte réserve à l'Empereur régnant, dans le cas où il viendrait à décéder en ne laissant qu'un héritier mineur, la faculté de désigner le régent de l'empire et de nommer une tutelle à la personne impériale.

» A ces causes, voulant, dès Notre avénement au trône, donner à la patrie une preuve de la sollicitude que Nous inspire l'exécution des lois qui constituent la garantie de sa tranquillité, avec l'approbation de Notre mère bien-aimée l'impératrice Marie et de Notre frère chéri le césaréwitsch et grand-duc Constantin, Nous avons décrété et décrétons :

» Art. Ier. Notre vie étant dans la main de Dieu, c'est Notre frère chéri le grand-duc Michel que Nous nommons, dans le cas de Notre décès, et jusqu'à l'époque de la majorité légale de Notre héritier le grand-duc Alexandre, régent de l'empire de Russie, du royaume

de Pologne et du grand-duché de Finlande, qui en sont inséparables.

» Art. 2. Si, après Notre décès, il plaisait au Tout-Puissant d'appeler également à lui Notre fils et héritier le grand-duc Alexandre avant qu'il eût atteint l'âge de sa majorité, la couronne passera de plein droit à Notre second fils (si la Providence daignait Nous en accorder un), et dans ce cas comme dans le cas précédent, Notre frère chéri le grand-duc Michel sera régent de l'empire.

» Art. 3. Si, dans les circonstances qui viennent d'être énoncées ci-dessus, après Notre décès et celui de Notre héritier avant l'époque de sa majorité, Nous ne laissions pas de fils, mais que Notre épouse bien-aimée l'impératrice Alexandra se trouvât enceinte, sera encore régent de l'empire Notre frère chéri le grand-duc Michel jusqu'au moment de la délivrance de l'Impératrice; et si la Providence divine lui accorde un fils, à ce fils appartiendra de plein droit Notre couronne, et jusqu'à l'époque de sa majorité Notre frère chéri le grand-duc Michel sera régent de l'empire. Si au contraire l'Impératrice donne le jour à une fille, dès lors la couronne passera à Notre frère chéri le grand-duc Michel.

» Art. 4. Dans tous les cas prévus par les trois articles qui précèdent, la tutelle de tous Nos enfants jusqu'à l'époque où chacun d'eux deviendra majeur sera exercée dans toute l'étendue que lui assignent les dispositions de la pragmatique du 5 avril 1797 relatives à la famille impériale, par Notre épouse bien-aimée l'impératrice Alexandra.

» En publiant le présent manifeste comme conséquence et complément des lois existantes sur l'ordre de succession au trône et sur les cas de minorité des mem-

bres de Notre famille impériale, Nous prions le Roi des rois de daigner répandre sur Notre maison comme sur notre chère patrie ses plus fructueuses bénédictions.

» Donné à Saint-Pétersbourg, etc , etc.

» *Signé* NICOLAS. »

N° 7.

Programme du couronnement de l'empereur Nicolas.

La nouvelle du couronnement fut annoncée aux habitants de Moscou avec la forme usitée pendant les trois jours qui précédèrent cette solennité. Le général comte de Lambert, deux grands maîtres des cérémonies, le prince Grégoire Gagarin et le comte Woronzoff-Daschkoff, escortés de deux escadrons de la garde à cheval et assistés de quatre maîtres des cérémonies et de deux hérauts d'armes, publièrent dans les différents quartiers de la ville une proclamation dont voici le texte :

« Notre très-auguste, très-haut et très-puissant seigneur l'empereur Nicolas étant monté sur le trône de ses ancêtres, à l'exemple des monarques ses glorieux prédécesseurs, a daigné ordonner que le couronnement de Sa Majesté Impériale, de même que son sacre, ait lieu, avec l'aide du Tout-Puissant, le 3 septembre, associant à cet acte auguste son épouse bien-aimée l'impératrice Alexandra.

» Cet événement solennel est annoncé par la présente publication à tous les fidèles sujets de Sa Majesté, afin que dans cet heureux jour, redoublant de ferveur dans leurs prières au Roi des rois, ils le conjurent de répandre les grâces attachées à sa bénédiction toute-puissante sur le règne de Sa Majesté, et lui demandent d'unir pendant toute sa durée la tranquillité et la paix à la gloire de son saint nom, pour la prospérité inébranlable de l'empire. »

La veille du couronnement, on avait transporté les ornements impériaux dans la salle d'audience. Le dimanche 3 septembre, à sept heures du matin, et à un signal de vingt et un coups de canon, les troupes occupèrent l'intérieur du Kremlin et les positions qui leur avaient été désignées. Pendant ce temps on faisait des prières dans l'église de l'Assomption pour la conservation des jours de Sa Majesté. Le clergé, après avoir récité les heures, attendit en habits pontificaux l'arrivée de l'Empereur.

Tandis que l'Empereur et l'Impératrice se rendaient de leurs appartements intérieurs dans la salle d'audience, l'Impératrice mère, précédée de sa cour et ayant pour assistant le grand chambellan comte de Litta, l'Impératrice, portant la couronne sur sa tête, et revêtue du manteau impérial, que supportaient quatre chambellans et le grand écuyer Monkhanoff, se rendit dans la cathédrale, où le corps diplomatique et les personnes des trois premières classes s'étaient déjà réunis. Sa Majesté, qui marchait sous un dais en drap d'or et d'argent, occupa le trône préparé pour elle sur l'estrade où étaient élevés les trônes de Leurs Majestés Impériales.

Bientôt le bruit des fanfares et le son des cloches annoncèrent le moment où le cortége impérial s'était mis en marche dans l'ordre suivant :

1° Deux officiers des chevaliers-gardes à la tête d'un détachement du même corps.

2° Vingt pages et seize pages de la chambre, suivis du gouverneur des pages.

3° Deux maîtres des cérémonies.

4° Les anciens du corps des marchands de tous les chefs-lieux des gouvernements de l'empire.

5° Les fonctionnaires de l'hôtel de ville et les magistrats de la bourgeoisie.

6° Les employés de toutes les administrations, tribunaux et établissements impériaux établis à Moscou, suivant leur ancienneté.

7° L'université de Moscou.

8° La députation des Cosaques du Don, précédée de l'ataman.

9° Les maréchaux de la noblesse de tous les gouvernements de l'empire.

10° Le Sénat dirigeant.

11° Le conseil de l'empire.

12° Deux grands maîtres des cérémonies, le prince Grégoire Gagarin et le comte Woronzoff-Daschkoff.

13° Le maître des cérémonies suprême du couronnement comte Stanislas Potocki.

14° Deux hérauts d'armes dans leur costume et avec leurs masses.

15° Les ornements impériaux portés sur des coussins de drap d'or par les personnes suivantes et dans l'ordre ci-dessous indiqué :

Le collier de l'ordre de Saint-André, par le prince Alexis Kourakine;

L'étendard de l'empire, par le général Wassiltchikoff;

Le sceau de l'empire, par le comte de Nesselrode;

Le glaive de l'empire, par le comte Pierre Tostoï;

Le manteau de l'Impératrice, sur deux coussins portés par MM. de Lanskoï, ministre de l'intérieur, et le prince A. Galitzine;

Le manteau de l'Empereur, sur deux coussins portés par le comte de Langeron et le prince Labanoff-Rostoffsky;

Le sceptre, par le comte Golovkine;

La petite couronne impériale, par l'amiral Mordvinoff;

La grande couronne impériale, par le prince Lopoukhine.

16° Un détachement des chevaliers-gardes.

17° Deux maréchaux de la cour, le baron d'Albedyll et M. de Nariskkine.

18° Le maréchal suprême du couronnement prince Youssoupoff.

19° Sa Majesté l'Empereur, ayant à ses côtés pour assistants les grands-ducs Constantin et Michel. Les aides de camp et aides de camp généraux de l'Empereur précédaient Sa Majesté et marchaient aux deux côtés des ornements impériaux. Derrière l'Empereur venaient le chef de l'état-major général, l'aide de camp général de service et le commandant du régiment des cuirassiers réunis de la garde, l'épée nue à la main.

20° Sa Majesté l'Impératrice, ayant à ses côtés pour assistants le maréchal comte de Sacken, le comte Kotchoubey et le prince P. Wolkonsky.

Le dais sous lequel marchaient Leurs Majestés était porté par seize généraux-majors, et les cordons étaient tenus par seize lieutenants généraux.

21° Les dames d'honneur, les demoiselles d'honneur de service, les grandes charges de la cour et les chambellans désignés pour porter les manteaux de Leurs Majestés Impériales.

22° Un détachement des chevaliers-gardes.

23° Le corps de la haute noblesse russe représentée par un membre de chaque famille, marchant sur trois de front, et ayant à leur tête un des membres les plus élevés en grade.

24° Le corps des manufacturiers et des marchands, sur trois de front.

25° Le corps des marchands de la première guilde de Moscou, sur trois de front.

26° Enfin, un détachement des chevaliers-gardes.

Au moment du passage de l'Empereur, les troupes rangées dans le Kremlin lui rendirent les honneurs militaires. Sa Majesté a été reçue à l'entrée de la cathédrale par le métropolitain de Novgorod portant la croix, celui de Kieff lui a présenté l'eau bénite, et l'archevêque de Moscou lui a adressé une courte allocution.

Au milieu de la cathédrale s'élevait un dais de velours cramoisi, magnifiquement orné de galons, de franges, de cordons et de glands d'or; sous le ciel du dais étaient brodées les armes de l'empire, et autour celles de Kieff, de Vladimir, de Cazan, d'Astrakhan, de Sibérie et de Tauride. Le trône apparaissait sur une estrade de douze marches interrompues par deux plates-formes; à la droite du fauteuil de l'Empereur, qui était couvert de velours cramoisi galonné d'or, et à la même élévation, on voyait celui de l'Impératrice. Une table couverte avec un tapis de drap d'or, et destinée à recevoir les ornements impériaux du sacre, était placée à la gauche du trône. Le pavé de l'église, les marches de l'autel, les places occupées par les chantres des deux côtés du sanctuaire, étaient couverts de drap rouge; le long des murs des tribunes avaient été construites pour recevoir les personnes de distinction admises à la cérémonie.

Lorsque l'Empereur et l'Impératrice, qui s'étaient avancés depuis le perron rouge jusqu'à la porte de l'église sous un dais resplendissant d'argent et d'or, eurent pénétré dans l'intérieur du temple, les augustes époux s'inclinèrent trois fois devant le sanctuaire, baisèrent les saintes images et se placèrent sur leurs trônes.

Alors les évêques, les archimandrites, le clergé officiant, placés sur deux lignes depuis les marches du trône jusqu'au sanctuaire, ont entonné le psaume *Clementiam et judicium cantabo tibi, Domine.* Pendant ce temps, les fonctionnaires chargés de porter les ornements impériaux les avaient déposés sur la table et s'étaient rendus sur les marches du trône aux places que leur réservait le cérémonial.

Les hérauts d'armes qui avaient précédé les ornements impériaux s'arrêtèrent des deux côtés du trône sur les dernières marches.

Le maréchal suprême du couronnement, les maréchaux de la cour et le maître des cérémonies suprême du couronnement, après avoir accompagné l'Empereur jusqu'au trône, se placèrent sur la première plateforme; le maréchal suprême et le maître des cérémonies suprême du couronnement au milieu, et les maréchaux de la cour sur les côtés; les assistants de l'Empereur sur l'estrade du trône aux côtés de Sa Majesté, de même que les assistants de l'Impératrice; les grands maîtres des cérémonies sur la huitième marche; enfin, les maîtres des cérémonies entre les premières colonnes de l'église, près du trône, deux de chaque côté.

Des deux côtés du marchepied du trône étaient rangés les officiers des chevaliers-gardes, l'épée nue à la main; les généraux et les autres fonctionnaires faisant partie du cortége avaient pris place dans des galeries séparées.

Alors le métropolitain de Novgorod, premier membre du saint synode, commença la célébration du couronnement, d'après le rituel consacré par l'Église gréco-russe, en présentant à l'Empereur le symbole des apôtres, que Sa Majesté lut à haute voix. Les saints Évangiles enten-

dus, l'Empereur ordonna que les ornements impériaux du sacre lui fussent apportés, et le métropolitain lui présenta d'abord sur des coussins le manteau impérial, dont Sa Majesté se revêtit pendant que l'on récitait les prières d'usage. Sa Majesté ayant ordonné ensuite qu'on lui apportât la couronne impériale, le prince Lopoukhine alla la prendre sur la table pour la remettre au métropolitain, qui la présenta à l'Empereur sur un coussin. Après que Sa Majesté l'eut placée lui-même sur sa tête, le prélat lui adressa cette allocution : « Très-pieux, très-» puissant et très-grand empereur de toutes les Russies! » cet ornement visible et matériel qui pare ton front est » l'image de l'acte mystérieux par lequel Jésus-Christ, » le roi de la gloire, te couronne en ce moment, toi, le » chef du peuple russe, au moyen de sa bénédiction » sainte, te confirmant dans l'autorité illimitée et su-» prême que tu exerces sur tes sujets. »

Le métropolitain, après avoir reçu le sceptre et le globe des mains du comte de Golovkine et du prince Labanoff-Rostoffsky, les porta à l'Empereur en récitant de nouveau les prières indiquées par le rituel, puis il dit à Sa Majesté : « Très-pieux, très-puissant et très-grand » empereur de toutes les Russies, que Dieu a couronné, » sur lequel Dieu vient de répandre ses dons et ses » grâces, reçois le sceptre et le globe; ce sont les signes » visibles du pouvoir suprême que le Très-Haut t'a donné » sur tes peuples pour les gouverner et leur donner tout » le bonheur qu'ils désirent. »

L'Empereur ayant pris le sceptre de la main droite et le globe de la main gauche, s'assit sur son trône, puis il appela l'Impératrice, qui s'agenouilla pour recevoir la couronne, que l'Empereur posa sur sa tête et replaça ensuite sur la sienne. Alors on apporta la petite

couronne, que l'Empereur posa sur la tête de son auguste épouse; les dames d'honneur, madame la maréchale Kamensky, la princesse Lopoukhine, la princesse Waldmar-Galitzine, madame Gleboff et la comtesse Orloff-Tchesmensky, s'approchèrent pour l'y assujettir. On présenta ensuite à Nicolas le manteau impérial et le collier de l'ordre de Saint-André, qui furent attachés par les mêmes dames sur les épaules et au cou de l'Impératrice. Après quoi l'Empereur reprit les ornements qu'il avait déposés sur les coussins. Dans ce moment l'archidiacre proclama tous les titres de l'Empereur et entonna le verset *Domine, salvum fac Imperatorem,* que les chantres répétèrent trois fois. L'Impératrice mère fut la première qui alla féliciter son auguste fils; mais l'Empereur courut au-devant d'elle et répondit à ses embrassements avec une émotion visible, que partagèrent toutes les personnes présentes; peu d'entre elles purent retenir leurs larmes, surtout quand l'Empereur embrassa le grand-duc Constantin, qui recueillait en ce moment, par la satisfaction de sa conscience, le fruit de son beau sacrifice. Le clergé ensuite et tous les assistants présentèrent leurs félicitations à l'Empereur en le saluant trois fois sans quitter leurs places. Le même archidiacre entonna le verset *Domine, salvam fac Imperatricem.* Dans ce moment les cloches de toutes les églises furent mises en branle, et une salve de cent un coups de canon se mêla à leurs joyeuses volées. Lorsque le son des cloches et le bruit de l'artillerie eurent cessé, l'Empereur se leva de dessus son trône, remit le sceptre et le globe aux fonctionnaires qui les avaient portés, s'agenouilla, et lut la prière suivante, qui lui fut présentée par le métropolitain :

« Dieu tout-puissant, par qui règnent les rois, dont la

» parole forma tout ce qui est, dont la sagesse instruit » l'homme, et qui gouvernes le monde en toute justice » et en toute vérité, tu as daigné me choisir et me don- » ner pour monarque et pour juge au glorieux empire de » Russie; je reconnais tes décrets adorables à mon égard » et je te rends grâce en me prosternant devant ta majesté » sainte. Accorde-moi, Seigneur, la force et les moyens » de remplir la tâche que tu m'as imposée; daigne me » soutenir et m'éclairer sur les devoirs de ma haute » vocation. Que la sagesse qui émane de ton trône pré- » side à mes conseils; envoie-moi tes saints du haut des » cieux pour que j'apprenne ce qui peut être agréable à » tes yeux et juste d'après tes commandements. Que mon » cœur soit en ta main, qu'il ne cesse de m'inspirer, » pour ta plus grande gloire, tout ce qui sera utile à » ceux dont tu m'as confié le bonheur. Puissé-je être en » état de te répondre sans crainte au jour de ton juge- » ment redoutable, par les mérites et la grâce de Jésus- » Christ, ton Fils unique. Que ton nom soit glorifié à » jamais avec le sien, et avec celui de ton Esprit saint et » vivifiant. *Amen.* »

Cette prière achevée, le métropolitain et tous les assistants se mirent à genoux pour adresser également leurs vœux au Très-Haut. Un discours prononcé par le métropolitain fut suivi du *Te Deum*, que les chantres entonnèrent au son de toutes les cloches, et après lequel commença la célébration de la messe. L'Empereur ôta sa couronne, la remit à ceux qui l'avaient apportée, et ne la remit sur sa tête qu'à la fin du saint sacrifice.

Peu avant le canon de la messe, le vice-gouverneur de Moscou, assisté de deux fonctionnaires, étendit pour le passage de l'Empereur, depuis le trône jusqu'à l'autel, un tapis de velours cramoisi, bordé de galons, qui

fut couvert d'un autre tapis de brocart d'or à la porte du sanctuaire.

Lorsque les archevêques officiants et le reste du clergé eurent communié dans le sanctuaire et que les portes en furent ouvertes, deux évêques, assistés par des archidiacres, s'avancèrent de l'autel vers Sa Majesté Impériale pour lui annoncer le moment du sacre. Aussitôt l'Empereur, couvert du manteau impérial et suivi de l'Impératrice, descendit du trône et se rendit à la porte du sanctuaire; Leurs Majestés Impériales étaient précédées des grands maîtres des cérémonies, ayant au milieu d'eux le maître des cérémonies suprême du couronnement, des maréchaux de la cour et du maréchal suprême du couronnement. Les fonctionnaires portant la couronne, le sceptre et le globe, marchaient devant Leurs Majestés; les assistants de Leurs Majestés Impériales et les deux premiers officiers des chevaliers-gardes marchaient à côté de Leurs Majestés. Toutes ces personnes s'arrêtèrent lorsque l'Empereur arriva à la porte du sanctuaire. Sa Majesté se plaça sur le tapis de brocart à l'entrée du sanctuaire, près de laquelle l'Impératrice s'arrêta à quelque distance. La couronne, le sceptre et le globe étaient tenus par les mêmes personnes qui les avaient portés précédemment. Le métropolitain de Novgorod, tenant le vase destiné à cet usage, et qui contient le saint chrême, y trempa un rameau d'or pour en oindre le front, les paupières, les narines, les lèvres, les oreilles, la poitrine de Sa Majesté Impériale, ainsi que la paume et la partie supérieure des mains, en disant : « *Impressio doni Spiritus Sancti.* » Monseigneur Eugène, métropolitain de Kieff, chargé d'essuyer sur les parties ointes les traces de l'onction sainte, s'approcha de l'Empereur pour s'acquitter de cette fonction.

Le son des cloches, une nouvelle salve de cent un coups de canon, annoncèrent la fin du sacre de l'Empereur. Alors l'Impératrice, s'étant à son tour placée sur le même tapis de brocart, le métropolitain lui administra l'onction du saint chrême, mais seulement au front. Les traces de cette onction furent essuyées par l'archevêque de Moscou.

Le métropolitain conduisit ensuite l'Empereur par la porte du sanctuaire à l'autel, où Sa Majesté s'arrêta sur un tapis d'or devant la sainte table et communia sous les deux espèces, suivant l'ordre établi par la prérogative impériale. Un autre archevêque offrit à Sa Majesté le pain béni et le vin, et un troisième l'eau pour les ablutions. Après avoir communié, l'Empereur reprit sa place; les ornements impériaux furent reportés devant lui, tandis que l'Impératrice, s'approchant de la porte du sanctuaire, y recevait la communion suivant le rite ordinaire. Après avoir ainsi communié, les augustes époux remontèrent sur le trône et y restèrent jusqu'à la fin de la messe. Le service divin terminé, toutes les personnes faisant partie du cortége sortirent de l'église par la porte du nord et se rangèrent dans le même ordre que précédemment.

L'Empereur et l'Impératrice étant sortis de l'église par la porte du nord, se rendirent, précédés de leur cortége et sous le dais, à l'église de l'Archange Michel. Toutes les personnes composant le cortége traversèrent cette église et sortirent par la porte d'occident pour aller à la cathédrale de l'Annonciation, où Leurs Majestés se rendirent, après avoir baisé les saintes images, devant les tombeaux de leurs ancêtres.

Durant cette marche solennelle, l'Empereur portait la couronne et le manteau impérial, et tenait d'une main le

sceptre, de l'autre le globe; les troupes présentaient les armes, et le clergé présentait la croix sur son passage, au son de la musique et des tambours. Une troisième salve de cent un coups de canon a annoncé le moment où Leurs Majestés, arrivées au perron dit de Krasnoë-Kriltzo, se disposèrent à rentrer dans leurs appartements pour y attendre le banquet que l'on préparait à la salle du palais des anciens czars dite *Granovitaïa-Palata.*

A deux heures, le maréchal suprême du couronnement ayant annoncé que le dîner était servi, l'Empereur et l'Impératrice, en costume impérial, se rendirent dans ladite salle, précédés des maîtres et des grands maîtres des cérémonies, des grands dignitaires de la couronne et du maréchal suprême du couronnement; les aides de camp et aides de camp généraux, les secrétaires d'État et les charges de la cour, marchaient aux deux côtés de l'Empereur entre une double haie de chevaliers-gardes. La salle *Granovitaïa-Palata* était tendue de velours cramoisi bordé de galons d'or; autour du pilier central, qui en soutient la voûte, avait été dressée une antique vaisselle d'une immense richesse au point de vue de l'art et de la matière. Les armes de l'Empereur, entrelacées de chiffres en or et surmontées d'une couronne, étaient placées sur les trumeaux; celles de tous les gouvernements de l'empire étaient peintes au-dessus des croisées. Un trône recouvert de velours cramoisi et orné de galons, de franges et de glands d'or, s'élevait à droite; une aigle impériale était brodée sur le fond du dais, et le chiffre de l'Empereur sous le ciel du dais. Des tentures de drap d'or, parsemées d'aigles et doublées d'hermine, ornaient intérieurement le trône, qui, à l'extérieur, était couvert de draperies en velours cramoisi orné de galons et de crépines d'or.

On avait placé le fauteuil de l'Empereur au milieu du trône; sur le devant, une table; à droite, le fauteuil de l'Impératrice mère; à gauche, celui de l'impératrice Alexandra. A quelque distance du trône étaient dressées des tables pour le conseil de l'empire et les personnes des deux premières classes. Les maîtres des cérémonies avaient déjà introduit dans la salle les membres du haut clergé, du corps diplomatique et les personnes des deux sexes conviées au festin. Les dames occupaient la droite, les hommes la gauche; le corps diplomatique prit position vis-à-vis. Lorsque Leurs Majestés Impériales se furent assises à la table dressée pour elles, les grands dignitaires se placèrent derrière leurs fauteuils. L'écuyer tranchant, M. de Lassousky, était en face de Leurs Majestés Impériales; quatre officiers des chevaliers-gardes étaient placés aux deux côtés du trône. Sur un ordre de l'Empereur, le ministre des finances lui présenta les médailles frappées à l'occasion du couronnement, et qui furent distribuées aussitôt à tous les assistants.

Alors le métropolitain bénit le repas. Lorsque l'Empereur eut demandé à boire, les personnes présentes s'assirent aux tables qui leur avaient été préparées. Des chœurs de chant et des orchestres exécutèrent des morceaux choisis pendant toute la durée du repas. Immédiatement après le dîner, Leurs Majestés Impériales rentrèrent dans leurs appartements particuliers avec le même cortége qui les avait accompagnées à leur arrivée.

Tel est le programme de cette solennité, dont les incomparables splendeurs et l'intérêt rehaussé par la majesté des pompes impériales, gravèrent d'impérissables souvenirs dans la mémoire de toutes les personnes qui eurent le bonheur d'y assister. Le peuple, l'armée,

la noblesse, le commerce, toutes les classes de la famille russe s'y associèrent par les transports d'un enthousiasme impossible à décrire. Couronné par l'amour de son peuple, sacré par la religion, Nicolas pouvait désormais marcher sans crainte vers les hautes destinées que lui ménageait la Providence.

N° 8.

Ode sur le couronnement de l'empereur Nicolas Ier, par Ancelot.

La mort, multipliant ses pompes solennelles,
Sur les trônes du monde a secoué ses ailes;
Partout l'autel en deuil a voilé ses flambeaux.
Des monarques chrétiens demeures sépulcrales,
Jamais en moins de jours plus de cendres royales
Ont-elles peuplé vos tombeaux?

Quand Dieu frappa ces rois que la mort vous amène,
Aux champs de la Tamise, aux rives de la Seine,
Un long cri de douleur tout à coup s'éleva.
Des peuples consternés les pleurs se répandirent,
Et les funèbres chants bientôt se confondirent
Des bords du Tage à la Néva.

Si l'Éternel à l'homme imposa la souffrance,
A côté du malheur il plaça l'espérance.
Regardons l'avenir et suspendons le deuil.
Monarques et sujets sont promis à la tombe:
Mais la royauté sainte, alors qu'un roi succombe,
Reste debout sur un cercueil.

« Peuples qui gémissez, rassurez-vous! dit-elle.
Le Dieu qui m'a remis son égide immortelle
Me chargea de veiller sur un peuple orphelin.
Qu'aux chants de la douleur succède un chant de fête!

Reims a vu Charles Dix, et la couronne est prête
Aux murs rajeunis du Kremlin! »

Elle dit, et bientôt l'airain sacré bourdonne,
L'air frémit ébranlé par le bronze qui tonne;
Moscou, des flots de peuple inondent tes remparts;
Tes temples sont parés de festons magnifiques,
Et l'Europe agitant des rameaux pacifiques
Vient saluer le fils des czars.

Voici l'enceinte auguste où le Kremlin s'élève.
Reste miraculeux de la flamme et du glaive
Qu'embellit du passé l'immortel souvenir,
Salut! sur tes créneaux, où revit son histoire,
Le Moscovite encor voit luire un jour de gloire
Que tu lègues à l'avenir.

Réjouis-toi! Le prêtre épanche l'eau sacrée;
Le fils des czars franchit ta porte vénérée;
Les chants religieux montent vers l'Éternel;
L'aigle s'est élancé du séjour du tonnerre,
Et du globe et du sceptre armant sa double serre,
Il les dépose sur l'autel.

Le temple est prêt! marchons! Des voûtes souterraines
Que peuplent des vieux czars les ombres souveraines,
Quel bruit mystérieux a frappé les échos?
Les morts sont réveillés sous leurs linceuls funèbres,
Et vingt cadavres-rois, transfuges des ténèbres,
Se sont dressés sur leurs tombeaux.

Jadis ces rois-soldats vieillis dans les batailles
Aux flèches du Mongol disputaient ces murailles

Où souvent la victoire attacha son laurier :
Et mêlant leurs exploits aux exploits d'un autre âge,
Ils viennent du pouvoir conquis par leur courage
Contempler le jeune héritier.

Pourquoi de vos tombeaux remonter vers la vie?
A cet enfant des czars qu'attend la Moscovie
Vous semblez demander si cet empire est dû?
S'il pourra soutenir et le sceptre et la lance,
Faire parler les lois, vaincre et régner?... Silence!
L'histoire a déjà répondu.

Lorsque l'aiglon s'arrache à l'aire paternelle,
De ses sujets ailés si l'audace rebelle
Veut arrêter l'essor du jeune oiseau royal :
Brisant de leur fureur l'impuissante barrière,
Il se lance et se perd dans des flots de lumière
Où plane son vol triomphal.

Tel fut ce roi! L'Europe aujourd'hui le contemple.
Qu'il entre sans pâlir dans l'enceinte du temple!
Qu'il s'empare du sceptre à ses mains destiné!
Avant que sur l'autel où Dieu descend lui-même
Il vînt de ses aïeux saisir le diadème,
La gloire l'avait couronné!

Si d'immenses travaux appellent son courage,
Ainsi qu'un jour serein brille après un orage,
De son règne à vos yeux déjà l'aurore a lui.
Peuples! il marche au trône en regardant l'histoire;
Et quand vous dormirez à l'éclat de sa gloire,
Il veillera.... Priez pour lui!

De tous les seins émus la prière s'exhale;
Le Czar s'est incliné; sur sa tête royale
L'huile sainte a coulé comme un parfum des cieux :
Mais vers le Dieu puissant qui l'entend et l'inspire
Son front majestueux se relève, et l'empire
A lu son bonheur dans ses yeux.

Oui, loin du temple ouvert à la pompe sacrée
Déployant les couleurs de son aile azurée,
Du Caucase à l'Ilmenn l'espérance a volé!
De l'erreur à genoux elle a séché les larmes,
Sous l'égide des lois le pauvre est sans alarmes,
Et le malheur est consolé.

Rentrez dans vos tombeaux, ombres impériales!
De ces temps, dont l'histoire ornera ses annales,
Vers l'éternel séjour portez le souvenir :
Allez aux morts fameux, sur les rives funèbres,
Dire qu'un nom de plus près de leurs noms célèbres
Retentira dans l'avenir!

N° 9.

Préliminaires de paix entre la Perse et la Russie.

« 1° Le schah de Perse céderait en toute propriété à la Russie la totalité du khanat d'Érivan, tant en deçà qu'au delà de l'Araxe, ainsi que le khanat de Nakhitchevan.

» 2° La partie russe du Talyche, occupée par les Persans, serait rendue à la Russie immédiatement après la conclusion de la paix.

» 3° Il serait payé à la Russie une indemnité pécuniaire pour les frais de la guerre et les dommages causés par l'invasion de l'ennemi.

» 4° Une partie de cette indemnité serait acquittée au moment de la signature du traité de paix, et le reste dans des termes rapprochés.

» 5° Les troupes russes occuperaient toute la province de l'Adzerbaïdjan à titre de garantie. »

N° 10.

Traité pour la pacification de la Grèce conclu à Londres, le 6 juillet 1827.

« Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité :

» Sa Majesté le roi de France et de Navarre, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, et Sa Majesté le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, pénétrés de la nécessité de mettre un terme à la lutte sanglante qui, en livrant les provinces grecques et les îles de l'Archipel à tous les désordres de l'anarchie, apporte chaque jour de nouvelles entraves au commerce des États européens, et donne lieu à des pirateries qui non-seulement exposent les sujets des hautes parties contractantes à des pertes considérables, mais exigent en outre des mesures onéreuses de surveillance et de répression ;

» Sa Majesté le roi de France et de Navarre, et Sa Majesté le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ayant reçu de la part des Grecs l'invitation pressante d'interposer leur médiation auprès de la Porte Ottomane, et étant, ainsi que Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, animés du désir d'arrêter l'effusion du sang et de prévenir les maux de tout genre que peut entraîner la prolongation d'un tel état de choses,

» Ont résolu de combiner leurs efforts et d'en régler l'action par un traité formel dans le but de rétablir la paix entre les parties contendantes au moyen d'un arrangement réclamé autant par un sentiment d'humanité que par l'intérêt du repos de l'Europe. A ces fins, elles ont nommé leurs plénipotentiaires pour discuter, arrêter et

signer ledit traité, savoir : Sa Majesté le roi de France et de Navarre, le sieur prince Jules, comte de Polignac, pair de France, chevalier des ordres de Sa Majesté Très-Chrétienne, maréchal de camp de ses armées, grand-croix de l'ordre de Saint-Maurice de Sardaigne, etc., son ambassadeur à Londres;

» Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, le sieur Christophe, prince de Lieven, général d'infanterie des armées de Sa Majesté Impériale, son aide de camp général, chevalier des ordres de la Russie, de ceux de l'Aigle noir et de l'Aigle rouge de Prusse, de celui des Guelfes de Hanovre, commandeur grand-croix de l'ordre de l'Épée de Suède et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, son ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire près Sa Majesté Britannique;

» Sa Majesté le roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le sieur Jean Guillaume, vicomte Dudley, pair du royaume uni, conseiller de Sa Majesté Britannique en son conseil privé, et son principal secrétaire d'État ayant le département des affaires étrangères, etc.;

» Lesquels après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

» Art. 1er. Les parties contractantes offriront à la Porte Ottomane leur médiation dans la vue d'amener une réconciliation entre elle et les Grecs.

» Cette offre de médiation sera faite à cette puissance immédiatement après la ratification du traité, au moyen d'une déclaration collective signée par les plénipotentiaires des cours alliées à Constantinople, et il sera fait en même temps aux deux parties contendantes la demande d'un armistice immédiat entre elles comme con-

dition préliminaire indispensable à l'ouverture de toute négociation.

» Art. 2. L'arrangement à proposer à la Porte Ottomane reposera sur les bases suivantes :

» Les Grecs relèveront du Sultan comme d'un seigneur suzerain; et en conséquence de cette suzeraineté, ils payeront à l'empire ottoman une redevance annuelle, dont le montant sera fixé une fois pour toutes d'un commun accord.

» Ils seront gouvernés par des autorités qu'ils choisiront et nommeront eux-mêmes, mais à la nomination desquelles la Porte aura une part déterminée. Pour opérer une séparation entière entre les individus des deux nations, et pour prévenir des collisions, suite inévitable d'une lutte aussi longue, les Grecs entreront en possession des propriétés turques situées ou sur le continent ou dans les îles de la Grèce, à la condition d'indemniser les anciens propriétaires, soit moyennant une somme annuelle à joindre à la redevance qu'ils payeront à la Porte, soit à l'aide de quelque autre transaction de la même nature.

» Art. 3. Les détails de cet arrangement, ainsi que les limites du territoire sur le continent et la désignation des îles de l'Archipel auxquelles il sera applicable, seront déterminées dans une négociation à établir ultérieurement entre les hautes puissances et les deux parties contendantes.

» Art. 4. Les parties contractantes s'engagent à poursuivre l'œuvre salutaire de la pacification de la Grèce sur les bases posées dans les articles précédents, et à munir dans le moindre délai leurs représentants à Constantinople de toutes les instructions que réclame l'exécution du traité qu'elles signent.

» Art. 5. Les puissances contractantes ne chercheront dans ces arrangements aucune augmentation de territoire, aucune influence exclusive, aucun avantage de commerce pour leurs sujets, que ceux de toute autre nation ne puissent également obtenir.

» Art. 6. Les arrangements de réconciliation et de paix qui seront définitivement convenus entre les parties contendantes seront garantis par celles des puissances signataires qui jugeront utile ou possible de contracter cette obligation. L'action et les efforts de cette garantie deviendront l'objet des stipulations ultérieures entre les hautes puissances.

» Art. 7. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées dans le terme de deux mois, ou plus tôt si faire se peut.

» En foi de quoi les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

» Fait à Londres, le 24 juin-6 juillet de l'an de grâce 1827.

» *Signé* le prince de Polignac, Lieven, Dudley. »

N° 11.

Rescrit adressé par l'empereur Nicolas, à l'occasion de la bataille de Navarin, au vice-amiral de Rigny.

« Monsieur le vice-amiral de Rigny, vous avez pris à la glorieuse bataille de Navarin une part digne de la puissance dont vous commandez les forces et de la valeur qui de tout temps a distingué la nation française. Mais ce n'est pas à la France seule que se bornent les services que vous venez de rendre dans cette mémorable occasion, et les trois monarques qui soutiennent aujourd'hui avec le plus noble désintéressement une cause désormais commune vous doivent une égale reconnaissance.

» Je considère comme un devoir de vous témoigner la mienne, et je vous adresse ci-joint le cordon de l'ordre de Saint-Alexandre Nevsky.

» Cette distinction vous offrira, monsieur le vice-amiral, une preuve de ma haute estime. Vous y avez des droits imprescriptibles, et j'éprouverai toujours un vif plaisir à vous réitérer l'expression des sentiments que je vous porte.

» *Signé* NICOLAS. »

Rescrit au vice-amiral Codrington.

« Monsieur le vice-amiral Codrington, vous venez de remporter une victoire dont l'Europe civilisée doit vous être doublement reconnaissante. La mémorable bataille de Navarin et les manœuvres hardies qui l'ont précédée ne donnent pas seulement au monde la mesure du zèle de trois grandes puissances pour une cause dont leur désintéressement relève encore le noble caractère; elles prouvent aussi ce que peuvent la fermeté contre le nombre et une valeur habilement dirigée contre un courage aveugle, quelles que soient les forces sur lesquelles il s'appuie.

» Votre nom appartient désormais à la postérité. Je croirais affaiblir par des éloges la gloire qui l'environne; mais j'éprouve le besoin de vous offrir une marque éclatante de la gratitude et de l'estime que vous inspirez à la Russie. C'est dans cette intention que je vous envoie ci-joint l'ordre militaire de Saint-Georges. La marine russe s'honore d'avoir obtenu votre suffrage devant Navarin, et pour moi j'ai le plus vif plaisir à vous assurer des sentiments de considération que je vous porte.

» *Signé* Nicolas. »

N° 12.

Manifeste de l'empereur Nicolas pour la guerre de Turquie.

« Nous, par la grâce de Dieu, Nicolas Ier, etc., etc.

» La paix de Bucharest, conclue en 1812 avec la Porte Ottomane, après avoir été pendant seize ans l'objet de contestations fréquemment renouvelées, n'existe plus aujourd'hui, malgré tous les efforts que Nous avons faits pour maintenir ce traité et le garantir de toute attaque. La Porte, non satisfaite d'avoir détruit les bases de l'état de paix, insulte maintenant la Russie, et se prépare contre elle à une lutte à la vie et à la mort. Elle appelle aux armes ses peuples en masse; elle accuse la Russie d'être son ennemie irréconciliable, foule aux pieds la convention d'Akkerman, et par conséquent tous les traités antérieurs. Enfin la Porte ne balance pas à déclarer qu'elle n'a consenti aux stipulations de cette paix que pour pouvoir mieux cacher ses plans et les préparatifs d'une nouvelle guerre.

» A peine a-t-elle prononcé ce mémorable aveu que déjà les droits du pavillon russe sont méprisés, les bâtiments qu'il protége arrêtés, et leurs cargaisons deviennent la proie d'un gouvernement avide et arbitraire. Nos sujets se voient forcés de violer leur serment ou de quitter un pays ennemi sans pouvoir trouver d'asile. Le Bosphore est fermé, notre commerce anéanti. Nos provinces méridionales, privées du seul débouché de leurs produits, sont menacées de pertes incalculables.

» Telle est la série d'attentats dont la Porte s'est rendue coupable depuis la conclusion du traité de Bucharest jusqu'à ce jour, et tel a été malheureusement le fruit que la Russie a retiré des sacrifices et des efforts généreux qu'elle s'est imposés pour maintenir la paix avec une puissance voisine.

» Mais toute longanimité a des bornes : l'honneur du nom russe, la dignité de l'empire, l'inviolabilité de ses droits et celle de notre gloire nationale en ont marqué le terme ; ce n'est qu'après avoir pesé dans toute leur étendue Nos devoirs fondés sur une impérieuse nécessité, et nous être pénétré de la plus intime conviction de la justice de Notre cause, que Nous avons ordonné à nos armées de marcher avec l'aide de Dieu contre un ennemi qui viole le droit des gens et les engagements les plus sacrés.

» Nous sommes convaincu que Nos fidèles sujets joignent à Nos prières leurs vœux les plus ardents pour le succès de Notre entreprise, et qu'ils invoqueront le Tout-Puissant pour qu'il investisse de sa force Nos soldats et répande ses bénédictions sur Nos armes, qui sont destinées à défendre notre sainte et chère patrie.

» Donné à Saint-Pétersbourg, le 26 avril 1828.

» *Signé* NICOLAS.

» Le vice-chancelier comte NESSELRODE. »

N° 13.

Ordre du jour du général en chef comte Diebitsch, prenant à Jassy le commandement en chef de la deuxième armée, le 27 février 1829.

« Soldats,

» Il a plu à Sa Majesté l'Empereur de me confier le commandement de la deuxième armée. Je comprends dans toute son étendue l'importance de cette tâche, et j'espère avec l'aide de la Providence un heureux succès.

» Plein de confiance en vous, élevé dans vos rangs, devant tout à vos exploits, je sais ce que je dois attendre de votre vaillance, et je ne redoute pas les peines de la guerre. Mon amour pour vous égalera celui que vous portait mon respectable prédécesseur, dont l'âge avancé me prive du bonheur de le voir une fois encore battre nos ennemis. J'ai été témoin sous un pareil chef de vos actions éclatantes et de votre attachement à votre digne général; j'espère, d'après la volonté sacrée de notre auguste monarque, qu'une sévère justice et les soins infatigables que je prendrai pour votre bien-être m'accorderont aussi toute votre confiance.

» Puisse Dieu nous être en aide, et nous prouverons qu'avec les braves guerriers de l'armée russe rien n'est impossible, quand cette armée combat pour sa foi, son empereur et sa patrie.

» Comte Diebitsch. »

N° 14.

État nominatif des officiers du brick le Mercure.

« Le capitaine-lieutenant Alexandre Kozarsky, commandant; Serge Skariatine, Théodore Novosselsky, lieutenants; Dmitri Pritoupoff, midshipman, le lieutenant Prokofieff, du corps des pilotes.

» L'équipage du *Mercure* se composait de cent trois hommes, sans compter les officiers, l'interprète et deux hommes de service.

» A bord des vaisseaux de guerre, l'équipage se dispose pour combattre sur un seul bord. Lorsqu'on tire des deux bords, on ne tire que de deux pièces l'une; ainsi le *Mercure* n'avait en réalité que neuf canons pour répondre au feu de quatre-vingt-douze. Si l'on fait la part de la différence du calibre, on verra que le *Mercure* a soutenu le combat contre des forces trente fois supérieures aux siennes. »

N° 15.

Oukase impérial adressé au ministre de la marine, au sujet du brick le Mercure.

« Ayant accordé au brick de 18 canons *le Mercure*, du 32e équipage de la flotte, le pavillon de Saint-Georges, en récompense de la brillante conduite de son équipage dans le combat qu'il a soutenu contre deux vaisseaux ennemis, Nous désirons transmettre jusqu'à la postérité la plus reculée la mémoire de ce fait sans exemple. En conséquence, Nous ordonnons que lorsque ce brick ne sera plus en état de tenir la mer, il en soit construit un autre d'après les mêmes dessins, et exactement semblable, qui sera nommé *le Mercure*, inscrit dans le même équipage, et qui recevra le pavillon de Saint-Georges. Quand ce nouveau bâtiment se trouvera hors de service à son tour, il sera remplacé par un autre construit dans les mêmes conditions, ce qui sera continué jusqu'à l'époque la plus reculée. Nous désirons que la mémoire des glorieux services de l'équipage du *Mercure* et son nom dans la flotte ne périssent jamais, mais qu'en passant de génération en génération, ils servent d'exemple à la postérité.

» *Signé* Nicolas. »

N° 16.

Relation d'un tournoi donné à Potsdam en l'honneur de l'impératrice de Russie.

« Les princes de la famille royale, ainsi que les princes étrangers qui se trouvaient alors à Berlin, s'étaient chargés des principaux rôles de cette représentation, donnée sous le nom de *Charme de la rose blanche*, et pour laquelle avait été disposée la cour intérieure du nouveau palais de Potsdam. Tout le long de la façade et des deux ailes du château, régnait une estrade sur les degrés de laquelle étaient placés les spectateurs munis de billets. Cette estrade était séparée de la lice par des balustrades couvertes d'une tenture cramoisie; au milieu de l'estrade se trouvait un baldaquin vert, décoré de franges d'or et de panaches blancs, sous lequel la cour devait prendre place. L'Impératrice, accompagnée du Roi et des membres de la famille royale, parut à six heures. Alors, un roi d'armes, escorté de deux hérauts à cheval, demanda l'entrée de la lice pour un certain nombre de chevaliers. Cette permission obtenue, les chevaliers entrèrent dans l'ordre suivant :

» 1° Le prince royal. Devant lui, on portait la bannière de la Prusse; derrière lui, deux pages portaient la lance et l'écu de Son Altesse Royale; suivaient quatre chevaliers : le comte de Brandebourg, le prince Ch. de Solms, le comte de Nostitz et le comte héréditaire de Stollberg Wernigerode. Les couleurs de ces chevaliers, suivis de quatre écuyers, étaient sable, argent et or.

» 2° Son Altesse Royale le prince Frédéric des Pays-Bas. Il était précédé de la bannière de ce royaume, et suivi de deux pages avec l'écu et la lance de Son Altesse Royale; puis de quatre chevaliers et de quatre écuyers sous les couleurs jaune, azur et or.

» 3° Son Altesse Royale le prince Guillaume, fils du Roi, précédé de la bannière de l'électorat de Brandebourg, et suivi de deux pages portant son écu et sa lance, de quatre chevaliers et de quatre écuyers; couleurs : azur, gueules (rouge) et argent.

» 4° Son Altesse Royale le prince Charles, précédé de la bannière de Silésie et suivi de deux pages portant son écu et sa lance, de quatre chevaliers et de quatre écuyers, aux couleurs jaune (or), sable (noir) et argent.

» 5° Son Altesse Royale le prince Albert. Devant lui, la bannière de Brandebourg; derrière lui, deux pages portant sa lance et son écu; puis quatre chevaliers et quatre écuyers aux couleurs blanc, gueules et sable.

» 6° Son Altesse le duc Charles de Mecklembourg, avec la bannière vandale et la même suite que les groupes précédents. Couleurs : azur, cramoisi et or.

» 7° Son Altesse Royale le prince Frédéric de Prusse. Bannière de Hohenzollern, etc., etc.; couleurs : sable, blanc et argent.

» 8° Son Altesse Royale le grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Schwerin, avec la bannière de Mecklembourg, etc., etc.; couleurs : cramoisi, azur et or.

» 9° Son Altesse Royale le prince Adalbert;

» 10° Son Altesse Impériale le duc Guillaume de Brunswick-Oels, avec bannières, écus et lances comme les précédents.

» Les chefs portaient leurs armoiries sur leur cotte d'armes, les autres chevaliers sur la poitrine. Ils avaient

sur leur écu des devises et des symboles de leur choix, et au bras ou sur l'épée un ruban de la couleur de leur dame. Les princes et chevaliers firent d'abord deux fois le tour de la lice et saluèrent l'Impératrice et les dames dont ils portaient les couleurs. Ensuite Son Altesse le duc Charles de Mecklembourg adressa un discours en vers à l'Impératrice. Sa Majesté ayant accordé la permission d'exécuter le tournoi, le prince Frédéric des Pays-Bas et le duc Charles de Mecklembourg mirent pied à terre et prirent place devant la tribune, en leur qualité de juges de camp.

» Les quadrilles défilèrent successivement devant eux pour faire examiner leurs bannières et leurs écus. Alors les hérauts firent disposer la lice, dresser des colonnes avec des bagues, et placer des têtes et des blancs. Le roi d'armes annonça d'abord les quatre fils royaux de Prusse. Leurs Altesses Royales firent une première course et enlevèrent avec la lance une bague avec une tête. Ayant alors remis leur lance, ils prirent un javelot qu'ils lancèrent contre le blanc. Ils tirèrent ensuite l'épée, enlevèrent avec la pointe la seconde bague et la tête qui se trouvaient sur l'arène. La course terminée, les quatre princes quittèrent la lice et furent remplacés, après l'annonce du roi d'armes, par quatre autres chefs auxquels succédèrent les quarante chevaliers, par quadrilles, pour répéter les exercices que venaient d'exécuter les quatre princes fils du Roi. Les juges tinrent un registre exact de ces faits d'armes, et remontèrent à cheval. Les dix quadrilles se réunissant alors exécutèrent différentes voltes et manœuvres, terminées par un tour dans la lice. Les chevaliers, ayant mis pied à terre, s'approchèrent de la tribune : chacun d'eux demanda sa dame, et la conduisant devant l'Impératrice, qui se tenait debout, il lui servit d'escorte d'honneur jusqu'au château. »

N° 17.

Manifeste de l'empereur Nicolas, au sujet de la paix avec la Turquie.

« Par la grâce de Dieu, Nous, Nicolas Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies, etc., etc.;

» Grâce aux décrets de la divine Providence, le traité de paix perpétuelle entre la Russie et la Porte Ottomane vient d'être conclu et signé à Constantinople le 2-14 septembre, par les plénipotentiaires respectifs des deux puissances. Le monde entier connaît assez l'irrésistible nécessité qui seule a pu Nous forcer de recourir aux armes. Dans cette guerre légitime, entreprise pour la défense des droits de Notre empire, Nos fidèles sujets, animés sans cesse d'un dévouement ardent pour le trône et la patrie, se sont empressés de Nous offrir le tribut de leurs biens et de Nous seconder de tous leurs efforts. Dieu a béni Notre cause.

» Nos intrépides guerriers ont donné en Europe et en Asie, sur terre et sur mer, de nouvelles preuves de leur héroïque valeur. Ils ont triomphé à la fois de la nature et des ennemis. S'élançant de victoire en victoire, ils ont franchi la chaîne des monts Soganlouck, ils ont vu s'abaisser devant eux la cime des Balkans, et ne se sont arrêtés qu'aux portes mêmes de Constantinople. Redoutables seulement à l'ennemi armé, ils ont été pour l'habitant paisible pleins de clémence, d'humanité et de douceur.

» Dans ces jours de combat, de gloire, constamment

étranger à tout désir de conquêtes, à toutes vues d'agrandissement, Nous n'avons jamais cessé d'inviter la Porte à concourir au rétablissement de la bonne harmonie entre les deux empires. Les chefs de Nos armées, à chaque victoire, se hâtaient, par Notre ordre, de lui offrir paix et amnistie. Nos efforts néanmoins restaient toujours stériles. Ce ne fut qu'en voyant flotter nos drapeaux non loin de sa capitale, que le Sultan reconnut enfin par Notre conduite, que Notre intention n'était pas de renverser son trône, mais d'obtenir l'accomplissement des traités. Convaincu dès lors de la pureté de Nos intentions, il tendit la main pour recevoir la paix qui lui avait été si souvent proposée.

» Cette paix promet à la Russie des résultats heureux et prospères. Le sang de ses guerriers est racheté par de nombreux avantages. Le passage des Dardanelles et du Bosphore est désormais libre et ouvert au commerce de toutes les nations du monde. La sûreté de Nos frontières, spécialement du côté de l'Asie, est à jamais garantie par l'incorporation à l'empire des forteresses d'Anapa, de Poti, d'Akhaltzik, d'Atzkour et d'Akhalkalaki. Nos traités antérieurs avec la Porte sont confirmés par elle et rétablis dans toute leur vigueur; de justes indemnités sont assurées pour les frais de la guerre et les pertes individuelles essuyées par Nos sujets. Le fléau de la peste, qui a si souvent menacé les contrées méridionales de la Russie, sera contenu à l'avenir par une double barrière, moyennant l'établissement convenu de part et d'autre d'une ligne de quarantaine sur les bords du Danube.

» Notre sollicitude s'est également étendue sur le sort des peuples coreligionnaires soumis à la domination ottomane. Les anciens priviléges des principautés de Mol-

davie et de Valachie ont été sanctionnés; et leur bien-être a été consolidé par de nouveaux avantages. Les droits accordés aux Serviens par le traité de Bucharest, et confirmés par la convention d'Akkerman, se trouvaient encore suspendus dans leur application. Ces stipulations seront désormais fidèlement observées. L'existence politique de la Grèce, déterminée par la Russie d'un commun accord avec les cours alliées de France et d'Angleterre, a été formellement reconnue par la Porte Ottomane.

» Telles sont les bases fondamentales d'une paix qui a heureusement terminé une guerre sanglante et opiniâtre.

» En faisant connaître à tous Nos sujets bien-aimés cet heureux événement, nouveau don des bienfaits du ciel répandus sur la Russie, Nous adressons avec eux de ferventes actions de grâces au Tout-Puissant, qui a daigné élever par ses divins décrets Notre chère patrie à un si haut degré de gloire. Puissent les fruits de cette paix se développer et se multiplier de plus en plus à l'avantage de Nos fidèles sujets, dont le bien-être sera toujours le premier objet de Notre constante sollicitude!

» Donné à Saint-Pétersbourg, le 19 septembre-1er octobre, l'an de grâce 1829, de Notre règne le quatrième.

» *Signé* Nicolas. »

N° 18.

Lettre de Louis-Philippe à l'empereur Nicolas.

« Monsieur mon frère,

» J'annonce mon avénement à la couronne à Votre Majesté par la lettre que le général Athalin lui présentera en mon nom. Mais j'ai besoin de lui parler avec une entière confiance sur les suites de la catastrophe que j'aurais tant voulu prévenir.

» Il y avait longtemps que je regrettais que le roi Charles et son gouvernement ne suivissent pas une marche mieux calculée pour répondre à l'attente et au vœu de la nation. J'étais bien loin pourtant de prévoir les prodigieux événements qui viennent de se passer; je croyais même, qu'à défaut de cette allure franche et loyale dans l'esprit de la Charte et de nos institutions qu'il était impossible d'obtenir, il aurait suffi d'un peu de prudence et de modération pour que ce gouvernement pût aller longtemps comme il allait. Mais depuis le 8 août 1829, la nouvelle composition du nouveau ministère m'avait fort alarmé. Je voyais à quel point cette composition était odieuse et suspecte à la nation, et je partageais les inquiétudes générales sur les mesures que nous devions en attendre. Néanmoins, l'attachement aux lois, l'amour de l'ordre, ont fait de tels progrès en France, que la résistance à ce ministère ne serait certainement pas sortie des voies parlementaires, si, dans son délire, ce ministère n'eût donné lui-même

le fatal signal par la plus audacieuse violation de la Charte et par l'abolition de toutes les garanties de notre liberté nationale, pour lesquelles il n'est guère de Français qui ne soit prêt à verser son sang. Aucun excès n'a suivi cette lutte terrible.

» Mais il était difficile qu'il n'en résultât pas quelque ébranlement dans notre état social, et cette même exaltation des esprits qui les avait détournés de tout désordre les portait en même temps vers des essais de théorie politique qui auraient précipité la France et peut-être l'Europe dans de terribles calamités.

» C'est dans cette situation, Sire, que tous les yeux se sont tournés vers moi. Les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire à leur salut. Je l'étais peut-être plus encore pour que les vainqueurs ne laissassent pas dégénérer la victoire. J'ai donc accepté cette tâche noble et pénible, et j'ai écarté toutes les considérations qui se réunissaient pour me faire désirer d'en être dispensé, parce que j'ai senti que la moindre hésitation de ma part pourrait compromettre l'avenir de la France et le repos de tous nos voisins. Le titre de lieutenant général, qui laissait tout en question, excitait une défiance dangereuse, et il fallait se hâter de sortir de l'état provisoire, tant pour inspirer la confiance nécessaire que pour sauver cette Charte si essentielle à conserver, dont feu l'Empereur votre auguste frère connaissait si bien l'importance, et qui aurait été très-compromise si on n'eût promptement satisfait et rassuré les esprits.

» Il n'échappera ni à la perspicacité de votre esprit ni à sa haute sagesse, que pour atteindre ce but salutaire, il est bien nécessaire que les affaires de Paris soient envisagées sous leur véritable aspect, et que l'Europe, rendant justice aux motifs qui m'ont dirigé, en-

toure mon gouvernement de la confiance qu'il a le droit d'inspirer.

» Que Votre Majesté veuille bien ne pas perdre de vue que tant que le roi Charles X a régné sur la France, j'ai été le plus soumis et le plus fidèle de tous ses sujets, et que ce n'est qu'au moment où j'ai vu l'action des lois paralysée et l'exercice de l'autorité royale complétement anéanti, que j'ai cru de mon devoir de déférer au vœu national en acceptant la couronne à laquelle j'ai été appelé. C'est sur vous, Sire, que la France a surtout les yeux fixés. Elle aime à voir dans la Russie son allié le plus naturel et le plus puissant. J'ai ai pour garantie le noble caractère et toutes les qualités qui distinguent Votre Majesté Impériale.

» Je la prie d'agréer les assurances de la haute estime et de l'inaliénable amitié avec laquelle je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté Impériale, le bon frère,

» LOUIS-PHILIPPE. »

N° 19.

Proclamation
adressée aux Polonais par l'empereur Nicolas
le 5-17 *décembre* 1830.

« Polonais,

» L'odieux attentat dont votre capitale a été le théâtre a troublé la tranquillité de votre pays. J'en ai reçu la nouvelle avec une juste indignation et une vive douleur. Des hommes qui déshonorent le nom polonais ont conspiré contre la vie du frère de votre souverain; ils ont amené une partie de votre armée à oublier ses serments, ils ont trompé le peuple sur les intérêts les plus chers de votre patrie.

» Il est temps encore de remédier à ce qui s'est passé et de prévenir d'immenses malheurs. Je ne confondrai pas ceux qui abjureront l'erreur d'un moment avec ceux qui persévéreront dans le crime.

» Polonais, écoutez les conseils d'un père, obéissez aux ordres de votre roi. Désirant vous faire connaître Nos intentions d'une manière formelle, Nous ordounons :

» 1° Tous ceux de Nos sujets russes qui sont retenus prisonniers seront élargis sur-le-champ.

» 2° Le conseil d'administration reprendra ses fonctions dans son organisation primitive et avec les pouvoirs que Nous lui avons attribués par Notre décret du 12-24 août 1826.

» 3° Toutes les autorités de la capitale et des voivodies obéiront exactement aux décrets qui seront rendus en Notre nom par le conseil d'administration ainsi constitué, et ne reconnaîtront aucune autorité illégalement établie.

» 4° Tous les chefs de corps de Notre armée royale polonaise sont tenus, à la réception de cette proclamation, de rassembler leurs troupes et de se mettre en marche pour se rendre à Plock, que Nous avons fixé pour le point de concentration de Notre armée royale. Les chefs de corps nous feront sans retard un rapport sur l'état de leurs troupes. Tout armement fait par suite des troubles de Varsovie et non conforme aux états de notre armée est dissous.

» En conséquence, les autorités locales sont chargées de prendre les mesures convenables pour que ceux qui sont armés d'une manière illégale déposent leurs armes, et pour que ces armes soient confiées ensuite à la garde des vétérans et des gendarmes du lieu.

» Soldats de l'armée polonaise, honneur et fidélité, telle fut de tout temps votre devise. Notre brave régiment de chasseurs à cheval en a donné une preuve à jamais mémorable. Soldats, suivez cet exemple! Répondez à l'attente de votre souverain, qui a reçu vos serments. Polonais, cette proclamation dira à ceux qui me sont restés fidèles que je sais compter sur leur dévouement, de même que je me confie en leur valeur. Ceux d'entre vous qui auraient cédé à l'erreur d'un moment apprendront également par la présente proclamation que je ne les répudierai pas s'ils se hâtent de rentrer dans le devoir. Mais jamais les paroles de votre roi ne s'adresseront à des hommes sans foi et sans honneur qui conspirent contre le repos de leur nation.

» S'ils ont cru en prenant les armes pouvoir se flatter d'obtenir des concessions pour prix de leurs crimes, leur espoir est chimérique. Ils ont trahi leur patrie. Les malheurs qu'ils lui ont préparés retomberont sur eux.

» *Signé* NICOLAS. »

N° 20.

Plan conçu par Pierre le Grand pour l'agrandissement de son empire.

« Ne rien négliger pour donner à la nation russe des formes et des usages européens.

» Maintenir la Russie dans un état de guerre continuelle.

» S'étendre par tous les moyens possibles vers le nord, le long de la Baltique; au sud, le long de la mer Noire.

» Entretenir la jalousie de l'Angleterre, du Danemark et du Brandebourg contre la Suède, qu'on finira par subjuguer.

» Intéresser la maison d'Autriche à chasser les Turcs de l'Europe, et, sous ce prétexte, entretenir une armée permanente; établir des chantiers sur le bord de la mer Noire, et, en avançant toujours, s'étendre jusqu'à Constantinople.

» Alimenter l'anarchie de la Pologne et finir par subjuguer cette république.

» Entretenir au moyen d'un traité de commerce une alliance étroite avec l'Angleterre, qui, de son côté, favorisera tous les moyens d'agrandissement et de perfectionnement de la marine russe, à l'aide de laquelle on obtiendra la domination sur la Baltique et la mer Noire.

» Se pénétrer de cette vérité, que le commerce des

Indes est le commerce du monde, et que celui qui peut en disposer exclusivement est le souverain de l'Europe.

» Se mêler à tout prix dans les querelles de l'Europe, et surtout de l'Allemagne.

» Se servir de l'ascendant de la religion sur les Grecs désunis ou schismatiques répandus dans la Hongrie, dans la Turquie et dans les parties méridionales de la Pologne.

» Enfin mettre en lutte l'une contre l'autre les cours de France et d'Autriche, ainsi que leurs alliés, et profiter de leur affaiblissement réciproque pour tout envahir. »

N° 21.

Dimensions du palais d'hiver.

Le palais d'hiver de Saint-Pétersbourg occupait une superficie de 654,237 pieds carrés, mesure de Paris. C'était le plus grand espace occupé par un édifice de ce genre. Le Louvre de Paris n'occupe qu'un espace de 275,625 pieds carrés; le Vatican avec le Belvédère à Rome, 478,900; le palais royal de Munich avec ses cours, 232,320; le harem de Constantinople, 260,100; le palais impérial à Vienne avec ses cours et dépendances, 432,000; enfin le palais de Caserte, 410,480.

Le palais impérial de Saint-Pétersbourg mesurait une longueur de 707 pieds de Paris, et 559 de largeur. Commencé par le comte Rastrelli, sous l'impératrice Élisabeth, il fut entièrement achevé en 1762. On y arrivait par trois entrées venant de la place Millione et les deux côtés de la Néva. Le vestibule du côté du fleuve avait 175 pieds de long sur 30 de haut. Vingt colonnes d'ordre dorique en soutenaient le plafond. Il y avait dans ce palais plusieurs salles qui traversaient deux étages de 40 pieds de hauteur, et dont quelques-unes étaient ornées de vingt-huit à quarante-six colonnes d'ordre corinthien. La salle du trône et deux autres salles avaient pour soutenir le plafond soixante-quatre colonnes de marbre. Le premier étage, de 28 pieds de hauteur, était divisé en deux rangs superposés de chambres. Il y avait à l'extérieur trois cent quatre-vingts colonnes de 28 à 64 pieds; dans la cour, il y avait cent huit colonnes.

N° 22.

Testament du grand-duc Michel.

« ... De toutes les personnes ci-dessus nommées, je remercie du fond du cœur tous mes compagnons d'armes, tous les chefs de mes états-majors et mes aides de camp, tant anciens qu'actuellement en fonctions, pour leur manière zélée et consciencieuse de remplir leurs devoirs de service et pour leur dévouement à ma personne. L'artillerie et le corps de la garde, le corps du génie et les écoles militaires, dont par la confiance de l'Empereur j'ai eu le bonheur d'être le chef si longtemps, me seront chers jusqu'à la mort, et je descendrai au tombeau pénétré d'attachement et de reconnaissance à leur égard.

» Je supplie Sa Majesté l'Empereur de laisser à ces corps, en souvenir de moi, les récompenses les plus précieuses que m'ait accordées le souverain et que j'ai gagnées en servant avec eux.

» Je lègue au corps de la garde l'épée d'honneur enrichie de diamants que Sa Majesté l'Empereur m'a conférée pendant la guerre contre les insurgés polonais par son rescrit du 1er juin 1831.

» A l'artillerie, les quatre pièces de la compagnie légère n° 1 de la première brigade d'artillerie de la garde dont Sa Majesté l'Empereur a daigné me faire don après le 14 décembre par son rescrit du 14 juillet 1826.

» Je désire que ces récompenses avec les rescrits qui les concernent soient conservées, savoir :

» L'épée, soit à l'église de la Transfiguration, cathédrale de tout le corps de la garde, soit à l'état-major de ce corps.

» Les pièces de canon, sur la place (devant la Néva) de l'école d'artillerie, pépinière des officiers de l'arme; si le palais de Kamennoï-Ostroff sort de la possession de mes héritiers directs, les six pièces de canon de la forteresse de Braïla, qui se trouvent dans le parc de ce palais, et dont Sa Majesté l'Empereur m'a fait présent le 29 juin 1828, devront être mises sur la même place.

» Les rescrits qui les concernent seront déposés à l'état-major du grand maître de l'artillerie.

» En général, tous les rescrits que j'ai eu l'honneur de recevoir pendant la carrière de mon service dans ces différentes branches seront remis à leurs états-majors respectifs pour y être conservés, et l'office que l'aide de camp général prince Wolkonsky, alors chef d'état-major de l'Empereur, m'adressa le 9 décembre 1822 au sujet de l'excellent état dans lequel se trouvait le régiment des gardes Séménoffsky, devra être conservé à la chancellerie de ce régiment.

» L'une des clefs de la forteresse de Modlin, dont Sa Majesté l'Empereur m'a fait présent par son rescrit du 6 octobre 1831, sera déposée soit à l'église de la Transfiguration, cathédrale du corps de la garde, soit à l'état-major de ce corps.

» En souvenir du commandement de la 1re brigade d'infanterie de la garde dont j'ai l'honneur d'être revêtu, l'épée dont feu Sa Majesté l'empereur Alexandre m'avait fait présent sera remise au régiment des gardes de Préobrajensky, et celle que m'avait donnée feu Son

Altesse Impériale le césaréwitsch grand-duc Constantin Pavlovitch au régiment des gardes de Séménoffsky.

» Les régiments de la garde dont j'ai eu l'honneur d'être le chef recevront comme souvenir :

» Le régiment de Moscou, le demi-sabre avec lame de la fabrique de Zlatoousl dont Sa Majesté l'Empereur m'a fait présent;

» Les régiments de Lithuanie et de Volhynie, deux demi-sabres que je portais habituellement;

» La 1re brigade d'artillerie de la garde, la première épée que feu Sa Majesté l'empereur Alexandre me donna de sa main en 1805, lorsque j'eus sept ans révolus et que je portais pour la première fois l'uniforme du bataillon d'artillerie de la garde, ainsi que mes deux premières épaulettes reçues également de la main de Sa Majesté Impériale en 1810;

» A l'artillerie à cheval de la garde, le sabre que je portais avant d'avoir reçu l'épée d'honneur avec l'inscription : *Pour la bravoure;* lequel m'avait été donné par feu le césaréwitsch grand-duc Constantin, fondateur de l'artillerie à cheval de la garde;

» Au bataillon des sapeurs de la garde, sur les contrôles duquel j'étais inscrit, le demi-sabre à lame de damas dont Sa Majesté l'Empereur m'a fait présent.

» Je désire que toutes ces armes soient respectivement conservées dans les chancelleries des régiments de la brigade, du bataillon et du corps des cadets.

» Je charge le général-major Rostovtsoff, attaché à ma personne, du choix de mes rescrits et de mes armes, et de leur envoi aux destinations que je leur affecte.

» Je remercie tous mes compagnons d'armes de leur zèle et de leur confiance en moi.

» Si j'ai offensé quelqu'un de mes subordonnés ou quelque autre personne avec qui j'ai eu des relations, je les prie sincèrement et du fond de mon âme de me le pardonner et de croire à ma déclaration que ma volonté n'a jamais été de les affliger avec intention.

» *Signé* MICHEL. »

N° 23.

Noms des conspirateurs de 1849 condamnés à être fusillés.

Le conseiller honoraire Michel Boutaschevitch Petroschevsky.

Nicolas Speschneff, gentilhomme, sans emploi.

Nicolas Mombelli, lieutenant aux gardes.

Nicolas Grégorieff, lieutenant aux gardes.

Théodore Lvôff II, capitaine aux gardes.

Nicolas Philippoff, étudiant.

Dmitri Akhschacoumoff, bachelier ès lettres.

Alexandre Khanikoff, élève externe à l'Université.

Serge Douroff, assesseur de collége en retraite.

Théodore Dostoïevsky, lieutenant du génie en retraite.

Constantin Desbout Ier, conseiller de collége.

Hippolyte Desbout II, secrétaire de gouvernement.

Félix Toll, maître de littérature.

Jean Jastrjembski, conseiller honoraire.

Alexandre Plestcheïeff, gentilhomme, sans fonctions.

Nicolas Kaschkine, conseiller honoraire.

Basile Golovinsky, conseiller honoraire.

Alexandre Palma, lieutenant aux gardes.

Constantin Timkovsky, conseiller honoraire.

Alexandre Européus, secrétaire de collége en retraite.

Pierre Schaposchnikoff, bourgeois.

FIN DU TOME SECOND.

Digitized by Google

TABLE.

CHAPITRE TREIZIÈME.

Nouvelle levée de boucliers en Pologne. — La Pologne est mise en état de siége. — Rigueurs de la répression. — Politique plus conciliatrice. — Congrès des souverains du Nord. — Disette et famine. — Leçon donnée par Nicolas à un accapareur. — Belle réparation. — L'acteur Vernet. — Un commis voyageur en contravention. — Une nièce improvisée. — Plan de vie de l'Empereur. — Sage économie. — Un cocher de drosky désintéressé. — Nombres fatals. — Le cabinet de l'empereur de toutes les Russies. — Parallèles. — Un fumeur malencontreux. — Portrait de l'empereur Nicolas à la plus belle époque de son règne. — Majorité du grand-duc héritier. — Mort du gouverneur du grand-duc héritier. — Augmentation du traitement des fonctionnaires publics. — Étrennes du propriétaire du palais d'hiver. — Politique nationale. — Entraves apportées aux voyages. — Situation politique de la Pologne. — Abus de pouvoir. — La statue de Sobieski. — Fameuse allocution de l'Empereur. — Impression produite en Europe par ce document. — Parades militaires de Kalisch. — Voyage de l'empereur Nicolas à l'étranger. — Question du Danube. 1

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Le jugement dernier. — Affreux sinistre. — Le canot de Pierre le Grand. — Fête séculaire. — Guerre du Caucase. — Accident de l'Empereur. — Mort du roi Charles X. — Regrets de Nicolas. — Capture du *Vixen*. — Tournée d'inspection. — Fêtes militaires. — Faveurs accordées à l'Église catholique. — Incendie du palais d'hiver. — Actions de courage et de dévouement. — Générosité du peuple russe. — Oukase de l'Empereur. — Rescrit de l'Impératrice. — Un sac de roubles. — Première pierre de la reconstruction du palais d'hiver. — Revers des armes russes dans le Caucase. — Énergique politique de Nicolas. — Réformes, progrès, améliorations. — Question des Indes. — Défiances de l'Angleterre. — Deux nouveaux sinistres. — Une femme forte. — Fiançailles de la grande-duchesse Marie. — Efforts des Russes dans le Caucase. — Harangue emphatique. — Énergique réponse. — Supplique à l'Angleterre. — Apparition de Schamyl. — Nicolas déclare la guerre au khan de Khiva. — Apostasie des Grecs unis. — Manœuvres perfides. — Attitude du saint-siége. — Protestation de Grégoire XVI. — Échange de notes entre la cour de Rome et le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Persécutions religieuses. — Prospérité de la Russie. . . . 47

CHAPITRE QUINZIÈME.

Question d'Orient. — Graves difficultés. — Traité du 15 juillet. — La France de 1830 souffletée sur la joue de Louis-Philippe. — Paix avec le khan de Khiva.

— Succès des Circassiens. — Action héroïque d'une garnison russe. — Le soldat Archix Ossipof. — Le convoi d'un pauvre employé. — Sévère leçon de discipline. — Reconstruction merveilleuse du palais d'hiver. — Le dentiste breveté de la cour et un charlatan. — Un faux mariage. — Punition terrible. — Mariage de la grande-duchesse Marie. — Sombres présages. — Double jeu. — Progrès de la politique russe au Chiloe. — Question de l'opium. — Attaque du fort d'Abinsky. — Belle défense. — Mariage du grand-duc héritier. — Amnistie. — Voyage de l'Empereur et des nouveaux mariés à Moscou. — Continuation des difficultés entre Rome et Saint-Pétersbourg. — Allocution de Grégoire XVI. — Nouvelles persécutions contre les catholiques. — Beau trait de Nicolas. — Question du servage et de la traite des noirs. — Réduction de l'armée. — Kleinmichel. — Sauvage exécution. 99

CHAPITRE SEIZIÈME.

Échecs de la politique russe en 1843. — Négociations avec la cour de Rome. — Mariage et mort de la grande-duchesse Alexandra. — Rupture et raccommodement avec la Grèce. — Note diplomatique. — Voyage de l'Empereur en Angleterre. — Singulière question adressée à Nicolas par Robert Peel. — Progrès militaires de Schamyl. — Décret au sujet des passe-ports à l'étranger. — Mesures contre les juifs. — Nouvelle division de la Pologne. — Exposition du capital monnayé de l'empire. — Stimulant offert à l'ambition des employés de l'État. — Nouvelle phase de la guerre du Caucase. — Voyage de Nicolas à Rome. — Entrevue solennelle avec Grégoire XVI. — Insurrection de Cracovie. — Jacquerie. — Manifeste du gouvernement provisoire de Cracovie. — Oukase de l'empereur de Russie. — Les puissances du Nord s'emparent de Cracovie. — Interpellation de M. de la Rochejaquelein. — Vaine protestation de la France et de l'Angleterre. — Mariage de la grande-duchesse Olga. — Mort de Grégoire XVI. — Pie IX. — Prospérité de la Russie. — Casimir Périer. — Le livre du marquis de Custine. — Le centenaire de Sibérie. — Effroyables colères de l'Empereur. — Le fils du garde-chasse. — La peine du talion. — Un ivrogne. — Un étudiant. — Le colonel Gretsch. — Respect de Nicolas pour la discipline. — Attentions délicates de Nicolas pour l'Impératrice. — Surprises ingénieuses. 143

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Révolution de février. — Impression qu'elle produit à Saint-Pétersbourg. — Nicolas prend la colonie française sous sa protection. — Préparatifs de guerre. — Appel au peuple russe. — Embarras et impuissance du gouvernement provisoire en France. — La république abdique en Orient. — Révolution de Bucharest. — Intervention russe. — Proclamation ampoulée. — Nouvelles scènes de choléra à Saint-Pétersbourg. — Ascendant de l'Empereur. — Guerre de Hongrie. — Intervention russe. — Motifs de cette intervention. — Mouvements militaires au Caucase. — Amélioration des rapports entre Rome et Saint-Pétersbourg. — Heureux résultats. — Mémorable allocution de Nicolas aux évêques catholiques de Russie. — Piété vraie de Nicolas. — Une douzaine de mouchoirs. — Mort du grand-duc Michel. — Manifeste impérial à cette occasion. — Traits d'esprit. — Testament du grand-duc. — Conspiration à Saint-Pétersbourg. — Scène impie. — Arrestation des coupables. — Châtiment. — Suppression des lignes douanières entre la Russie et la Pologne. — Lamoricière à Saint-Pétersbourg. — Hommages d'un frère Arago. — Rapprochement de l'Empereur avec la France. — Vingt-cinquième anniversaire du couronnement de Nicolas. — Le drosky de Moscou. 181

Digitized by Google

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Les mauvais jours sont venus pour l'empereur Nicolas. — Remaniement du ministère russe. — Voyage de l'Empereur à Vienne. — Revue du 15 mai. — Question des Lieux saints et du Monténégro. — Attitude du gouvernement russe. — Le prince Menschikoff à Constantinople. — Négociations difficiles. — Acrimonie. — Arrogance de l'ambassadeur russe. — Rupture. — Préparatifs de guerre. — Politique de la France et de l'Angleterre. — Circulaire du comte de Nesselrode. — Réplique de M. Drouyn de Lhuys. — Manifeste de l'empereur Nicolas. — Les hommes s'agitent et Dieu les mène. — Passage du Pruth. — Lettre d'Omer-Pacha au général Gortschakoff. — Les flottes alliées dans la baie de Besika. — Nouvelle circulaire du comte de Nesselrode combattue à nouveau par M. Drouyn de Lhuys. — Politique de l'Autriche. — Note des quatre puissances. — Memorandum du comte de Nesselrode. — Nouvelles ouvertures faites par la Russie à l'Angleterre. — Nicolas et sir Hamilton Seymour. — Graves entretiens. — Memorandum du comte de Nesselrode. — Réponse du cabinet de Londres. . . 224

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Double jeu de la Russie. — Vives représentations du cabinet des Tuileries. — Alliance de la France et de l'Angleterre. — La fameuse note de Vienne. — Longs commentaires. — La Turquie déclare la guerre. — Manifeste de Nicolas accompagné d'une circulaire du comte de Nesselrode. — Premier coup de canon. — — Les Turcs passent le Danube. — Affaire de Sinope. — Occupation de la mer Noire par les flottes alliées. — Véritables causes de la guerre. — Lettre autographe de l'empereur Napoléon à l'empereur Nicolas. — Réponse autographe de Nicolas. — Rupture des relations diplomatiques. — Douze bontous pour deux millions quatre cent mille hommes. — Belliqueux manifeste du Czar. — Publication des correspondances secrètes. — Fautes sur fautes. — Mission du comte Orloff. — Avortement. — Conférence de Vienne. — Les troupes russes passent le Danube. — Immenses préparatifs de guerre. — Le maréchal Saint-Arnaud. — Proclamation. — Jonction des flottes alliées. — Isolement de l'empereur Nicolas dans l'Europe. — Bataille de l'Alma. — Réflexions. 278

CHAPITRE VINGTIÈME.

L'étoile de l'empereur Nicolas pâlit. — Dernière proclamation. — Maladie de l'Empereur. — Progrès du mal. — Nuit de mort. — Derniers sacrements. — Courage admirable et pieuse résignation. — Adieux suprêmes. — Conseils. — Recommandation. — Aimez-vous les uns les autres. — Nicolas dicte une dépêche. — Dispositions pour ses funérailles. — Scène sublime. — Prières des agonisants. — Mort de l'empereur Nicolas. 318

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME.

L'empereur Nicolas. — Récapitulation. — Son testament. 350

Cérémonial approuvé par Sa Majesté l'Empereur pour l'inhumation du corps de feu Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier de glorieuse mémoire. 353

Cérémonial approuvé par Sa Majesté l'Empereur pour le cortége funèbre qui doit avoir lieu lors de la translation du corps de feu Sa Majesté l'empereur Nicolas Ier, de glorieuse mémoire, du palais impérial d'hiver à l'église cathédrale des Saints Apôtres Pierre et Paul. 359

Digitized by Google

DOCUMENTS HISTORIQUES.

Nos 1. Épître à Sa Majesté l'empereur Alexandre, par M. Alphonse de Lamartine, offrant à Sa Majesté un exemplaire de ses œuvres. 387
— 2. Rescrit de l'Empereur, publié le 1er janvier 1826. 389
— 3. Extrait des procès-verbaux de la haute cour de justice. 391
— 4. Manifeste impérial au sujet du jugement des conspirateurs du 26 décembre 392
— 5. Rapport du ministre des finances. 397
— 6. Manifeste impérial au sujet de l'ordre de succession au trône. . . 398
— 7. Programme du couronnement de l'empereur Nicolas. 401
— 8. Ode sur le couronnement de l'empereur Nicolas Ier, par Ancelot. . 415
— 9. Préliminaires de paix entre la Perse et la Russie. 419
— 10. Traité pour la pacification de la Grèce conclu à Londres, le 6 juillet 1827. 420
— 11. Rescrit adressé par l'empereur Nicolas, à l'occasion de la bataille de Navarin, au vice-amiral de Rigny. 424
Rescrit au vice-amiral Codrington. 425
— 12. Manifeste de l'empereur Nicolas pour la guerre de Turquie. 426
— 13. Ordre du jour du général en chef comte Diebitsch, prenant à Jassy le commandement en chef de la deuxième armée, le 27 février 1829. 428
— 14. État nominatif des officiers du brick *le Mercure*. 429
— 15. Oukase impérial adressé au ministre de la marine, au sujet du brick *le Mercure*. 430
— 16. Relation d'un tournoi donné à Potsdam en l'honneur de l'Impératrice de Russie. 431
— 17. Manifeste de l'empereur Nicolas, au sujet de la paix avec la Turquie. 434
— 18. Lettre de Louis-Philippe à l'empereur Nicolas. 437
— 19. Proclamation adressée aux Polonais par l'empereur Nicolas le 5-17 décembre 1830. 440
— 20. Plan conçu par Pierre le Grand pour l'agrandissement de son empire. 443
— 21. Dimensions du palais d'hiver. 445
— 22. Testament du grand-duc Michel. 446
— 23. Noms des conspirateurs de 1849 condamnés à être fusillés. 450

FIN DE LA TABLE.

SBN. 563415

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google